TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — DERNIÈRE ÉDITION — VENDREDI 20 MARS 1981

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,80 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,30 dir ; Tunisie, 220 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 20 fr ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 265 F CFA ; Danemark, 5 kr ; Espagne, 60 pés ; G.-B., 35 p. ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 rls. ; Irlande, 55 p. ; Italie, 800 l. ; Liban, 325 p. ; Luxembourg, 20 f. ; Norvège, 4,25 kr. ; Pays-Bas, 1,50 fl. ; Portugal, 40 esc. ; Sénégal, 240 F CFA ; Suède, 4 kr. ; Suisse, 1,30 f. ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 36 din.

Tarif des abonnements page 30

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS
Télex Paris no 650572
Tél. : 246-72-23

Washington pourrait négocier avec Moscou un nouvel accord de ventes de céréales

LIRE PAGE 36

Les crises en Afrique

M. Dacko instaure le couvre-feu à Bangui dans l'attente des résultats du scrutin

Crises politiques, tensions diplomatiques et affrontements militaires, agitent le continent africain. A Bangui, la tension croît dangereusement à l'approche de la proclamation des résultats d'une élection présidentielle contestée et M. Dacko a imposé le couvre-feu pour éviter une « insurrection ».

En Afrique australe, Pretoria multiplie les raids et incidents de frontières l'opposant à l'Angola et au Mozambique.

Enfin, Nouakchott met implicitement en cause Paris dans le putsch avorté, que la Mauritanie impute au Maroc (voir nos informations en p. 6).

De notre envoyé spécial

Bangui. — Après une tension éprouvante provoquée par la lourde incertitude qui continue de peser sur l'issue du scrutin présidentiel du 15 mars, la population de Bangui a vainement attendu, mercredi, un début de détente. Au contraire, le ton s'est brutalement durci comme si, avant même que ne soit officiellement proclamé le nom de celui qui l'a emporté sur ses quatre concurrents, chacun voulait s'engager dans l'escalade des intimidations, sous couvert de mises en garde.

Les autorités ont imposé le couvre-feu, mercredi soir, sur toute l'étendue du territoire centrafricain, de 19 heures à 5 heures.

M. Bozanga, ministre de la justice, s'adressa à ses compatriotes pour expliquer les raisons de cette mesure d'urgence prise par le président Dacko, dictée par les menaces de troubles qui ne cessent de peser sur le pays. Condamnant *« les irresponsables et les aigris politiques »*, auxquels il rappela que *« la minorité doit se soumettre à la majorité »*, le ministre évoqua le *« risque d'insurrection »*.

De leur côté, les quatre candidats de l'opposition sont partagés entre la peur et la tentation de la violence. Depuis quarante-huit heures, M. Patasse, dont les partisans affirment obstinément qu'il a distancé le président sortant, reste introuvable. On le dit installé dans son fief électoral de l'Ouaham, fort éloigné de Bangui. Il s'est, en tout cas, fait représenter aux diverses réunions tenues par les candidats de l'opposition et n'a personnellement assisté à aucune d'entre elles. M. Goumba nous a fait part, peu avant l'entrée en vigueur du couvre-feu, des craintes qu'il éprouvait quant à sa sécurité.

PHILIPPE DECRAENE.

(Lire la suite page 6.)

Pretoria et la politique des raids

En lançant ouvertement, le mois dernier, un premier raid au Mozambique et en multipliant ses opérations dans le Sud angolais contre ceux qu'il considère comme des « terroristes », sud-africains dans le premier cas et namibiens dans le second, le gouvernement de Pretoria prouve qu'il ne mise plus, au moins à court terme, sur des discussions pour apaiser les tensions en Afrique australe. Il semblait déjà, à propos de la Namibie, avoir renoncé à toute discussion dans le cadre des Nations unies depuis l'échec de la conférence de Genève en janvier. On peut se demander aujourd'hui si les Sud-Africains n'ont pas renoncé au pacte de non-agression passé tacitement avec le Mozambique depuis l'accession de ce dernier à l'indépendance, en 1975.

Le durcissement de M. Botha répond sans doute à des considérations électorales. A six semaines d'un scrutin législatif anticipé, le premier ministre sud-africain est confronté à une extrême droite qui relève la tête et n'hésite pas à le huer en public, comme cela fut encore le cas en début de semaine. M. Botha a beau multiplier les gages de fermeté, dans sa « lutte totale » contre l'« assaut total des marxistes », les descendants les plus intransigeants des Boers en demandent toujours davantage, alors que la relance très nette de l'économie devrait plutôt les rassurer sur leur avenir.

L'explication de politique intérieure est donc un peu courte. En fait, tout se passe comme si, pour tenter de se réinsérer dans le camp occidental, le régime de l'apartheid, réduit à une anxieuse défensive du temps de l'administration Carter, misait sur le président Reagan, qui a déjà qualifié l'Afrique du Sud de « pays ami ». Les Américains répétant à l'envi, ces temps-ci, que les facteurs stratégiques doivent l'emporter, face à la « menace » soviétique, sur les considérations humanitaires, les Blancs d'Afrique du Sud ont beau jeu de les prendre au mot : ils peuvent être tentés de recréer, dans la partie australe du continent noir, un climat de conflit qui contraindrait Washington, à la longue, à opter pour l'alliance de fait avec un régime impopulaire, mais précieux, puisqu'il commande une position-clé du système de défense occidental.

Mais, tout en prenant l'initiative attendue d'une détente avec Pretoria, l'administration républicaine n'a pas encore clairement défini sa diplomatie à l'égard de l'Afrique. Washington a-t-il donné son accord, comme on le laisse entendre en Afrique du Sud, à un « plan secret » de règlement mis au point par M. Botha pour la Namibie en dehors du cadre des Nations unies ? Certes, les Américains ne font visiblement rien pour gêner M. Botha dans sa surenchère avec son extrême droite.

Il ne faudrait tout de même pas que le premier ministre en tire la conclusion que les Américains fermeront les yeux sur les excès d'un régime exécré sur un continent noir où il leur faut ménager d'autres partenaires, à commencer par le puissant Nigéria.

Un satellite antisatellite

Selon le Pentagone, l'U.R.S.S. a réussi pour la première fois à faire détruire un engin spatial par un autre

L'Union soviétique a réussi pour la première fois, samedi 14 mars, à détruire un satellite dans l'espace grâce à un satellite « tueur », a annoncé, mercredi 18 mars, à Washington, le Pentagone. Un satellite a rejoint en orbite un satellite « cible » et a explosé à proximité immédiate de cette cible. Bien que la cible n'ait pas été entièrement détruite, les spécialistes estiment que l'explosion aurait suffi, le cas échéant, à endommager l'équipement de bord d'un satellite espion.

Selon le département américain de la défense, l'engin expérimenté samedi utiliserait un système de repérage par radar, à la différence des précédents, qui utilisaient des détecteurs infrarouges pour localiser leur cible. L'interception s'est produite au-dessus de l'Europe occidentale.

Depuis 1968, une vingtaine d'essais destinés à tester les possibilités de « satellites - tueurs » ont été, selon les services de renseignements américains, réalisés par l'Union soviétique. L'essai réalisé samedi dernier serait le premier qui ait été mené à son aboutissement complet : mise hors d'état de fonctionnement d'un « satellite-cible », provoquée par l'explosion volontaire du « tueur ».

Au cours des essais réalisés précédemment, la destruction éventuelle du « tueur » n'avait lieu qu'après le passage de celui-ci à proximité immédiate de sa cible : les Soviétiques cherchaient surtout, selon toute probabilité, à mesurer à quelle distance minimale de sa cible approchait le « tueur », de façon à améliorer leurs procédures d'approche.

Les Soviétiques ont ainsi notamment réalisé des essais au cours desquels le « tueur » réussissait à intercepter sa cible dès sa première révolution en orbite, soit moins d'une heure et demie environ après son lancement, ce qui laisserait un très faible temps de réaction à un éventuel adversaire.

Pour l'instant, toutes les expériences semblent ne concerner que des « satellites - cibles » en orbite basse, à 300 kilomètres ou moins d'altitude. Mais c'est sur ce type de trajectoires que sont généralement lancés les satellites d'observation militaire de très grande précision et que naviguera la navette spatiale américaine qui doit voler pour la première fois dans les prochaines semaines.

Face à ce qu'ils considèrent comme une menace soviétique, les militaires américains ont entrepris d'étudier à leur tour plusieurs systèmes antisatellites. Le plus avancé, mais qui n'a pas encore été testé, est un missile léger qui serait lancé d'un chasseur-bombardier F-15 volant à très haute altitude.

AU JOUR LE JOUR

Une question capitale

Tous les candidats à l'Elysée sont d'accord : la politique de la France ne doit se faire ni à Londres, ni à Washington, ni à Bonn, ni à Moscou, mais à Paris.

Toutefois, après avoir eu pendant sept ans un président qui estime que la politique de la France ne se fait ni rue de Varenne, ni rue de l'Université, ni rue de Vaugirard, ni quai d'Orsay, mais rue du Faubourg-Saint-Honoré, nous savons que la politique de la France est affaire de précision, et que la bonne question à poser à chaque candidat est désormais : à Paris, oui, mais dans quel arrondissement, dans quelle rue, à quel numéro, à quel étage, dans quel bureau, sur quel fauteuil ?

CLAUDE-H. BUFFARD.

Restructurations industrielles

Creusot-Loire cède à Usinor l'essentiel de ses activités dans les aciers spéciaux

La restructuration de l'industrie française des aciers spéciaux, entreprise à la fin de 1978 après celle des aciers ordinaires, s'achève. Le premier volet en a été annoncé jeudi 19 mars 1981 avec l'apport à Usinor de la division « produits longs » de Creusot-Loire. Le second ne devrait pas tarder avec, sous certaines conditions, la cession à Sacilor d'Ugine-Aciers, filiale du groupe Pechiney-Ugine-Kuhlmann. L'Etat, qui souhaitait la constitution de ces deux ensembles, leur apportera une aide financière très importante. C'est ainsi qu'il accordera 500 millions de francs de prêts (prêts participatifs F.D.E.J.) à la société créée par Usinor et Creusot-Loire.

Au cours d'une conférence de presse, MM. Claude Etchegaray, président d'Usinor, et Philippe Boulin, directeur général de Creusot-Loire, ont rendu publique la création d'une société pour la fabrication d'aciers spéciaux (750 000 tonnes par an environ), employant quelque cinq mille personnes et réalisant un chiffre d'affaires de l'ordre de 2,5 milliards de francs. Son capital est détenu à 75 % par Usinor et à 25 % par Creusot-Loire, et elle est présidée par M. Raymond Lévy, ingénieur général au corps des mines, actuellement vice-président du holding Elf-Erap, après avoir quitté la direction générale d'Elf-Aquitaine en 1979.

L'essentiel des moyens de production de la nouvelle société est constitué par l'apport de la division produits longs de Creusot-Loire, la société Creusot-Dunes, qui comprend essentiellement l'usine des Dunes, l'un des fleurons du groupe, avec ses 500 000 tonnes d'acier (barres et tubes) et ses trois mille personnes. Cette usine est déjà en symbiose avec Usinor, dont les hauts fourneaux de Dunkerque, situés à 20 kilomètres, lui fournissent de la fonte, élaborée ensuite au four électrique.

FRANÇOIS RENARD.

(Lire la suite page 32.)

Grandes manœuvres

Moins sensible aux préoccupations électorales qu'en 1977 et qu'au début de 1978, les industriels français poursuivent les grandes manœuvres.

Après le coup de tonnerre du départ du baron Empain et de la « refrancisation » du groupe Empain-Schneider, ce même groupe cède au géant Usinor la plus grande partie des activités sidérurgiques déficitaires de sa filiale Creusot-Loire pour lui permettre de développer ses secteurs les plus porteurs, la mécanique lourde et le nucléaire. Dans quelques semaines, c'est le groupe PUK qui cédera à l'autre géant Sacilor sa filiale Ugine-Aciers, ce qui achèvera la restructuration de l'industrie des aciers spéciaux avec l'aide de l'Etat, qui va en financer la plus grande partie.

Sans aide de l'Etat, cette fois, le groupe C.G.E. devient, avec deux banques, le principal actionnaire de la puissante Compagnie des eaux, pour coopérer avec elle dans le domaine des énergies nouvelles et de l'hydraulique.

Après être devenu majoritaire de la C.I.I.-Honeywell-Bull, le groupe Saint-Gobain-Pont-à-Mousson, se lançant à corps perdu dans la bureautique, est devenu le principal actionnaire de l'Italien Olivetti, qui vient de prendre le contrôle de la firme suisse Hermès Paillard, et va couvrir ainsi plus du tiers du marché de la machine à écrire en France.

Dans les travaux publics, la SCREG a annoncé qu'elle venait d'acquérir une société américaine qui fabrique des plates-formes métalliques de forage et renforçant ainsi sa présence aux Etats-Unis.

La justification de ces grandes manœuvres ? La férocité de la guerre économique qui fait rage entre les grandes puissances, et qui impose à toutes les entreprises de ce pays, à capitaux publics ou privés, de développer une stratégie non seulement nationale mais aussi mondiale, sous l'œil des salariés réduits le plus souvent au rôle de spectateurs.

La crise de l'automobile

LE JAPON VEUT INCITER SES CONSTRUCTEURS A LIMITER LEURS VENTES AUX ÉTATS-UNIS

LIRE PAGE 36

L'Allemagne bouge-t-elle assez ?

par ALFRED GROSSER

La rumeur va s'amplifiant. Le peuple allemand en République fédérale serait tenté par le neutralisme et tout près d'y succomber. Voilà longtemps qu'on se méfie à Washington : voir les mémoires de Henry Kissinger. A Paris aussi : voir les mémoires de Michel Jobert à propos des soupçons du président Pompidou à l'égard de Willy Brandt. Maintenant on a des preuves : regardez donc les difficultés de Helmut Schmidt avec son parti pour l'énergie nucléaire, pour les dépenses d'armement ! Et les réticences du chancelier pour épouser les thèses et satisfaire les exigences du président Reagan ! Au cœur de tout cela ? Evidemment le désir éperdu de voir l'Allemagne réunifiée. Et qui détient la clef de la réunification, sinon l'Union soviétique ? Alors vous voyez bien...

En fait, il y a bien, dans le monde occidental, atteint par la crise, une spécificité allemande. Mais ce n'est pas la notion de neutralisme qui la définit. A cause de son histoire et de sa situation particulières, la République fédérale a plus de mal que d'autres à effectuer des changements de cap, en particulier parce que, pour elle, il y a changement de cap là où, pour d'autres, il y a simple adaptation ne touchant pas à l'essentiel.

De sa naissance en 1949 jusqu'en 1961, l'Allemagne d'Adenauer, sœur jumelle du pacte atlantique, tous deux enfants de la guerre froide, a pesé de son poids grandissant contre la détente Est-Ouest, en partie parce que son influence croissait grâce à la tension. La construction du terrible mur de Berlin a marqué le début d'une profonde réorientation. Une réorientation définitivement accomplie en 1970, où les traités de Moscou et de Varsovie ont signifié le renoncement à la revendication sur les terres devenues polonaises et l'acceptation de l'existence d'un autre Etat allemand. Le maintien intransigeant de positions juridiques était remplacé par le souci non plus de l'unité étatique de l'Allemagne, mais des liens personnels à maintenir ou à rétablir avec les dix-sept millions d'habitants de l'autre Etat.

(Lire la suite page 5.)

« DJINN », d'Alain Robbe-Grillet

La grammaire ensorcelée

On a tort de crier à la mort du Nouveau Roman, dernière école, née dans les années 60, à avoir mis la littérature, en tant que forme d'art, au cœur de nos débats et de nos polémiques. *Non seulement* les créateurs qui ont lancé et illustré ce mouvement continuent de produire, ajoutant à leur œuvre de très beaux fleurons, mais, sans s'écarter de leur *ligne*, ils voient leur audience grandir, comme si le public, qu'ils ont longtemps dérouté, se faisait enfin à leur voix et à leur nouveauté.

Il y a moins d'un an, Nathalie Sarraute nous donnait, outre une pièce de théâtre, les nouvelles si poétiquement aiguës de *l'Usage de la parole*. On sait que le Grand Aigle d'or de Nice vient de lui être décerné et qu'il fera d'elle la vedette du prochain Festival du livre. *L'Apocryphe* de Robert Pinget, ces mémoires douloureux et railleurs, a été l'un des grands livres de l'automne, et qui n'est pas passé inaperçu. On attend pour la rentrée prochaine un gros roman de Claude Simon. Et voici, en ce début du printemps, un excellent Robbe-Grillet, *Djinn*, qui est à la fois gageure et révélation.

Parce qu'une université américaine lui avait demandé un texte qui initierait progressivement les étudiants *aux difficultés de notre langue*, l'auteur de *la Jalousie*, du *Voyeur*, de *l'Immortelle* nous gratifie d'un conte fantastique où nulle sophistication excessive ne vient gâter le plaisir de la lecture. Jouant avec acuité sur l'emploi des temps, avec humour sur son propre univers romanesque, travaillant sur sa corde la plus sensible, l'onirisme, Alain Robbe-Grillet se prend et nous prend à ses sortilèges.

JACQUELINE PIATIER.

(Voir page 15 dans *le Monde des livres*.)

Le Monde

idées

PRÉSIDENTIELLE

La politique étrangère, on vient de le voir, n'est pas un sujet de tout repos pour les candidats à l'élection présidentielle. Un élu socialiste, Philippe Machefer, analyse l'attitude de son parti face aux pays de l'Est après la rupture de l'union de la gauche. François Mitterrand et la littérature : les « Cahiers de l'Herne » consacreront un numéro spécial à ce thème, en marge de la campagne. Des nombreux articles rassemblés dans ces « Cahiers », nous avons détaché celui de Paul Guimard, qui évoque la liberté d'allure de l'écrivain. Quant à Philippe de Saint-Robert, il s'en prend sévèrement à Michel Debré, dont le maintien, écrit-il, « sauvera la mise de M. Giscard d'Estaing le 26 avril. »

François Mitterrand, écrivain

par PAUL GUIMARD (*)

LORSQUE parut *la Paille et le Grain*, de gros nuages d'encens s'élevèrent autour du livre. Cet enthousiasme se colorait de la surprise enfantine qu'on relève si souvent dans les textes critiques consacrés à l'art primitif. Il est rituel, en effet, qu'on s'émerveille de ce que les chasseurs d'Altamira aient su dessiner sur les parois de leurs grottes des aurochs, des bouquetins et autres gibiers ordinaires. Reproduire— fût-ce avec art — les silhouettes des animaux fréquentés quotidiennement en tant que base du fricot préhistorique n'a rien d'inimaginable, et il faut être bien imbu de soi-même et de son temps pour s'ébouriffer d'un miracle aussi naturel.

De même, à propos de François Mitterrand, n'a-t-on pas manqué de souligner que les qualités littéraires de *la Paille et le Grain* surprenaient d'autant plus que l'auteur ne possédait pas son C.A.P. d'homme de plume. Rendez-vous compte : un politique sachant écrire, quel troublant phénomène ! Qu'en outre il écrivit « bien » relevait simplement de la magie.

On conviendra de grand cœur qu'on ne trouve pas foule de bons écrivains parmi les hommes politiques, mais chez les hommes de lettres, la race est-elle si répandue ? Bref, François Mitterrand est désormais sacré « bon », voire « grand » écrivain à l'unanimité ou quasi. Sa présence ici et maintenant lève les derniers doutes.

Je ne me sens ni le goût ni la compétence de disserter de style, c'est un thème déjà copieusement traité dans le cas qui nous occupe. Disons que le style de François Mitterrand est l'enfant naturel de l'ordre et du mouvement qu'il met dans ses pensées (Buffon a écrit quelque chose de ce genre dans son discours de réception à l'Académie) avec une inclination au lyrisme qu'il ne cherche, heureusement, pas trop à réfréner. Ce qui me semble beaucoup plus singulier que le style, ce qui fonde la véritable originalité de l'écrivain Mitterrand, est sa complète et paradoxale liberté intellectuelle.

Le monde des lettres est empoisonné, non pas, à proprement parler, par la politique, mais par ce qu'on appelle l'esprit « partisan » ; par une tendance détestable à interposer la doctrine entre l'art, la culture et le regard porté sur eux. Il s'ensuit un effet de filtre, au sens photographique du terme, qui dénature la vision. La pesanteur de cette autocensure est souvent inversement proportionnelle à la fermeté des convictions, elle joue comme une compensation, une sorte de coquetterie. D'où la prolifération des chapelles, des anathèmes, des excommunications saugrenues dont nous avons quotidiennement le spectacle agaçant.

A l'inverse, j'ai cent fois constaté que François Mitterrand, lorsqu'il pénètre en littérature, le fait en état de grande innocence. Sans doute parce qu'il n'a nul besoin de proclamer des convictions qui sont de notoriété publique, son bagage politique ne lui gâche pas la promenade. Le paysage est devant lui, ouvert et vierge. Il le déchiffre avec gourmandise, avec passion, en prenant le risque de se laisser aller au premier mouvement, le bon, comme on sait. Lui-même se reproche « *un excès de hâte (j'écris toujours entre deux portes), quoique la hâte, en ce domaine, soit parfois bonne conseillère et qu'il soit imprudent de se priver de ses vertus* ».

Sa culture seule lui trace des limites ; elles ne sont pas exiguës !

La plume est royalement libre

Dans son réquisitoire écrit, un procureur doit se plier aux directives de la hiérarchie. En revanche, dans son réquisitoire oral, il s'engage en personne et peut contredire ses supérieurs. Aussi rarement que s'exerce cette faculté périlleuse pour la carrière, elle autorise les magistrats du parquet à justifier leur altière devise : la plume est serve, la parole est libre. A propos de François Mitterrand, on pourrait en la nuançant retourner la formule. Le discours politique est contingent parce qu'un leader doit respecter les tendances diverses dont il est le porte-parole, mais la plume est royalement libre. Ce luxe est anodin lorsqu'il s'agit de faire la révérence à Chateaubriand ou Lamartine — desquels Mitterrand parle comme personne, — mais il devient téméraire en débouchant sur la littérature contemporaine. Je me souviens d'une émission de télévision consacrée à *Ma part de vérité* (qui, soit dit en passant, marque de mon point de vue, sa véritable entrée dans la famille des lettres). Antoine Blondin et moi avions été invités pour renvoyer les balles. Pour la première fois à ma connaissance, le premier secrétaire du parti socialiste s'exprimait en tant qu'écrivain. Ce fut un feu d'artifice — pardon pour le cliché ! — dont le bouquet fut tiré en l'honneur de Chardonne et de Drieu La Rochelle. Blondin était aux anges. Je ne pouvais me retenir d'imaginer toutes les dents qui allaient grincer dans la gauche pure et dure. Elles grincèrent et continuent de le faire en maintes occasions. Se souvient-on de la pétition des chercheurs et des enseignants s'élevant contre l'élection de Pierre Boutang au poste de maître de conférences de philosophie à la Sorbonne ? Dans la chronique où il expliquait les raisons de son refus de s'associer à ce mouvement, Mitterrand écrivit :

« ...*Pierre Boutang exerce son métier et, sur ce plan, le seul que j'aie ici à retenir, il le fait bien. Ses opinions, son fanatisme, le zèle inquisiteur, qui l'ont souvent porté à des jugements excessifs, je ne les retourne pas contre lui. Ce n'est pas au nom de ses principes que je l'accepte, mais au nom des miens. Prière de ne pas confondre. Si je me servais de son enseignement pour le chasser de l'Université, cela démontrerait seulement, Dieu m'en garde, que je serais devenu son disciple.* »

Tout est dit, dans cette phrase, de ce qui est l'honneur de l'écrivain. Cette liberté d'allure, condition première de l'honnêteté intellectuelle, explique assez l'étonnement de ceux, nombreux, qui domestiquent leurs opinions par crainte d'encourir la mésestime de leur clan. La sincérité me paraît plus rare que le bon emploi du subjonctif. On se garde généralement de s'attarder là-dessus ; cela cadre mal avec l'image d'Epinal du Florentin de Jarnac que Mitterrand traîne comme un boulet. (Il s'en fallut d'un hasard qu'il ne naquît à Nantes. Quel coup dur pour sa mythologie !)

La carrière d'écrivain de François Mitterrand est évidemment subordonnée au peu de loisirs que lui laisse sa carrière politique ; il serait puéril d'envisager qu'il sacrifie la seconde à la première. Lui arrive-t-il d'y rêver, par jeu ? Je me souviens d'un jour de février (1973) où il m'avait entraîné, près de Hyères, chez Alexis et Dorothy Léger. Saint-John Perse avait alors quatre-vingt-six ans. Depuis des années, il multipliait à l'adresse de François Mitterrand des signes d'intérêt, d'estime, qui ressemblaient fort à de l'amitié. Baroque et fascinant dialogue qui occupa une grande partie de cet après-midi-là ! Le leader socialiste voulait entendre le Prix Nobel de littérature lui parler poésie. L'ancien diplomate ne voulait parler que de politique. François Mitterrand citait des fragments de poèmes : « ... *Une mouette blanche, ouverte sur le ciel comme une main de femme contre la flamme d'une lampe...* » Saint-John Perse enchaînait sur le pacte Briand-Kellogg, Berthelot ou la Société des Nations. Il y avait de quoi combler un historien, mais François Mitterrand restait sur sa faim d'entendre le poète parler d'oiseaux et de navires de haute mer. A propos de cette visite, il a noté dans son journal : « *La poésie est exigence et le reste verbiage.* » Un aveu de ce calibre indique catégoriquement que son auteur ne reposera jamais la plume. Une passion ne se laisse pas mettre entre parenthèses.

On aura compris que mon admiration pour l'écrivain n'est pas le sous-produit de mon amitié pour l'homme. Au reste, ni l'un ni l'autre ne sont inconditionnelles ; cette attitude me paraîtrait hautement suspecte et j'imagine qu'elle ne lui plairait guère. Simplement, je crois à la clairvoyance de cette réplique adressée par Diderot à d'Alembert : « ... *Notre véritable sentiment n'est pas celui dans lequel nous n'avons jamais vacillé ; mais celui auquel nous sommes habituellement revenus.* »

(*) Journaliste, écrivain, conseiller du candidat socialiste.

Le P.S. et les pays de l'Est

par PHILIPPE MACHEFER (*)

L'ATTITUDE de la S.F.I.O., du P.S. à l'égard des pays de l'Est a beaucoup varié en fonction de la situation internationale et des données de la vie politique intérieure, selon que le parti est au pouvoir ou dans l'opposition, selon l'état de ses relations avec le parti communiste français...

Ainsi, un découpage chronologique sommaire ferait apparaître trois grandes périodes : la première est marquée par l'hostilité la plus vive à l'encontre des régimes de l'Europe de l'Est, de 1947 à 1956, la deuxième voit s'esquisser un rapprochement, malgré les poussées de fièvre dues aux événements de Budapest et de Prague, de 1956 à 1968-1971, la troisième période débute en 1971 et correspond aux belles heures de l'union de la gauche et s'achève avec celles-ci, en 1977. Depuis lors, la rupture de l'union, l'assombrissement de la conjoncture internationale, la tendance *à la rupture de l'équilibre mondial dans la période Carter au détriment des Etats-Unis*, l'approche de l'élection présidentielle française de 1981, ont créé un nouveau climat.

L'aspect idéologique des relations P.S.-pays de l'Est est, sans doute, le plus important. Cette importance naît de la volonté du mouvement socialiste français de se doter d'une image attractive et de sa crainte d'être assimilé, dans l'esprit du public, à l'image répulsive qui s'attache, tantôt à tort, tantôt à raison, au « socialisme » tel qu'il est mis en pratique dans les pays de l'Est.

Sans doute une même référence au marxisme se retrouve dans le corpus doctrinal que ces pays placent à la base de leur conception de l'Etat et de sa vie politique, et dans la démonstration politique d'une partie importante des membres du parti socialiste. Cette commune référence ne signifie pas identité, surtout lorsque, au lieu de la chercher dans l'ouvrage de propagande que fut *le Manifeste communiste* ou dans les interprétations rudimentaires des guesdistes, on s'efforce de la confronter aux analyses complexes développées dans *le Capital*.

Le poids des traditions historiques, les conditions de l'arrivée au pouvoir, la difficulté, encore plus grande, de s'y maintenir, la nécessité de se plier aux durs impératifs de l'économie, l'hostilité de l'environnement international, la présence ou la proximité vigilante d'une armée-sœur, ont donné aux « socialismes » des pays de l'Est des caractéristiques qui varient d'un Etat à l'autre, mais dont la principale est commune, à savoir l'hégémonie du parti communiste, sous quelque nom qu'il se désigne, comme unique représentant de la classe ouvrière arrivée au pouvoir.

Alors que les socialistes entendent disputer au P.C. et, très accessoirement, à quelques groupes gauchistes la représentativité dans la classe ouvrière, et qu'ils se font les garants du maintien des libertés démocratiques en France, il y a pour eux une nécessité politique absolue, en raison d'une conviction idéologique fondamentale, de se démarquer de ce qui apparaît comme une négation du socialisme : absence de pluralisme, absence de liberté.

Nécessités politiques intérieures et réalités internationales

La confusion n'a jamais été possible autrement que dans la propagande de leurs adversaires entre le type de société que voudraient construire les socialistes français et les réalités est-européennes.

Par contre, la position politique vis-à-vis des pays de l'Est a considérablement varié. Les années de guerre froide ont coïncidé avec les plus virulentes attaques des dirigeants de la S.F.I.O. contre les régimes de démocratie populaire où leurs camarades sociaux-démocrates, absorbés par les partis communistes ou réduits à la portion congrue, avaient été, à leurs yeux, la « volaille à plumer ».

L'évolution de la politique internationale vers la détente, les nécessités du pouvoir, avaient contribué au rapprochement, à l'époque du Front républicain, lorsque Guy Mollet avait dû et su agir en chef de gouvernement. C'est pourtant de Gaulle qui, dégagé de toute préoccupation d'ordre idéologique et mû par des considérations propres à l'homme d'Etat, opéra l'ouverture à l'Est. La politique gaulliste est alors dénoncée par la S.F.I.O. comme devant conduire à l'affaiblissement et à la division de l'alliance atlantique. Le voyage que Khrouchtchev effectue en France est présenté par la presse du parti comme une glorification du bolchévisme. Georges Pompidou poursuivit cette politique, et il y a gros à parier qu'il aurait fallu, sans doute, beaucoup plus de temps à des dirigeants socialistes pour, par exemple, reconnaître la République démocratique allemande.

Comment s'étonner, dès lors, que les Soviétiques et, en même temps à des dirigeants socialistes français aient souligné les aspects positifs de la politique étrangère du général, tandis que les socialistes, toujours soucieux d'affirmer le démarquage idéologique, mais confondant nécessités politiques intérieures et réalités internationales, persistaient à dénoncer, globalement, les régimes orientaux sans toujours opérer la distinction entre idéologie et relations interétatiques ?

Les clubs de la « nouvelle gauche » et, sous leur impulsion, le parti socialiste lui-même, avant 1971, puis le parti créé à Epinay-sur-Seine, évoluèrent vers des conceptions plus réalistes. Les missions se succédèrent. Des représentants du parti furent envoyés à Berlin-Est, à Varsovie, à Bucarest. François Mitterrand se rendit en U.R.S.S., en Hongrie et, en octobre 1977, en Bulgarie.

La rupture de l'union et le retour des tensions européennes ont, avec d'autres facteurs, redonné vie à l'éternelle polémique sur la nature du socialisme.

L'influence croissante de la C.F.D.T., celle des ex-communistes venus au cours des temps au parti socialiste, ont ressuscité, antérieurement aux événements de Pologne, un climat qui tend à rappeler celui des débuts des années 50. L'inquiétude née de l'affaire polonaise a exacerbé cette tension.

Celle-ci se manifeste, sous une forme classique, par des appels, des pétitions. Cherchant à dépasser ce stade, très intellectualiste, Michel Rocard, à propos de la Pologne, a voulu définir une position. Sa démarche lui valut d'âpres critiques. Elle a contribué à poser une question essentielle :

Dire, aujourd'hui, quelles seraient les relations, demain, d'un pouvoir socialiste, en France, avec les Etats de l'Europe orientale, définir ces relations en fonction des réalités internationales de la capacité d'action de notre pays et de l'idée que les socialistes se font de la démocratie et des droits de l'homme.

(*) Agrégé de l'Université, sénateur des Yvelines (P.S.).

De la déloyauté selon Michel Debré

par PHILIPPE DE SAINT-ROBERT (*)

M. MICHEL DEBRÉ fait campagne, mais contre qui au juste ? D'après les échos que nous en donnent la presse, les ondes et les étranges lucarnes, bien davantage, semble-t-il, contre le maire de Paris que contre le président sortant. Eu égard aux idées que M. Michel Debré pense défendre, on en éprouve de la peine et, je dois dire, quelque pitié. L'erreur sur soi-même est bien mauvaise conseillère.

Donc, M. Michel Debré a choisi l'hospitalité réticente de M. Chaban-Delmas et un vendredi 13 à Bordeaux pour tomber, en quelque sorte, le masque. A l'entendre aujourd'hui, entre lui et Chaban-Delmas ce fut toujours la grande communauté de pensée et d'action, l'amitié forgée au creuset des épreuves et des réussites communes — au point, dit-il, « *que nous devinons nos pensées avant même qu'elles soient formulées* ».

On veut bien faire la part des nécessités électorales et des stratégies politiciennes, et même du désespoir où l'angoisse plonge un candidat égaré, mais on ne laissera pas en silence, par respect pour lui-même, un Michel Debré côtoyer à ce point l'imposture. Faut-il donc lui rappeler le calvaire que ce fut pour lui d'être le ministre de la défense d'un premier ministre nommé Jacques Chaban-Delmas, dont il dépeignait à tout le monde la légèreté et dont il déplorait le comportement politique quasiment antigaulliste ? Faut-il lui rappeler aussi les assises de l'U.D.R. à Nantes, en 1973, où son cher compagnon appelait les gaullistes à « pousser les feux » vers la construction d'une Europe supranationale si chère à Michel Debré ? Faut-il lui rappeler enfin de quelle mine il soutenait, en 1974, cette candidature qui lui semble, avec un recul de sept ans, avoir porté les espoirs du gaullisme et de la France, alors qu'à ce moment-là il n'y croyait pas, n'en attendait rien, et s'en désolait publiquement ?

De Michel Debré à Alain Peyrefitte, tous les gaullistes de l'époque qui ont soutenu la candidature de Jacques Chaban-Delmas confessaient la nullité politique du personnage, mais assuraient qu'ils seraient là pour l'empêcher de faire des bêtises. C'était une façon pour le moins contestable d'envisager l'élection présidentielle. D'autres, qui ont préféré soutenir la candidature de M. Giscard d'Estaing, ont, sans le savoir d'abord, rendu un service à la France : car tout le monde sait que M. Chaban-Delmas aurait fait exactement la même politique que M. Giscard d'Estaing, dont on le voit du reste enchanté, mais en plus sous le couvert de la croix de Lorraine. Aujourd'hui, nous aurions bonne mine : il n'y aurait aucun recours possible au nom du gaullisme.

Il y a eu bien des trahisons dans l'histoire du gaullisme, et, lorsqu'on connaît les arrière-pensées des « barons » qui poussent aujourd'hui Michel Debré et feignent de le soutenir, on en pourrait encore situer de très actuelles. Mais qu'en 1974 M. Jacques Chirac ait si peu cru à l'existence de M. Chaban-Delmas qu'il se soit laissé tenter par une autre voie, je cherche en vain dans ce calcul tout politique et la trahison et la déloyauté. Ces querelles de gaullisme deviennent assommantes. Après tout, si M. Jacques Chirac n'était pas à Londres en 1940, c'est que, pas plus que moi, il n'avait l'âge d'y être. En revanche, ni M. Chaban-Delmas, ni M. Michel Debré, ni M. Olivier Guichard, qui étaient en âge d'y être, n'y furent. Et cela n'a d'ailleurs aucune importance. On peut avoir été un résistant remarquable et n'avoir par la suite ni compris ni servi la politique du général de Gaulle. M. Chaban-Delmas n'a jamais été politiquement gaulliste : le général le savait bien, qui n'en voulut jamais comme ministre. M. Michel Debré ne saurait l'avoir oublié. C'est ce qui rend inadmissibles les déclarations qu'il vient de faire à Bordeaux.

Persuadé de longue date d'incarner à lui seul une légitimité gaulliste et républicaine (au point d'avoir jadis, en matière de succession, lui aussi quelque peu trahi le général), M. Michel Debré, par orgueil et par obstination, sauvera donc la mise de M. Giscard d'Estaing le 26 avril prochain. Quelques gardiens de musée mis à part, on sait qui l'y pousse, on sait qui le soutient, on sait comment, on sait pourquoi. S'il n'est pas très honnête de sa part d'accuser un homme d'en avoir trahi un autre à qui rien ne le liait, en revanche on se doit de dire à Michel Debré que, de toutes les déloyautés, la plus grave est celle par laquelle on en vient à trahir ses propres idées.

(*) Ecrivain, journaliste.

Le Monde

étranger

AMÉRIQUES

Etats-Unis

LA COMPARAISON DES SONDAGES APRÈS DEUX MOIS DE PRÉSIDENCE

M. Reagan est déjà moins populaire que ses quatre prédécesseurs

La Maison Blanche et le département d'Etat ont désavoué, mercredi 18 mars, les propos d'un « haut fonctionnaire anonyme », *qui s'est révélé être un membre* du Conseil national de sécurité, M. Richard Pipes, et selon lequel « la détente n'existe plus ». Dans une interview à l'agence Reuter, M. Pipes affirmait que l'U.R.S.S. devait *choisir* entre une évolution pacifique du système de vie communiste « et la guerre ». Il critiquait en outre la « mollesse » supposée du ministre ouest-allemand des affaires étrangères face aux pressions soviétiques *dans l'affaire de l'installation prévue en* Europe de fusées américaines à moyenne portée.

Ces propos « ne reflètent nullement la politique du gouvernement américain », soulignent les mises au point officielles qui font en outre état de la « haute estime » dans laquelle est tenu au département d'Etat le ministre ouest-allemand des affaires étrangères, M. Genscher.

***Le secrétaire d'Etat, M. Alexander Haig,* a par ailleurs condamné une nouvelle fois l'« aventurisme soviétique » et affirmé que l'U.R.S.S., « qui a la principale responsabilité en ce qui concerne l'extension du terrorisme », entraînait dans des camps « des milliers de terroristes du tiers-monde ».**

De notre correspondante

New-York. — Malgré la campagne de relations publiques qu'il poursuit depuis son élection, presque au même rythme que lors de sa campagne électorale, M. Reagan vient sans doute d'apprendre avec surprise que, deux mois après son entrée en fonctions, il est déjà moins populaire que ses quatre prédécesseurs à la Maison Blanche. Un sondage Gallup, publié mercredi 18 mars, révèle en effet que si 59 % des Américains approuvent ses premières initiatives, *24 %* y sont hostiles *et 17 %* ne savent pas quoi *en* penser. Deux mois après leur élection, MM. Carter, Nixon, Kennedy et Eisenhower recueillaient respectivement 75,65, 73 *et 67 %* de témoignages de satisfaction. Aucun d'entre eux ne rencontrait plus de 9 % d'opposition.

Les Américains mécontents de M. Reagan se recrutent principalement parmi les femmes et les Non-Blancs, qui n'avaient déjà pas constitué son électorat de base. Mais le degré de mécontentement chez les Blancs interrogés *atteint quand même 21 %.*

Le sondage reflète en grande partie les hésitations des électeurs de novembre, dont tous les observateurs s'accordent pour estimer qu'ils ont plus voté contre M. Carter que pour M. Reagan. Mais il indique aussi la montée rapide des doutes sur le succès de la politique économique du nouveau président et les réticences devant la multiplication des déclarations tapageuses autant que contradictoires de son entourage.

L'opposition s'organise

Malgré les incertitudes d'un parti démocrate, sinon démoralisé, du moins désorganisé, une certaine opposition s'organise contre la philosophie politique de la nouvelle administration qui paraît se résumer à la formule : *« Tout ce qui est bon pour les affaires est bon pour l'Amérique. »* Les unes après les autres, les organisations syndicales, noires, féministes, écologiques, étudiantes, les diverses associations de droits civiques, celles de protection des consommateurs, et un nombre grandissant d'édiles dénoncent des réductions budgétaires qui paraissent vouloir tirer un trait sur vingt ans de poli*tique sociale. M. Ralph Nader a* déclaré mercredi : *« M. Reagan est pour la loi et l'ordre dans la rue, pour le plus grand profit des entreprises. »*

Malgré la promesse répétée par le président et ses plus proches collaborateurs que les économies budgétaires n'affecteraient pas *« les vrais déshérités »*, les témoignages se multiplient selon lesquels les petits salariés seront durement touchés. Un vent de contestation paraît d'ailleurs se lever : cent soixante mille mineurs des Appalaches et du Middle West ont refusé les termes du nouveau contrat de trois ans que le patronat leur proposait et ont décidé de faire grève le 27 mars, échéance de leur précédent contrat. A New-York, deux mille jeunes médecins des hôpitaux municipaux et privés se sont mis en grève pour protester contre le manque de places, de personnel auxiliaire et d'équipements qu'ils jugent préjudiciables à la santé de leurs malades.

La politique étrangère « musclée » de la nouvelle administration commence, elle aussi, à susciter un certain scepticisme. Le département d'Etat multipliant les déclarations contradictoires : mardi, c'était M. Haig lui-même qui démentait les déclarations d'un de ses porte-parole minimisant la portée de l'affaire du Salvador, mercredi, alors même que les manœuvres du pacte de Varsovie commencent en Pologne, un autre porte-parole du département d'Etat affirme que les craintes de Washington concernant les intentions soviétiques étaient sans doute exagérées. Mais devant la commission sénatoriale des affaires étrangères, le secrétaire d'Etat a de nouveau dénoncé dans les termes les moins nuancés le rôle de l'Union sovié*tique dans le « terrorisme international »*. Faut-il croire le *Wall Street journal* qui affirmait récemment que la politique de M. Haig consistait essentiellement à faire planer des doutes sur ses intentions... peut-être faute d'un plan, pour l'instant, plus précis ?

Tandis que le *chef* de la diplomatie agite le « gros bâton », tout en multipliant les apparitions à la télévision où sa connaissance des dossiers fait impression, le président continue à jouer les « monsieur - bons - offices ». Mais pour combien de temps encore ses sourires, ses plaisanteries et sa bonne humeur convaincront-ils les Américains qu'il est l'homme fort et avisé des temps difficiles ? Combien de temps encore accepteront-ils qu'un président tienne une conférence de presse en répondant à la question un *peu trop précise d'un journaliste : « Comment pouvez-vous demander une chose pareille à un brave type comme moi ? »*

NICOLE BERNHEIM.

Bolivie

L'avenir du régime militaire divise profondément les forces armées

Des cadets de l'académie militaire de La Paz se sont, le 17 mars, insurgés durant quelques heures contre leur nouveau commandant, le colonel Arce Gomez, qui, le 26 février, avait été limogé de son poste de ministre de l'intérieur par le chef de l'Etat, le général Garcia Meza. Le colonel Arce, qui est soupçonné d'avoir partie liée avec les trafiquants de cocaïne, semble avoir gardé une réelle influence dans l'appareil répressif bolivien. Notre correspondante à Lima fait le point sur les rivalités au sein des forces armées, à La Paz.

De notre correspondante

Lima. — *« L'ouverture institutionnelle »* et l'instauration promises le mois dernier par le général Luis Garcia Meza — qui avait menacé de diriger la Bolivie *« vingt ans s'il le faut, jusqu'à l'élimination du cancer marxiste »* — ont exacerbé les rivalités au sein des forces armées.

Les « durs » luttent pour se maintenir au pouvoir derrière le colonel Luis Arce, ancien ministre de l'intérieur, homme-orchestre depuis le coup d'Etat du 17 juillet, responsable de la répression brutale, de la torture et de l'assassinat de dizaines de dirigeants de l'opposition, et des exactions de quelque deux mille « paramilitaires » qu'il a entraînés.

Les « institutionnalistes », eux, sont préoccupés par l'isolement politique et économique du pays depuis le putsch. Ils ne verraient pas d'un mauvais œil le retour du général Hugo Banzer à la présidence. Candidat de la bourgeoisie, l'ancien président (1971-1978) a démontré qu'il jouissait d'un appui populaire lors des dernières élections : il vient, d'autre part, d'être reçu avec beaucoup de chaleur par des membres du gou*vernement Reagan et du congrès* américain au cours de son voyage aux Etats-Unis. Il n'a pas manqué une occasion, depuis le 17 juillet, pour jouer de son influence et imposer ses hommes aux postes-clés de l'administration.

Le colonel Arce était conscient de cette situation : en septembre, alors ministre de l'intérieur, il rédigeait un mémorandum secret mettant en garde les militaires contre la présence d'éléments extrémistes dans les forces armées et les actions subversives de certains officiers. Il mettait en cause, notamment, le colonel Natusch Busch, « ancien président » pendant seize jours après un putsch perpétré le 1er novembre 1979, ainsi que le général Banzer.

Cette petite guérilla clandestine s'est transformée en une lutte frontale lorsque le général Garcia Meza a procédé à un remaniement ministériel le 26 février. Le colonel Arce Gomez a été limogé, ainsi que son ami le colonel Ariel Coca ; les deux hommes étaient accusés de protéger la mafia des trafiquants de cocaïne.

Trois civils participent maintenant au gouvernement. Parmi eux figurent deux dirigeants du parti du général Banzer (l'A.D.N.) : MM. Mario Rolon *Anaya, aux affaires étrangères,* et Jorge Tamayo Ramos, aux finances. Les deux officiers qui ont remplacé les colonels Arce Gomez et Ariel Coca seraient aussi des « banzéristes ».

Le colonel Arce, après avoir tenté une démonstration de force le 25 février — ses milices ont entrepris une fusillade d'intimidation dans les quartiers chics de Miraflores et de Sopocachi, — aurait finalement négocié sa mise en disgrâce, exigeant de rester en service actif et protégeant ses obligés. Il déclarait à la presse, avant d'abandonner ses fonctions : *« Grâce au concours des camarades paramilitaires, nous avons pu contrôler l'appareil politique et administratif... »*

Vague d'arrestations

Le 7 mars, les services de sécurité se lançaient dans une vague d'arrestations contre des dirigeants du Mouvement nationaliste révolutionnaire (M.N.R.) et contre le colonel Natusch Busch et son ex-ministre des affaires étrangères, M. Guillermo Bedregal, sans que le nouveau ministre de l'intérieur en ait connaissance ! Le colonel Natusch Busch fut remis en liberté lorsque le colonel Doria Medina, commandant du puissant régiment Tarapaca, menaça de lancer ses blindés sur la capitale.

Face aux rumeurs de coup d'Etat, qui ont créé une vive tension la semaine dernière, le général Garcia Meza a annoncé qu'il n'avait aucune intention de donner sa démission, et le général René Bernal, commandant de l'aviation et membre de la junte, a renouvelé sa confiance envers la personne du chef de l'Etat.

La situation est redevenue confuse, le 17 mars, lorsque les cadets de l'académie militaire se sont insurgés contre l'autorité de leur nouveau commandant, le *colonel Luis Arce. Une nouvelle* fois, le commandant du régiment Tarapaca est parvenu à contrôler la situation avec ses blindés (1). Un communiqué des forces armées a qualifié d'*« alarme injustifiée »* la panique de la population face à des *« actes isolés d'indiscipline »*. Les cadets se sont-ils simplement révoltés contre la présence de paramilitaires dans leur école ? Ou bien ont-ils refusé d'appuyer une tentative de coup d'Etat lancée par le colonel Arce avec l'appui de ses milices, depuis le collège militaire ?

NICOLE BONNET.

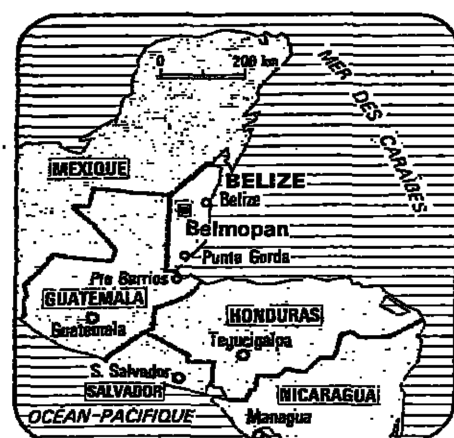
(1) Selon une dépêche de l'agence américaine Associated Press en provenance de La Paz, ce sont une centaine de cadets qui se sont révoltés, retenant prisonnier quelques heures le colonel Arce Gomez. Le commandant de la région militaire de La Paz aurait menacé de faire donner les blindés si la force était utilisée contre les cadets. Le ministre de l'intérieur a assuré qu'aucune arrestation n'avait eu lieu à l'académie militaire après le soulèvement du 17 mars.

AUX TERMES D'UN ACCORD ENTRE LONDRES ET LE GUATEMALA

Belize deviendra en 1981 le septième État d'Amérique centrale

Pour la seconde journée consécutive, environ trois cents jeunes gens ont manifesté, le mercredi 18 mars, à Belize, contre l'accord signé, le mercredi 11 mars, à Londres, entre le Guatemala et la Grande-Bretagne, prévoyant d'accorder l'indépendance à l'ancienne colonie britannique avant la fin de l'année, moyennant l'octroi au Guatemala de droits de passage vers l'océan Atlantique, à travers des zones maritimes bélicéennes. De son côté, le parti national du Honduras (conservateur) a estimé, le 18 mars, que l'accord de Londres affecte les droits du futur Etat comme pays riverain du golfe du Honduras. Au Guatemala, nous indique Jean-Claude Buhrer, l'accord rencontre l'hostilité des éléments nationalistes.

S'il ne lève pas toutes les incertitudes, l'accord de principe conclu le 11 mars à Londres entre Belize, le Guatemala et la Grande-Bretagne devrait ouvrir la voie à un dénouement de l'imbroglio qui a longtemps retardé la décolonisation de l'ex-Honduras britannique. Aux termes d'un communiqué commun publié le 16 mars, et précisant les détails de l'accord, le Royaume-Uni et le Guatemala *« reconnaîtront l'Etat indépendant de Belize comme partie intégrante de l'Amérique centrale et respecteront sa souveraineté et son intégrité territoriale, conformément à ses frontières actuelles et traditionnelles »*.



En contrepartie, le Guatemala se verra accorder des eaux territoriales lui assurant un accès permanent à la haute mer ainsi que des droits sur l'exploitation des fonds marins. Le Guatemala pourra également bénéficier des facilités portuaires dans les villes de Belize et de Punta-Gorda, tandis que Belize aura le droit d'utiliser librement les installations portuaires du Guatemala. Belize et le Guatemala signeront un traité de coopération en matière de *sécurité* et aucun des deux Etats *« ne permettra que son territoire soit utilisé pour soutenir la subversion contre l'autre »*.

Pour leur part, le Royaume-Uni et le Guatemala se sont engagés à normaliser leurs relations et *à favoriser l'entrée de* Belize à l'ONU et dans d'autres organisations internationales ou régionales. Cet accord de principe devrait servir de base à la négociation d'un traité en bonne et due forme. Une conférence constitutionnelle sera prochaine*ment organisée* à Londres pour préparer l'accession de Belize à l'indépendance. Le communiqué conjoint précise toutefois que la reconnaissance des frontières de Belize par le Guatemala *« reste soumise à la conclusion d'un traité ou des traités que les trois parties devront signer »*.

Après des années de laborieuses négociations et d'atermoiements, l'accord de Londres a permis de rapprocher des positions apparemment inconciliables. Depuis que des flibustiers anglais s'étaient installés au dix-septième siècle sur cette *côte* sauvage des Caraïbes, relevant alors de la couronne d'Espagne, le Guatemala, indépendant depuis 1821, ne s'était jamais résigné à ce fait accompli. En 1963 déjà, il avait rompu ses relations diplomatiques avec Londres pour protester contre le statut d'autonomie *interne que la Grande-Bretagne* s'apprêtait à octroyer, une année plus tard, à sa lointaine colonie. Depuis lors, l'ex-Honduras britannique est devenu Belize, avec son propre Parlement, son propre gouvernement et sa monnaie. Mais il dépend toujours de Londres pour sa défense et ses relations internationales.

Jusqu'ici, la proclamation de l'indépendance avait été retardée par les revendications guatémaltèques. Le Guatemala n'a jamais cessé de *« réaffirmer ses droits »* sur ce territoire de 23 000 kilomètres carrés, couverts en grande partie de forêt vierge, et peuplé d'à peine cent cinquante mille habitants, en majorité Noirs et créoles anglophones. En 1975, lors de l'examen du cas de Belize par l'ONU, des troupes guatémaltèques avaient été massées à la frontière. Pour apaiser les craintes des Bélicéens, Londres avait alors dépêché sur place quelque deux mille soldats. Déjà l'ONU avait reconnu en 1975 le droit de Belize à l'indépendance et à l'inviolabilité de ses frontières. En guise de riposte, les autorités guatémaltèques proclamaient, dès le lendemain, Belize vingt-quatrième *circonscription électorale* du pays. Mais le temps jouait contre le Guatemala. Belize s'était assuré le soutien des non-alignés, et à l'ONU, ainsi que dans d'autres instances internationales, et le Guatemala se retrouvait de plus en plus isolé.

Sorti renforcé des élections législatives de 1979 et fort de ses appuis internationaux, le parti indépendantiste du premier ministre de Belize, M. George Price, s'est toujours refusé à céder *« le moindre pouce du territoire national »*. Il peut finalement s'estimer satisfait d'un accord qui lui donne raison sur l'essentiel. En revanche, le gouvernement guatémaltèque du général Romeo Lucas Garcia se heurte déjà à de sérieuses réticences dans les milieux nationalistes de son pays, et aura plus de mal à faire admettre le bien-fondé de cet accord. Déjà, certains secteurs du Mouvement de libération nationale d'extrême droite, réclament l'organisation d'un référendum pour déterminer l'avenir de Belize.

L'indépendance de Belize devrait entraîner une révision de la Constitution guatémaltèque puisque ce pays est désigné partie *intégrante de la République hispanophone* d'Amérique centrale. Plusieurs députés ont fait savoir qu'ils refuseraient de ratifier tout accord portant atteinte à l'intégrité nationale du Guatemala.

Le gouvernement, cependant, n'avait guère le choix. Déjà pressé par l'ONU et l'O.E.A. qui avaient demandé l'indépendance de Belize pour 1981, il se voyait aussi soumis aux pressions des Etats-Unis désireux de hâter la solution d'un problème représentant une source potentielle de conflit en Amérique centrale. En cherchant à régler le problème de Belize, le *gouvernement guatémaltèque* peut espérer aussi avoir les coudées plus franches pour affronter une situation intérieure de plus en plus explosive du fait de la montée du mécontentement populaire, notamment dans les masses indiennes, et de l'augmentation de l'activité de la guérilla.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

Uruguay

● M. JOSE LUIS MASSERA, mathématicien uruguayen actuellement détenu à Montevideo dans l'attente de sa comparution devant une juridiction d'appel, sera fait docteur *honoris causa* de l'université de Nice le mardi 24 mars.

ASIE

Afghanistan

Des livraisons d'armes américaines aux insurgés rendraient difficile un règlement politique

déclare l'agence Tass

De notre correspondant

Moscou. — Comme l'avait fait la presse soviétique au lendemain des déclarations de M. Reagan sur de possibles livraisons d'armes aux insurgés afghans, le gouvernement de Moscou, par l'intermédiaire d'une « déclaration » de l'agence Tass du 18 mars, qui a valeur officielle, tente de faire porter aux Etats-Unis la responsabilité de l'impasse dans laquelle se trouvent les tentatives de règlement politique du problème afghan.

Tass estime que le président Reagan a « *annoncé publiquement son intention de poursuivre les fournitures d'armes américaines aux bandes de contre-révolutionnaires afghans* ». La presse soviétique avait déjà estimé que le chef de la Maison Blanche avait reconnu l'ingérence américaine en Afghanistan depuis la révolution d'avril 1978 alors que M. Reagan a parlé de fournitures d'armes dans l'avenir, pour le cas où les rebelles musulmans le demanderaient. L'agence n'en ajoute pas moins : « *Les Etats-Unis font franchir un nouveau degré à leur intervention armée en Afghanistan.* »

Pour Moscou, la conséquence inévitable sera « *de nouvelles difficultés dans la voie d'un règlement politique* » que l'U.R.S.S. appelle de ses vœux si l'on en croit du moins les déclarations de M. Brejnev au vingt-sixième congrès du parti. « *Les nouvelles grandes initiatives pacifiques* (de l'U.R.S.S.) *s'adressent surtout aux Etats-Unis.* » « *Notre pays est prêt*, affirme Tass, *à un dialogue sérieux et constructif sur les problèmes actuels de la conjoncture internationale. Il est prêt à rechercher en commun des solutions. Cela concerne tout à fait les aspects internationaux du problème afghan.* » Dans le même temps, l'agence indique que les Soviétiques continueront de fournir à Kaboul « *une aide dans les proportions nécessaires* » aussi longtemps que les « *actes d'agression* » se poursuivront.

Tass ajoute que seront « *perdants* » à une telle évolution les peuples de tous les pays de la région, « *y compris le Pakistan, base de lancement des principales opérations militaires contre le peuple afghan* ». Moscou avertit ainsi le régime du général Zia des risques qu'il court s'il acceptait que les armes américaines destinées aux rebelles transitent par son territoire.

Répondant, en quelque sorte, à ces accusations soviétiques, un diplomate occidental de haut rang remarquait récemment à Moscou que, puisque les Soviétiques parlent tant de luttes de libération nationale, il convient de leur répondre que, s'il y a aujourd'hui dans le monde une authentique lutte de libération, c'est bien en Afghanistan : un peuple combat, en effet, contre une armée étrangère et un pouvoir installé par cette armée.

En tout cas, ajoutait-il, il ne faut pas s'attendre que les Etats-Unis acceptent de tourner la page, de reprendre le dialogue avec Moscou comme si de rien n'était, de revenir aux accords de 1972 si souvent évoqués par les Soviétiques en feignant d'oublier l'Afghanistan. Le *linkage* (globalisation) dont on parle maintenant à Washington signifie que dans les négociations globales avec l'U.R.S.S. les U.S.A. se guideront en partie sur l'attitude générale de celle-ci. La leçon de l'Afghanistan, ajoutait ce diplomate, c'est que l'on ne peut isoler un problème, si important soit-il — SALT par exemple, — de l'ensemble de la politique de Moscou. — D. V.

DIPLOMATIE

Répondant à M. Giscard d'Estaing

M. JOERGENSEN SE DÉFEND D'ÊTRE NEUTRALISTE

Copenhague (*A.F.P.*) — Le premier ministre danois, M. Joergensen, a affirmé qu'il n'y avait pas de changement dans la politique atlantique du Danemark, dans une mise au point devant le Parlement, mercredi 19 mars.

M. Joergensen répondait au chef de l'opposition. L'ancien ministre des affaires étrangères, M. Christophersen, avait interrogé le premier ministre sur les propos de M. Giscard d'Estaing au *Figaro Magazine*. Sans nommer M. Joergensen, le président de la République avait déclaré : « *L'une des plus mauvaises impressions que j'ai retirées du dernier conseil européen est d'avoir entendu exposer des thèses neutralistes par certain chef de gouvernement* » (le Monde des 28 février et 10 mars).

M. Joergensen a affirmé qu'il n'avait pas émis, bien au contraire, de propos susceptibles de mettre en doute la politique favorable à l'OTAN du gouvernement danois. Selon le premier ministre, il y a cependant eu des divergences d'opinions, notamment celles, bien connues, entre les points de vue français et danois en matière de stationnement d'armes nucléaires. Le point de vue danois, a rappelé M. Joergensen, bénéficie d'un large soutien au Parlement et consiste à dire que « *nous ne désirons pas de stationnement d'armes atomiques sur le sol danois* ».

M. Joergensen a précisé qu'il trouvait que les sommets « informels » entre les Dix, devenus réguliers sous la forme du Conseil européen, étaient une bonne chose, notamment parce qu'elles étaient confidentielles, au sens strict du terme, conformément au vœu du président français. C'est pourquoi il a affirmé être étonné de l'indiscrétion de M. Valéry Giscard d'Estaing.

Les observateurs politiques font remarquer que le premier ministre a indiqué que le Danemark ne voulait pas de stationnement d'armes nucléaires sur son sol, mais sans utiliser, comme d'habitude, les expressions « *en temps de paix* » ou « *dans les circonstances actuelles* ». Ces omissions pourraient signifier que le Danemark, même en temps de crise ou de conflit, n'accepterait pas l'installation d'armes nucléaires.

Reçu par M. Barre

LE VICE-PREMIER MINISTRE IRAKIEN ASSURE N'AVOIR PAS PARLÉ DE FOURNITURE D'ARMES

M. Tarek Aziz, vice-premier ministre irakien, a commencé une visite en France, mercredi 18 mars, par un entretien avec M. Barre, et la poursuit ce jeudi en rencontrant M. François-Poncet.

Commentant à sa sortie de l'hôtel Matignon les entretiens « *profonds et amicaux* » qu'il a eus avec le premier ministre, M. Tarek Aziz a déclaré que la poursuite de la guerre irako-iranienne « *incombe aux Iraniens, qui ont adopté jusqu'à présent des positions ambiguës envers toutes les initiatives de paix que leur ont proposées diverses parties* ».

Le vice-premier ministre irakien a assuré qu'il n'avait pas parlé avec M. Barre de fournitures d'armes françaises à l'Irak. La France est pourtant, avec l'Union soviétique, le principal fournisseur d'équipement militaire de Bagdad. C'est à ces deux pays que le vice-premier ministre irakien a réservé tous ses voyages depuis le début du conflit avec l'Iran en septembre dernier et c'est notamment sa quatrième visite à Paris pendant cette période. Il avait été reçu au cours des deux premières, en septembre et en décembre, par M. Giscard d'Estaing.

[Depuis la défection apparente de l'U.R.S.S., l'Irak se tourne de plus en plus vers l'Europe (et en particulier vers la France dans le domaine aérien) pour la fourniture d'armements modernes. Depuis que les livraisons d'intercepteurs Mirage F-1 ont commencé au début de cette année, l'Irak a réclamé de la France l'édification d'un réseau de défense contre avions assaillants à basse altitude, qui ferait appel principalement aux missiles sol-air Roland et Crotale. Sur sur ce point précis, des conversations sont en cours entre les deux pays, même si la décision de Bagdad de confier à l'Italie la construction d'une marine de haute mer irakienne a déçu ses partenaires français.]

TENSION DANS LES RELATIONS ENTRE LE PORTUGAL ET CUBA

(*De notre correspondant.*)

Lisbonne. — L'ambassadeur de Cuba à Lisbonne, M. Estevez Perez, a été déclaré *persona non grata* par le gouvernement portugais, qui lui a donné quarante-huit heures pour quitter le pays. Cette décision, prise le mercredi 18 mars, fait suite aux déclarations du vice-ministre cubain des affaires étrangères qui a accusé le chargé d'affaires du Portugal à La Havane d'être lié à la C.I.A. Le diplomate portugais a été immédiatement rappelé à Lisbonne.

Il s'agit du premier incident diplomatique depuis l'investiture, en janvier dernier, du gouvernement de M. Pinto Balsemao. Le gouvernement de son prédécesseur, M. Sá Carneiro, avait, au cours de l'année 1980, expulsé quelques diplomates soviétiques accusés de mener des « activités illégales » dans la région de la réforme agraire.

Cuba était le seul pays socialiste avec lequel le Portugal avait des relations diplomatiques avant la révolution du 25 avril 1974. Depuis, ces relations se sont nettement développées, la balance commerciale entre les deux pays présentant, en 1980, un déficit pour le Portugal supérieur à 80 millions de francs.

A l'occasion du voyage à Lisbonne de M. Carlos Rafael Rodriguez, vice-président cubain chargé des affaires économiques, en 1978, le général Eanes avait souhaité une « meilleure collaboration » entre le Portugal et Cuba en vue d'un règlement en Afrique australe, notamment en Namibie. Ce climat de détente s'était pourtant assombri ces derniers temps en raison de l'accueil fait par le gouvernement portugais à une vingtaine de Cubains qui, en voyage de La Havane à Moscou, avaient profité de leur escale à Lisbonne pour débarquer et demander l'asile politique aux Etats-Unis. — J. R.

PROCHE-ORIENT

Les États-Unis pourraient fournir un contingent à la force multinationale qui stationnera dans le Sinaï

Washington (A.F.P., Reuter). — Le secrétaire d'Etat américain, M. Alexander Haig, a confirmé, le mercredi 18 mars, que les Etats-Unis sont en pourparlers avec Israël et l'Egypte sur une éventuelle participation américaine à la force de maintien de la paix, qui doit se mettre en place dans le Sinaï après le retrait définitif d'Israël.

Le secrétaire d'Etat a fait cette déclaration devant la commission des affaires étrangères de la Chambre des représentants, à la suite d'informations selon lesquelles mille soldats américains pourraient constituer le noyau de cette force qui, selon les accords de Camp David, doit servir de « tampon » entre l'armée israélienne et l'armée égyptienne. « *Je doute sérieusement qu'Israël se retire jamais du Sinaï sans une force de maintien de la paix sur laquelle il puisse compter* », a estimé M. Haig.

Washington veut qu'Israël reste capable de décourager toute agression extérieure, a dit encore le secrétaire d'Etat. « *Plus encore, nous reconnaissons l'importance d'Israël dans notre stratégie régionale. Israël constitue une importante force de dissuasion dans la région et peut jouer un rôle majeur pour contrecarrer les menaces les plus sérieuses impliquant l'Union soviétique.* »

Depuis quelques jours, certains membres du gouvernement de M. Reagan évoquent discrètement la possibilité d'établir un lien entre la force d'intervention rapide (R.D.F.) et la force multinationale dans le Sinaï. Certains stratèges américains estiment que Washington devrait demander à Israël et à l'Egypte l'autorisation d'utiliser les bases aériennes d'Etzion et d'Eitam, en cas de crise dans la région du Golfe. Ces deux bases ont été construites par Israël et doivent être remises à l'Egypte après le retrait total du Sinaï des forces israéliennes.

Ce projet, soulignent ces spécialistes, aurait l'avantage de fournir aux Etats-Unis d'importantes facilités militaires au Proche-Orient, tout en tenant compte des réticences des pays arabes à l'égard d'une présence militaire américaine sur leurs territoires.

« *Le dilemme que nous cherchons à résoudre est de trouver un moyen de profiter des excellentes installations militaires au Sinaï, sans pour autant nuire à nos relations avec les pays de la région ou au processus de Camp David* », a déclaré un haut fonctionnaire du département d'Etat à l'A.F.P.

Le Monde

publiera dans son prochain numéro

- IDÉES : Salvador.
- ENTRETIEN avec M. Lech Walesa.
- TOURISME ET LOISIRS : Les locations de bateaux.

A travers le monde

Autriche

- M. NICOLAS TIKHONOV, premier ministre soviétique, fera une visite officielle en Autriche — la première dans un pays non communiste depuis qu'il a accédé à ces fonctions — dans la première quinzaine du mois d'avril, a-t-on appris à Vienne, où l'on rappelle que le chancelier Kreisky s'était rendu à Moscou en février 1978. — (*A.F.P.*)

Colombie

- L'ARMEE CONTINUE SON OFFENSIVE CONTRE LA GUERILLA. — Le mercredi 18 mars, elle a annoncé que 16 membres du mouvement révolutionnaire M-19 ont été tués et 75 autres faits prisonniers durant les affrontements qui ont eu lieu dans le sud du pays. Parmi les personnes capturées figureraient MM. Carlos Toledo Plata, fondateur du M-19, et Rosenberg Pabon, qui avait dirigé la prise d'otages à l'ambassade dominicaine en février 1980. Au moins dix mille soldats participent à cette opération, assure-t-on à Bogota. En Equateur, d'autre part, 1 500 membres des forces armées recherchent une centaine de guérilleros du M-19, qui se sont réfugiés dans la région de San-Lorenzo, limitrophe de la Colombie. Déjà 48 rebelles qui s'étaient rendus ont été remis aux Colombiens. — (*A.P., U.P.I.*)

Côte-d'Ivoire

- L'AMBASSADE DU GHANA A ABIDJAN a fait savoir, mercredi 18 mars, que ses quarante-six ressortissants morts étouffés dans une cellule de police ivoirienne (*le Monde* du 11 mars) ont été inhumés sans qu'elle en ait été avisée. — (*Reuter*)

Espagne

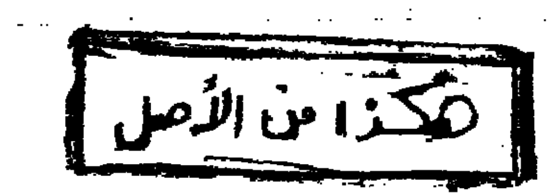
- UN OFFICIER DE MARINE ESPAGNOL, le capitaine Camilo Melendez, a été à son tour inculpé, mercredi 18 mars, de participation à rébellion militaire à la suite du putsch manqué du 23 février dernier. Le capitaine Melendez, le seul officier de marine inculpé jusqu'ici, est un ami intime du lieutenant-colonel Tejero, qui occupa les Cortès à la tête d'un détachement de gardes civils. Il était à ses côtés. Trois généraux, treize officiers de l'armée, soixante-deux gardes civils et un civil ont été inculpés. Plus de deux cent cinquante autres suspects, civils et militaires, font l'objet d'une enquête. — (*A.P.*)

Tunisie

- M. MOHAMED MZALI, premier ministre tunisien, a annoncé, le mercredi 18 mars, une augmentation générale des salaires et diverses mesures tendant à freiner la hausse des prix. La majoration des plus bas salaires se situe entre 15 et 22,6 %. Ces décisions, ajoutées à la réaffirmation de la volonté du gouvernement d'ouvrir des négociations sur la fonction publique, le statut des entreprises et les conventions collectives, devraient quelque peu détendre le climat social qui s'était alourdi ces dernières semaines avec le déclenchement de plusieurs mouvements de grève. — (*Cor.*)

- M. NEMEIRY, chef de l'Etat soudanais, a reçu un message du président Ronald Reagan l'informant de sa décision de porter l'an prochain à 100 millions de dollars l'assistance militaire que les Etats-Unis accordent au Soudan, a annoncé, le 18 mars, l'agence soudanaise d'informations Suna, qui précise que ce message annonçait également l'augmentation de l'aide économique américaine. — (*A.F.P.*)

- *Le* GROUPE DES MISSIONS à l'ONU utilisant le français comme langue de travail s'est réuni le 17 mars à Genève. Il s'est entretenu avec une commission de l'Assemblée nationale française chargée d'enquêter sur la situation du français au sein des organisations internationales. *Le* groupe rassemble les pays d'expression française et d'Afrique francophone ainsi que l'Autriche, l'Egypte, la Grèce, l'Iran, l'Italie, le Mexique, le Portugal, la Turquie et le Vietnam, soit vingt-cinq pays. — (*A.F.P.*)



République fédérale d'Allemagne

« L'Étoile jaune »

Un nouveau document sur les atrocités nazies

Bonn. — Après *Holocauste*, puis la série télévisée « Exode et expulsion » qui avaient soulevé des réactions contradictoires parmi les téléspectateurs, le public ouest-allemand pourra bientôt voir un autre film sur la période nazie : *l'Etoile jaune*, réalisé par Dieter Hildebrandt et subventionné par l'Etat bavarois.

Le film présente, à partir de documents inédits, le sort réservé aux juifs sous le IIIe Reich. L'auteur a mis la main sur des films réalisés par les nazis et qu'ils entendaient exploiter pour leur propre propagande, mais dont ils n'ont pas jugé bon, en fin de compte, de faire usage.

De notre correspondant

Si l'arrière-plan historique du mouvement national-socialiste n'y est pas analysé, le film insiste toutefois pendant quatre-vingt-dix minutes sur le fait que les persécutions auraient été impossibles sans le consentement, ou même la participation d'une grande partie du peuple allemand. Tout y indique que les responsables du génocide ne sont pas seulement les fanatiques de l'entourage de Hitler mais aussi les petites gens consentantes dans les villes, les villages et les campagnes de l'ancien Reich.

L'œuvre de Dieter Hildebrandt aurait quelque chance, selon les spécialistes, de recevoir l'un des oscars distribués chaque année à Hollywood. Elle n'a pour l'instant été présentée que dans le cadre du Festival cinématographique de Berlin, et on ignore donc encore quel en sera l'impact sur le grand public.

L'effet de ce genre de films est d'ailleurs difficile à établir. Selon certains sondages, réalisés récemment, la série « Holocauste » qui avait secoué la République fédérale, serait déjà oubliée. Pourtant, il semble qu'un très grand nombre de téléspectateurs, et particulièrement des jeunes, réclament une nouvelle diffusion de cette dramatique. — J. W.

L'Allemagne bouge-t-elle assez ?

(Suite de la première page.)

Ce ne fut pas sans mal, notamment parce que les dirigeants français, qui avaient vivement pressé l'allié allemand de pratiquer cette nouvelle politique, montrèrent de l'inquiétude dès que les Allemands eurent suivi leurs conseils. Mais les années 70 ont vu les renoncements, les renonciations compensés, récompensés par les *améliorations* effectivement obtenues. D'où, précisément, le sursaut devant la découverte que la réorientation n'était pas supposée définitive, que l'allié américain, ou la situation mondiale, exigeait un retour à la tension, avec le risque de voir détruits les bénéfices obtenus grâce à des sacrifices qui, eux, sont bel et bien irréversibles. Pour la France, les variations sont de l'ordre du prestige et des jeux de la politique intérieure : cela permet plus aisément de reprocher d'abord au président Carter d'être trop dur à l'égard de l'U.R.S.S., puis de se dire d'accord avec son successeur dans sa dureté dix fois plus grande.

En 1945, les vainqueurs ont enseigné aux Allemands que, la source des crimes hitlériens, il fallait la chercher dans la volonté allemande de puissance internationale, dans le culte de la force militaire. Une leçon si bien apprise qu'à partir de 1950 il fallut surmonter une opposition profonde contre le réarmement. Même quand celui-ci fut admis, il y eut la permanence du sentiment d'horreur devant l'arme atomique, donc la renonciation facile à l'armement nucléaire, mais aussi la contamination de l'image de l'atome civil par celle de l'atome militaire, alors qu'en France, s'il y a eu contamination, elle a joué dans l'autre sens, l'atome militaire étant devenu le symbole de la sacro-sainte indépendance nationale. Il y a une continuité intellectuelle certaine entre *le manifeste des savants* contre l'atome militaire lancé en 1956 et la manifestation de Brokdorf un quart de siècle plus tard.

Et il suffit de suivre d'un peu près le débat autour de la possible livraison d'armes à l'Arabie Saoudite pour déceler les traces des interdits moraux intériorisés en *1945 :* même des ministres prennent manifestement au sérieux des arguments de morale qui vont à contre-courant d'intérêts économiques et de soucis stratégiques fort légitimes. Comme nos armes à nous ont été, en 1945, victorieuses dans la légitimité morale, nous avons moins de scrupules aujourd'hui à nous faire les fournisseurs de tout client potentiel au nom du chômage à éviter.

Le refus de se vouloir puissance mondiale

Mais la définition de la morale peut varier. Ainsi les Allemands de la République fédérale ont assez volontiers admis que la bonne morale se définissait par l'anticommunisme, donc, dans le domaine international, par un jugement tranché sur les bons et les mauvais régimes, sur les bonnes et les mauvaises révolutions. Le spectacle de la décolonisation, puis l'évolution de bien des acteurs du jeu mondial, dont l'Eglise catholique, leur ont montré que les choses étaient peut-être moins simples. Et voici que, à propos du Salvador, on leur demande de revenir soudain à l'attitude ancienne, de considérer qu'une situation est définie par l'aide cubaine plus que par l'assassinat de milliers de gens, dont un archevêque. Les chrétiens-démocrates, qui avaient plus vigoureusement utilisé le langage ancien (et qui l'avaient toujours maintenu face aux « ennemis de la Constitution »), ont moins de difficulté à se réadapter que les socialistes, de surcroît membres d'une internationale dont le « tiers-mondisme » se veut non simplificateur. Le chancelier, lui, est sans doute plus soucieux que son parti de tenir compte des inquiétudes américaines, nullement illégitimes, en termes d'affrontements entre grandes puissances.

Mais il ne veut pas pour autant renoncer à ce qui faisait l'originalité en Occident de la puissante Allemagne : le refus de se vouloir pleinement puissance mondiale. Certes, le chancelier, dans un récent discours, a énuméré les *domaines où la République fédérale* n'est absolument pas un « nain politique », depuis le commerce jusqu'à la monnaie et à l'aide au développement. Mais il ne mentionnait pas la puissance militaire. Or qu'a dit, le mois dernier à Munich, le secrétaire adjoint à la défense des Etats-Unis ? « *Aucun d'entre nous ne peut prétendre au bien-être social ni à la prospérité économique et notre alliance n'est pas assez forte pour maintenir la paix et protéger notre accès aux sources d'énergie vitale et aux matières premières.* » Qu'il faille pouvoir prévenir la force par la menace du recours à la force, on l'admet bien volontiers en République fédérale. Mais, bien plus encore qu'en France, on y considère que *cette menace doit être maniée* par les seuls Américains, dès lors qu'il ne s'agit pas de la sécurité de l'Europe.

Ici il n'y a pas seulement le moralisme né après 1945. Il y a aussi une profonde satisfaction à la suisse de pouvoir se contenter de s'occuper d'économie et de laisser à d'autres les responsabilités et les risques. La tentation alors n'est pas le neutralisme ni la complaisance à l'égard de l'U.R.S.S., face à laquelle joue toujours un anticommunisme beaucoup plus fort que l'idée nationale, mais un *ohne mich*, un « sans moi » collectif manifestant le désir du maintien d'une situation douillette. Mais manifestant aussi la crainte — probablement partagée par le chancelier et nullement injustifiée — de voir tout geste de volonté de pesée physique hors d'Europe interprété aussitôt, par les alliés comme par les adversaires, comme la preuve de la résurgence d'une Allemagne détestée. L'issue, ce serait de ne jamais apparaître comme Allemands, d'apporter sa force potentielle à une Europe parlant en tant que telle. Mais c'est une issue qui s'éloigne sans cesse. D'où un double malaise, à l'intérieur de la République fédérale et dans ses relations avec ses partenaires, tout particulièrement avec les Etats-Unis.

ALFRED GROSSER.

SELON UN SONDAGE

13 % des électeurs ont une mentalité d'extrême-droite

Treize pour cent des électeurs ouest-allemands ont une mentalité d'extrême droite, selon un sondage dont l'hebdomadaire *Der Spiegel* commente les résultats dans sa dernière édition. Si le journal juge ces résultats « *alarmants* », il souligne toutefois un symptôme réconfortant : « *Les citoyens de moins de quarante ans sont beaucoup plus résistants à cette forme de néonazisme. 4 % seulement de ceux que l'on peut décrire comme des extrémistes de droite ont entre dix-huit et vingt et un ans, alors que cette tranche d'âge représentait 8 % de l'échantillon.* »

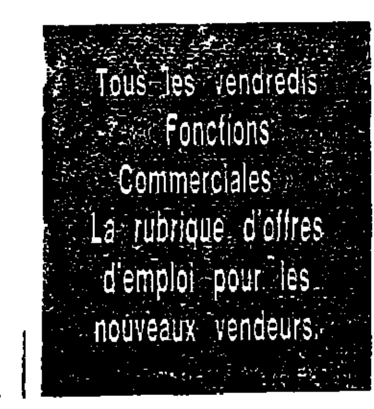
Cette étude sur les tendances de droite au sein de l'électorat a été réalisée à la demande du gouvernement de Bonn par un institut munichois de sondages, à partir de sept mille entretiens. Il en ressort que « *13 % des électeurs ont une idéologie caractérisée par une conception nationale-socialiste de l'histoire, la haine des étrangers, de la démocratie et du pluralisme et une dévotion excessive au peuple, à la famille et à la patrie* ». Près de la moitié de ces électeurs appartenant, mentalement au moins, à l'extrême droite « *acceptent l'usage de la violence pour des motifs politiques, pouvant aller jusqu'à la terreur exercée contre la population* ».

« *Pour presque tous ces extrémistes de droite*, poursuit *Der Spiegel*, *le IIIe Reich a encore, à différents points de vue, valeur d'exemple (...). Dans de nombreuses interviews sont citées en exemple des institutions comme le service du travail, les jeunesses hitlériennes et la Wehrmacht.* » On regrette « *un sentiment de sécurité* » que procurait alors la communauté et « *la discipline et l'ordre* » que garantissait l'Etat.

« *La plupart cautionnent tout à fait ouvertement les persécutions contre les juifs, quelques-uns trouvant seulement qu'elles ont pris une ampleur exagérée, tandis que d'autres parlent du « mensonge des chambres à gaz ». On constate un antisémitisme au moins latent chez tous les extrémistes de droite, avoué chez les militants et les membres du N.P.D., qui se plaignent de la trop grande influence des juifs dans l'économie et la politique.* »

Un autre sondage, publié cette semaine dans le magazine *Stern*, fait apparaître que, malgré les divers films diffusés récemment sur les atrocités commises pendant la période nazie, « *les préjugés contre les juifs ne sont pas morts* ». Un tiers des Allemands de l'Ouest ont des « *préjugés antisémites prononcés* » et 50 % une « *image négative des juifs* ». Là encore, la tendance est beaucoup plus accentuée parmi les personnes âgées de plus de cinquante ans.







AFRIQUE

République Sud-Africaine

Pretoria multiplie les raids terrestres et aériens en Angola et au Mozambique

De nombreux partisans de la SWAPO (Organisation du peuple du Sud-Ouest africain) ont été tués au cours d'une nouveau raid aérien sud-africain contre l'une de leurs bases en Angola (« le Monde » du 19 mars), a affirmé, mercredi 18 mars, Radio-Windhoek. Luanda a confirmé, de son côté, que cette attaque, dans un secteur situé à 300 kilomètres de la frontière entre la Namibie et l'Angola, a fait de « nombreuses victimes ».

D'autre part, mardi, un incident a fait au moins une victime sud-africaine sur la frontière entre l'Afrique du Sud et le Mozambique. Pretoria a reconnu, mercredi, que « quelques soldats » sud-africains « avaient probablement traversé innocemment la frontière » mal délimitée, selon les Sud-Africains, dans ce secteur.

Le chef d'état-major sud-africain a rejeté la responsabilité de l'accrochage sur le Mozambique et ses « officiers indisciplinés », et a rappelé que « la politique déclarée de l'Afrique du Sud est d'éviter tout contact avec les forces armées des pays voisins, y compris lorsque des bases terroristes sont attaquées dans ces pays ». Cet incident illustre néanmoins la dégradation croissante des relations entre le Mozambique et l'Afrique du Sud, que rapporte ci-dessous notre correspondant à Johannesburg.

De notre correspondant

Johannesburg. — *« Le Mozambique prépare la défense de ses ports contre la menace d'une nouvelle attaque sud-africaine »*, avait annoncé début mars l'agence de presse de Maputo. S'adressant aux cadres politiques chargés de l'organisation de cette défense, le major général Antonio Hama, gouverneur de la ville, avait déclaré : *« Si la guerre éclate, nos ports constitueront une cible idéale pour l'ennemi. Vous devez apprendre aux travailleurs à construire des abris et les préparer à défendre leur pays et le socialisme. »*

« Guerre, agression, menaces, espionnage, embargo », ont remplacé, ces dernières semaines, les habituelles affirmations de *« bon voisinage »*, de *« réalisme économique »* et même de *« coopération bien comprise »*. Le président Machel, qui a toujours refusé l'installation de bases soviétiques sur son territoire, qui tolère et, même parfois encourage une certaine forme d'entreprise privée, et qui a demandé récemment la reprise de l'aide américaine, demeurait certes, aux yeux de Pretoria, un « marxiste ». Mais, jusqu'à une date récente, son « réalisme » et son « pragmatisme » ne manquaient jamais d'être soulignés en Afrique du Sud. Cette semaine, le même homme est qualifié d'*« hystérique »* par un journal progouvernemental sud-africain, un autre le disant atteint d'*« espionite aiguë »*.

Tout a commencé en janvier après le raid sud-africain contre des militants du Congrès national africain (A.N.C.) dans la banlieue de Maputo (*le Monde* du 3 février). Plus que l'attaque elle-même, qui a fait une douzaine de victimes, la fierté nationale mozambicaine n'a pas supporté la violation flagrante de son territoire par des étrangers armés, repartis sans difficulté avec trois prisonniers. M. Machel a dénoncé les complices mozambicains comme des *« racistes de Pretoria »* et leur a promis un procès pour haute trahison. Dernier épiphénomène de cette affaire, des *« espions de la C.I.A. »*, qui viennent de se faire expulser de l'ambassade américaine de Maputo, sont accusés d'avoir, eux aussi, aidé les Sud-Africains à localiser l'A.N.C. et à monter l'opération avec le « feu vert » de Washington. Que les commandos de Pretoria aient bénéficié de complicités ne fait guère de doute.

Il est, en revanche, plus difficile à admettre qu'ils aient eu recours à des renseignements fournis par des diplomates américains, mis en place, rappelons-le, par l'administration Carter. L'emplacement des villas occupées par l'A.N.C. était de toute évidence connu des services sud-africains, comme le sont d'ailleurs les bureaux et certains camps d'entraînement de la même organisation en Angola. Pourquoi Pretoria s'est-il décidé à agir maintenant constitue la vraie question qui agite les milieux diplomatiques de la capitale sud-africaine. La proximité des élections législatives, placées sous le signe de la *« lutte totale »* contre l'*« assaut total des marxistes du monde entier »*, n'explique pas tout.

Une sérieuse escalade

La victoire de M. P.-W. Botha ne sera complète que lorsque les Américains, conscients de la « menace marxiste » dans la région, auront accepté de venir s'installer à la base navale de Simonstown désertée en juin 1975 par les Britanniques. Blottie au fond de False Bay, dans la banlieue du Cap, Simonstown offre toutes les facilités portuaires pouvant convenir à n'importe quelle flotte de guerre, et serait, selon les militaires sud-africains, *« la meilleure des bases occidentales existant dans l'océan Indien »*. Pour parvenir à sa réinsertion officielle dans le système de défense occidental, Pretoria emploie les grands moyens.

La radio nationale, la télévision et la presse du parti ont été mises en branle. *« En envoyant des bateaux de guerre dans les ports du Mozambique — deux bâtiments soviétiques ont fait escale à Maputo il y a une dizaine de jours, — le Kremlin a accompli sa manœuvre la plus flagrante en vue d'une prise de contrôle de l'Afrique australe »*, s'alarme la radio d'Etat. *« C'est une renaissance de la politique de la canonnière »*, s'est exclamé le premier ministre, en faisant référence aux propos *« menaçants »* de l'ambassadeur soviétique à Maputo, qui avait déclaré : *« Si on attaque nos amis, nous aurons une réponse appropriée. »* Quelques jours plus tard, le *Star* de Johannesburg titrait sur quatre colonnes à la une : *« Le Mozambique se prépare à la guerre. »*

En répondant vertement aux provocations sud-africaines, en clamant sur tous les tons que *« l'Afrique du Sud cherche la guerre »* et en expulsant des diplomates américains, le Mozambique joue peut-être inconsciemment le rôle que Pretoria paraît attendre de lui. Mais, selon un expert sud-africain des affaires internationales, *« le président Machel tire aussi quelques bénéfices politiques non négligeables de toute l'affaire ; d'abord en préparant sa population à un éventuel conflit avec Pretoria, le régime tente de faire oublier, en le rejetant sur nous, son échec économique patent »*. Des cartes de rationnement alimentaire sont distribuées dans le pays depuis le 5 mars. *« Ensuite*, poursuit-il, *vous devez comprendre que le renforcement des liens avec Moscou était inscrit dans les faits depuis la visite de Samora Machel à Brejnev en novembre (le Monde* du 25 novembre 1980), *et l'appui sans réserve qu'il a alors apporté à leur politique étrangère. Notre action n'a fait, au pire, que d'avancer de quelques mois un processus inéluctable »*.

En définitive, la dégradation des rapports entre Maputo et Pretoria serait avant tout artificielle, chacun des antagonistes connaissant les limites de son propre jeu. *« Mais attention »*, craint-on dans certains milieux de Johannesburg, *« à force de crier au loup, on finit par le débusquer, et alors... »*

PATRICE CLAUDE.



Le conflit saharien

UNE PREUVE QUI SAUTE AUX YEUX...

(De notre correspondant.)

Amsterdam. — L'explosion d'une mine sous le sable du Sahara occidental aura peut-être suffi à provoquer des changements politiques au Parlement néerlandais. L'onde de choc qui a frappé cinq de ses membres, en mission d'information au Sahara à l'invitation du Polisario, est, en effet, parvenue à renverser complètement, parmi d'autres choses, les sympathies que deux des hardis députés nourrissaient à l'égard des combattants sahraouis.

Les deux parlementaires, MM. Van Veezel (chrétien-démocrate) et Wahtmans (radical de gauche), avaient, en 1979, présenté à leurs collègues une motion favorable au Polisario et hostile au point de vue marocain dans l'affaire du Sahara occidental. Au cours de leur équipée dans le désert, à laquelle participaient, en outre, quelques journalistes, une des jeeps du convoi a sauté sur une mine enfouie par l'armée marocaine, et deux Sahraouis ont été tués.

Il semble que les deux députés, fort commotionnés par ce sanglant incident, en aient surtout retiré la certitude qu'ils se trouvaient bel et bien sur un territoire appartenant au Maroc. En tout cas, à leur retour aux Pays-Bas, ils n'ont pas caché qu'ils étaient désormais convaincus du bien-fondé des thèses de Rabat en la matière, et résolument hostiles à celles du Polisario. — R. T. S.

République Centrafricaine

M. Dacko instaure le couvre-feu à Bangui

(Suite de la première page.)

Cependant, tôt dans la matinée de mercredi, des scènes de pillage ont eu lieu dans les quartiers populaires éloignés du centre de la ville où de nombreux jeunes gens ont molesté des commerçants et se sont livrés à des actes de vandalisme

La police et l'armée ont dû intervenir en particulier au « kilomètre 5 », zone névralgique d'où sont partis depuis plusieurs années la plupart des mouvements de contestation. Mercredi, les vantaux de fer des magasins souvent tenus par des Tchadiens, des Soudanais et des Libanais étaient restés cadenassés. Seuls de nombreux marchands ambulants avaient installé leurs éventaires.

Dans le courant de l'après-midi, les quatre candidats de l'opposition ont rendu publique une lettre qu'ils avaient cosignée et adressée à l'ambassadeur de France. Ce document reprend toutes les thèses exposées dans le communiqué commun publié la veille (*le Monde* du 19 mars) par les mêmes personnalités : *« complot ourdi par Giscard d'Estaing pour imposer une fois de plus David Dacko comme président de la République » « préparation d'une intervention militaire »*, volonté de mise en place d'un régime militaire confié au capitaine Bertrand Soualakpe Boganda, officier français, fils du premier président fondateur de l'Etat centrafricain, etc.

Tandis que s'aggrave l'épreuve de force engagée contre le président Dacko par ses quatre concurrents, la publication du démenti présidentiel concernant l'envoi par l'Elysée d'un chèque à la Croix-Rouge centrafricaine est pratiquement passée inaperçue. Répondant visiblement à des démarches effectuées à partir de Paris, ce texte n'a guère retenu l'attention que d'une partie de la petite communauté européenne. En dépit de la présence des militaires français de l'« opération Barracuda », coopérants et « privés » redoutent que, après la proclamation des résultats du scrutin de dimanche par la Cour suprême, Bangui ne soit le cadre de violences semblables à celles qui précédèrent, puis suivirent la chute de l'empire. Par précaution, beaucoup de commerçants installés dans le centre de la ville avaient déjà vidé leurs vitrines mercredi.

PHILIPPE D[illegible]RAENE.

● *M. Mohamed Mirghani*, ministre d'Etat soudanais, a déclaré, mercredi 18 mars, que les forces libyennes stationnées au Tchad ont installé un « dispositif militaire » à la frontière de son pays. — *(A.F.P.)*

APRÈS L'ÉCHEC DU PUTSCH EN MAURITANIE

Nouakchott assure que le commando venait de Marrakech via Paris et Dakar

Dakar *(A.F.P.)*. — Le commando qui a attaqué Nouakchott lundi sans succès venait du Maroc *via* Paris et Dakar, a déclaré le lieutenant-colonel Khouna Ould Haidalla, chef de l'Etat mauritanien, dans un *« message à la nation »* radiodiffusé le mercredi 18 mars

« La formation et l'entraînement de ces éléments se sont effectués à Ben Guerir, base militaire dans les environs de Marrakech, a-t-il dit. *Cette mission a été confiée à un détachement du 6ᵉ bataillon marocain et deux sections du génie. » « Une fois entraînés*, a ajouté le chef de l'Etat mauritanien, *ces éléments ont voyagé en trois vagues à destination de Dakar*, via *Paris, les 11, 12 et 13 mars. La dernière vague est arrivée à Dakar le 14 mars par Air France » « Chaque vague était accompagnée d'un officier marocain. Tous les membres du commando*, a poursuivi le chef de l'Etat, *voyageaient avec de faux passeports marocains qui leur ont été délivrés sur le territoire sénégalais. »*

« Arrivées à Dakar, a encore dit le lieutenant-colonel Haidalla, *les trois vagues ont utilisé la même procédure d'acheminement vers l'intérieur du Sénégal et la Mauritanie. Récupérées par des officiers marocains à l'aéroport de Dakar, elles ont été par étapes amenées à Nouakchott. Les derniers éléments y sont arrivés le 15 mars à 6 heures du matin. »*

« Il est à noter, a souligné le chef de l'Etat mauritanien, *que les armes ont été acheminées par cantines diplomatiques par Royal Air Maroc, le 15 mars. L'opération a été déclenchée à 10 heures le lendemain. »*

Par ailleurs, l'agence de presse libyenne Jana a assuré mercredi que *« deux pilotes français ont été capturés avec leur avion d'espionnage par les autorités mauritaniennes, quelques heures seulement avant la tentative de coup d'Etat. »* De source française à Nouakchott, on avait appris la veille qu'un avion français de tourisme avait été accidenté près de Cap-Barbas, au Sahara Occidental. Les quatre passagers qui étaient à bord, avait-on précisé de même source, ne sont pas détenus par les autorités mauritaniennes mais attendent, libres, la reprise des relations aériennes pour rejoindre Dakar.

Relevant un certain nombre de « *coïncidences* » à propos du putsch avorté, le journal algérien *El Moudjahid* s'interroge sur un éventuel rôle de la France et du Sénégal aux côtés du Maroc dans cette affaire. Revenant sur la récente « *visite privée* » du roi Hassan II en France, le quotidien algérien souligne que le souverain marocain était accompagné de ses principaux conseillers.

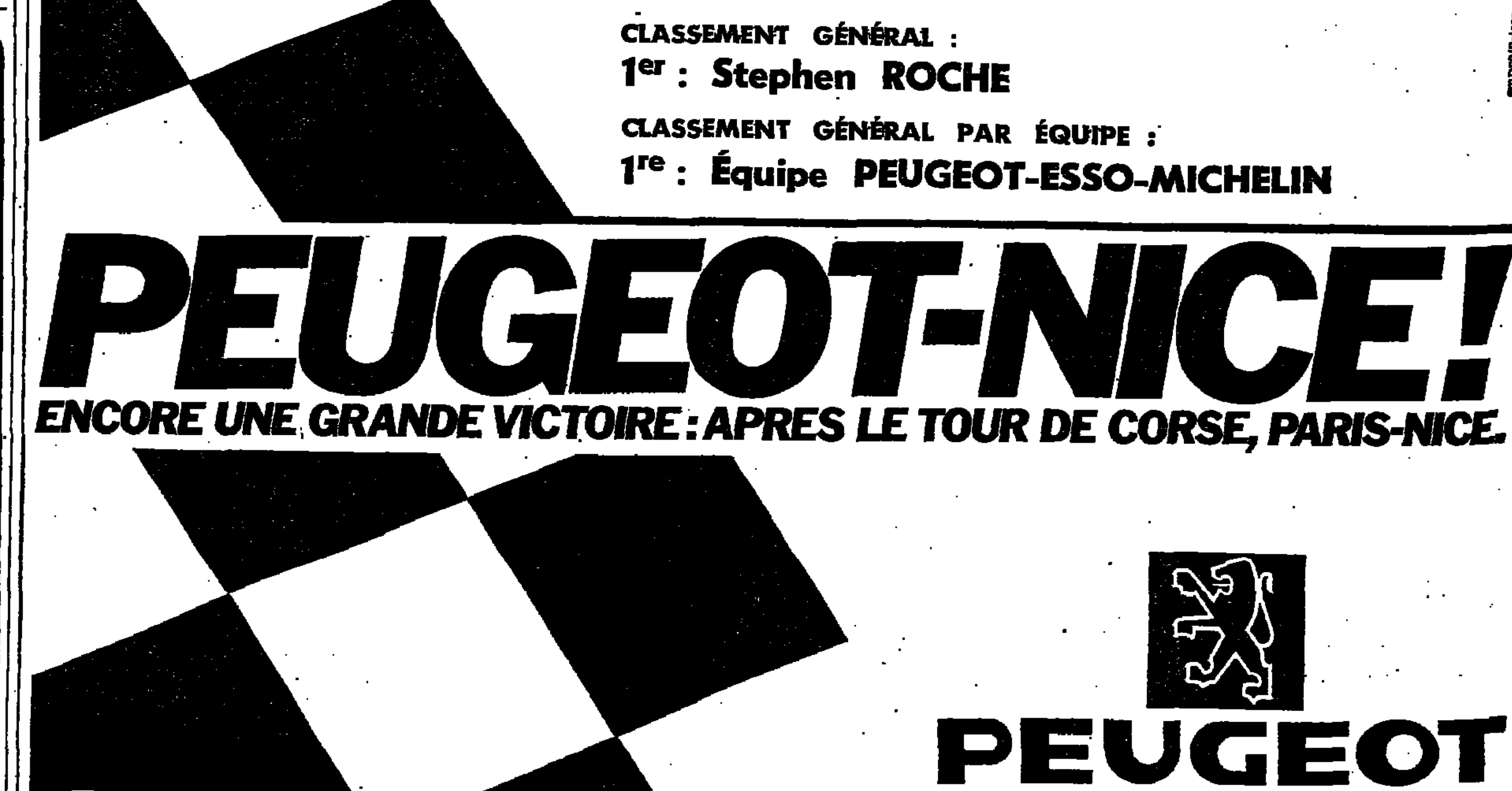
« N'est-ce pas trop pour une visite privée ? » poursuit *El Moudjahid*, qui se demande si le souverain marocain n'est pas *« finalement parti pour obtenir l'aval de Paris à une opération de déstabilisation en Mauritanie »*.

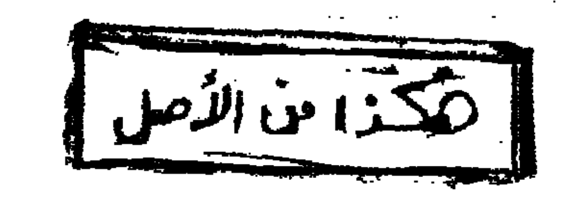
Le P.C. accuse M. Giscard d'Estaing

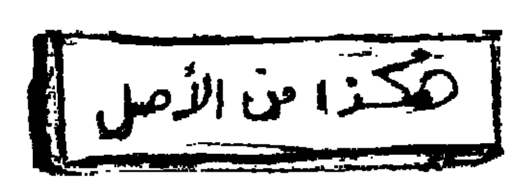
Pour M. Maxime Gremetz, secrétaire du comité central du parti communiste français, il n'est pas douteux que *« la responsabilité de M. Giscard d'Estaing, qui arme et aide le Maroc (...), est directement engagée »* dans la tentative de coup d'Etat. M. Gremetz souligne, dans un communiqué, que *« l'agression a été dirigée depuis Rabat (...) quelques jours après la visite privée et confidentielle qu'a faite Hassan II à M. Giscard d'Estaing. »*

« Au lieu de contribuer à la paix dans la région — en aidant au dialogue direct entre le Polisario et le Maroc, que préconisent les Nations unies. — M. Giscard d'Estaing, une fois de plus, attise les conflits », estime M. Gremetz.

[La France est attachée à la souveraineté de la Mauritanie depuis l'indépendance de ce pays en 1961 et entretient avec lui d'étroites relations de coopération, déclare-t-on dans les milieux autorisés français, à la suite des commentaires selon lesquels la France a été impliquée dans le coup d'Etat manqué. La France, ajoute-t-on, a donné des gages concrets de cet attachement et n'a pas manqué d'intervenir pour garantir la souveraineté mauritanienne quand des requêtes en ce sens lui ont été adressées.]







Alice.

Etincelant, redouté, indiscuté : Angelo Rinaldi, critique littéraire à L'Express.

"Angelo Rinaldi : cette signature est peut-être la plus prestigieuse de la critique littéraire aujourd'hui. Et sans aucun doute la plus redoutée." *(Pierre Boncenne - Lire - Octobre 1980).*

"Rinaldi, le critique qui s'ébroue chaque semaine dans les colonnes de l'Express est au fond un homme du XVIII[e] siècle, méchant comme la peste, leste, désinvolte, aigu et toujours meilleur dans la descente, comme on dit, que dans la louange cataplasmatique. Une aubaine." *(Pierre Combescot - Les Nouvelles Littéraires - 16 octobre 1980).*

"Le plus virulent - et le plus secret - des critiques littéraires français est un homme qui n'existe que par et pour la littérature.

Cette passion unique, entière, l'anime dans ses chroniques percutantes de l'Express, et le dévore dans son œuvre personnelle." *(Annick Geille - France Soir - 28 octobre 1980).*

"Ses propres livres sont écrits de la même encre que ses chroniques, et c'est l'encre forte et noire d'un indiscutable écrivain." *(François Nourissier - Figaro Magazine - 31 octobre 1980).*

"... Je suis contre l'absence d'humilité de la critique." "... Il n'y a pas d'autre éternité que l'écriture." *(Angelo Rinaldi).*

L'EXPRESS



Le Monde

politique

LA CONTROVERSE SUR LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE DE M. GISCARD D'ESTAING

M. Chirac renvoie dos à dos le président sortant et le candidat du P.S.

Invité de l'association de la presse diplomatique française, mercredi 18 mars, M. Jacques Chirac s'est refusé à « polémiquer avec qui que ce soit » et il a en quelque sorte, renvoyé dos à dos MM. Mitterrand et Giscard d'Estaing dans la controverse qui les oppose sur l'attitude du chef de l'Etat à l'égard des Soviétiques. Selon le maire de Paris, si M. Mitterrand aurait dû observer une « très grande prudence de langage », M. Giscard d'Estaing devrait admettre d'être critiqué puisque « c'est la règle de la démocratie ».

M. Chirac ne s'est pas privé de critiquer lui-même l'action diplomatique du chef de l'Etat, mais sans jamais employer de mots excessifs. Qu'il s'agisse de l'Afghanistan, du voyage à Varsovie, de la politique européenne, des relations avec l'Afrique, il a contesté l'action de M. Giscard d'Estaing, estimant globalement que « la politique étrangère a plutôt évolué dans le sens d'une hésitation renforcée que dans celui d'une fermeté nécessaire ».

Le fondateur du R.P.R. a aussi présenté des propositions nouvelles, notamment quant à la mise à jour du traité de Rome, quant à la création d'une alliance pour le développement avec le tiers-monde, quant à une réforme du système monétaire international, quant à la protection renforcée des droits de l'homme, tous domaines dans lesquels il se propose, s'il est élu président de la République, de prendre des initiatives.

A. P.

M. Jacques Chirac a notamment déclaré : « *Une grande politique extérieure n'est pas compatible avec l'idée de mondialisme et de conciliation qui conduirait au neutralisme. Elle ne saurait se réduire à un bon voisinage universel et à des amitiés de façade. Au mondialisme actuel il faut substituer le privilège accordé à nos amis. Il ne faut pas dire que quelque chose est inacceptable et l'accepter. Il faut dire que quelque chose est sanctionnable et le sanctionner. Il faut plus de fermeté et de réalisme nécessaire avec l'Europe, il faut plus d'imagination et de disponibilité vis-à-vis des pays en voie de développement, il faut renforcer nos relations avec l'Amérique du Sud et l'Extrême-Orient.* »

Le candidat, évoquant les déclarations de M. Mitterrand, a indiqué : « *Je crois que s'agissant des intérêts de la France à l'extérieur il faut être d'une très grande prudence de langage, il faut garder son sang-froid. Mais lorsqu'on est candidat, même candidat sortant, il faut s'attendre à être critiqué, il faut l'admettre. C'est la règle et le jeu de la démocratie.* »

A propos du Proche-Orient, le maire de Paris a déclaré : « *Il y a un préalable essentiel à tout règlement au Proche-Orient : la reconnaissance du droit des Palestiniens à avoir une terre et la reconnaissance du droit à l'existence et à la sécurité pour l'Etat d'Israël. Dans ce domaine, la France doit avoir une attitude plus positive.* » A propos de l'Europe, il a dit : « *Aujourd'hui, l'Europe piétine et régresse, et il faut concevoir un nouvel essor à partir d'une pensée plus cohérente et développer les solidarités existantes. Il faut une véritable volonté politique et une réelle fermeté pour imposer le respect des principes de la politique agricole commune. Si l'on ne peut pas l'obtenir, il faudra renégocier le traité de Rome.* »

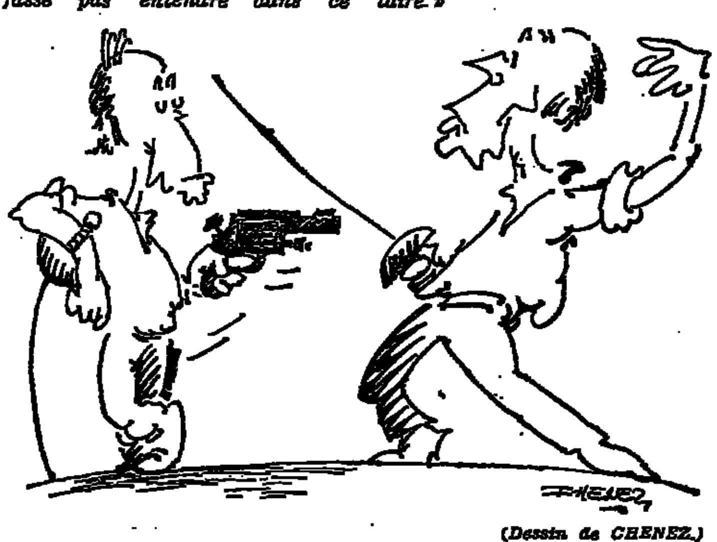
Interrogé sur l'article de la *Pravda*, M. Chirac a répondu : « *Lorsqu'un chef d'Etat reçoit des louanges d'un pays étranger, qui, par définition, ne sont pas désintéressées, cela est préoccupant. Je ne cherche pas à recevoir de louanges de l'étranger.* »

Il a poursuivi : « *La politique a plutôt évolué dans le sens d'une hésitation renforcée que dans celui d'une fermeté nécessaire.* »

Interrogé sur la prise de position de M. Barre, qui avait déclaré, mardi soir, avoir approuvé le voyage de M. Giscard d'Estaing à Varsovie, l'ancien premier ministre a indiqué : « *Il ne faut pas aller à Varsovie. C'est ce que j'aurais dit au président de la République... et je pense que cela n'aurait rien changé.* »

Au sujet des droits de l'homme, M. Chirac a déclaré : « *Pour tout pays, la grandeur de sa politique est fondée sur le respect des droits de l'homme, et je regrette que la voix de la France ne se fasse pas entendre dans ce domaine avec plus d'autorité.* » Le maire de Paris ne s'est pas montré partisan de fournir des armes aux résistants afghans, qui sont, a-t-il dit, d'authentiques résistants. En revanche, il a estimé qu'il fallait « *leur apporter une aide en moyens radio* ».

Il a enfin souhaité que la France prenne une initiative en matière monétaire internationale pour mettre fin au désordre des taux de change. Il estime que le rôle de l'or doit être rétabli comme élément de définition d'une monnaie de réserve et comme gage d'une monnaie de règlement. Cette réforme est pour lui « *un impératif prioritaire.* »



(Dessin de CHENEZ.)

Les Soviétiques comprennent très bien le langage de la fermeté

déclare le maire de Paris dans le Pas-de-Calais

De notre envoyé spécial

Arras. — M. Jacques Chirac s'est rendu mercredi après-midi 18 mars dans le Pas-de-Calais accompagné du champion olympique Guy Drut, originaire de la région. Dans ce département dont la représentation à l'Assemblée nationale est assurée par neuf députés socialistes et cinq communistes le candidat R.P.R. n'a tenu aucun meeting public, mais il a répondu ici et là à de nombreuses questions concernant notamment la suppression de la taxe professionnelle, le chômage, l'apprentissage, la réforme fiscale, les économies budgétaires.

A Arras, en fin de journée, quarante-neuf maires de la partie maritime du Pas-de-Calais sont venus lui remettre solennellement les formulaires de parrainage en sa faveur en le chargeant de les transmettre au Conseil constitutionnel.

A Béthune, interrogé sur les relations difficiles entre le maire socialiste, M. Jacques Mellick, député, et ses adjoints communistes, M. Chirac a répondu qu'il voyait là « *l'illustration de ce qui se passerait si d'aventure — le mot n'est pas trop fort — les Français élisaient M. François Mitterrand* ». Il a également évoqué le comportement de M. Giscard d'Estaing en disant : « *Ce que je reproche surtout au septennat qui s'achève c'est de nous avoir trompés. Il a laissé petit à petit se développer plus d'ailleurs par faiblesse que par volonté une situation tendant au socialisme après avoir prôné une société de liberté. D'où la nécessité d'avoir une action cohérente avec les discours que l'on tient.* » A Lens il a répété : « *L'élection de M. Mitterrand ce serait le désordre mais la poursuite de la politique d'aujourd'hui c'est aussi l'aventure.* »

Dans cette région où les descendants d'immigrés polonais sont nombreux M. Chirac a été interrogé sur les risques que court la Pologne. Il a déclaré que si les Soviétiques menaçaient ce pays la France devrait adopter à leur égard une position de fermeté, « *dénoncer publiquement la violation des accords d'Helsinki et supprimer les exportations de matériel stratégique et de technologie* ». Il a affirmé : « *Les Soviétiques comprennent très bien le langage de la fermeté quand celui-ci est tenu à leur égard.* »

LE P.S. ACCUSE LES RESPONSABLES DE LA TÉLÉVISION DE FAUSSER LE DÉROULEMENT DE LA CAMPAGNE

Le bureau exécutif du parti socialiste, réuni le mercredi 18 mars, a publié une déclaration sur la polémique provoquée par les critiques que M. François Mitterrand avait émises, le 16 mars, contre la politique étrangère du chef de l'Etat sortant.

« *D'une part*, déclare le bureau exécutif, *le candidat Giscard n'hésite pas à attaquer et à dénigrer les autres candidats. Mais, lorsque sa politique est mise en cause, il se replie derrière ses fonctions de président. Si le droit à la critique est refusé aux autres candidats, alors, il n'y a plus de débat possible ; alors, le libre choix du suffrage universel est mis en cause.*

» *D'autre part, la mobilisation des principaux moyens d'information modernes, et particulièrement de la télévision, au service du pouvoir, a pris, en la circonstance, des proportions telles que le déroulement de la campagne électorale s'est trouvé faussé.*

» *Déjà, il était choquant qu'une émission fût soudainement attribuée au premier ministre, pour lui permettre de porter, au nom de l'un des candidats — le candidat sortant, — l'attaque contre son principal adversaire. Mais cela ne suffisait pas : durant toute la journée de mardi, les divers porte-parole de la présidence de la République et du candidat ont occupé les ondes en vue de créer un incident de campagne contre le candidat socialiste. En vérité, il s'agissait de tenter d'effacer la très forte impression produite par l'intervention de François Mitterrand et de détourner l'attention de l'opinion loin du bilan économique de Giscard et des propositions de François Mitterrand pour l'emploi.* »

« LA POLITIQUE DE LA FRANCE EST « PLUS INDÉPENDANTE » QUE CELLE DE SES ALLIÉS EUROPÉENS », estime l'agence soviétique Novosti.

Célébrant, dans un commentaire diffusé mercredi 18 mars à Paris, le quinzième anniversaire du retrait de la France de l'organisation militaire atlantique, l'agence soviétique Novosti estime que les conclusions du général de Gaulle sur les inconvénients de l'appartenance à l'OTAN « *n'ont rien perdu de leur valeur aujourd'hui* » et ajoute :

« *Restant fidèle au monde occidental et aux engagements pris dans le cadre de l'OTAN, la France met en œuvre une politique plus indépendante que les autres alliés ouest-européens des Etats-Unis dans l'organisation atlantique. (...)*

» *Bien qu'à Moscou on ne soit pas d'accord avec toutes les prises de position de la France dans l'arène internationale, on constate que la politique française est faite à Paris.* »

DE DECORBUS A DECORBUS

La polémique menée par M. Giscard d'Estaing, ses ministres et ses porte-parole au sujet des critiques formulées par M. François Mitterrand contre la politique extérieure du président sortant a mis en évidence la manière dont le chef de l'Etat entend tirer parti du fait qu'il est à la fois candidat à la présidence et titulaire de la fonction.

Interrogé, lors de sa réunion de presse du 22 avril 1976, sur les difficultés de la « décrispation », M. Giscard d'Estaing avait évoqué — mais c'était, alors, pour brocarder l'attitude des dirigeants de l'opposition, — un personnage de Mac Orlan, Pieter Decorbus, qui livre un combat de boxe dont il s'attribue, en même temps, l'arbitrage. M. Giscard d'Estaing racontait :

« *Ils commencent leur combat... Pieter Decorbus dit : « Voilà, le combat est ouvert. » Il s'avance vers son adversaire, lui assène un coup de poing et dit aussitôt : « Le combat » s'arrête ! » Alors, son malheureux adversaire reprend son souffle pendant un certain temps, puis Pieter Decorbus s'avance à nouveau, lui allonge un direct et, au moment où l'autre veut riposter, dit : « Cessez le » combat ! » Jusqu'à ce que, au troisième coup, il ait réussi à lui porter simultanément un direct du droit, un direct du gauche et, au moment où le malheureux adversaire s'efforce de répondre, il lui dit : « Le combat » est fini.* »

Diabolique Decorbus, dont l'exemple aura fini par inspirer celui qui, il y a cinq ans, s'amusait de sa filouterie. — P. J.

Les surprises de la programmation à FR 3-Réunion

De notre correspondant

Saint-Denis-de-la-Réunion. — L'intensification de la campagne électorale crée manifestement des problèmes au service de programmation de la station régionale de FR 3 Réunion. L'unique chaîne de télévision de l'île doit, en effet, absorber les émissions politiques qui alimentent commentaires et réactions, telles que le « Grand débat » de TF 1 ou « Cartes sur table » d'Antenne 2. Ordinairement, c'est l'une ou l'autre de ces émissions qui est retenue et rediffusée en milieu de semaine. La station a, semble-t-il, décidé de suivre de plus près l'actualité, mais la méthode retenue ne va pas sans surprendre.

C'est ainsi que les téléspectateurs de la Réunion ont pu écouter, mercredi soir 18 mars, avant la retransmission en direct du match de Coupe d'Europe de football opposant l'équipe de Sochaux à celle de Zurich, M. Barre dans le « Grand débat », diffusé la veille en métropole. Le premier ministre y commentait notamment certaines analyses faites par M. Mitterrand lors de son intervention à « Cartes sur table », lundi soir, sur Antenne 2. Les téléspectateurs réunionnais devront attendre jusqu'au 24 mars pour prendre connaissance de l'intégralité des propos du candidat socialiste, puisque c'est cette date qui a été retenue pour la diffusion de « Cartes sur table ».

Le directeur de la station, M. Louis-Marie Cohic, explique cette inversion dans la chronologie par des motifs techniques : « *Le « Grand débat », indique-t-il, a pu être transmis par satellite et enregistré dans la nuit de mardi à mercredi, tandis que « Cartes sur table » sera expédié par avion.* » « *Il n'y a aucune machination*, commente le directeur, qui estime toutefois que *« n'étant pas candidat, M. Raymond Barre, en tant que premier ministre, peut bénéficier de conditions particulières.* »

M. Giscard d'Estaing avait été aussi chanceux que son premier ministre, puisque sa prestation au « Grand débat » du mardi 10 mars, avait été retransmise dans l'île dès le lendemain. Jacques Chirac est, lui, moins bien loti, la diffusion de son « Cartes sur table » du 9 mars étant prévue pour ce jeudi 19.

HUBERT BRUYÈRE.

M. FITERMAN (P.C.F.) : une polémique artificielle.

M. Charles Fiterman, membre du secrétariat du comité central du P.C.F., s'est déclaré, mercredi 18 mars, « *persuadé que la polémique à grand spectacle Giscard-Mitterrand (...) doit apparaître comme incompréhensible et totalement artificielle à de nombreux Français* ». « *Il n'y a en effet, aucune raison*, a-t-il dit, *pour que le candidat Giscard d'Estaing ne soit pas traité comme les autres candidats et soit préservé des critiques. Mais entendre François Mitterrand, comme il l'a fait lundi soir, reprocher à Giscard de ne pas être assez antisoviétique, c'est déplorable et renversant.* »

Qui a dit quoi et quand ?

La controverse entre M. Giscard d'Estaing et M. Mitterrand sur la politique étrangère porte sur l'Afghanistan et l'affaire des otages.

Afghanistan

M. Mitterrand a déclaré, lundi 16 mars, à la télévision :

« *Moi, je n'ai pas attendu onze jours pour protester contre l'invasion de l'Afghanistan, ce qu'a fait le candidat sortant (...). Moi, je m'en suis aperçu tout de suite et je l'ai dit le lendemain matin.* »

L'intervention soviétique en Afghanistan a commencé le 24 décembre 1979, mais son ampleur n'a été mesurée que le 27. Le 28, l'ambassadeur soviétique à Paris est venu l'annoncer au Quai d'Orsay.

● *Le 28 décembre 1979* au soir, le porte-parole du ministère des affaires étrangères a déclaré : « *Le gouvernement a pris connaissance avec une vive préoccupation des événements qui viennent de se produire à Kaboul. Tout en ayant noté avec beaucoup d'attention les explications qui lui ont été communiquées par le gouvernement de l'Union soviétique, il estime que la situation ainsi créée est de nature à susciter de légitimes inquiétudes pour la paix et la stabilité dans la région ainsi que le destin du peuple afghan (...). Fidèle à sa conception globale de la détente, il est convaincu que, dans cette partie du monde comme ailleurs, la paix ne saurait être fondée que sur le droit à l'autodétermination des légitimes aspirations des populations et de tous les Etats de la région.* »

● *Le 31 décembre*, des représentants des Etats-Unis, du Canada, de la Grande-Bretagne, de la France, de la R.F.A. et de l'Italie, réunis à Londres pour examiner la « *situation sérieuse créée par l'intervention militaire soviétique* », publient une déclaration commune. Les six considèrent « *que cette intervention va bien au-delà du niveau antérieur d'activité soviétique en Afghanistan et dans le tiers-monde en général et pourrait avoir de graves implications pour l'avenir. Ils ont réaffirmé que le peuple afghan avait le droit de déterminer son propre destin sans ingérence étrangère et qu'il était nécessaire de faire en sorte que les événements récents d'Afghanistan ne se répètent pas ailleurs* ».

● *Le 2 janvier 1980*, la France rappelle son ambassadeur à Kaboul. Le président de la République adresse à M. Mitterrand (ainsi qu'à M. Marchais) la lettre suivante : « *En raison de la gravité de la situation de tension résultant des événements survenus en Asie centrale, je pense qu'il peut vous être utile de disposer des éléments que nous recueillons à ce sujet.* » Le président de la République ajoutait que M. François-Poncet, ministre des affaires étrangères, tenait à sa disposition les documents pouvant « *contribuer à son information personnelle* » et qu'il serait lui-même disposé à le recevoir « *si l'évolution de la situation le rendait nécessaire* ».

Le premier secrétaire du P.S. répond aussitôt, en chargeant M. Jospin, alors secrétaire national du P.S., de prendre contact avec M. François-Poncet. Il ajoute que le P.S. sera « *toujours disponible pour traiter avec les responsables des affaires publiques des questions nationales ou internationales touchant aux intérêts vitaux du pays. Je pense également* — dit-il — *qu'il serait souhaitable que le Parlement puisse être saisi dès que possible de ce dossier* ».

Le même jour, le bureau exécutif du P.S. adoptait la résolution suivante : « *Déjà présente depuis plusieurs années en Afghanistan, l'Union soviétique franchit un pas supplémentaire en intervenant massivement sur le plan militaire dans un pays appartenant au mouvement des non-alignés, pour imposer un gouvernement. Par cette intervention, l'U.R.S.S. va accroître les tensions et les contradictions en Asie. Elle risque d'ailleurs de s'enliser dans un conflit meurtrier. A un moment où se multiplient en Occident les campagnes alarmistes et où se développent les ventes d'armes, la décision prise par Moscou peut être lourde de conséquences.*

» *Le P.S., opposé à toute ingérence d'un Etat dans les affaires d'un autre Etat, condamne cette intervention comme il a condamné les interventions américaines en Asie du Sud-Est et en Amérique latine ou les interventions du gouvernement français en Afrique. (...)* »

● *Le 4 janvier*, à la télévision, M. Mitterrand déclare « *Chercher les chemins de la paix, d'abord c'est rappeler en toute circonstance qu'il existe des principes simples dont le premier, sur lequel est fondé la société internationale (...) est le droit des peuples à se déterminer eux-mêmes, et donc l'interdiction de toute intervention de force, de violence, militaire d'un pays plus puissant vers un autre. (...) C'est la première fois (...) que la Russie soviétique prend le risque d'engager un conflit de cette sorte, de caractère impérialiste à l'égard d'un pays, un pays musulman, un pays du tiers-monde ; bref, c'est un problème qui se pose désormais entre le monde communiste nord et le sud et non pas exactement au premier degré entre l'Est et l'Ouest. (...)* »

● *Le 7 janvier*, la France vote au Conseil de sécurité de l'ONU une résolution demandant « *le retrait immédiat et sans condition de toutes les troupes étrangères d'Afghanistan* ». L'U.R.S.S. oppose son veto.

● *Le 9 janvier*, le conseil des ministres publie la déclaration suivante : « *1) Les événements intervenus en Afghanistan sont en contradiction avec les principes fondamentaux qui régissent la vie internationale et la politique de la France (...). 2) Ces événements ont porté atteinte à la politique de détente, politique à laquelle la France est attachée d'une manière sincère mais non inconditionnelle. 3) La France n'entend pas renoncer, pour sa part, à la recherche de la détente. (...) Mais elle estime indispensable que la confiance nécessaire (...) soit rétablie par des gestes positifs, concernant notamment le droit du peuple afghan à déterminer lui-même son destin.* »

C'est vraisemblablement à ce dernier texte que M. Mitterrand a fait allusion dans sa déclaration télévisée. Ultérieurement, le gouvernement a déclaré à plusieurs reprises « *inacceptable* » « *l'ingérence flagrante* » de l'U.R.S.S. en Afghanistan.

L'affaire des otages

Au sujet des otages, M. Mitterrand a déclaré le 6 mars : « *Moi, je n'ai pas mis dix-sept jours à m'apercevoir qu'il y avait des otages américains en Iran (...), comme le candidat sortant.* »

La prise d'otages a eu lieu le 4 novembre 1979.

● *Les 8, 10 et 13 novembre*, les ambassadeurs de l'Europe des Neuf font ensemble des démarches auprès du ministère iranien des affaires étrangères pour obtenir la libération des otages.

● *Le 12 novembre*, M. Jospin, secrétaire national du P.S., condamne toute prise d'otages et ajoute que le P.S. « *comprend que le peuple iranien demande l'extradition de l'ex-chah* ».

● *Le 18 novembre*, M. Mitterrand déclare au « Club de la presse » d'Europe 1 :

« *Moi, je dis tout simplement : en aucune circonstance, rien — vous entendez, rien — y compris les fautes et les crimes, ne justifie les prises d'otages. (...) Je n'accepte pas qu'on puisse — que ce soient les Américains ou d'autres — se saisir d'individus qui se trouvent simplement là, pour exercer ensuite un moyen de pression sur la politique du pays qu'ils représentent. Je trouve cela intolérable, et plus encore lorsqu'il y a la caution de l'Etat.*

» *(...) Si j'étais responsable des affaires du pays (...) je dirais donc que la France refuse la prise d'otages et (je) manifesterais publiquement sa solidarité à l'égard de quiconque en serait victime, Américain ou pas. Et puis, j'essaierais de sauver, par les autres moyens qui n'attentent pas aux principes, la possibilité pour la France de se fournir en matières premières précieuses. Mais je préférerais subir, oui, l'inconvénient de parler haut, au nom des grands principes, plutôt que de m'abaisser et, en fin de compte, que d'entrer sur le terrain qui accumulera les désastres. On ne se sauve pas dans le déshonneur.* »

● *Le 20 novembre*, le conseil des Neuf déclare que les ministres des affaires étrangères « *ont exprimé leur profonde inquiétude au sujet du fait que les autorités iraniennes n'ont pas rempli leurs obligations en vertu de la convention de Vienne* (sur l'immunité des diplomates) (...). *Ils ont fait part, à plusieurs reprises, de leur inquiétude aux autorités iraniennes par la voie diplomatique* ». Ils ont rappelé que le Conseil européen a condamné « *toute tentative d'exercer des pressions sur les gouvernements en prenant des otages. Ils ont estimé que quelle que soit la nature du différend entre l'Iran et les Etats-Unis la détention continue du personnel diplomatique de l'ambassade d'un Etat étranger en tant qu'otages et la menace de les juger constituent une violation du droit international (...). Ils lancent un appel au gouvernement iranien pour qu'il libère les otages.* »

● *Le 21 novembre*, le conseil des ministres lance un appel dans le même sens. Il déclare notamment : « *Quelle que soit l'émotion ressentie par le peuple iranien, aucun motif ne saurait justifier que l'on s'empare d'une ambassade et que l'on traite son personnel en otage.* »

● *M. Charles Tillon*, ancien membre du bureau politique du P.C.F., exclu de ce parti en 1970, a appelé, mercredi 18 mars, à Rennes, à voter François Mitterrand le 26 avril. L'ancien commandant en chef des Francs-tireurs et partisans (F.T.P.) a rejoint le comité de soutien du candidat socialiste de l'Ille-et-Vilaine.

هكذا من الأصل

RÉUNIS A PARIS

Les dirigeants socialistes européens manifestent leur solidarité avec M. François Mitterrand

Les manifestations auxquelles M. François Mitterrand participe, jeudi 19 mars, viennent à point nommé dans la campagne présidentielle. Au lendemain de la polémique qui l'oppose au président sortant, la plupart des leaders socialistes, chef de gouvernement ou chef de parti, se trouvent à Paris pour témoigner avec une certaine solennité de leur soutien au candidat socialiste. Ce dernier devait participer, en compagnie notamment de MM. Willy Brandt, président du S.P.D. et de l'Internationale socialiste, et Bruno Kreisky, chancelier d'Autriche, d'une part à la conférence sur la sécurité et le désarmement organisée par l'Union des partis socialistes de la Communauté européenne, et, d'autre part, au symposium international pour la science et la culture organisé sur le thème « Créer aujourd'hui ». La veille, M. Mitterrand avait rencontré, à Rome, M. Sandro Pertini, président de la République italienne.

Le candidat socialiste à l'élection présidentielle a séjourné, mercredi 18 mars, à Rome. Accompagné de Mme Véronique Neiertz, membre du secrétariat national du P.S., M. Mitterrand a rencontré M. Pertini, puis il s'est entretenu avec MM. Bettino Craxi, secrétaire général du P.S.I., et Pietro Longo, secrétaire général du P.S.D. (parti social-démocrate).

A l'issue de ces rencontres, M. Mitterrand a déclaré à notre correspondant, en Italie, Marc Semo : « *J'ai pu rencontrer le président de la République italienne parce que c'est un camarade socialiste et c'est à ce titre que nous nous sommes entretenus.* » Faisant allusion à cet entretien et, implicitement, à l'article de la *Pravda*, M. Mitterrand a déclaré : « *Il ne serait ni raisonnable ni juste que des Etats interviennent dans la vie nationale et les élections d'autres pays. Mais je suis ravi de constater que les socialistes peuvent trouver la solidarité de leurs camarades en Europe et hors d'Europe* ».

M. Mitterrand n'a pas rencontré M. Enrico Berlinguer, mais il a tenu à évoquer la qualité des « *relations politiques et personnelles* » qu'il entretient avec le secrétaire général du P.C.I. Le candidat socialiste a ajouté : « *Je ne veux pas que se crée le sentiment que, venu à Rome, je cherche à créer le trouble (...) en France, bien entendu.* »

La « *solidarité* » évoquée par M. Mitterrand devait également se manifester, jeudi après-midi, au palais de l'UNESCO, à Paris. Réunies à l'initiative de M. Léopold Sédar Senghor, ancien président de la République du Sénégal, et du P.S., plusieurs personnalités étrangères (1) devaient débattre des problèmes de la création scientifique et culturelle. M. Senghor avait prévu d'entretenir les participants de la mise sur pied d'un « *nouvel ordre culturel mondial* », entreprise, selon lui, complémentaire des efforts entrepris en vue de la création d'un « *nouvel ordre économique international* ».

De son côté, M. Mitterrand devait développer l'idée que le changement culturel et le changement social sont les deux volets d'un même combat.

Jeudi après-midi devait également s'ouvrir la conférence sur la sécurité et le désarmement, qui devait permettre d'élaborer un texte commun aux partis socialistes européens, et surtout d'émettre des propositions dans ce domaine.

Il est évidemment important pour le candidat socialiste de pouvoir ainsi faire pièce aux arguments du pouvoir. Alors que l'accusation d' « *indignité* », lancée par le président de la République, vise à empêcher que le candidat socialiste puisse se prévaloir d'une stature internationale, il n'est pas inutile pour ce dernier de réunir à Paris des personnalités qui attesteront aux yeux de l'opinion, par leur seule présence, le crédit dont jouit M. Mitterrand à l'extérieur.

J.-M. C.

(1) Parmi les personnalités attendues, figurent en particulier MM. François Mitterrand, Willy Brandt, Bruno Kreisky, Mario Soarès (*ancien premier ministre portugais*), Felipe Gonzales (secrétaire général du P.S.O.E.), Andreas Papandréou (secrétaire général du PASOK), Michael Foot (leader du parti travailliste), Aurelio Peccei (président du Club de Rome) ainsi que M. Santiago Carrillo (secrétaire général du P.C.E.).

Dédiée à Salvatore Allende, la manifestation réunira également plusieurs personnalités latino-américaines : Mme Salvador Allende, M. Gabriel Garcia Marquez, Mme Gueiler (ancienne présidente de Bolivie), M. Julio Cortazar, Mgr Mendès Arceo (archevêque de Cuernavaca, au Mexique), M. George Wald (prix Nobel de physiologie et président du Tribunal des peuples, ex-tribunal Russell), M. Elie Wiesel et M. Adolfo Perez Esquivel (prix Nobel de la paix 1980).

● « *L'échiquier politique français et les partis en présence* » : sous ce titre l'Union féminine civique et sociale publie un nouveau cahier d'action civique « *qui aidera à la compréhension de la situation politique et permettra le décodage des discours. Les principaux partis sont recensés avec les positions de chacun sur les politiques économiques, problèmes de société, la politique internationale, ce qui permet de bien situer les candidats qui se rattachent à ces partis.* »

Le cahier coûte 15 F et peut être commandé à l'U.F.C.S., 6, rue Béranger, Paris (3e). C.C.P. 809-02 T Paris.

POLITIQUE

LA CAMPAGNE PRÉSIDENTIELLE

M. Debré présente son programme économique chiffré

M. Michel Debré a présenté, mercredi 18 mars, son programme économique chiffré. L'ancien premier ministre a fondé sa campagne sur l'affirmation selon laquelle « il ne peut y avoir de France forte et influente dans les affaires mondiales sans une économie prospère et en progrès ». Il faut donc, selon lui, « redresser » une situation économique « dégradée ».

M. Debré se prononce pour une politique de croissance qui, à son avis, n'est réalisable ni par *« l'étatisation de l'économie »* ni dans *« la fuite en avant par une relance généralisée »*. La France, dit-il, souffre « d'un surcroît de *chômage et de hausse des prix* » dû à *« l'insuffisante croissance de notre production »*.

Afin d'y remédier, il propose cinq orientations principales :

● *Réduire les coûts de production.*

Cela passe par la mise en place d'une politique contractuelle qui se traduirait par *« un accord tripartite national »* destiné à assurer *« une progression annuelle mais forfaitaire, modérée mais régulière du pouvoir d'achat »* et un *« allègement sensible de l'impôt sur le revenu, notamment pour les contribuables les plus modestes »*. M. Debré propose l'exonération pour les contribuables qui paient moins de 4 000 à 5 000 francs d'impôts, ce qui, selon lui, coûterait 10 à 14 milliards la première année si cette mesure est étalée sur deux ans. Les autres contribuables bénéficieraient d'une « pause fiscale ».

M. Debré propose également de réaliser 25 à 30 milliards de francs d'économies sur le budget de l'État. Il suggère une *« politique d'allègement des contraintes »* (révision de la taxe professionnelle, fiscalisation progressive des cotisations d'allocation familiales, ce qui coûteraient environ 16 milliards de francs la première année, réexamen des textes qui limitent la liberté des chefs d'entreprise).

● *Lutter contre les concurrences abusives.*

« Le choix n'est plus entre « protection et absence de protection », estime M. Debré, *mais entre « protection européenne et protection nationale »*. Il propose donc la mise en place d'une protection commune entre les partenaires du Marché commun ou, en cas d'échec, des mesures nationales ;

● *Mettre en place une stratégie de croissance à moyen et à long terme.*

Cette stratégie serait symbolisée par la création de six grands ministères : développement industriel et plan ; développement agricole ; mer ; espace ; science ; enseignement technique et formation professionnelle ;

● REDONNER UN ELAN VITAL A LA FRANCE.

La diminution du nombre des naissances est néfaste, selon M. Debré, à la production et donc à l'emploi. Il propose la création d'une maison de la petite enfance dans chaque commune et chaque quartier de ville, un salaire pour les mères de trois enfants et plus (le SMIC pour trois enfants, une fois un quart de SMIC pour quatre enfants, une fois et demi pour cinq enfants). Ce *« salaire familial »* coûterait 25 milliards de francs ;

● APPROFONDIR LA SOLIDARITE SOCIALE.

Outre les exonérations d'impôt, M. Debré propose un relèvement de l'abattement à la base pour les droits de succession (de 175 000 francs à 350 000 francs, ce qui représenterait un coût de 1 milliard de francs environ), la création d'un livret d'épargne patrimonial afin d'assurer une *« rémunération réelle »* à l'épargnant qui immobiliserait ses fonds pendant trois ans au moins, l'extension à 100 % de l'avoir fiscal, une relance du logement spécial, la suppression de la taxation des plus-values boursières (coût de ces quatre mesures : 4 à 5 milliards de francs).

A ces dépenses, il faut ajouter, selon M. Debré, 1 milliard destiné à diverses mesures familiales, 5 à 8 milliards affectés à des mesures en faveur de l'installation des agriculteurs. Le total atteindrait 60 à 70 milliards.

Aux économies réalisées (25 à 30 milliards), il conviendrait d'ajouter, selon lui, 10 à 20 milliards de francs de recettes fiscales dégagées par son plan de redressement économique, ainsi que 5 à 6 milliards attendus de la lutte contre la fraude fiscale. Un emprunt destiné à financer l'investissement serait lancé.

Tel qu'en lui-même

L'Histoire se rend parfois coupable d'étranges injustices : mai 1968 et ses grandes grèves empêchèrent, il y a treize ans, Michel Debré, alors ministre de l'économie et des finances, de poursuivre une politique qui avait eu notamment pour effet de limiter à 2,5 % par an la hausse des prix de détail.

La mémoire collective n'aura retenu de cette action que son austérité : le pouvoir d'achat des salariés avait, en effet, baissé pendant le second semestre 1967 et le chômage s'était accru. Cette même mémoire collective, qui associe le nom de Michel Debré à l'idée d'échec économique et d'exagération dans l'action aura oublié la sévère dépression (en 1966) de l'économie allemande, notre principal client, qui rendit plus difficile à supporter l'effort d'assainissement alors entrepris en France. Au moment où éclatèrent les événements de mai 1968 l'économie française était en plein redémarrage. A quelques semaines près, les grandes grèves ouvrières ne se seraient probablement pas produites, le pouvoir d'achat des salariés recommençant à augmenter, le chômage à diminuer.

Ce rappel d'événements passés n'est pas de pure forme. Il montre que bien peu s'en est fallu pour que la politique économique de Michel Debré passe le mauvais cap et réussisse. Elle servirait encore de modèle et aurait en tout cas sûrement évité à la France le laisser-aller qui suivit mai 1968 (débordement du crédit bancaire, inflation des prix et des salaires...), laisser-aller que notre économie n'a pas fini de payer.

C'est le même Michel Debré, candidat un peu marginal à la présidence de la République, qui a présenté, mercredi 18 mars, à Paris, un programme économique basé sur des idées et des convictions inchangées. L'effort, la solidarité, la volonté y occupent toujours la même place, importante.

Mais si les ressorts de l'action n'ont pas changé, la stratégie, elle, s'est adaptée aux temps nouveaux. Les solutions proposées sont probablement les plus imaginatives et peut-être les plus complètes de celles qui ont été jusqu'ici avancées au cours de la campagne électorale.

Théorème de base : chômage et inflation proviennent d'une croissance insuffisante. C'est une position radicalement opposée à celle de M. Barre qui privilégie, lui, les équilibres extérieurs (balance commerciale, balance des paiements courants) l'activité apparaissant un peu comme une résultante finale. En découle pour M. Debré une politique très différente qui apparaît bien comme une solution de rechange crédible.

Pour l'ancien ministre de l'économie et des finances, il importe avant tout de freiner la hausse des coûts de production. Ceux-ci étant trop élevés, les entreprises françaises ne peuvent pas vendre suffisamment à l'étranger. La croissance économique en est ralentie et le chômage continue à se développer. Sur ce point essentiel, l'État doit intervenir. D'abord, en proposant un accord tripartite (liant l'État aux syndicats et au patronat) aux termes duquel les salaires seraient fixés en début d'année, de façon forfaitaire : 6 à 8 % l'an, c'est-à-dire moins que la hausse des prix.

Cet accord, qui mettrait fin aux mécanismes d'indexation généralisée dont souffre l'économie française serait *« vendu »* aux syndicats contre des allégements fiscaux très importants : suppression totale de l'impôt sur le revenu des personnes pour tous les contribuables payant moins de 4 000 à 5 000 francs d'impôts par an ; pause fiscale pour les autres. De même l'État participerait-il à l'allègement des coûts de production en prenant progressivement à sa charge les dépenses d'allocations familiales (un peu moins de 90 milliards de francs par an) actuellement supportées par les entreprises.

Les « concurrences abusives »

Le second pan de la politique Debré est un retour partiel et provisoire mais un retour quand même au protectionnisme : *« La lutte contre les concurrences abusives »* est tout à la fois destinée à protéger certains secteurs *« qu'il ne faut pas laisser mourir »*, à permettre à d'autres secteurs d'assurer leur développement et leur compétitivité. Le protectionnisme est enfin un argument de négociation contre les pratiques de dumping et contre les pays qui ferment leurs frontières à nos productions. M. Debré souhaite que ces mesures de protection soient prises rapidement au niveau européen, mais se déclare décidé à les établir, si nécessaire, au seul niveau national.

Un grand emprunt d'État

Quand on a défini les buts et les stratégies, on n'a pas tout dit si l'on n'a pas parlé des moyens, et c'est peut-être ici que le bât blesse dans le programme Debré. Non pas qu'il soit nécessaire pour être crédible d'équilibrer, au milliard près, les dépenses nouvelles par des économies ou des recettes supplémentaires. Ce genre d'exercice n'a trop souvent que les apparences de la rigueur. Mais comme les autres candidats, M. Debré est généreux dans les intentions. Dans son désir d'alléger les charges des entreprises et de stimuler la natalité pour relancer la croissance économique (« *Il n'y a pas de croissance forte sans natalité forte* »), M. Debré n'y va pas par quatre chemins. Son programme se traduirait la première année par 60 à 70 millions de francs de charges nouvelles.

Allant plus loin que M. Chirac, l'ancien ministre des finances propose pour les équilibrer de diminuer le nombre des fonctionnaires en ne remplaçant pas ceux qui partent à la retraite et d'économiser sur les subventions que l'État verse aux entreprises publiques. Tout compte fait pourtant, les économies suggérées, même assorties d'un important emprunt d'État la première année, ne semblent pas à la mesure des charges supplémentaires. Quoique disent les conseillers du candidat, le déficit budgétaire se creuserait.

De même peut-on s'interroger sur les chances de réussite d'une négociation tripartite qui aurait pour objectif de limiter les hausses de salaires à 6 % ou 8 % par an. Ce blocage, puisqu'il faut bien appeler un chat un chat, se traduirait pour les salariés disposant de moyens et hauts revenus par une perte non négligeable du pouvoir d'achat (2 % à 4 % l'an pendant les premières années). Seuls les petits contribuables tireraient leur épingle du jeu en ne payant plus du tout d'impôt sur le revenu.

Proposition intéressante qui a le mérite — le grand mérite — de tenter de débloquer la situation absurde dans laquelle se trouve l'économie française, qui voit les salaires augmenter de 15 % l'an environ (trois fois plus qu'en Allemagne), alors que le pouvoir d'achat des salariés ne progresse, lui, pratiquement plus. D'une certaine façon, les sacrifices demandés aux Français sont gaspillés par l'inflation des coûts de production.

Reste à savoir si les syndicats seraient plus sensibles à cette proposition qu'ils ne l'avaient été en 1964 quand le gouvernement et M. Pierre Massé, alors commissaire au Plan, avaient tenté de lancer l'idée d'une politique des revenus.

Reste aussi à savoir comment il serait possible de parvenir à de tels accords avec le commerce, les services, les professions libérales secteurs qui bénéficient le plus de l'inflation et des mécanismes d'indexation. A l'évidence, il serait nécessaire de revenir à des réglementations, les revenus dans ces secteurs étant le résultat des prix, des tarifs et des marges pratiqués. Mais M. Michel Debré n'a pas voulu employer le mot de blocage. Tout juste celui de réglementation. Le mot n'est pas sans intérêt : l'ancien ministre de l'économie et des finances demanderait, s'il était élu, à agir par ordonnances pendant six mois. Voilà qui est clair et illustre la détermination du candidat...

ALAIN VERNHOLES.

Après l'intervention de M. Barre

M. JUPPÉ (R.P.R.) : comme les médecins de Molière.

M. Alain Juppé, directeur adjoint de la campagne de M. Chirac a dénoncé, mercredi 18 mars, « l'amalgame et le confusionnisme mental » dont a fait preuve M. Raymond Barre au cours de l'émission « Le grand débat », *« en mélangeant pour les réfuter les propositions de MM. Chirac et Mitterrand »*.

M. Juppé s'est élevé contre *« la volonté délibérée »* de limiter le débat politique à une sorte de face à face de deuxième tour entre MM. Mitterrand et Giscard d'Estaing, et de proposer un dilemme *« un peu débilitant »*.

Le collaborateur de M. Chirac a estimé que M. Barre avait procédé par *« affirmations incompréhensibles »*, notamment en ce qui concerne le pouvoir d'achat dont, a-t-il dit, *« la progression est passée de cinq points à un point »*.

De même, le franc ne s'est pas maintenu par rapport aux autres monnaies, malgré une politique d'argent cher pratiquée depuis quatre ans. Selon M. Juppé, M. Barre s'est comporté comme les médecins de Molière qui, a-t-il dit, savaient dire avec précision que le malade allait mourir, mais ne savaient pas trouver le remède.

L'AFFAIRE DES DIAMANTS

La présidence de la République centrafricaine confirme le versement de l'Élysée

La déclaration faite le mardi 17 mars à notre envoyé spécial Philippe Decraene par M. David Dacko, président de la République centrafricaine, selon laquelle M. Valéry Giscard d'Estaing lui avait adressé un chèque de 40 000 F français destiné à la Croix-Rouge de son pays (*le Monde* du 19 mars) a été confirmée 18 mars à Bangui par un communiqué officiel de la présidence de la République centrafricaine.

Ce texte précise que le chèque a été envoyé par le secrétariat général de l'Elysée, qu'il était libellé au nom de la Croix-Rouge centrafricaine et que les autorités de Bangui en ont accusé réception par lettre du 13 février.

Rappelons que le secrétariat général de l'Elysée avait indiqué dans son communiqué du 17 mars que le versement était du 4 février.

Il reste à savoir à quel moment la somme envoyée sera remise à la Croix-Rouge de Bangui dont la présidente, Mme Ruth Rolland, déclare n'en avoir toujours pas reçu le montant. Sur ce point le communiqué de la présidence centrafricaine apporte deux réponses. Il admet que le chèque n'a pas encore été transmis à la Croix-Rouge, mais déclare qu'il *« reste à sa disposition »* et sera remis au nouveau bureau de cet organisme que doit élire une assemblée générale. Il assure en outre que la présidente actuelle, Mme Ruth Rolland *« a eu connaissance de l'accusé de réception du chèque du 13 février et qu'elle a pu en vérifier par elle-même l'existence »*.

A Paris, M. Jean-Philippe Lecat, porte-parole de M. Valéry Giscard d'Estaing candidat, a indiqué, mercredi 18 mars, que le communiqué du secrétaire général de l'Elysée et les explications qu'il contenait étaient suffisantes.

A une remarque sur la date récente du versement (4 février), M. Lecat a répondu en rappelant que le président sortant avait dit qu' *« il réglerait toutes les affaires en suspens avant la fin de son septennat »*. Enfin, il a justifié l'envoi du chèque à M. Dacko, et non directement à la Croix-Rouge qui en est le destinataire, par *« la situation particulière qui existe dans le pays »*.

(Lire page 6 l'article de Philippe Decraene.)

[La Ligue des sociétés de la Croix-Rouge nous a confirmé que Mme Ruth Rolland est considérée comme unique présidente de la Croix-Rouge centrafricaine. Elle a été élue à ce poste au cours de l'assemblée générale ordinaire tenue à Bangui les 8 et 9 novembre 1980 et confirmée dans ses fonctions lors de l'assemblée générale extraordinaire du 28 février 1981. La prochaine assemblée générale ordinaire doit avoir lieu en 1982, probablement au mois de novembre.]

Dans la presse parisienne

LE MATIN : une attitude embarrassée.

« Si la valeur des diamants était si modeste, pourquoi l'Elysée n'a-t-il pas fourni, dès octobre 1979, les explications qui auraient définitivement lavé le chef de l'Etat de tout soupçon ? On a assisté à un scénario exactement inverse. (...) Cette attitude embarrassée — et c'est un euphémisme — nous conduit à douter de la sincérité du « candidat-citoyen » *dans cette sombre aventure. Celle-ci, dans toutes ses implications, nous paraît être davantage un symbole du régime giscardien qu'une simple histoire de vie privée. »*

LE QUOTIDIEN DE PARIS : dans trente ans on en saura plus.

« Voilà donc une affaire réglée — et enterrée — une fois de plus (...). Il est vrai que cette vente (de diamants) ne date que du 4 février, précision que le président avait omis de donner ; comme il avait omis de préciser le faible montant de la transaction, ce qui nous amène à conclure ou bien que Bokassa n'était pas très généreux ou peut-être que certains diamants traînent encore dans les greniers de l'Elysée ou ailleurs ; ou bien encore que le cours du diamant était bien bas le 4 février (...). Bon, nous en saurons davantage quand les archives du septennat seront accessibles au public : dans trente ans, c'est promis. »

DOMINIQUE JAMET.

● *Dans le bulletin* d'information de la campagne de François Mitterrand, M. Georges Fillioud écrit : *« Le 4 février, c'est un peu moins de huit ans après le 23 avril 1973, première date connue des premiers diamants offerts par Bokassa à Valéry Giscard d'Estaing. Le 4 février, c'est aussi vingt-six jours avant l'annonce par le candidat sortant de sa re-candidature. Entre le premier diamant et le premier chèque : sept ans, dix mois et deux jours. »*

LA CAMPAGNE DE M. GISCARD D'ESTAING

M. Giscard d'Estaing sera, le mercredi 25 mars, l'invité de l'émission « Face au public » diffusée par France-Inter, et le lundi 30 mars celui de l'émission « Cartes sur table » d'Antenne 2.

Le président sortant tiendra ensuite plusieurs meetings, après sa participation au rassemblement organisé le samedi 28 mars, à la porte de La Villette, à Paris, par les jeunes giscardiens. Son porte-parole, M. Lecat, a confirmé, mercredi, que M. Giscard d'Estaing se rendra notamment le mardi 31 mars à Metz, en fin d'après-midi, et à Nancy, dans la soirée, puis, le mercredi 1er avril, à Pontoise (Val-d'Oise) et à Meudon (Hauts-de-Seine), et le vendredi 3 avril à Colmar (Haut-Rhin) et Strasbourg (Bas-Rhin). Il devrait également tenir un meeting le mardi 7 avril à Troyes (Aube).

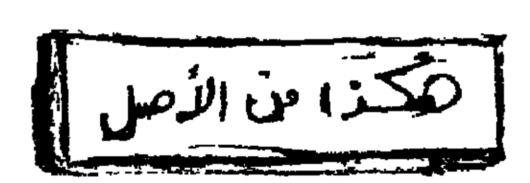
● *Le Comité de défense de la vie* ainsi que plusieurs hommes politiques, artistes, scientifiques, ont adressé un appel à chacun des candidats à la présidence de la République sur l' *« intérêt biologique du territoire »*. Ces personnalités et le comité demandent à chacun de se prononcer notamment sur la recherche de techniques expérimentales *« qui éviteront d'utiliser l'animal comme modèle biologique »*, *« l'interdiction des élevages concentrationnaires dit en batterie »*, la liberté pour tout citoyen *« de décider lui-même du droit de chasse sur la terre qu'il possède ou dont il a l'usage »* ; la multiplication et l'extension des milieux naturels intégralement protégés.

DÉCÈS DE M. GAYRAUD MAIRE SOCIALISTE DE CARCASSONNE

M. Antoine Gayraud, ancien député (P.S.), est décédé des suites d'une longue maladie, mercredi 18 mars, à Carcassonne (Aude), ville dont il était le maire.

[Né le 18 mai 1910 à Alzonne (Aude), Antoine Gayraud, pharmacien, qui était entré au conseil municipal de Carcassonne en 1959, était devenu maire de cette commune en 1968 à la suite du sénateur socialiste Jules Fil. Antoine Gayraud avait également succédé à ce dernier en décembre 1968 pour représenter le canton de Carcassonne-Ouest à l'assemblée départementale. Élu député de la première circonscription de l'Aude en 1973, réélu conseiller général du canton de Carcassonne - 3 en 1976, réélu maire en 1977, Antoine Gayraud n'avait pas sollicité le renouvellement de son mandat parlementaire lors des élections législatives de 1978.]

● *L'Association d'amitié France-Guinée* nous écrit pour regretter que *le Monde* du 14 mars, dans sa partie du bilan du septennat consacrée à la politique africaine de la France, n'ait pas mentionné la réconciliation franco-guinéenne, *« voulue et suivie personnellement »* par M. Giscard d'Estaing et qui a permis *« la libération de plus de vingt de nos compatriotes emprisonnés, la libéralisation du régime guinéen et un nouvel essor de sa diplomatie et de ses perspectives économiques... bouleversant ainsi les données de la coopération régionale en Afrique de l'Ouest »*.



MM. LES CANDIDATS. Nous sommes, en France, des milliards d'êtres vivants. Jusqu'où ira votre respect de la vie?

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DOIT ÊTRE LE GARANT DE L'INTÉGRITÉ BIOLOGIQUE DU TERRITOIRE.

Cet appel est adressé aux candidats à la Présidence de la République par le comité de défense de la vie pour les élections présidentielles et par de nombreuses personnalités dont :

Madame Marguerite Yourcenar, Monsieur Jacques Baumel, Monsieur Paul Belmondo, Monsieur Yves Brayer, Professeur Rémy Chauvin, Professeur Florian Delbarre, Monsieur Jean Fourastié, Monsieur Charles Hernu, Professeur Alfred Kastler, Monsieur Serge Lifar, Monsieur Thierry Maulnier, Professeur Théodore Monod, Professeur Jean-Claude Pecker, Monsieur Edgard Pisani, Monsieur Jacques Soustelle, Monsieur Pierre-Yves Trémois, Professeur Robert de Vernejoul.

ELU par des hommes,
le Président de la République ne gouverne pas que des hommes.
Il est aussi responsable d'un territoire.
Il en est responsable pour un moment de l'histoire.

La Constitution fait du Président de la République le «garant de l'intégrité du territoire».
Cette fonction ne saurait se limiter à la garantie des frontières.
Elle inclut la qualité de vie du pays et concerne l'ensemble des êtres vivants qui le peuplent.
Cette intégrité s'étend à l'ensemble des équilibres naturels.

Le Président de la République doit être, dans l'exercice quotidien de son mandat, le garant de l'intérêt biologique du territoire national et du respect de la Vie qui y règne.
Estimez-vous que les préoccupations éthiques du respect dû à la Vie doivent être considérées au moins à l'égal des mobiles économiques, sociaux et scientifiques.

Etes-vous déterminé à assurer l'application effective de la législation dans tous les domaines concernant l'animal?

Etes-vous prêt à instaurer une éducation civique de la Nature et du respect de la Vie à tous les niveaux de l'enseignement?

Acceptez-vous de vous prononcer en faveur des propositions suivantes?
- Recherche de techniques expérimentales qui éviteront d'utiliser l'animal comme modèle biologique.
- Interdiction des élevages concentrationnaires dits en batterie.
- Liberté pour tout citoyen de décider lui-même du droit de chasse sur la terre qu'il possède, ou dont il a l'usage.
- Multiplication et extension des milieux naturels intégralement protégés.

Enfin, dans quels domaines particuliers estimez-vous que la loi doive s'opposer à l'utilisation de l'être vivant au gré du divertissement des hommes?

COMITÉ DE DÉFENSE DE LA VIE POUR LES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

15, rue de Musset - 75016 Paris
Président : Professeur Alfred Kastler, Prix Nobel

Mme Jacqueline Gilardoni
Pdte de l'Œuvre d'Assistance aux Bêtes d'Abattoir.

Mme Anne-Marie Hasson
Pdte de la Confédération Nationale des Sociétés Protectrices des Animaux.

M. Raymond Martin
Pdt d'Assistance aux Animaux

Professeur Nouet
Sec. Gal de la Ligue Française des Droits de l'Animal.



Sous le patronage de la Ligue Française des Droits de l'Animal.

Cette annonce a été réalisée gracieusement par l'Agence CONCERTO.

AIDEZ-NOUS A FAIRE ENTENDRE CET APPEL.

Cet appel au respect de la Vie a été adressé à chacun des candidats. Le publier en bonne place dans la presse est une façon de l'imposer. Participez à cette campagne. Vos dons seront exclusivement employés à la diffusion de ce message.

Je soussigné(e) ....
joins .... F en chèque bancaire à l'ordre de C.D.V.P.E.P. pour accroître la diffusion de l'appel pour le respect de la Vie.

Signature : .... Date : ....

COMITÉ DE DÉFENSE DE LA VIE POUR LES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES, 15, rue Alfred-de-Musset 75016 PARIS.

POLITIQUE

AU CONSEIL DES MINISTRES

Le déficit budgétaire de 1980 est moindre que prévu : 30,3 milliards

Le conseil des ministres s'est réuni, mercredi 18 mars 1981, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. Giscard d'Estaing. Au terme de ses travaux, le communiqué suivant a été publié :

● LE BUDGET DE 1980

Le ministre du budget a présenté une communication sur les résultats d'exécution du budget de 1980.

Alors que la loi de finances initiale comportait un déficit de 31,2 milliards de francs, l'exécution du budget de 1980 laisse apparaître un déficit de 30,3 milliards de francs. Ainsi le solde d'exécution est plus favorable que la prévision initiale, pour la première fois depuis 1975.

Ce résultat a été obtenu notamment grâce à une modération des dépenses de l'Etat dont la progression se ralentit régulièrement.

La France demeure, en 1980, le grand pays industrialisé qui a le plus faible déficit budgétaire : ce dernier représente en effet 1,1 % du produit intérieur brut, contre 3,5 % en République fédérale d'Allemagne, 4,8 % en Grande-Bretagne, 10,6 % en Italie et 2,3 % aux Etats-Unis.

Le financement du découvert a été assuré en totalité par l'épargne grâce, notamment, aux emprunts à moyen et long terme de l'Etat qui ont représenté un montant de 31 milliards de francs en 1980. Il n'a été fait aucun appel à la création monétaire.

Ainsi, par la rigueur de sa gestion budgétaire, l'Etat a apporté une importante contribution au renforcement de l'économie.

● L'INFORMATIQUE ET LA TÉLÉMATIQUE DANS L'ENSEIGNEMENT

Le ministre de l'éducation a présenté un plan de développement de l'informatique et de la télématique dans l'enseignement.

Ce plan, qui couvre les deux prochaines années, s'appuie à la fois sur les acquis d'une expérience conduite dans une soixantaine de lycées et sur l'analyse et les propositions du rapport remis au président de la République par le professeur J.-C. Simon.

Il s'agit d'élargir, avec toute la progressivité nécessaire, les actions déjà expérimentées dans les lycées, grâce à l'opération des dix mille micro-ordinateurs qui avait été décidée par le gouvernement en 1978.

Ce plan prévoit en particulier :

— Des expériences d'enseignement au collège et au lycée de l'informatique conçue comme une discipline ;

— L'extension de l'utilisation de l'informatique comme outil pédagogique au niveau des écoles, des collèges et des lycées d'enseignement professionnel ;

— La mise en place dans des établissements, à titre expérimental, de terminaux Vidéotext pour permettre aux élèves et aux enseignants d'accéder à des banques de données.

Le coût de ce programme est de l'ordre de 250 millions de francs pour 1981 et 1982.

Le ministre de l'éducation a précisé que la mise en œuvre de ce plan se fera en association étroite avec les enseignants et les organisations de parents d'élèves. Le développement de l'informatique et de la télématique dans le système éducatif s'organisera de telle manière que les jeunes seront mis en mesure d'assimiler ces nouvelles techniques.

● L'INSTALLATION DES JEUNES AGRICULTEURS

Le ministre de l'agriculture a rendu compte de la mise en œuvre des mesures décidées par le conseil des ministres du 23 octobre 1980 pour favoriser l'installation des jeunes agriculteurs, conformément aux priorités définies par la loi d'orientation agricole.

Le décret et deux arrêtés d'application de ces mesures ont été publiés au « Journal officiel » de ce jour ; un dernier arrêté le sera avant la fin de ce mois.

A compter du 1er janvier 1981, la dotation d'installation est revalorisée de 30 %, de 40 % ou de 50 %, selon les zones. Elle s'élève ainsi à :

— 42 000 francs en zone défavorisée ;

— 67 500 francs en zone de montagne.

La dotation sera accordée, avec les prêts spéciaux d'installation dont le taux reste fixé à 4 %, au vu du projet de mise en valeur économique de l'exploitation proposé par l'agriculteur au cours des sessions de formation organisées à cet effet.

Depuis 1974, les aides de l'Etat à l'installation des jeunes agriculteurs — subventions équivalentes à la bonification des prêts et dotation bonification — auront été doublées. Elles dépasseront désormais 1 milliard de francs par an, ce qui représente un effort sans égal en Europe.

● RÉACTEURS NUCLÉAIRES

Le ministre de l'industrie a présenté une communication sur la conclusion récente de l'accord réglant les nouvelles relations entre la société Framatome et le groupe américain Westinghouse dans le domaine des réacteurs à eau légère utilisés en particulier dans la réalisation du programme nucléaire français.

Cet accord, qui consacre la maîtrise complète par Framatome de la technologie de ces réacteurs, met fin, par anticipation, au régime de licence en vigueur depuis 1972 : les deux sociétés pourront désormais poursuivre, sur un pied d'égalité, leurs échanges en matière de recherche et de développement.

En l'approuvant, le gouvernement français constate avec satisfaction que les deux firmes sont parvenues à une situation d'équilibre qui facilitera le développement de leur coopération.

(Lire page 34.)

● L'ACTIVITÉ DU C.E.A. ET DE LA COGEMA

Le conseil des ministres a adopté un projet de décret modifiant les statuts du Commissariat à l'énergie atomique et de sa filiale, la Compagnie générale des matières nucléaires (COGEMA), afin de les autoriser à élargir leurs domaines d'intervention à d'autres produits que l'uranium, à l'exclusion des hydrocarbures liquides ou gazeux.

● LES FONDS MARINS INTERNATIONAUX

Le ministre de l'industrie et le ministre des affaires étrangères ont fait une communication sur l'exploitation des fonds marins internationaux.

La politique française a pour objectif le développement des moyens techniques et industriels permettant l'exploration, la collecte et le traitement des ressources minérales des fonds situés en haute mer et la participation active aux négociations internationales destinées à définir les règles qui seront appliquées par la communauté mondiale dans les zones concernées.

Le gouvernement entend sauvegarder en toute circonstance les droits d'accès des ressortissants français à ces ressources, compte tenu de l'évolution du droit international et des législations nationales prises par certains Etats.

Un texte législatif sera préparé afin de protéger ces droits, en attendant l'adoption de la convention internationale en cours d'élaboration aux Nations unies et fixant les modalités d'exploration et d'exploitation des ressources minérales des fonds marins.

[Le gouvernement semble décidé à accélérer la procédure nécessaire pour que la France soit dotée d'une législation nationale sur l'exploitation des ressources minérales (essentiellement les nodules polymétalliques) des grands fonds marins. L'été dernier, les Etats-Unis, puis l'Allemagne fédérale, ont adopté de telles législations unilatérales. Dans d'autres pays industrialisés (Grande-Bretagne, Belgique, Japon, notamment), des projets analogues sont à l'étude. Les législations américaine et allemande prévoient d'attribuer à leurs ressortissants des permis exclusifs d'exploration et d'exploitation des nodules. Mais toutes deux spécifient :

— Que l'exploitation ne pourra commencer avant le 1er janvier 1988;

— Que ces législations unilatérales disparaîtront lorsqu'une future convention sur le droit de la mer mettra les grands fonds marins, « patrimoine commun de l'humanité », sous un régime international;

— Que les sociétés exploitant les nodules polymétalliques payeront des redevances à un fonds spécial de façon à pouvoir reverser celles-ci à l'Autorité internationale qui sera responsable, selon la future convention, de l'exploitation des grands fonds marins ;

— Que l'un et l'autre Etats concluront des accords de réciprocité avec les pays qui auront adopté des législations unilatérales compatibles avec la leur, de façon à reconnaître les permis exclusifs attribués par ceux-ci.

La nouvelle administration américaine a montré, dès le début de la reprise de la Conférene du droit de la mer, le 9 mars dernier à New-York, qu'elle ne faisait pas siennes les positions adoptées par l'administration Carter. L'éventuel accord sur un texte de convention sur le droit de la mer semble donc devoir être retardé. Le gouvernement français paraît vouloir doter le pays de la législation nécessaire pour que des accords bilatéraux puissent rapidement garantir les éventuels permis d'exploration ou d'exploitation qui seraient accordés à des groupes français.]

● LA CRÉATION ARTISANALE

Le ministre du commerce et de l'artisanat a informé le conseil de la mise en place de la Fondation à l'initiative créatrice artisanale. Pour permettre à des jeunes ne disposant pas de patrimoine personnel ou familial de créer leur entreprise, une fondation a été créée dans le cadre de la charte de l'artisanat. Associant l'Etat et quatre réseaux bancaires, la fondation garantit pour moitié les prêts consentis à ces nouveaux chefs d'entreprise.

La première réunion de la fondation a eu lieu le 17 mars, et les premiers crédits ont été attribués le même jour. Grâce à une dotation initiale de 24 millions de francs, plusieurs centaines de jeunes pourront chaque année créer leur entreprise.

● RETRAITES MILITAIRES

Le ministre de la défense a rappelé les mesures prises en 1980 :

— Pour revaloriser en trois étapes l'allocation annuelle des veuves de sous-officiers non titulaires d'une pension de réversion ;

— Pour régulariser la situation des sous-officiers du grade de maître et de sergent-major retraités avant 1974.

Il a annoncé que les conditions d'attribution de l'échelle de solde n° 4 aux sous-officiers admis à la retraite avant le 31 décembre 1962 allaient être encore assouplies pour mieux tenir compte des titres militaires des intéressés.

Il a précisé que l'ensemble de ces dispositions concernait environ quarante mille retraités et représentait un effort financier de plus de 120 millions de francs en année pleine.

Faisant suite aux mesures prises en 1977 et 1978, cet effort manifeste une volonté continue d'améliorer le sort des retraités grâce à une étroite concertation entre les pouvoirs publics, les intéressés et leurs représentants, qui sera entretenue, notamment dans le cadre du Conseil supérieur de la fonction militaire.

De plus, les retraités militaires qui ne sont pas soumis à l'impôt sur le revenu bénéficieront, à compter du 1er juillet 1981, de l'exonération du paiement des cotisations d'assurance maladie. Cette exonération concernera plus de quatre-vingt-dix mille veuves et retraités militaires sur un effectif total de quatre cent cinquante-cinq mille pensionnés militaires.

La mesure s'applique également à l'ensemble des retraités de la fonction publique et des régimes spéciaux — notamment des agents des collectivités locales, de la S.N.C.F., des marins, — qui auront ainsi droit à la même exonération que celle des retraités du régime général de la Sécurité sociale, au total sept cent soixante mille personnes.

● LA C.E.E. ET L'AGRICULTURE

Le ministre de l'agriculture a présenté une communication sur le conseil agricole de la Communauté économique européenne du 16 mars 1981, consacré à l'examen des propositions de prix présentées par la Commission.

La délégation française a confirmé à cette occasion sa détermination à obtenir :

— Une réduction substantielle des montants compensatoires monétaires positifs qui subsistent dans la Communauté, conformément à la proposition de la Commission ;

— Une hausse des prix agricoles garantis en rapport avec l'augmentation des coûts de production et nettement supérieure aux propositions de la Commission, de façon à maintenir le revenu des agriculteurs ;

— Une amélioration de la hiérarchie des prix favorable aux productions animales et l'abandon de la « supertaxe laitière ».

● CONVENTIONS INTERNATIONALES

Le conseil des ministres a adopté divers projets de loi autorisant la ratification de conventions internationales :

— L'accord franco-chinois sur l'établissement de postes consulaires, en autorisant l'ouverture d'un consulat de France à Shanghai, rétablit la tradition d'une présence consulaire de notre pays en Chine ;

— L'accord international sur le caoutchouc naturel se présente comme le premier exemple d'accord élaboré sur un pied d'égalité par les pays producteurs et les pays consommateurs, dans l'esprit de ce que doit être le dialogue Nord-Sud et conformément aux propositions adoptés par les Nations unies à l'initiative de la France ;

— l'accord franco-guinéen de coopération culturelle, scientifique et technique trace le cadre dans lequel va se développer notre coopération avec la Guinée ;

— L'accord franco-sénégalais sur la formation-retour des travailleurs ayant immigré temporairement en France permettra d'améliorer la qualification professionnelle des travailleurs sénégalais désirant se réinsérer dans la vie économique de leur pays d'origine ;

— Deux conventions franco-hongroises ont pour objet respectif, d'une part, de préciser les relations judiciaires entre Paris et Budapest et, d'autre part, d'aider au développement des échanges économiques entre les deux pays, en apportant aux sociétés françaises qui y participent la sécurité d'un cadre fiscal clairement établi ;

— La convention entre la France et Sri-Lanka sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements, s'inscrivant dans la perspective générale du rapprochement de la France avec les pays d'Asie, permettra un développement de la présence économique de notre pays à Sri-Lanka ;

— L'accord franco-suisse concernant le traitement fiscal des libéralités facilitera les dons et legs faits de part et d'autre à l'Etat et aux collectivités publiques ainsi qu'aux organismes à but exclusivement désintéressé et exerçant leur activité dans les domaines scientifique, artistique culturel ou charitable ;

— Divers protocoles aux conventions de Varsovie et de Genève sur le transport aérien international et le transport international de marchandises par route apporteront quelques adaptations au régime de responsabilité du transporteur et amélioreront les modes d'évaluation des plafonds de responsabilité.

● DJIBOUTI

Le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, M. Olivier Stirn, a rendu compte des visites qu'il a effectuées, du 12 au 14 mars, à Addis-Abeba, où il a été reçu par le président Menguistu, et à Djibouti où il a rencontré le président Hassan Gouled.

● *Le conseil des ministres* du 18 mars a approuvé l'élévation à la dignité de grand officier de la Légion d'honneur de M. Christian Chavanon, ancien vice-président du Conseil d'Etat.

DÉFENSE

L'armée de terre étudie un véhicule blindé de l'avant pour ses escadrons de reconnaissance

En plus du véhicule léger tout terrain, du modèle P-4 conçu par le groupe Peugeot-Mercedes, qu'il a décidé d'acquérir (*le Monde* du 4 mars), l'état-major de l'armée de terre française envisage de s'équiper d'un véhicule blindé de l'avant pourvu d'une protection contre les armes nucléaires, biologiques et chimiques. C'est ce qu'annonce M. Robert Galley, ministre de la défense, dans sa réponse à une question écrite de M. Michel Aurillac, député R.P.R. de l'Indre et délégué national pour la défense au sein de son parti.

M. Aurillac s'était inquiété du fait qu'aucun des véhicules légers tout terrain présentés au choix de l'armée de terre n'était pourvu d'une protection contre les agressions N.B.C. (nucléaire, bactériologique et chimique), alors même que cet engin devait équiper des escadrons dits d'éclairage des divisions blindées de la 1re armée, engagée le cas échéant en Europe contre un adversaire doté de l'arme nucléaire, biologique ou chimique. Le député R.P.R. avait conclu, dans sa question écrite au ministre de la défense, qu'un véhicule léger bénéficiant d'une telle protection était plus adapté.

Dans sa réponse, publiée au *Journal officiel* du lundi 2 mars, M. Galley explique que les Jeeps actuelles de l'armée française remplissent de nombreuses missions de guerre (transmissions et commandement, notamment) pour lesquelles un véhicule léger, rapide et tout terrain comme le sera le P-4 de Peugeot-Mercedes, n'a pas besoin d'une protection particulière. En revanche, note le ministre de la défense, « *en ce qui concerne les véhicules légers des unités de combat, de reconnaissance et d'éclairage, l'état-major de l'armée de terre envisage de s'équiper d'un véhicule blindé léger pourvu d'une protection N.B.C. Une étude est en cours à ce sujet* ».

L'an dernier, le général Jean Lagarde, alors chef d'état-major de l'armée de terre, avait manifesté le besoin d'un tel véhicule utile aux escadrons d'éclairage des divisions et aux groupes de reconnaissance des corps d'armée. Il s'agit de définir un véhicule aussi mobile que la Jeep actuelle, mais plus léger, plus petit et, surtout, moins cher que le VAB (véhicule de l'avant blindé).

En effet, la mission des éléments dits d'éclairage ou de reconnaissance est de se laisser dépasser par l'adversaire pour, ensuite, s'intégrer dans le dispositif ennemi. Cette mission suppose des moyens adaptés qui soient moins lourds que le VAB mais qui soient suffisamment protégés pour supporter le premier choc, les agressions N.B.C. et les éclats immédiats du champ de bataille. Dans l'arsenal français, le véhicule à l'étude dans les états-majors accompagnerait le personnel placé à l'avant du corps blindé de chars AMX-30.

Aux Etats-Unis et en Union soviétique, ces missions d'éclairage et de reconnaissance sont confiées à des chars chenillés, avec, dans les forces soviétiques, des unités motocyclistes dont on peut penser qu'elles seraient sacrifiées en cas de conflit.

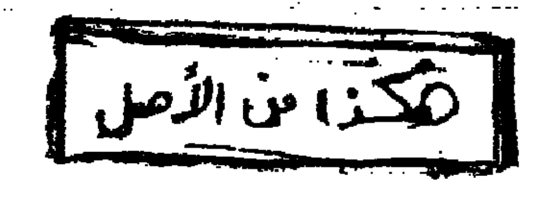
NOMINATIONS MILITAIRES

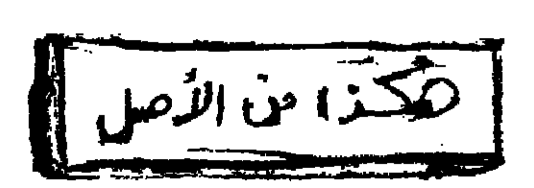
Sur la proposition de M. Robert Galley, ministre de la défense, le conseil des ministres du mercredi 18 mars a approuvé les promotions et nominations suivantes dans les armées :

● TERRE. — Sont nommés : inspecteur de l'artillerie, le général de division André Faverdin ; adjoint au général commandant le deuxième corps d'armée et les forces françaises en Allemagne fédérale, le général de brigade Eugène Danet.

Est placé en service détaché auprès du premier ministre pour servir au secrétariat général de la défense nationale (S.G.D.N.), le général de brigade Jehan-René Poudelet.

● AIR. — Sont promus général de brigade aérienne, les colonels Yvan Malagane (nommé commandant les éléments « air » en Allemagne fédérale), Jean-Michel Sabatey (nommé adjoint au directeur central des matériels de l'armée de l'air) et Henri de Cointet de Fillain (placé en service détaché au secrétariat général de la défense nationale).





Le Monde

société

DES LYCÉENS DANS LA CAMPAGNE

Les Mirage et les dortoirs

Il faut se méfier des lycées tranquilles.

Le lycée Jean-Pierre-Timbaud de Brétigny-sur-Orge (Essonne), à 20 kilomètres de Paris, est un établissement de mille trois cents élèves apparemment tranquille : 75 % de réussite au baccalauréat, pas de drogue ou pas davantage que dans les autres lycées, aucun mouvement politique. « Le fond de l'air est rouge » *n'a attiré que vingt personnes au ciné-club et il n'y eut qu'une obscure querelle à propos de la propreté des locaux de l'internat, pour troubler cet hiver la sérénité du proviseur.*

Il y eut bien, il y a quelques mois, une pétition de la Jeunesse communiste révolutionnaire (J.C.R.) (trotskiste) qui circula dans le lycée : elle n'attira que trois signatures. Cette jeunesse studieuse, confrontée au risque du chômage, redoublerait-elle d'effort, soumise souvent dans les sections techniques à quarante heures de cours par semaine ?

Calme trompeur : il a suffi à la fin du mois de février d'une étincelle, une publicité de quelques secondes à la télévision, pour susciter une pétition qui a recueilli cent soixante signatures — notamment parmi les « techniques », *des internes pour la plupart :* « Nous pensons tous, *ont-ils estimé,* que les spots publicitaires indiquant que les Français doivent payer des impôts pour fabriquer des Mirage... n'est autre que la propagande pour une certaine forme de violence. » *Il s'agissait, en fait, de Jaguar, mais leur propos reste clair :* « L'Etat dépense trop d'argent en matière d'armement. » *Tel n'était pas l'avis des externes des sections classiques qui ne furent que trente à signer le texte.*

« Bourrage de crâne », « propagande », « conditionnement » : *ainsi les douze jeunes, cheveux courts et pulls en V, qui ont pris l'initiative de ce texte définissent-ils, sur un ton très calme, cette publicité. Christophe, dix-huit ans, s'explique :* « On dit aux gens : payez, vous serez protégés. On joue sur l'idée de protection. » « Ils auraient mieux fait, *ajoute Claude, vingt ans,* de publier une brochure, d'expliquer les choses longuement dans la presse écrite. »

« Ils » ? « On » ? *Un seul, Didier, le seul* « militant » *parmi eux, précise :* « le gouvernement ». *Mais son discours prend mal. Quand, pour la troisième fois, il dénonce la société Dassault, les autres sourient.* « Toi, tu veux imposer ta liberté. » *Méfiance vis-à-vis de la* « publicité », *méfiance face aux organisations, méfiance enfin vis-à-vis d'un proviseur qu'ils n'ont pas tenu au courant de cette initiative ! On les comprend. Le proviseur affirme, très prudent,* « ne pas pouvoir prendre position sur cette affaire ».

Liberté

Leur méfiance, pourtant, reconnaissent-ils, aurait été moindre si le gouvernement, pour justifier l'impôt, avait insisté non sur les Mirage mais les autoroutes et a fortiori, la recherche médicale, mentionnées dans leur pétition. « Guérir du cancer, *estime Patrick, venu de Bayonne préparer un brevet de technicien de miroitier,* c'est aussi une forme de liberté. » *Là, selon eux, l'Etat non seulement peut mais doit intervenir : l'année dernière, un concert pop, organisé par les terminales* « classiques », *en faveur de la lutte contre le cancer, les avait choqués.* « On fait appel, *explique Patrick,* au sentiment de culpabilité des gens. »

L'armée, à leurs yeux, ne saurait être associée à la « liberté » *évoquée par la publicité. Un seul, Jean-Christophe, essaye de fournir une explication à ce qui n'est, pour la plupart, qu'une réaction instinctive :* « Les Mirage, *dit-il,* sont utiles au système capitaliste. La guerre est utile pour relancer l'économie. »

Cette réserve ne va pas jusqu'à l'objection de conscience. Tentés pour certains par la coopération technique que leur offrent leurs diplômes, rebutés par les difficultés administratives ou le doublement de la durée du service pour les objecteurs, ils sont prêts à assumer, comme on dit, « leurs obligations militaires ». *Qu'on construise des Mirage soit, mais qu'on ne s'en vante pas !*

Tous sont décidés à voter le 26 avril. « C'est la seule liberté suprême », *dit l'un. Coluche ne leur a* « rien appris ni rien révélé ». *Ils v o t e r o n t contre M. Giscard d'Estaing associé à l'idée de chômage et contre le parti communiste,* « énorme », *disent-ils, dans ses manœuvres. Le nom de M. Mitterrand n'est jamais prononcé, le P.S. n'est pas associé à un projet, mais présenté comme un refuge, comme un ultime espace de* « liberté », *un mot qui revient toujours.*

Ils ont obtenu que pour la durée de la campagne électorale, l'étude, après le dîner, se termine à 19 h 45, afin d'entendre les candidats à la télévision. Mais, pour l'heure, la principale revendication concrète de ces sages lycéens est qu'on crée des « boxes » *dans leurs dortoirs qui abritent chacun quarante pensionnaires.*

Quel candidat en parlera ?

NICOLAS BEAU.

ÉDUCATION

M. LOUIS DAVID EST ÉLU PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ DE LYON-I

M. Louis David, professeur de géologie à l'université Claude-Bernard (Lyon-I), a été élu, lundi 16 mars, président de cette université, en remplacement de M. Daniel Germain, professeur d'hématologie. Cette élection a nécessité trois séances du conseil d'université et neuf tours de scrutin pour dégager une majorité. M. David a finalement été élu par 45 voix contre 24 votes blancs et 2 nuls. L'université *Claude-Bernard, orientée vers les* disciplines médicales et scientifiques, doit, selon son nouveau président, privilégier l'ouverture sur l'extérieur et « *développer ses liens avec la région et l'industrie* »

[Né le 14 juillet 1927, M. David a été successivement maître-assistant, puis maître de conférence à l'université de Lyon-I. Il a toujours enseigné la géologie dans cette université. Directeur du musée de sciences naturelles Guimet à Lyon, il est aussi président de la société de géologie. *M. David avait déjà été élu à la* direction de l'U.E.R. de sciences de la nature de cette université.]

LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LILLE ANNULE UNE DÉCISION DU MINISTRE SUR LE TRAVAIL A MI-TEMPS

De notre correspondant

Lille. — Le tribunal administratif de Lille vient d'annuler une décision du ministre de l'éducation en date du 16 mars 1979 *qui refusait à une enseignante le* renouvellement d'une autorisation de travailler à mi-temps. En 1978, Mme Jeanne-Marie Caudron, détachée comme conseillère à la formation continue, à Lille, avait obtenu l'autorisation d'assurer un service à mi-temps. Ayant trois enfants à charge, elle sollicita en *1979 le renouvellement de cette* autorisation que le ministère lui refusa, à moins qu'elle ne reprenne un poste d'enseignante. Elle déposa alors un recours au tribunal administratif pour excès de pouvoir (*le Monde* du 7 février 1980).

Le ministère avait fondé son argumentation sur le fait que l'emploi de conseillère en formation continue est incompatible, d'après lui, avec un mi-temps en raison de l'absence de définition horaire du service et de la difficulté de recruter un personnel qualifié pour occuper l'autre demi-poste.

Dans ses attendus, le tribunal administratif affirme : « *L'absence de définition horaire précise du service en formation continue n'est pas incompatible avec le service à mi-temps dans la mesure où il existe des périodes de service et même des heures supplémentaires ; l'administration a pris une position de principe alors qu'elle était obligée d'examiner le cas particulier de la requérante, et notamment sa situation familiale.* » Pour le tribunal administratif, le ministère devait rechercher s'il était possible de définir un temps de service indépendant d'horaires précis et de disposer d'agents à temps complet ou partiel afin d'utiliser complètement les postes budgétaires existants.

Selon ce jugement, il ne suffit donc pas de prétendre qu'une fonction est *a priori* trop spécialisée pour permettre l'exercice du travail à temps partiel.

GEORGES SUEUR.

IMMIGRÉS

L'UNAF SE DÉCLARE FAVORABLE AU VOTE DES ÉTRANGERS DANS LES COMMUNES

L'Union nationale des associations familiales (UNAF) est favorable au droit de vote des étrangers aux élections municipales. C'est ce qu'a indiqué M. André Ohl, vice-président de l'UNAF, mercredi 18 mars, en présentant les propositions de cette organisation pour *une meilleure intégration des familles d'immigrés.*

Le dirigeant de l'UNAF — qui regroupe cinq mille associations représentant six cent cinquante mille famille — a précisé, dans une conférence de presse, que ces propositions seront envoyées aux *candidats à la présidence de la* République.

L'UNAF demande une révision de la législation permettant aux étrangers régulièrement établis de participer réellement à la vie associative du pays, avec la possibilité de voter aux élections municipales.

Les étrangers (3,5 millions) doivent être également assurés, estime l'UNAF, « *d'un minimum de sécurité* ». Les efforts de formation professionnelle, ou de promotion culturelle ne peuvent *être menés à bien, a estimé* M. Ohl, « *dans la crainte permanente d'une expulsion* ».

Pour la deuxième génération d'immigrés (1,2 à 1,5 million de jeunes), l'UNAF demande un apprentissage de la langue culturelle d'origine, l'embauche d'interprètes dans divers organismes sociaux, le recours à des enseignants du même pays que les enfants scolarisés, ainsi qu'un habitat « *moins ségrégatif* » et *plus adapté à la* taille des familles d'immigrés (davantage de F5 et F6 dans les H.L.M.).

DES COMMUNISTES BELGES DÉPLORENT L'ATTITUDE DU P.C.F.

Bruxelles (*A.F.P.*). — Une trentaine de responsables et de sympathisants d'organisations de gauche belges, parmi lesquels des députés communistes et des membres du comité central du P.C.B. déplorent, dans un communiqué publié mercredi 18 mars, « *l'attitude récente du parti communiste français vis-à-vis des immigrés* ». « *Une telle attitude nous paraît d'autant plus choquante*, écrivent-ils, *que nous savons que le P.C.F. s'est associé, de la façon la plus énergique et la plus courageuse, au combat contre le racisme.*

» *Les initiatives des municipalités communistes, prises contre des immigrés et que la direction du P.C.F. a pleinement approuvées, contrastent de manière flagrante avec les principes et la pratique du parti (...) tout au long de son histoire.* »

ÉDUCATION

LE FINANCEMENT ET L'AUTONOMIE DES UNIVERSITÉS ÉTRANGÈRES

II. — L'exemple allemand : autogestion, rigidités et grignotements

En Grande-Bretagne, la mission de répartir les crédits destinés aux universités revient non à un ministre, mais à un organisme autonome dont les membres nommés par le gouvernement jouissent d'une totale indépendance (« le Monde » du 19 mars). En République fédérale d'Allemagne, ce sont les Länder qui financent les établissements situés sur leur territoire.

De notre envoyé spécial SERGE BOLLOCH

Berlin-Ouest. — Serveurs ou consommateurs, les étudiants qui remplissent les petits cafés du quartier de Dahlem, aux abords des bâtiments de l'université libre, s'inquiètent d'une possible diminution des crédits versés à leur établissement par la ville de Berlin. Assis devant des cafés ou des petits sandwiches, feuilletant leurs cours ou lisant des journaux, ils critiquent d'avance des mesures liées aux difficultés financières du Land, qui pourraient entraîner « *l'augmentation du nombre d'élèves par séminaire* ». Les enseignants craignent, eux, que les créations de postes ne se réduisent notablement, car ils savent que près de 90 % du budget de leur établissement est versé par le Land. M. Reinhold Shattenfroh, responsable de l'enseignement supérieur au ministère de l'éducation du Land de Berlin, confirme de son côté que « *l'essentiel du financement des deux principales universités de la ville provient du Land* ».

Les soixante-sept universités de la République fédérale d'Allemagne (1) sont-elles donc des établissements étroitement contrôlés par les gouvernements des onze Länder ? « *Non*, répond M. Dietrich Goldschmidt, directeur de l'Institut de recherche Max-Planck, *car, en Allemagne, le mot autonomie a un sens bien différent de celui qu'il a dans d'autres pays, et en particulier en France. En R.F.A. les universités n'ont pas d'indépendance financière mais, en revanche, elles sont autonomes en ce qui concerne la recherche et dans une large mesure l'enseignement.* » La loi-cadre de l'enseignement supérieur adoptée par la Diète fédérale en janvier 1976, après cinq années de discussions et de polémiques, affirme dans son paragraphe 58 : « *Les universités sont des collectivités de droit public et en même temps des établissements d'Etat. Elles disposent du droit d'administration autonome dans le cadre des dispositions légales.* »

La législation des différents Länder, en accord avec les consignes fédérales, a donc reconnu « *un droit à l'autogestion* » (2) aux établissements d'enseignement supérieur pour ce qui concerne l'enseignement et la recherche. Mais, en même temps, des Etats ont constitué des limites à cette autonomie, notamment pour le financement, en faisant figurer les recettes et les dépenses des universités dans les budgets des Länder.

Conséquence des mouvements étudiants des années 60, et aussi de l'augmentation massive des effectifs des universités, la loi-cadre a signifié la volonté du gouvernement fédéral d'harmoniser les structures et le fonctionnement des universités, qu'elles soient récentes comme celle de Brême ou qu'elles existent depuis le quinzième siècle comme l'université de Würzburg.

L'enseignement supérieur relevant de la compétence législative des Länder, ce sont ces derniers qui ont modifié petit à petit la physionomie de ce que l'on appelait, il y a encore une vingtaine d'années, « *les universités des professeurs titulaires* » (3). Avant cette date, les enseignants de rang magistral, forts de leur image dans la société allemande et du prestige de leurs établissements, considéraient le Land comme un simple bailleur de fonds qui n'avait pas à s'introduire dans leur université.

Volonté de contrôle

La progression importante des effectifs étudiants — on atteint cette année les sept cent quarante mille inscrits — et le développement des disciplines scientifiques et technologiques, coûteuses en moyens, ont bouleversé ces données. La part du budget des universités augmentant dans les dépenses des Etats, les parlementaires des Länder ont cherché à les contrôler. Des administrateurs ont été recrutés et nommés dans les universités pour examiner de près l'utilisation des fonds. Pour quarante-trois mille étudiants, l'université de Munich dispose d'un budget de 750 millions de deutschemarks (1 D.M. vaut environ 2,35 F). « *Sur cette somme, 500 millions sont nécessaires pour payer les onze mille deux cents salariés enseignants et non-enseignants* », explique M. Nikolaus Lobkowicz, le président de l'université, qui juge lui-même cette somme énorme, et semble satisfait que depuis quelques années le règlement des traitements ne soit plus fait par l'établissement mais par un organisme central pour les dix universités que compte la Bavière. Il regrette les inspections et les contrôles financiers, selon lui trop fréquents et peu motivés. « *Est-il important de considérer qu'un professeur de médecine voyage beaucoup si, par ailleurs, on sait, et on peut vérifier, qu'il organise très bien l'enseignement dans son institut ?* » M. Lobkowicz déplore ces « *mini-scandales* » que découvrent des enquêteurs de la Cour des comptes « *étrangers au milieu universitaire* » et qui sont utilisés de façon démagogique, à son avis, par les journaux.

Moyenne université, avec ses quatorze mille étudiants : Würzburg vit sans trop de problèmes. Le budget de 350 millions de deutschemarks, qui augmente régulièrement de 5 % par an, soit l'équivalent de l'évolution de l'indice des prix, permet aux étudiants de cette université de suivre leur enseignement dans de bonnes conditions. Le président, M. Theodor Berchem, reconnaît que les négociations qui ont eu lieu tous les deux ans avec les autorités ministérielles de Bavière se déroulent « *dans un bon climat* ». Il prévoit cependant des difficultés pour les années à venir, car le Land risque d'être amené à diminuer ses crédits en raison de la crise économique qui affecte l'Allemagne comme les autres pays européens. Mais il reste optimiste et aime à parler de la faculté de médecine et de son hôpital « *très moderne de deux mille lits* (4) ».

Le responsable administratif de la Freien Universität, l'université libre de Berlin, ne partage pas cette confiance relative dans l'avenir. Il est inquiet de constater que le budget de l'université n'a pas suivi la progression du nombre d'étudiants. Différence d'appréciation entre un gestionnaire et un professeur, ou conséquence d'une majorité politique opposée dans les deux Etats ? Dans les universités de Berlin, on ne répond pas, mais on constate que les crédits affectés par le Land ne sont pas tellement « *flexibles* » et qu'il est impossible de faire changer d'affectation les grandes dépenses. Aussi une baisse de 2 % ou 3 % des crédits de fonctionnement va-t-elle entraîner des mesures « *difficiles* » d'économie.

Les financements annexes

Certes, il existe des « moyens tiers », ces fameux 10 % qui, à Berlin, comme dans toutes les universités, viennent compléter les 90 % versés par les Länder. Mais ces sommes, relativement modestes, ont bien souvent elles aussi des affectations très précises. Ainsi, à l'université libre, 20 millions de deutschemarks (à peine 3 % du budget) sont fournis par le secteur privé et sont surtout utilisés pour l'achat de livres ou de matériel. A l'université de Munich, c'est une association, « les Amis de l'Université », qui collecte 1 600 000 D.M. et le donne à l'établissement pour financer des petits programmes de recherche. A Hambourg, l'apport des fondations privées et des contrats avec des entreprises assurent une part importante du financement de la recherche.

Cependant, dans le domaine de la recherche, un organisme fédéral, la Deutsche Forschungsgemeinschaft (D.F.G.), dont les fonds proviennent pour moitié des Länder et pour moitié du gouvernement fédéral, finance tous les secteurs de la recherche scientifique. Avec un budget de 800 millions de deutschemarks en 1981, le D.F.G. est en mesure d'apporter son aide à des centres de recherche qui veulent entreprendre une étude nouvelle. Des laboratoires ou même des professeurs à titre individuel (environ un tiers des demandes) peuvent ainsi remplir des formulaires expliquant l'objet de leur recherche et son application, et recevoir des fonds après avis d'une commission de scientifiques.

Ce financement est souvent capital pour les universités, car il vient s'ajouter aux sommes versées par les Länder qui permettent normalement le fonctionnement des laboratoires. Des règles très strictes et des contrôles *a posteriori* sur l'utilisation des fonds du D.F.G. empêchent toutefois tout transfert d'affectation de ces sommes.

« *Toutes les universités allemandes bénéficient d'un financement important et très rigide de la part des Länder. Mais en plus de cette somme qui constitue l'essentiel du budget et qui sert à payer les salaires, les moyens matériels, l'entretien des bâtiments..., il existe des moyens annexes, des apports extérieurs qui permettent une certaine souplesse.* » M. Karl Roeloffs, secrétaire général du DAAD — l'office allemand d'échanges universitaires (5), — explique ainsi « la souplesse » du système universitaire allemand qui offre à un enseignant la possibilité de « frapper à plusieurs portes » pour financer une recherche ou faire vivre son laboratoire.

La relative sérénité des enseignants allemands face à une possible diminution des crédits des Länder est, selon lui, la conséquence de cet état de fait. « *Ils ont toujours été habitués à demander des suppléments de crédit. Ils pensent, comme les apports sont diversifiés, qu'ils ont, encore actuellement, des chances d'obtenir une petite rallonge budgétaire.* »

Fiers de leur autonomie, les enseignants allemands semblent parfois un peu coupés du monde extérieur. Beaucoup vivent encore avec l'idée que leurs universités jouissent toujours d'un prestige reconnu mondialement et servent de modèle à d'autres établissements en Europe ou aux Etats-Unis. Ils parlent avec plaisir de la « *liberté* » dont ils disposent pour organiser leurs enseignements. A chaque début de semestre — en Allemagne, l'année est divisée en deux semestres avec une interruption de trois à quatre semaines en février ou en mars suivant les universités, — ils proposent eux-mêmes le sujet de leurs cours après concertation avec leurs confrères de même discipline.

En vertu de l'autonomie pédagogique des établissements, ce sont les départements des universités qui fixent la forme et le contenu des enseignements. Il en est de même pour le règlement des examens. Cependant, à la fin des études en médecine, en droit, comme pour celles qui forment les enseignants, et en règle générale pour tous les examens d'Etat, les représentants du Land disposent d'un pouvoir décisif. Ils ont un rôle prépondérant dans la définition des qualités requises pour les futurs agents de l'Etat.

Pour ce qui concerne le recrutement des professeurs d'université, l'indépendance est aussi la règle. A partir du moment où un poste est déclaré vacant, ou une nouvelle chaire créée, avec l'accord du gouvernement du Land, un appel d'offres est lancé, généralement par l'intermédiaire de la presse qui publie ainsi des offres d'emplois très spécialisés pour recruter ici un égyptologue, là un professeur dans telle matière scientifique. Une commission composée en majorité de professeurs mais comprenant aussi des collaborateurs scientifiques et des assistants, examine les propositions reçues à l'université. La commission choisit une liste de trois noms qu'elle propose aux instances universitaires (Sénat ou Assemblée). Ce sont ces instances qui soumettront cette liste au ministère des universités du Land dont dépend l'établissement. Le ministre choisit un nom, mais il n'est nullement obligé de suivre l'ordre de priorité donné par l'université ou même d'accepter l'un des trois noms.

Comme le précise un fonctionnaire du ministère de Berlin « *le ministre est libre. Les critères retenus pour la nomination d'un professeur sont uniquement des critères professionnels. Au cours des deux dernières années les choix politiques ont assez peu joué...* ».

Les cas où les ministres refusent des propositions d'universitaires sont rares, mais ils existent. Et surtout, comme le fait remarquer un professeur, « *dans leur choix les enseignants tiennent compte, avant qu'il l'ait formulé, de l'avis du ministre. Autrement dit, ils peuvent s'autocensurer* ».

Etonnante indépendance des universitaires qui, en réalité, ne s'applique qu'aux règles qu'ils se donnent à eux-mêmes pour leur enseignement et leur recherche. Et encore avec certaines limites. Comme l'écrit M. Heinrich Siedentopf « *cette conception de l'autonomie ne concerne à l'évidence que la réglementation des affaires propres aux universitaires* ». Ce professeur de Spire fait aussi remarquer que le législateur se trouve ainsi déchargé du souci de devoir tenir compte des spécificités matérielles ou locales des universités. En définitive, l'autogestion concerne, en premier lieu, le domaine de la recherche et de l'enseignement, mais l'université n'a « *jamais eu la souveraineté en matière financière, qui constitue, par contre, un élément essentiel de l'autogestion communale* ».

Dépendant de plus en plus des Länder et même du pouvoir fédéral puisque celui-ci participe pour moitié au financement des constructions nouvelles et à l'achat du très gros matériel de laboratoire, les universités allemandes disposent d'un pouvoir assez faible. Les enseignants craignent le développement d'une bureaucratie « *tatillonne et soupçonneuse* » qui, sous prétexte de contrôle des dépenses, tente d'empiéter sur leur liberté... « *Un peu comme en France* », ironise un professeur de Brême.

(1) Il s'agit des universités traditionnelles et non des établissements d'enseignement supérieur techniques qui préparent à des activités professionnelles précises. Le chiffre de 67 est donné par l'addition des membres du groupe I de la conférence des recteurs d'Allemagne de l'Ouest (W.R.K. Arbeitsbericht 1979, Bonn, Bad-Godesberg, février 1980).

(2) Expression employée par M. Heinrich Siedentopf dans un article sur l'administration des universités en R.F.A., in *la Revue française d'administration publique*, n° 14, avril-juin 1980.

(3) Cité par M. Wilhelm Hennis dans un article traduit par *la Documentation française* et publié dans un numéro spécial sur la réforme de l'enseignement supérieur en R.F.A. (1971).

(4) En R.F.A., les hôpitaux universitaires dépendent des établissements d'enseignement supérieur. Les revenus qui proviennent des soins augmentent leur budget, mais ces sommes, très contrôlées, doivent être utilisées pour acheter des médicaments ou du matériel.

(5) Le D.A.A.D., financé par divers ministères fédéraux, est chargé de promouvoir « *les relations universitaires avec les pays étrangers* » par des échanges d'étudiants, d'enseignants, des voyages... Bureau de Paris, 15, rue de Verneuil, 75007 Paris ; tél. 261-58-57.

Prochain article :

AUX ÉTATS-UNIS : VERS UNE INDÉPENDANCE TEMPÉRÉE

Un professeur heureux

La joie illumine le visage encore jeune de M. Oellers, professeur d'allemand à l'université de Bonn. « *Oui, je suis un professeur heureux* », affirme-t-il. Satisfait de ses étudiants, « très intéressés », de ses collaborateurs scientifiques et de ses assistants qui l'aident dans ses recherches, des ouvrages que l'université lui offre la possibilité de publier, de son bureau, de son secrétariat... Enfin, « *tout va bien* », et il ne voit pas « *de raison de se plaindre* ».

En vertu d'un accord conclu en 1977 entre les ministres des universités des Länder, tous les professeurs des établissements d'enseignement supérieur scientifique doivent accomplir un service obligatoire de huit heures d'enseignement. En R.F.A., les professeurs titulaires sont tenus de dispenser cours et travaux dirigés (deux heures de T.D. sont comptées comme une heure de cours) à tous les degrés du cursus, et ne pas se contenter des étudiants en fin de cycle. Electeur et membre des différents conseils de la faculté et de l'université, le professeur doit aussi participer aux nombreuses réunions de commissions et rester à la disposition des étudiants qui souhaitent le rencontrer.

Fonctionnaire du Land où est située son université, le professeur devient « titulaire à vie » de son poste à moins qu'il ne choisisse lui-même de répondre à l'offre d'emploi d'une autre université. Dans ce cas, bien que la loi-cadre de 1976 l'interdise, il essaiera de « faire monter les enchères » et d'obtenir, sinon un salaire supérieur fixé par un contrat entre le professeur et le ministre, du moins des avantages matériels : crédits supplémentaires pour son laboratoire, plus d'assistants, plus de secrétaires... « *Un bon système pour forcer sa propre université, si elle veut nous garder, à augmenter les moyens qu'elle nous verse* », commente un professeur de Berlin en dénonçant ce « chantage » d'une époque révolue. Mais, du fait des restrictions de crédits et donc de la diminution des créations de postes, la mobilité géographique des professeurs, qui était assez forte, a tendance à diminuer

Respecté dans sa ville et dans son Etat, le professeur n'est pas tenté de perdre son autonomie en abandonnant sa profession. « *Un professeur titulaire en fin de carrière gagne autant qu'un secrétaire d'Etat du gouvernement d'un Land... alors, même pour la politique, on hésite à quitter un tel confort* », expliquent des fonctionnaires critiques

Satisfait, le professeur titulaire peut le rester à condition qu'il ne regarde pas trop vers ses collègues assistants, et donc agents contractuels, qui attendent depuis plusieurs années leur nomination comme professeurs. — S. B.

Le Monde DES LIVRES

Robbe-Grillet ensorcelle la grammaire

● Djinn, *un ouvrage scolaire qui rénove le conte fantastique.*

APRÈS deux romans très compliqués, très « culturels », très esthétiques, *Topologie d'une cité fantôme* et *Souvenirs du triangle d'or*, Robbe-Grillet nous revient, au meilleur de sa forme, avec une manière de conte fantastique, décoré d'un titre hugolien : *Djinn*. Que ce djinn-là soit une transcription phonétique du prénom féminin américain Jean, porté par une des figures majeures du récit, c'est une première malice. Elle sera suivie de beaucoup d'autres. Tout est jeu dans ce texte qui ne cesse de se dédoubler, en faisant oublier ce qu'il est pour donner l'illusion parfaite d'autre chose.

Ce qu'il est, Robbe-Grillet nous en avertit dès le prologue : *un livre scolaire destiné à l'enseignement du français*, où s'inscrivent progressivement « *les difficultés grammaticales de notre langue. Les verbes y sont introduits selon l'ordre classique des quatre conjugaisons... Les temps et les modes se succèdent de manière rigoureuse, depuis le présent de l'indicatif jusqu'au subjonctif imparfait, au futur antérieur et au conditionnel... Les verbes pronominaux et idiomatiques se trouvent, en majeure partie, réservés pour la fin* ».

Cet avertissement n'est pas une plaisanterie. J'ai sous les yeux l'édition américaine du livre, qui paraît aux Etats-Unis en même temps qu'ici. Le texte, identique — sauf un prologue et un épilogue destinés ici à « mettre en abyme » le récit — est assorti de questions et d'exercices en français qui précisent les connaissances grammaticales que chacun des huit chapitres requiert et illustre.



★ *Dessin de CAGNAT.*

L'extraordinaire, c'est que ce livre d'exercices réussit à être, en même temps, une merveilleuse « histoire à dormir debout », aussi étrange qu'un conte d'Hoffmann, aussi souriante qu'une rêverie de Lewis Carroll, aussi rebondissante qu'une aventure de James Bond, et qu'il nous apporte une excellente synthèse de l'univers romanesque de Robbe-Grillet.

Tout y est. Ses décors préférés : hangars ou greniers encombrés de choses au rebut, maisons abandonnées, ruelles désertes finissant en impasse ; ses objets fétiches : mannequins, magnétophones, portraits, toutes ces reproductions de la vie, au statut instable, puisque artificielles ici, là elles deviennent réelles ; ses intrigues favorites : d'espionnage, de filatures, de sociétés secrètes, d'agents manipulés par des femmes dominatrices ; ses reprises maniaques des mêmes scènes sous un éclairage différent, ses échos, ses reflets, ses jeux de miroirs... Bref, ses variations.

Simon Lecœur, à la recherche d'un emploi, tombe dans les rets *d'une mystérieuse Américaine*, Jean, qui le subjugue au point qu'il en devient aussitôt amoureux. Sans rien lui expliquer, elle le charge d'une mission qu'un obstacle, apparemment imprévu, la chute d'un enfant sur le pavé disjoint d'une ruelle obscure, l'empêche d'accomplir. Cet accident, parfaitement programmé au contraire, remet Simon entre les mains de deux enfants, Marie et Jean, qui le contraignent à jouer l'aveugle pour découvrir quelle organisation souterraine il sert : c'est une société de lutte contre le machinisme où l'on n'use, par ironie, que de machines et dont tous les agents, découvre-t-on à la fin du récit, après plusieurs variantes, ne sont que des robots.

En gros, voici donc « une histoire d'amour et de science-fiction », comme celle que Marie réclame à Simon quand il vont ensemble au bistrot ; et Simon l'invente, « au passé historique » comme il se doit, la raconte au « passé historique ». Mais en fait, c'est une *histoire*, où pour la première *fois* rôde *la mort*, que Robbe-Grillet nous conte. La vraie mort, celle qui justifie l'emploi de l'imparfait et même du futur antérieur, cette forme rocambolesque des verbes qui situe dans le temps accompli une action à venir. Je devine, en analysant ses tours de passe-passe, au moins aussi nombreux dans ce roman que dans tous les autres, ce qui empoigne si fortement dans celui-ci : l'échéance inéluctable, le *fait* que *dans* la photographie d'un marin « péri en mer », Simon Lecœur, alias Boris, alias Robbe-Grillet, découvre l'image de l'absent qu'il sera un jour.

On ne joue pas impunément avec la grammaire. Dans cette partie purement ludique : un livre de commande, un exercice grammatical, je pense que Robbe-Grillet n'est jamais allé aussi loin dans ses angoisses. C'est pourquoi *Djinn*, avec ce titre hanté et ce fil conducteur imposé, me paraît être un de ses ouvrages les plus prenants, un roman où il se livre parce que la grammaire le couvre. C'est tout à fait étonnant.

JACQUELINE PIATIER.

★ DJINN, d'Alain Robbe-Grillet. Ed. de Minuit, 146 pages. Env. 38 F.

« UNIFORMES DE GÉNÉRAL », de Mircea Eliade

Sous le banal, le sacré

D'HABITUDE, les nouvelles jouent sur le flou, le fluet, la miniature, le mignard. La sensation y prime le sens. L'auteur s'éclaircit la voix, nettoie ses pinceaux. *Littérature de gammes, de chevalet. Gros penseurs s'abstenir.*

Quand le nouvelliste s'appelle Mircea Eliade, le lecteur prend sa respiration et croit devoir chausser des lunettes intellectuelles. N'a-t-il pas affaire à un des plus grands historiens des religions ? Son traité de 1949, préfacé par Dumézil, est dans toutes les mémoires, ainsi que *Techniques du yoga* (1948), *Méphistophélès et l'androgyne* (1962), *le Sacré et le profane* (1965) ou *Nostalgie des origines* (1971). Une des raisons de ce retentissement : né roumain (en 1907), Eliade a longtemps séjourné en Inde (vers 1930), à Londres, Lisbonne, Paris (vers 1950), avant de se fixer, en 1956, à Chicago ; d'où une érudition universelle et un comparatisme instinctif ne privilégiant aucune tradition, n'excluant aucune source.

Sa thèse ? En très gros : que les divers phénomènes religieux, épars dans l'histoire de la planète, ne sont pas les produits aberrants (Frazer) de consciences collectives (Durkheim), mais les expressions cohérentes d'une même expérience fondamentale du sacré. A condition d'admettre, avec les Orientaux, que la transcendance, mal distincte du *néant, se manifeste par des moyens naturels, sous le quotidien*, et d'abdiquer la vieille prétention occidentale à « fabriquer de l'histoire ».

PARCE que les ouvrages scientifiques des années 50 ont été écrits directement en français et que les textes littéraires, composés en roumain, ont été peu traduits, nous connaissons mieux l'historien Eliade que l'écrivain. Or ce dernier a préexisté au savant et n'a cessé de produire. L'invention de fictions telles que les nouvelles d'*Uniformes de général* a toujours participé à sa recherche.

A partir de fables recueillies en Inde ou du folklore roumain — *la Nuit bengali, Domnisoara Christina, Forêt interdite, le Serpent,* — l'imaginaire est employé à détecter les

par Bertrand Poirot-Delpech

intrusions, dans la vie quotidienne, du religieux, dont les traités soupçonnent les corrélations universelles. Eliade écrivain s'efforce de piéger naturellement le « tout autre » sous l'anecdote, et le surnaturel sous le banal.

Le genre fantastique qui en résulte rappelle à la fois les rêves du romantisme allemand, les techniques indoues de perception de soi ou du monde et les théories scientifiques de la Renaissance sur la coïncidence des oppositions. Mais la hantise de l'invisible et les références qui l'accompagnent restent implicites. L'auteur les fuit — pour mieux les retrouver — dans une observation faussement sereine de la réalité la *plus ordinaire, selon une banalisation ironique de l'effroyable* qui pourrait bien caractériser — voyez Cioran et Ionesco — le génie roumain.

LA parenté avec le fantastique quotidien d'Ionesco est particulièrement flagrante dans la nouvelle d'*Uniformes de général* intitulée « *le Macanthropa* ». Un employé de bureau se met à grandir jusqu'à mesurer plusieurs mètres, et doit se réfugier dans les Carpates — où il disparaîtra. Le personnage paraît échappé de *Comment s'en débarrasser* ou du *Rhinocéros*.

Comme Amédée et Bérenger, Cuconanes refuse de prendre au tragique la calamité qui l'accable. Il continue de faire confiance à la « *bonne nature* », *pour l'amadouer. Il file doux*, redouble de zèle, craint stupidement le qu'en-dira-t-on, trompe l'angoisse avec des lieux communs et des soucis minuscules. Est-ce qu'au moins sa singularité monstrueuse aura instruit son entourage sur l'invisible et l'inexplicable ? Mystère ! A chacun de nous de trouver un sens aux folles de la création !

La nouvelle qui donne son titre au volume pose également les plus hautes interrogations à partir de scènes apparemment négligeables. En fouillant dans un grenier et en bavardant avec ses élèves, un professeur de violoncelle soulève insensiblement la question des origines et de la finalité de l'art.

LE texte, intitulé « *Ivan* », est le plus représentatif de la manière d'Eliade, et le plus nourri de ses préoccupations scientifiques.

Lors de la dernière guerre, des combattants guettant les ultimes gestes d'un soldat russe en train de mourir dans un champ de maïs. D'où leur vient le besoin de se faire pardonner et bénir par l'agonisant ? D'où procède leur impression irrationnelle d'être indestructibles ?

Eliade traite cette scène de bataille, de son invention, comme il interroge ailleurs les textes sacrés, les archives religieuses des Thraces ou les ballades *(mioritza)* de son folklore natal. Comment déchiffrer les messages de l'Esprit « camouflés » sous la Matière ? Quelles conclusions tirer des *évidences contradictoires de la vie ? Quel usage l'humanité* fera-t-elle des milliards d'années qu'elle a devant elle ?

Il n'est pas besoin de croire au « retour du sacré » — cette imprécation intéressée d'une idéologie qui ne veut pas dire son nom — pour apprécier qu'un très grand esprit doublé d'un écrivain minutieux nous emmène en quelques pages sur *de tels sommets.*

★ UNIFORMES DE GENERAL, de Mircea Eliade, traduit du roumain par Alain Paruit, Gallimard, 198 pages, environ 49 francs. Sur Mircea Eliade, consulter le numéro de « l'Herne » paru en 1978.

FOLLE DE LUI, FOU D'ELLE

● *La saisissante « autobiographie » d'un couple.*

NOUS connaissons tous de ces couples pris au vertige du mal que chacun fait à l'autre en s'abîmant dans sa propre souffrance. On se dit, en les voyant (et parfois il suffit de se regarder), qu'ils iraient tellement mieux s'ils pouvaient se séparer. Pourtant, ils continuent. L'enfer, c'est le couple, aurait pu dire le moraliste. Quant au psychanalyste, il assènera volontiers que ce que nous appelons l'amour n'est que le tressage indémêlable de deux névroses. L'amour serait malade par essence : un effort réciproque pour rendre l'autre fou.

De cet amour psychotisant, Claude et Gervaise Alzon livrent un témoignage intrépide et saisissant. L'entreprise est, à ma connaissance, sans précédent : deux époux prennent tour à tour la parole pour raconter l'histoire de leur couple. Si une autobiographie ne vaut, comme l'affirme Michel Leiris, que par les risques qu'elle prend, ce n'est pas la corne du taureau qu'ont affrontée les Alzon, mais une chute comme s'ils s'étaient jetés ensemble dans le vide. On n'assiste pas sans malaise à une *expérience aussi éperdue.*

Claude Alzon est connu. Il est professeur de sociologie à Vincennes; on lui doit deux ouvrages sur la femme qui ont agacé les féministes par leur féminisme indépendant. Né dans une famille sous-prolétarisée, tuberculeux, il a réussi à force d'acharnement l'épreuve la plus difficile, dit-on, qui soit en France : l'agrégation de droit romain, qui lui a ouvert, en même temps qu'une rapide carrière universitaire, l'accès à un milieu auquel il n'a jamais voulu s'intégrer. Communiste à vingt ans, il a traversé l'aventure gauchiste de l'après-68. Voilà pour la surface sociale.

En dessous, ce que le livre avoue avec une sincérité ravageuse, c'est une constitution psychotique : des conduites d'échec, des pulsions agressives et autopunitives, un égocentrisme morbide, de la mégalomanie intellectuelle, des symptômes en cascade, qui vont des migraines aux diarrhées chroniques, de l'inappétence à l'insomnie, des maux d'estomac aux douleurs articulaires, avec alternance de dépressions, d'aboulie et d'hyperactivité, le tout culminant dans des crises de désespoir, des tentatives de suicide et de meurtre sur sa femme.

A celle-ci, Gervaise, fille d'instituteurs, la septième de douze enfants, n'ayant pas terminé ses études, son mari a longtemps et cruellement reproché son manque de culture, de curiosité intellectuelle, de brio en société. Il avait honte d'elle, pourtant vive et jolie, alors que lui se dit laid et sans charme ; elle se pénétra du sentiment de son infériorité. Elle le savait malade, elle l'admirait, elle l'aida à passer ses examens en assurant leur subsistance par des travaux épuisants et subalternes.

L'attachement qu'il avait pour elle était essentiellement fait de culpabilité. Elle ne tarda pas à en jouer malgré elle, en se rendant malade à son tour, en se rongeant de jalousie, en se précipitant à l'échec dans des tâches au-dessus de ses forces où elle essayait de l'égaler. Un jour elle tente de se pendre. Elle passe de la dépression à l'exaltation euphorique. Tour à tour, ils connaîtront l'internement psychiatrique. Ils ne peuvent se passer l'un de l'autre : ils s'aiment, ils se tuent.

L'Amour fou est le récit de cette descente aux enfers dans la tourmente de l'époque. L'intention du livre n'est pas d'abord littéraire ; il se veut thérapeutique. Roman, il glacerait sans doute moins : depuis Strindberg, on en a vu d'autres. Mais de le savoir gagé par deux existences modifie complètement notre rapport au texte. De la même façon que dans le *Mars* de Fritz Zorn, et bien que *l'Amour fou* n'atteigne pas la puissance expressive et ironique de ce dernier, on y sent un enjeu de vie ou de mort. Mais il est plus accablant que *Mars*, parce qu'il donne le sentiment qu'il appartient lui-même au symptôme, et que cette *folie* à deux était inconsciemment programmée pour donner lieu à un livre. Seulement, pour ces deux-là, la vie continue...

MICHEL CONTAT.

★ L'AMOUR FOU, de Claude et Gervaise Alzon. Hachette, collection « A rebours », 240 pages. Environ 49 F.

Nerval mal dans son âme et dans son siècle

● *Un portrait de Pierre Gascar.*

CE livre s'ouvre sur une belle estampe des Trois Glorieuses, révolution romantique par excellence puisque son année est celle d'*Hernani*, une bataille à laquelle Nerval participa à coup sûr plus activement qu'aux barricades autour desquelles Pierre Gascar ne le peint pas moins d'un trait vif : c'est le rôle et l'art du romancier-biographe. Mais dans l'ardeur de l'action, il oublie la vraie participation révolutionnaire du poète qui publie alors *le Peuple*. Il le republiera en 1848, où Pierre Gascar nous le montre de nouveau, en témoin imaginaire assistant au drame, comme dans le retrait d'une loge *grillée, de sa fenêtre qui ouvre*, en effet, sur la scène.

Le Peuple, lui, est toujours laissé de côté, cependant que sont traités par le mépris les deux seuls écrivains engagés dans la révolution, « les deux plus fades » : Lamartine et Sand (qui sont donc les moins « fades » ? Chateaubriand ? Hugo ? Musset ? Vigny ? Balzac ?). Berlioz, non moins légèrement, est salué de la main en passant, comme « bon musicien ». Passons aussi.

Confronter le rêve à la réalité

Ceux qu'on se serait attendu à voir, et qui vont d'ailleurs y jeter leur ultime feu révolutionnaire, c'est, en 1830, Delacroix, carbonaro, peintre de *la Barricade* (ou *la Liberté*) ; et, en 1848, Baudelaire, lanceur de brûlots républicains, et fusilleur en intention du général Aupick. Gérard, lui, *devait surtout rêver.*

Mais le propos de Pierre Gascar est justement de confronter ce rêve à une réalité qu'il excelle à ranimer : la société, le pouvoir, la vie gourmée et la vie grouillante ; *Paris, théâtre des révolutions*, émeutes, complots, crimes, procès, scandales politiques et autres ; bref, la « vie » et le « temps ».

Enfoncé parfois jusqu'au cou dans cette réalité — répression, prison, choléra — sans cesser de la traverser comme un mur, Nerval flotte dans un vol de chimères. Parallèlement, entre ses croquis sociaux, gravant d'un trait à la Daumier les peines, misères, révoltes populaires et l'épanouissement du ventre bourgeois, l'auteur évoque le théâtre, les théâtres, les actrices. Ce qui nous conduit à Jenny Colon.

Il juge « suspect » l'amour du nouveau dandy (Gérard vient d'hériter) pour l'actrice. Suspect, c'est-à-dire imaginaire, peu soucieux de réalisation, fixant dans un corps, bien en chair et nullement inaccessible mais auquel il ne cherche guère à accéder, ses multiples fantômes d'amour. « Fuite dans l'illusion mégalomaniaque ». Et voilà qu'après la « pathologie » de la ville s'ébauche celle du rêveur. C'est l'autre volet du diptyque où la vie collective, sociale, économique alterne avec une vie individuelle très singulière, celle du poète « fou » ; où le Prince d'Aquitaine est souvent éclipsé par la banque et les chemins de fer.

Au bout du compte, c'est ce volet-là qui l'emporte. Nerval n'y est plus que prétexte, accessoire. Mais au dernier acte, il emplit la scène. Dans son étude de « pathologie » Pierre Gascar montre plus d'assurance et de certitude que l'excellent Dr Blanche. L'observateur et son diagnostic *rétrospectif* courent — *nous* avons fait des progrès — à travers psychiatrie et psychanalyse, des traumatismes et fixations du premier âge à l'inhibition sexuelle, l'inévitable hypothèse sur l'homosexualité, le délire, enfin, la folie.

« Nerval et son temps » : Nerval mal dans son temps, comme dans sa peau et dans son âme, reclus, exclu, une sorte d'immigré. Tout ce qui mène inexorablement à la rue de la Vieille-Lanterne (qu'Haussmann, symboliquement, va envoyer au néant), où il n'y a même plus de lanterne pour se pendre.

YVES FLORENNE.

★ GERARD DE NERVAL ET SON TEMPS, de Pierre Gascar. Gallimard, 336 pages. Environ 78 F.

la vie littéraire

Les « pensées » de Liam O'Cusegan

Henri Bordillon a réuni, pour le numéro 2 des *Cahiers de l'imaginaire*, un dossier sur l'humour anglo-saxon (1850-1950). Ces *Cahiers* annoncent aussi des livraisons consacrées à Marcel Brion, Tolkien, Jean Ray et Maurice Renard.

Ici, les amateurs de gags et de blagues à froid trouveront deux textes jamais traduits de Levis Carroff, des *limericks*, une nouvelle de Saki, des échantillons de Spike Milligan, l'inventeur de la revue *Goon*, et de James-Patrick Donleavy. En somme, un agréable supplément à l'anthologie désormais classique de Robert Benayoun, *le Nonsense*, rééditée chez Balland.

Mais la révélation du dossier, c'est l'humoriste irlandais Liam O'Cusegan, secrétaire de Bernard Shaw et confident de Joyce, qui laisse un recueil de réflexions, *les Pensées d'un homard, dignes de Swift. On en retiendra plusieurs ; elles ont leur pesant de noirceur et de lucidité : « La masturbation est la sexualité du désespoir. » « On croit devenir myope, on est déjà aveugle. »* — R. S.

★ LES CAHIERS DE L'IMAGINAIRE. L'Ardrais, 35580 Laillé.

Une semaine de poésie contemporaine à Valence.

Cinq soirs avec, pour et par la poésie. A Valence, du 9 au 13 mars. Les spectacles de la vallée du Rhône, que dirige Alain Rais, se sont lancés dans l'aventure.

Bernard Noël, Emmanuel Hocquart, Henri Meschonnic, Guillevic enfin, pour deux soirs, ont rempli une salle pourtant excentrée et encore relativement peu connue. Pour Bernard Noël, le public s'est assis dans les travées. Pour Guillevic, il n'a pas craint de rester debout.

Alain Rais et ses compagnons n'ont pas mené leur barque seuls. Ils ont bénéficié de la collaboration d'élèves de l'école d'art dont les travaux inspirés de poèmes ont participé à une sorte de mise en scène de la parole. En outre, les comédiens des S.V.R. se sont assuré le concours de peintres et d'universitaires conviés à animer chaque soir un débat. Une démarche à laquelle Alain Rais est très attaché : « Les gens, dit-il, doivent savoir que l'écriture est un travail. »

Dès lors, après l'émotion et l'étonnant silence que crée la voix des poètes, les choses prenaient un visage tout différent. Tour à tour, la diction effrangée d'oubli de Bernard Noël, la dérive régulière d'Hocquart, la voix jaillie du ventre de Meschonnic et la langue constamment rejetée de page en page de Guillevic ont fait place aux structures quotidiennes d'une langue « monnaie ».

Le dernier soir, Guillevic, entouré de quelques-uns, s'est mis à chanter des chansons héritées de son père.

PIERRE LEVAVASSEUR.

Balzac honoré par Guy Hocquenghem

Balzac détestait les journalistes. Il en trace des portraits peu ragoûtants dans *les Illusions perdues*. Il va jusqu'à comparer les critiques — ceux de son temps, il est vrai, ne l'ont guère ménagé — à la prostituée dans *Splendeurs et misères des courtisanes*. Il parachève la mise à mort dans sa *Monographie de la presse parisienne*.

Le journalisme a-t-il changé aujourd'hui ? Pour en juger, il suffit de relire cette *Monographie* que les éditions J.-E. Hallier/Albin Michel viennent de rééditer. Il est difficile, en tout cas, de ne pas sourire à la méchanceté jubilatoire que manifeste ce cher Honoré.

Guy Hocquenghem, pour l'actualiser, a fait précéder le texte de Balzac d'une *Minigraphie de la presse parisienne*. Son plaisant exercice manque de véritable cruauté : que ne s'est-il *inspiré du « cynisme de zinc »* professé, dit-il, *par les journalistes, après « bouclage »* ! Et comment répliquer à un pamphlétaire qui prévient : *« On ne se brouille pas avec le Monde »* ?

On y relève, cela dit, d'intéressantes réflexions. *Par exemple : « Quand une « grande signature » quitte bruyamment un journal, celui-ci ne perd qu'un seul acheteur. » ; « Moins un journal a d'abonnés, plus il est libre. »* (Dommage qu'il en meure...) : *« L'idéal du rédacteur : une machine à écrire qui frappe toute seule. »* ; etc.

Un reproche : comment l'auteur de ces lignes peut-il éviter les travers que dénonce Guy Hocquenghem ? S'il signe, il sera soupçonné de « renvoyer l'ascenseur » ; s'il emprunte le nom d'une fabrique de monte-charges, il sera accusé de publicité clandestine...

Une nouvelle revue : *Temps libre*

Que faire avec le temps ? Peut-on le maîtriser, doit-on le libérer ? Comment vivre en un temps éclaté comme l'est celui des sociétés capitalistes ? Et que vont devenir, au fil de ce temps qui nous échappe de plus en plus, les relations des hommes avec leur environnement *naturel et social ? Que* nous enseigne, par contraste, l'observation des sociétés traditionnelles ? Telles sont quelques-unes des questions que se propose de soulever une *nouvelle revue — fort élégamment présentée — et dont le titre, Temps libre*, indique bien l'ambition.

Avec des articles de Michel Serres et de Henri Laborit sur la science et le temps, de Jean-Pierre Dupuy sur le carnaval, de Martine Ségalen et de Jacques Le Goff sur la perception du temps au Moyen Age, le numéro 1 constitue un brillant début. Il fait aussi appel, fort intelligemment, à des professionnels du loisir — comme Gilbert Trigano — et à des sociologues qui s'emploient à élucider le mythe des congés payés. Approche pluridisciplinaire, décontractée et fort peu dogmatique : bref une lecture idéale *pour occuper... un moment libre (Temps libre*, revue diffusée par Denoël, quatre numéros par an. Rédaction : 55, rue de Varenne, 75007 Paris).

CHRISTIAN DELACAMPAGNE.

vient de paraître

Romans

FRANÇOISE MALLET-JORIS : *Un chagrin d'amour et d'ailleurs.* — Jeannette, épouse délaissée d'un homme politique absorbé par ses fonctions, boit et provoque des incidents, jusqu'à ce que le scandale éclate. Par l'auteur d'*Allegra*. (Grasset, 205 p.)

PIERRE SCHOENDOERFFER : *Là-haut.* — Une femme enquête sur un cinéaste disparu au Laos et qui a été mêlé aux drames du Vietnam des trente dernières années. Par l'auteur du *Crabe-Tambour*, grand prix du Roman de l'Académie française. (Grasset, 350 p.)

BERNARD LAMBERT : *Coucher de soleil.* — Une femme meurt d'un cancer, un homme soudain n'aime plus sa compagne : un récit où mort et amour se confondent. (J.-E. Hallier / Albin Michel, 182 p.)

Lettres étrangères

JOHN RUSKIN : *les Sources de Wandel.* — Premier des trois volumes du « Temps passé », ce roman autobiographique du « maître » de Marcel Proust va à la recherche des jours d'enfance. Publié en 1885. Traduit de l'anglais par Eliane Boucher. (Le temps *singulier*, 350 p.)

ANGUS WILSON : *Embrasser le monde.* — Dans l'immense demeure familiale à Londres, entre 1948 et 1969, l'adolescence et la jeunesse de deux garçons aux goûts opposés. Par l'excellent biographe de Kipling et de Dickens. Traduit de l'anglais par Anne-Marie Soulac. (Stock, 380 p.)

HARRY MATHEWS : *le Naufrage du Stade Odradek.* — Comment communiquer et combler le gouffre qui sépare ceux qui n'ont pas de langue commune ? Deux êtres réinventent les grammaires afin de ne pas « sepparer la plat ner en d'eux ». Traduit de l'américain par Georges Perec. (Hachette-P.O.L., 344 p.)

ULRICH PLENZDORF : *Légende du bonheur sans fin.* — Un véritable amour-passion qui se révèle incompatible avec l'ordre établi et le conformisme social. Par un écrivain est-allemand. Traduit de l'allemand par Markine Keyser. (Robert Laffont, 250 p.)

Poésie

ALAIN BRETON : *les Nouveaux Poètes maudits.* — Un choix de poèmes de jeunes auteurs que la souffrance et la solitude ont conduits au suicide. Préface d'André Pieyre de Mandiargues. (Le Cherche-Midi, éditeur, 192 p.)

OLJAS SOULEIMENOV : *Transformation du feu.* — Un nouveau recueil du poète soviétique, mort en 1961. Traduit du russe par Léon Robel. (Gallimard, 138 p.)

CHARLES LE QUINTREC : *la Lumière et l'Argile.* — Poèmes de jeunesse, empreints de gravité, composés de 1945 à 1970. (Albin Michel, 275 p.)

Théâtre

FLORENCE DELAY, JACQUES ROUBAUD : *Joseph d'Arimathie et Merlin l'Enchanteur.* — Une suite dramatique tirée du cycle du Graal et inspirée des textes médiévaux gallois, allemands, français et anglais. (Gallimard, 196 p.)

Souvenirs

HAROUN TAZIEFF : *Ça sent le soufre !* — Le célèbre volcanologue raconte ses aventures à Claude Villers et « énonce quelques vérités ». (Fernand Nathan, 160 p.)

Essais

JEAN FOURASTIÉ : *Ce que je crois.* — Jean Fourastié voit, dans le divorce de la science et de la foi, la cause majeure du désastre spirituel d'aujourd'hui. Il livre aussi nombre d'informations ignorées ou sous-estimées et nécessaires à la compréhension de notre époque. Par l'auteur du *Grand Espoir du XXe siècle*. (Grasset, 307 p.)

PETER DRUCKER : *l'Entreprise face à la crise mondiale.* — L'un des chefs de file de la réflexion sur le management et les sociétés modernes analyse le changement, qui ne doit pas être considéré comme une menace pour l'homme et la société. Traduit de l'américain par Dominique Peters. (Inter-Editions, 250 p.)

COLLECTIF : *la Politique de Mars.* — Les processus politiques dans les partis militaires contemporains étudiés par un groupe de chercheurs. Textes réunis et présentés par Alain Rouquié. (Le Sycomore, 222 p.)

ALAIN DE BENOIST : *Comment peut-on être païen ?* — Le monothéisme chrétien a-t-il eu pour effet d'éloigner Dieu des hommes ? (Albin Michel, 280 p.)

JULIEN CRETEIL : *la Nouvelle Donne.* — Pour créer les conditions et les outils du changement, une réflexion et un programme d'action proposés, sous un pseudonyme collectif, par des socialistes. Préface de Pierre Mauroy. (Editions Anthropos, 152 p.)

Document

JEAN OFFREDO : *Lech Walesa ou l'été polonais.* — Comment Lech Walesa est devenu le leader du syndicat Solidarité et une analyse de la crise polonaise accompagnée de nombreuses photos. (Editions Cana, 190 p.)

Histoire

JACQUES HEERS : *Christophe Colomb.* — Une biographie de Christophe Colomb et une large fresque des milieux sociaux engagés dans l'aventure maritime de l'époque. Par l'auteur des *Partis politiques dans la ville médiévale*. (Hachette, 666 p.)

GABRIEL DE BROGLIE : *l'Orléanisme, la Ressource libérale de la France.* — Deux cent quarante ans d'histoire de l'une des grandes tractations politiques françaises, côté droite. (Perrin, 415 p.)

en poche

LA GUÉRILLA DE L'INSIGNIFIANT

VOICI donc l'occasion de découvrir un Kleist journaliste, inédit, *alors qu'on le savait surtout dramaturge, poète,* nouvelliste. Le présent recueil rassemble trois sortes de textes, traduits de l'allemand, et présentés par Jean Ruffet : *1) un essai moral et philosophique ; 2)* les écrits politiques de 1809 ; 3) *les anecdotes et essais parus dans le Berliner Abedblätter*, journal que Kleist avait fondé à Berlin en 1810 et qui a duré jusqu'en 1811.

Petits écrits dont la signification et la portée apparaissent pleinement, si l'on tient compte que l'époque où Kleist les publie est celle de la domination napoléonienne, celle de ses plus glorieuses victoires. Tactique de harcèlement, la seule possible contre une domination sans faille, et de surcroît auréolée de valeurs sublimes. Vertu subversive de l'anecdote qui joue sur le fait divers, insignifiant en apparence, pour tromper l'ennemi, le prendre à revers, fût-ce par le petit côté.

A Berlin, les consignes de la censure impériale sont de publier les informations extraordinaires à caractère policier, une sous-information destinée à effrayer et abêtir la population. Kleist s'y conforme et en *remet* jusqu'à l'absurde. *Il* rédige d'ailleurs un « manuel du journalisme français », dont on peut citer ce passage plein de saveur : *« Le journalisme français est l'art de faire croire au peuple ce que le gouvernement juge opportun de lui faire admettre. »* La morale, les mœurs et leur bonne réputation sont harcelées par cette *« guérilla de l'insignifiant »*

Traitant de la pédagogie en matière de morale, Kleist formule cette proposition inattendue : *« ...Nous songeons à fonder ce qu'on pourrait appeler une école du vice, ou plutôt une école contraire, une école de la vertu par le vice. »* D'autres réflexions sont à glaner dans ces écrits. On peut citer le passage où Kleist, analysant la célèbre apostrophe de Mirabeau, s'attache à montrer que *« l'idée vient en parlant »*. Petits écrits, chemin oblique de la poésie, art d'écrire pour se faufiler à travers les interdits.

E.A. EL MALEH.

★ ANECDOTES ET PETITS ECRITS, de Heinrich von Kleist. Bibliothèque Payot. Textes inédits, 225 pages. Environ 25 F.

en bref

● LE PRIX INTERNATIONAL ANTONIO MACHADO, décerné par un jury d'écrivains franco-espagnols, a été attribué à Josette et Georges Colomer pour leur anthologie bilingue : « Les poètes ibéro-américains et la guerre civile espagnole (1936-1939) ». Une mention d'honneur a été décernée au journaliste madrilène José Maria Moreiro, pour son ouvrage, « Guiomar, un amour impossible de Machado ».

● LE PRIX LITTERAIRE WIZO (fédération française de l'Organisation internationale des femmes sionistes), qui récompense une œuvre susceptible d'apporter une meilleure connaissance du judaïsme et d'Israël, a été attribué au livre d'Alain Finkielkraut : « le Juif imaginaire » (Seuil).

Une trentaine d'écrivains signeront leurs œuvres à la « Fête du livre de la WIZO », qui aura lieu le 25 mars, de 15 à 20 heures, à l'hôtel George-V, 31, avenue George-V, Paris.

● LE PRIX DU CERCLE REPUBLICAIN, qui récompense un écrivain ou un journaliste s'étant particulièrement intéressé à la république, a été attribué à M. Gaston Monnerville, ancien président du Sénat et membre du Conseil constitutionnel, pour son ouvrage « Clemenceau ». (Ed. Fayard.)

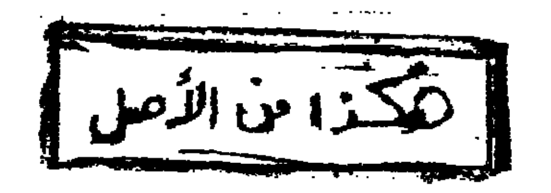
● UN COLLOQUE SUR « PAUL VALERY PHILOSOPHE » se tiendra les 26, 27 et 28 mars dans la salle des professeurs de l'université de Provence à Aix, 29, avenue Robert-Schuman.

● A L'OCCASION DU CENTENAIRE DE LA NAISSANCE DE VALERY LARBAUD, UN COLLOQUE aura lieu le lundi 23 mars à 18 heures en l'Hôtel de Massa (38, rue du Fg Saint-Jacques, 75014 Paris), sous la présidence de Marcel Arland, de l'Académie française.

● LES DIFFICULTES QUE CONNAISSENT ACTUELLEMENT LES BIBLIOTHEQUES PUBLIQUES seront au centre d'un débat organisé par le Syndicat national des bibliothèques (FEN), le lundi 23 mars, à partir de 10 h., à l'immeuble M.G.E.N., salle G. 34, place Raoul-Dautry, 75015 Paris.

● LE FOU PARLE, dans son nº 16 (mars 1981), s'attaque au thème de l'argent. « Le Fou », qui en manque, sait de quoi il parle, quand il évoque la puissance de la « big money », et toutes ses funestes conséquences. On trouve dans ce numéro Marcel Moreau (« Pas rentable »), Jacques Cellard (« A la fraîche, à la fraîche ! »), Abraham Lodz (« On n'est rien du tout »), André Ruellan (« L'odeur de l'argent »), Roland Topor (« L'Histoire de coupe-cigare »), Rezvani (« Picture is Money »). Cardon, Kerleroux, Siné participent à cette satire, avec leurs dessins. Signalons aussi, dans ce numéro, les textes de Philippe Soupault, Jean-Pierre Enard, Jean-Jacques Lebel, et les poèmes de Breyten Breytenbach, et de Lawrence Ferlinghetti. (10, rue de la Félicité, 75017 Paris.)

● LA LIBRAIRIE « LE PHENIX » RENAIT DE SES CENDRES. Détruite, il y a un an, à la suite d'un incendie criminel (quatre personnes avaient été blessées), la librairie « Le Phénix » (72, bd de Sébastopol, 75003 Paris) rouvre ses portes le 21 mars, à partir de 10 heures. Spécialisée dans les publications sur la Chine, la librairie a reconstitué et enrichi son stock.



récit

Les imaginaires

● ***Dhôtel, Grainville, Yann Gaillard.***

ENTRE le fantastique d'André Dhôtel et celui de Patrick Grainville, il n'y a sans doute qu'une différence de génération... ou de région.

André Dhôtel, ce sont les Ardennes, cette région indécise entre Meuse et Marne, faite de collines et de vallées, de prairies et de bois, de chemins et de légendes... Son imaginaire, c'est un rêve qui bat la campagne et divague de sentiers en jardins, de filles en fleurs, de trottoirs en mémoire.

Son itinéraire est celui du papillon, tel celui des deux personnages principaux de son dernier roman, *Des trottoirs et des fleurs*, dont on voudrait qu'ils soient artistes, mais qui ne le veulent pas, préférant une dérive adolescente, attentive à tout ce qui peut surgir, sous leurs pas. Et ce ne sont pas les aventures inattendues, biscornues qui leur manquent.

On ne résume pas un roman d'André Dhôtel pas plus qu'on ne cerne une brume qui s'effiloche. Ce n'est pas un fil d'Ariane mais un fil de la Vierge qui va voletant au caprice du vent. C'est comme une légère fièvre qui vous prend par un soir de printemps et vous emmène sur les chemins du songe où l'on rencontre des filles énigmatiques, des commerçants ludiques, des brocanteurs indiscrets et des jardiniers fous dans une lumière qui est celle des tableaux de peintres hollandais ou flamands.

∴

Grainville, c'est la Normandie, mais celle des lointains Vikings, aux cheveux rouges, aux instincts carnassiers. Ce n'est plus un rêve, mais un cauchemar, ni une fièvre, mais une démence. Celle qui, un certain matin, saisit Lucien, à l'orée de son jardin et le lance à la poursuite de « l'ombre de la bête » dont les traces l'entraînent dans un safari fantasmagorique et cruel, au sein d'une nature de forêts et de marais elle-même saisie de transes.

Et effectivement Lucien devient fou. Il se bat avec des crapauds monstrueux, il mord des loutres au sang, il mange des poissons vivants, il se dénude et s'enduit le corps de boue rouge, il fait l'amour avec des femmes tropicales, terrorise des campeurs innocents. Jusqu'à ce que des hommes noirs lancés à sa recherche l'encerclent et l'abattent. L'ombre de la bête, c'était la sienne.

On retrouvera et, à la fois, on ne retrouvera pas dans ce texte relativement court le Patrick Grainville des *Flamboyants*. L'inspiration est la même, mais la texture est plus serrée. On a l'impression que Patrick Grainville s'est retenu, contrôlé. Or, la démesure exige plus d'ampleur, plus de folie dans l'écriture. Ici, Patrick Grainville s'est choisi un vêtement trop court.

∴

Avec Yann Gaillard dont on connaît les biographies mi-inventées, mi-réelles des morts illustres, nous revenons à un imaginaire plus intellectuel. Un peu à la manière de Borges dont se rapprochent certains textes qui prennent des airs érudits avec références à l'appui alors qu'ils sont le fruit de l'affabulation la plus folle. *La Sirène du jardin des plantes* se présente comme une suite de pages, plutôt que de textes, dont chacune offre une version défigurée de la vie quotidienne, un peu comme lorsqu'on oscille entre veille et sommeil.

J'avoue avoir une préférence pour le « Bestiaire » final où le biographe inventif et respectueux de Buffon se livre, sur les traces de son modèle, à une série de variations érudites et faussement naïves ou savamment pince-sans-rire ou encore insidieusement perturbantes sur les animaux de notre imagerie enfantine : le chien, le chat, le hérisson, la chauve-souris, mais aussi la belette et le petit lapin, le singe, le paresseux, le tamanoir, le pangolin, le tatou, le bouquetin.

A déguster page à page, ou pas à pas, comme on visite un zoo.

PAUL MORELLE.

★ **DES TROTTOIRS ET DES FLEURS**, d'André Dhôtel, Gallimard, 270 pages. Environ 60 francs.

★ **L'OMBRE DE LA BÊTE**, de Patrick Grainville, Balland, coll. l'Instant romanesque, 150 pages. Environ 39 francs.

★ **LA SIRÈNE DU JARDIN DES PLANTES**, de Yann Gaillard, Belfond, coll. Lignes, 160 pages. Environ 49 francs.

Un Dumas d'aujourd'hui

● ***L'audacieuse tentative de Philippe Daudy.***

ROMAN historique contemporain, saga d'amour et de vengeance, *la Force du destin*, de Philippe Daudy, est avant tout un défi lancé à Alexandre Dumas : les personnages, l'action, la trame même du livre, sont empruntés au *Comte de Monte-Cristo*. L'intrigue se noue comme il se doit à Marseille, et se dénoue vingt-quatre ans plus tard à Paris.

Pour tenter une telle entreprise il faut non seulement une audace peu commune, mais une imagination et un talent de conteur qui ne sont pas à la portée du premier venu. Pour la joie du lecteur, Philippe Daudy réunit ces trois qualités.

Etienne Deller, héros du roman et *alter ego* d'Edmond Dantès, est un Alsacien de dix-huit ans qui émigre à Marseille pour éviter d'être enrôlé dans l'armée nazie pendant les dures années de l'occupation. Etienne est un jeune homme tranquille, timide, presque anodin, bon fils, ouvrier modèle (il travaille dans une petite imprimerie), et heureux fiancé de la ravissante Marina.

Tout irait donc au mieux (d'autant que les alliés viennent de débarquer en Normandie) pour Etienne, s'il ne se trouvait pris, par le plus grand des hasards, ou plutôt par la force du destin, au centre d'un faisceau d'intrigues et de haines qui le mèneront tout droit en prison, puis dans un camp de concentration allemand.

Trois jeunes gens, en particulier, veulent sa perte : Ferrante, amoureux éconduit de la belle Marina, Doutrel, camarade de travail d'Etienne, jaloux de sa réussite professionnelle, et Vieuville, magistrat ambitieux dont Etienne, par un concours de circonstances imprévu, peut menacer la réussite. En 44, il y avait un moyen très simple de se débarrasser d'un importun : il suffisait de le dénoncer aux autorités comme dangereux terroriste.

A travers le récit de ces ténébreuses machinations, Daudy met à nu le monde louche de la collaboration et des combines vichyssoises, entrouvre les cales pleines de rats frénétiques qui cherchent des issues et des alibis, tandis que les plus malins se transforment au dernier moment en résistants. Nous apercevons même la silhouette de Pétain, dictateur emmuré dans son égoïsme de vieillard à demi-gâteux, échafaudant encore des plans à la veille de la débâcle.

Nous suivons Etienne dans l'univers atroce du camp d'extermination. Comment, malgré son immense inexpérience, le jeune homme va-t-il s'en tirer ? Comment va-t-il, ensuite, arriver à se venger ? Au lecteur de le découvrir. Notons simplement que, quand le héros débarque, après une éclipse de vingt-quatre ans et un long séjour en Amérique du Sud (où il traque sans répit les rescapés nazis), dans le Paris de 1968, pour apurer ses comptes, il découvre que ses trois ennemis sont devenus des personnages de premier plan.

En vingt-quatre ans, Etienne a beaucoup appris, et il monte à son tour un terrible piège. L'auteur en profite pour croquer férocement les mœurs de la Ve République, et pour révéler les mécanismes de quelques juteux scandales politiques et financiers dont l'origine n'est pas seulement imaginaire.

Fondant la fiction sur une reconstitution minutieuse de la réalité historique, la plume de Philippe Daudy ne faiblit jamais, et, tout au long des presque sept cents pages que dure le récit, les rebondissements ne laissent aucun répit au lecteur. Cette étroite intrication d'une actualité récente et d'un récit parfaitement construit constitue le principal attrait de ce roman.

ALEXIS LECAYE.

★ ***LA FORCE DU DESTIN***, de Philippe Daudy, Belfond, 663 pages. Environ 79 francs.

Sous le masque de la banalité quotidienne

LES êtres qui habitent ces histoires pourraient tous se rencontrer, à Montréal, à Ottawa, ou même en vacances, au cap Cod. Alain, Nicole, Félix, Max, Luc, Valentine, Eve, Flora, Nina, Alexandre : c'est par leurs prénoms qu'ils nous sont présentés. Et souvent on connaît leurs métiers : ils sont diplomate, journaliste, quand ils ne travaillent pas dans un ministère ou un cabinet d'avocats.

Tous sont, à des degrés divers, des gens blessés par la vie, plongés dans une « léthargie » qui, comme un brouillard, dilue la réalité, feutre les gestes et le ton de la voix. Dans des nouvelles où l'émotion travaille en sourdine, le silence joue un rôle essentiel.

Ainsi, dans *la Pêche*, deux amis se retrouvent tacitement chaque dimanche, dès l'ouverture de la saison. Paisibles, ils font « le vide, la vacuité totale », se préoccupant assez peu des poissons. C'est silencieusement que leur ancienne amitié s'est renouée, c'est pour quelques mots de trop, confidences inutiles et mal comprises, qu'on pressent qu'ils cesseront de se voir. Ainsi, d'une nouvelle à l'autre, se créent des malentendus qui restent implicites, et se dénouent par l'absence ou la fuite.

Naïm Kattan place ses personnages dans une situation de crise, douloureuse ou dérisoire. Une adolescente a perdu sa mère, elle est recueillie par une tante peu démonstrative et un chat malveillant. Une autre doit quitter la maison familiale parce que sa jeune belle-mère l'a brusquement prise en grippe. Souvent tout se joue sur un passage : déjà l'âge adulte, bientôt la vieillesse, vite un peu de bonheur pour réchapper du désespoir. Ainsi ces deux divorcés que lie et émeut la pensée de leurs enfants respectifs. Départs, ruptures, rencontres ou retrouvailles manquées : c'est toujours la « solitude indéracinable ».

A partir d'un détail parfois imperceptible, d'un mot, d'un regard, d'une moue, Naïm Kattan suggère des rapports de force, des renversements dramatiques. Il a l'art de mettre en scène efficacement quelque chose qui n'a presque pas lieu, entre des gens ordinaires « sans défauts et sans qualités », dont l'apparente indifférence masque d'anciennes meurtrissures. Si le mutisme est parfois offensif, les nombreux et brefs dialogues sonnent juste, dans leur neutralité. « Neutre » : le mot revient sans cesse dans ces nouvelles. La nervosité, l'impatience, la colère et d'autres humeurs passent, mais affleurant à peine, sur un fond de lassitude. Ce livre en demi-teinte, qui laisse un arrière-goût de malaise, ne peut que toucher par sa résonance profonde.

MONIQUE PETILLON.

★ ***LE SABLE DE L'ILE***, de Naïm Kattan, Gallimard, 177 pages. Environ 49 F.

histoire littéraire

L'espace rhétorique

● *Marc Fumaroli redécouvre l'« échiquier » de la culture française.*

RHÉTORIQUE : le mot sonne mal aux oreilles modernes. Le grand public demeure sourd au vieil art des rhéteurs, ne percevant en lui qu'un système figé, une scolastique, dont il est bien content qu'en 1885 la IIIe République ait débarrassé nos lycées. Les philosophes, de leur côté, se défient depuis longtemps du chant de cette sirène, de cette technique captieuse toujours prête à dégénérer en sophistique.

Dotés d'une *ouïe* en l'occurrence plus fine, nos sémiologues et nos « poéticiens » découvrent dans l'antique sapience une féconde réflexion sur le langage ; mais ils n'en reprennent à leur compte qu'une infime partie ; et le filet de voix qu'ils lui laissent, ils tentent de le faire chanter à l'unisson de leurs sciences nouvelles.

Cela nous a valu quelques beaux airs, quelques brillants duos de Métaphore et de Métonymie ; mais cela ne nous donne aucune idée de ce qu'a pu être la rhétorique lorsqu'elle s'exprimait dans toute son ampleur et dans toute son ambition. Enterrée par les uns, à peine exhumée par les autres, il n'est guère étonnant qu'elle paraisse inaudible — du moins en France, car les pays de langue anglaise ont su demeurer à son écoute.

Une archéologie s'imposait donc, et une histoire. C'est l'une et l'autre que l'on trouve dans *l'Age de l'éloquence*, de Marc Fumaroli : thèse universitaire, mais de celles qui vous donnent envie d'être docteur. A tous égards monumental, l'ouvrage repose sur de solides assises.

Sur un talent d'abord, qui consiste ici à parler de l'éloquence avec une force et une douceur également persuasives. Sur la richesse, ensuite, des informations glanées aux quatre coins de l'Europe. Sur une définition, enfin, à la *fois* large et précise de la rhétorique, conçue non pas comme recueil de recettes, pas seulement comme technique de persuasion ou quête du beau discours, mais comme « articulation de tout savoir et de toute vertu à une parole qui les rende opérants dans la société ». C'est, du reste, la définition cicéronienne.

Pour « sçavans » et « ignorans »

A partir de là, Marc Fumaroli peut dire, et montrer, que la rhétorique modèle peu ou prou l'ensemble des savoirs, des discours et des comportements, qu'elle est le commun dénominateur d'une culture, et pour son historien un carrefour obligé. Car c'est bien d'histoire de la culture qu'il s'agit ici, et non d'histoire littéraire ou d'histoire des idées : Marc Fumaroli ne dresse pas un catalogue de grands auteurs nationaux, ni n'explore une collection d'œuvres et de chefs-d'œuvre (fort peu de *« noms connus »* figurent dans son ouvrage) ; il n'interprète pas davantage des discours, mais retrace, dans son évolution, la problématique qui les a rendus possibles. En d'autres termes, il ne donne pas à voir les arbres, ni même la forêt, mais le bois dont les uns et l'autre sont faits.

Ainsi se dégage une méthode, appliquée par l'auteur à une précise période historique, de la Renaissance humaniste au seuil de l'âge classique. Le point de départ est en Europe : au moment où, pour le dire sans nuances, l'humanisme renaissant se distingue de l'idéal contemplatif de la culture médiévale.

A l'idéal du moine succède celui de l'orateur, qui se cherche et se trouve des *modèles* dans l'Antiquité gréco-latine, comme dans les cours italiennes ; et jamais cet orateur-là ne sépare, comme nous l'avons fait depuis, le « littéraire » du « scientifique », l'oral de l'écrit ou le religieux du profane. Le point d'arrivée est en France : au moment où s'élabore, sous l'arbitrage de la monarchie et par *compromis successifs*, l'autorité classique d'un style accordé à la majesté du prince. Alors, et alors seulement, apparaît la possibilité d'un milieu proprement littéraire ; et se profile à l'horizon, lointain encore, le futur sacre de l'écrivain.

Entre ces deux points extrêmes, Marc Fumaroli montre les développements entrecroisés d'un appareil d'Etat et d'un appareil de parole ; le rôle médiateur de l'art oratoire, adaptable à la variété des hommes, des institutions et des circonstances ; et surtout l'ampleur des débats entre rhétoriques rivales. Celle du Nord et celle du Midi se disputent l'Europe ; la séduction jésuite et la grave érudition gallicane se disputent Paris, et les faveurs d'un public de cour bientôt capable de faire valoir sa propre éloquence, marquée par la féminité.

Ces milieux, ces styles, dont la description occupe l'essentiel de l'ouvrage, délimitent ce que l'on pourrait appeler un « espace rhétorique » français, échiquier ou théâtre sur lequel s'est jouée toute une culture. La mise en évidence d'un tel espace est peut-être l'apport majeur de cet essai, qui n'est pas avare de remarques suggestives.

L'ouvrage de Marc Fumaroli se présente certes comme un travail de spécialiste, et d'abord destiné à un public de « sçavans ». Mais je *témoigne* que dans ses pages les « ignorans » peuvent s'ébattre avec plaisir. Pour peu qu'ils prêtent quelque intérêt à la culture et à l'histoire nationales ; ou pour peu qu'ils pensent, avec Etienne Gilson, que *« si l'homme est essentiellement un animal parlant, un locuteur, celui qui parle le mieux est aussi le plus pleinement homme ».*

YVES HERSANT.

◆ L'AGE DE L'ELOQUENCE, RHETORIQUE ET « RES LITTERARIA » DE LA RENAISSANCE AU SEUIL DE L'EPOQUE CLASSIQUE, de Marc Fumaroli, Droz, 882 pages. Environ 350 F.

au fil des lectures

L'éclat d'André Suarès

QUAND on rencontre un auteur oublié, par lequel on est aussitôt séduit, on frémit à la pensée qu'on aurait pu continuer à le méconnaître, sans le secours d'une circonstance favorable. C'est avec de tels sentiments qu'on découvre André Suarès, à travers le recueil que vient de publier le Temps singulier, un éditeur de Nantes. On y trouve quatre textes, qui furent écrits par l'auteur du *Voyage du condottiere* dans les dernières années de sa vie : de 1940 à 1947. Trois d'entre eux avaient déjà paru dans des revues. Le quatrième, qui s'intitule *Prisons*, demeurait inédit. C'est sans doute le plus fulgurant. Il se compose, comme les autres, de réflexions brèves, qui *rivalisent* d'éclat et de profondeur.

« *Nous venons d'une prison aveugle, chaude et sanglante,* écrit André Suarès, *pour aller à la fin dans l'innombrable prison commune, noire et glacée.* » Il ajoute que, durant le trajet, nous sommes pris dans de multiples liens... Pourtant, « *rien n'est libre dans la nature que l'esprit de l'homme. Fût-elle une illusion, cette liberté a fait des princes parmi les hommes* ». Le condottiere André Suarès paraît toujours *revenir* d'un voyage lointain, qui lui permet de jeter sur une existence trop familière un regard délivré de toute complaisance. Il appartient à l'espèce de ces rapaces de la *pensée*, impitoyables avec les mensonges qui *nous* rassurent. « *On s'imagine dépris de tout,* dit-il ; *et même on s'en flatte. On n'est jamais si dupe que d'un parti qui flatte l'âme en lui coûtant. Mais il faut y regarder de plus près et y voir plus clair. On renonce à tout parce qu'on y tient peu, ou du moins n'y tient-on pas assez. Il arrive qu'en cet universel renoncement on n'abdique pas le seul bien auquel on tienne : on le cache, on l'enfouit au fond de soi ; il n'en est que mieux préservé de l'abdication. Le seul profond désir que l'on garde est la plus profonde prison.* »

La pensée altière d'André Suarès ne supporte aucun relâchement, ne tolère aucun *repos*. Chacune de ses maximes est à méditer longtemps. Ainsi : « *Le vrai maître ne veut pas de disciples : il se prend en dégoût, s'il lui faut se reconnaître dans ces miroirs.* » Ou encore : « *La fausse vertu est à la portée de tout le monde. Un beau vice, non* (1). »

L'austérité de Jean de Boschère

COMME son ami André Suarès, Jean de Boschère, cet autre oublié, montrait l'amour le plus exigeant pour la liberté. L'auteur de *Marthe et l'enragé* eut assez de caractère pour vivre en reclus, malgré la mauvaise réputation qui était déjà faite à la solitude. A la fin de sa vie, de 1946 à 1952, il prit des notes intimes, qu'il intitula *Journal d'un rebelle solitaire*. La publication d'une partie de ces notes nous donne l'occasion de mieux discerner ce qui le singularise. On y rencontre un homme austère et passionné, qui se cherche inlassablement dans ce qu'il écrit, comme s'il guettait un visage inconnu. J'aime beaucoup la manière dont Jean de Boschère évoque l'aube : c'est l'heure où « *les passants portent déjà, parmi les cicatrices de la veille, le premier coup de griffe de la journée* (2). »

Le tempérament de Xavier de Maistre

LE Temps singulier réédite également *Voyage autour de ma chambre*, de Xavier de Maistre. Le frère de Joseph écrivit ce texte à la fin de 1793 et dans les débuts de 1794, alors qu'il était « *aux arrêts pour un duel* ». Tirant le meilleur parti de son infortune passagère, il éprouva celle-ci comme une faveur et représenta, sous les traits les plus aimables, les bonheurs qu'il sut trouver dans la rêverie et dans la méditation. Voilà un beau tempérament, où réside le meilleur de l'esprit de conquête (3).

FRANÇOIS BOTT.

(1) *Ce monde doux-amer*, d'André Suarès, préface d'Yves-Alain Favre, le Temps singulier (galerie des Statues, passage Pommeraye, 44000 Nantes). 192 pages.

(2) *Fragments du journal d'un rebelle solitaire*, de Jean de Boschère, texte établi et présenté par Yves-Alain Favre, Rougerie (87330 Mortemart), deux volumes de 166 et 214 pages.

(3) *Voyage autour de ma chambre*, de Xavier de Maistre, présentation d'Alain Coelho, le Temps singulier, 122 pages.

Le petit monde de la comtesse

UN père, Fiodor Rostopchine, d'abord encensé pour avoir incendié Moscou et mis ainsi Napoléon en échec, et tellement vilipendé pour ce même acte, ensuite, *qu'il en était venu à le nier* dans un livre ; une mère, orthodoxe convertie par les jésuites, d'une rigueur presque féroce en matière d'éducation, à laquelle tout autre sentiment que religieux paraît bien avoir été étranger : tels *sont les parents* de Sophie.

De Russie, où elle était née *en 1799 dans une famille* que la *tradition* faisait *descendre* de Gengis Khan, une transplantation radicale l'avait faite française, *du clan catholique* des Ségur où il était de règle que chaque génération eût son grand homme. Un mari coureur de jupon, un fils prélat qui, de son vivant, passait pour une espèce de saint, des flopées d'enfants et de petits-enfants, voilà les éléments *marquants* que tous *les* biographes de la comtesse de Ségur s'accordent à *tenir* pour déterminants de son œuvre avec, en plus, un goût très vif pour la vie au grand *air*. « Les Nouettes », en Normandie, où il ne reste plus grand trace de son passage, ont été une des passions de *cette vie pleine* comme un œuf, qui fait souvent penser à celle de George Sand, une vie que l'amour de la vie domine, sous quelque angle qu'on la regarde.

Un univers manichéen

Tout cela est dit à nouveau dans le livre de *Marie-Louise* Audiberti, qui est moins une biographie que la recherche, dans les innombrables personnages créés par la comtesse, de ce qu'elle y a mis d'elle-même, directement ou en transposant. Passée ainsi au microscope, l'œuvre de ce « Balzac des petits enfants » paraît bien une œuvre compensatoire, les mères et marâtres méchantes assassinées par l'auteur — et bon débarras ! les coups reçus, jadis, redonnés, *la faim* subie dans *la* petite *enfance* effacée par des *bombances* à tourner la tête et à *retourner* l'estomac, les hommes absents *ou* sans grande consistance, *le* petit peuple *regardé* avec bonté et *les parvenus* caricaturés. Un univers bien tranché, bien manichéen.

Il y a quelques années la *mode fut d'accabler Mme de* Ségur des pires critiques, et on parla même de sadisme à son propos. Rien de tel, ici, bien *que Marie-Louise Audiberti aille parfois chercher midi à quatorze* heures dans les explications qu'elle donne de tel acte, *de tel événement ;* ainsi de la *propension aux embrassades,* chez les héros *séguriens,* ainsi du chat dévoreur d'oiseaux que tue M. de Réan, un chat imperfectible *parce que* « chat trouvé, un chat sans naissance ». *Le plus souvent, heureusement,* l'auteur *reste dans les limites* de l'interprétation *raisonnable,* qui éclaire plutôt qu'elle ne *complique* les choses.

Sur ce *personnage* tout *en* contradiction de par ses origines, son éducation, sa nature, une certitude : l'esprit d'enfance ne s'est jamais tu, renforcé au contraire avec les années, quand les responsabilités directes se *firent moins lourdes et* que la bonne *grand-mère* fut libre d'inventer *son petit monde* pour distraire le *petit monde de* ses chers descendants.

Sans doute est-ce pour cela que des générations d'enfants persistent à trouver plaisir à la lire, *un plaisir pas plus pervers,* à coup sûr, que celui donné par *Goldorak.*

GINETTE GUITARD-AUVISTE.

★ SOPHIE DE SEGUR, L'INOUBLIABLE COMTESSE, de Marie-Louise Audiberti. Stock, 335 pages. Environ 69 F.

essais

La fureur de l'iconoclaste

● *Un réquisitoire de Jacques Ellul contre la civilisation de l'image.*

REQUISITOIRE contre le culte des images, plaidoyer pour le Verbe, cette œuvre d'un sociologue doublé d'un théologien, qui baigne dans l'Ecriture, est de nature religieuse : sa problématique n'a de sens que pour un judéo-chrétien.

Qu'est-ce que la chute ? C'est « l'irréparable éclatement de la vue et de l'ouïe » : il est devenu impossible à l'homme déchu de voir la vérité. Il ne voit que du réel... donc de l'apparence. Or le réel n'a pas de sens : il est vide de tout signe pour l'esprit. Utile bien sûr, efficace parfois, mais le vrai est d'un autre ordre : *on ne peut que l'écouter.*

« *Fermée comme un point, sûre comme une carte, translucide comme un cristal, mais dure comme un diamant* », la vérité ne se laisse pas refléter dans les images : elle ne se livre que par la parole. N'est-ce point ainsi que Dieu a créé, et qu'il entre en relation avec ses créatures ? L'image ne transmet pas d'expérience spirituelle : elle ne peut que divertir et tromper par de lourdes évidences qui nous *enchaînent* au réel.

Un pessimisme trop noir

De cette aliénation, la parole, au contraire, nous délivre ; elle est spécifiquement humaine, par elle nous nous délions des structures toutes faites. Le visuel n'est qu'un instrument au service de l'esprit (symboles, rites), mais trop souvent la « monstra*tion du sacré » — et toute espèce* d'image — dégénère en idolâtrie. La parole, à la différence de la vision, est infiniment ouverte sur la transcendance ; elle est souple, accueillante, complexe, riche de tout le non-dit qu'elle suggère. Par elle les hommes entrent en relation entre eux et avec *eux-mêmes, par elle se développe* l'esprit critique, l'art de raisonner, etc. : l'intelligence est liée à la parole.

Appuyé sur ces principes, Ellul se déchaîne. Avec quelle violence ! Ici le *théoricien de la* technique vient au secours du théologien car la civilisation de l'image — « la plus grande mutation depuis l'âge de la pierre » — est fille de la technique comme la parole l'est de l'esprit. Ses productions en dépendent : elle se glisse partout. Or, l'image engendre l'inertie ; l'esprit se modifie, s'enfonce dans le conformisme, « l'image gomme le réel », surtout l'image stylisée des médias.

Bien plus, la parole est bafouée, attaquée de toutes parts. D'abord par le bavardage imbécile et l'inflation verbale, mais aussi par les jeux des poètes (qui ne sont pas innocents !), par les structuralistes du langage, acharnés à liquider le si*gnifié pour ne conserver qu'un* mécanisme, par les obsédés de l'aliénation comme Deleuze et Guattari, qui soupçonnent le langage d'exercer une dictature et d'être un instrument d'oppression, par l'ordinateur enfin qui n'absorbe qu'une langue sans ambiguïté, sans finesse, où l'interprétation n'a plus de prise : bref, la technique réduit le langage à un matériau.

Bien sûr, il y a du vrai dans ce réquisitoire, mais le pessimisme d'Ellul (de nature théologique) finit par affaiblir sa thèse. Faudra-t-il attendre la fin des temps pour que se réconcilient l'image et la profondeur ? Comment nier que l'image (par sa globalité concrète) donne à penser en favorisant le recueil*lement et l'émerveillement* ? Comment prétendre que l'image ne peut sortir du réel alors qu'elle mobilise les rêves et tous les fantasmes ? Comment admettre qu'elle soit toujours divertissement ? Pour qui l'écoute, l'image peut exercer un appel autant que la parole.

L'iconoclasme est lié à une étrange violence : on l'a vu à Byzance au dix-huitième siècle, puis, au temps de la Réforme, sans parler de la fureur des prophètes contre les idoles : une exaspération de ce genre soulève ces trois cents pages bien remplies.

JEAN ONIMUS.

★ LA PAROLE HUMILIEE, de Jacques Ellul. Le Seuil, 304 pages. Environ 62 F.

« La Foi au prix du doute »

S'EXPRIMER trop longuement et trop souvent affadit la pensée la plus péremptoire. *La Foi au prix du doute,* un *o u v r a g e qui s'étire sur* 325 pages (format 23,5 × 13), aurait eu plus de poids s'il avait été plus concentré. Non seulement l'auteur, Jacques Ellul, se répand, mais il s'échauffe en cours de route, et, malgré quelques efforts sporadiques, se révèle impuissant à corriger ses excès.

André Malraux, rappelle-t-il, aurait dit : « *Le vingt et unième siècle sera religieux ou il ne sera pas.* » Hommage d'un athée au ciment social incomparable que constitue la religion. C'est peu de dire que Jacques Ellul — chrétien — le repousse ; il l'inverse : « *Le vingt et unième siècle sera religieux et de ce fait ne sera pas.* » N'est-ce pas aller un peu loin, même s'il s'agit de prouver que la religion, sorte de caricature de la foi, est incompatible avec le christianisme ?

Il est bien vrai que la révélation juive et chrétienne est en un sens contraire à la religion. La première, don gratuit de Dieu, descend vers l'homme. La seconde est ascendante ; elle représente l'effort de l'homme pour monter *vers Dieu, son travail pour cons*truire une dogmatique et une morale. Il est exact que la religion peut susciter des idoles et tendre à diviniser des valeurs *humaines. Le racisme, le natio*nalisme, le culte de l'argent, de l'Etat, de l'Eglise, peuvent trouver un singulier coup de fouet dans les croyances religieuses et accroître la servilité humaine.

Jacques Ellul dit de l'homme religieux qu'il croit « *comme le bœuf broute* », que jamais la religion n'a toléré l'amour, qu'elle est même le contraire de l'amour.

Est-il besoin de dévaluer à ce point la religion pour faire briller les vertus de la foi ? Il est devenu aujourd'hui assez banal de distinguer foi et religion ; c'est un progrès à condition de ne pas perdre de vue que l'histoire des peuples comme celle des individus constitue un inextricable mélange de croyance et de mysticisme, et que les religions ont sécrété le meilleur comme le pire. Les religions valent ce que valent les hommes. Chacun d'entre eux a reçu sa part de révélation. Les perversions religieuses ne sont pas des fatalités. La récente réhabilitation de la religion dite « populaire » est une salutaire réaction contre une foi élitiste et désincarnée. Enclaver la foi a toujours été une tentation puriste : il faut *l'avoir connue, mais savoir la* dominer.

Dans une deuxième partie, Jacques Ellul se fait apocalyptique. « *Je sens, écrit-il, au plus profond de moi la montée des périls (...). Nous jouons la comédie de l'avant-dernier désastre.* » Dès 1930, Ellul dit avoir vu juste, *avoir averti. Pour rien.* « *Nous avions la clef* », mais nous avons été vaincus. Suivent des diatribes contre la politique. « *Elle est prince du mensonge. Elle est le lieu du démoniaque, le lieu de l'illusion totale de notre société. Nous sommes passés du démoniaque de l'argent au démoniaque de la politique.* »

Telles sont quelques-unes des facettes de ce livre tranchant et qui ne manque pas de superbe. Un ouvrage inquiétant par surcroît, moins peut-être par son catastrophisme final que par une idéologie qui prend des allures manichéennes.

HENRI FESQUET.

★ LA FOI AU PRIX DU DOUTE, de Jacques Ellul. Hachette, 325 p., environ 48 F.

Paul Milliez, médecin de combat

● *Le credo d'un homme courageux.*

HEROS de Bernanos, un héros « *qui aurait bien quelques problèmes avec le diable* », production peu conformiste des jésuites, militant ardent du scoutisme puis des étudiants catholiques, grand résistant, gaulliste « *qui agaçait de Gaulle car il ne supportait pas la contradiction* », gaulliste au point de présider le premier cette branche du *R.P.F.* que fut le Rassemblement de la jeunesse française en 1946, gauchiste pour les uns, communiste pour les autres, patriote ardent avant tout et toujours, médecin *et confident de ce monde,* mandarin s'il en fut, mais manifestant dans la rue en 1968 à la tête de ses étudiants, croyant, profondément, au nom de l'amour, mais « *pas sûr d'être encore catholique* », au sein d'une Eglise « *qui a été rarement charité, est à peine foi et n'est plus du tout espérance, bref, est en pleine décadence* », Paul Milliez si l'on en juge par ses Mémoires est tout cela à la fois, marqué par les contradictions, les élans, les engagements, marqué surtout par la médecine et l'adhésion complète qu'elle implique à la défense des libertés.

La position fracassante publiquement affirmée en 1972, lors du procès, à Bobigny, d'une très jeune avortée, la lutte ardente menée sans relâche contre la m i s è r e et l'inhumanité des hôpitaux, la dénonciation inlassable des intrigues, des pouvoirs abusifs, du système de sélection en vigueur dans les facultés, tout cela, qui ne témoigne avant tout que d'un attachement farouche à l'indépendance médicale, à la défense des droits de l'individu et de sa dignité, tout cela valut à l'un des plus grands patrons de la médecine française de solides inimitiés...

L'Académie de médecine lui fit l'offense, sans souci du ridicule, de s'opposer à son élection. « *J'ai désiré plutôt les charges que les honneurs* », commente-t-il.

Le conseil de l'ordre infligea un blâme public à celui par qui le scandale arrive... Blâme qui valut à Paul Milliez des centaines de lettres admiratives émanant non de ses pairs, mais de cette foule anonyme d'hommes et de femmes pour lesquels le courage de son attitude lors du procès de Bobigny, avait sauvé l'honneur de la médecine.

« Dieu seul est grand... »

Issu d'une famille pauvre, profondément imprégné par la morale rigoureuse de l'Eglise, Paul Milliez fit sa carrière tout seul, sans appuis et sans relations, jusqu'au jour de sa rencontre avec un patron vénéré : Pasteur Vallery-Radot, dit P.V.R.

Gaulliste fidèle entre les fidèles, ce dernier avait été nommé par le général, en 1958, membre du conseil constitutionnel puis de la Haute Cour de *justice chargée de juger* les généraux Salan et Jouhaud. Grâce à lui, fervent opposant à la peine de mort, Salan échappa à la peine capitale, ce qui impliquait l'impossibilité morale de l'infliger à Jouhaud... « *Que ce petit monsieur,* dit le général, *ne se présente plus jamais devant moi* ».

La disgrâce de P.V.R., « *son drame* », conduisirent Paul Milliez à des prises de position « *encore plus acerbes à l'égard du régime* », ce qui lui valut « *jalousies, médisances et calomnies* », mais aussi de découvrir *la fidélité d'amis politiques indéfectibles*, au premier rang desquels Jacques Chaban-Delmas.

« *En somme, vous êtes un kamikaze* », lui dit Igor Barrère, qui a rédigé ces entretiens, où l'on voit intervenir tantôt le révérend Père Riquet, et tantôt les élèves les plus connus du plus engagé, du plus combatif, du plus généreux et du plus imprudent des grands patrons français.

Est-ce vraiment être un kamikaze que de défendre les hommes contre l'humanité, la charité contre la vertu, les faits contre les principes, le bonheur contre le devoir, et de respecter au nom de l'amour, la liberté que doit avoir chacun « *de penser et d'agir différemment* », notamment en matière de c o n t r a c e p t i o n, d'avortement, d'acharnement thérapeutique, ou même d'euthanasie ?

Tel est le credo de ce « *médecin de la liberté* » qui regrette avec humilité de n'avoir pas fait « *davantage* », d'avoir eu peur d'avoir manqué de foi...

« *Dieu seul est grand* », conclut celui que Jean Lacouture compare, dans une préface fulgurante, au maître des Templiers, à l'apôtre de la médecine fraternelle, au clocher gothique dressé sur le plat pays d'où il vient...

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

★ MEDECIN DE LA LIBERTÉ, de Paul Milliez, Le Seuil, 350 pages, environ 60 francs.

lettres américaines

William Carlos Williams et la découverte de l'Amérique

● *L'esprit d'une terre.*

ÉTRANGE personnage que William Carlos Williams, médecin de banlieue et ami des humbles. Né à Rutherford, à 30 kilomètres de New-York, en 1883, il y est mort en 1963. A part de rares et brefs séjours en Europe, il a passé sa vie à visiter ses malades au volant d'une automobile hasardeuse. Dans le même temps, il élaborait l'une des œuvres les plus typiquement américaines qui soient : *« Ecrivain, j'ai été médecin, et médecin, écrivain. A ce double titre, j'ai œuvré pendant soixante-huit années d'une existence assez paisible à quelques centaines de mètres de l'endroit où j'ai vu le jour »* (1).

Il était le contraire d'un intellectuel, et travaillait à supprimer tous les écrans de nature culturelle qui pouvaient s'interposer entre son écriture et le réel, en proclamant : *« Pas une idée, sinon dans les choses. »* Il sera reconnu et salué comme modèle capital par les poètes des années 50, ceux de la génération d'Allen Ginsberg, dont il préfacera *Howl* en 1956.

Il refusait pêle-mêle le cosmopolitisme et le régionalisme. Il interrogeait l'Amérique seule, et réclamait le droit d'être essentiellement et uniquement un poète du Nouveau Monde, ce continent qui restait, pensait-il, à découvrir, à conquérir, à investir, et dont il fallait tirer au jour le visage véritable et unique. Il s'était convaincu qu'il importait de creuser l'écart le plus largement possible entre une écriture « américaine » et la langue anglaise trop chargée, à son avis, d'un passé culturel contraignant : ce fut son effort constant.



★ *Dessin de Bérénice CLEEVE.*

Intimement lié avec Ezra Pound depuis 1902 jusqu'au ralliement de ce dernier au fascisme, il se réjouit de certaines thèses développées par les tenants de l'« imagisme » : l'importance accordée au vers en tant que tel, le refus de la rhétorique, le rejet de l'érudition, le rapport immédiat avec la réalité. A peine a-t-il le temps de s'enthousiasmer pour ces éléments de l'art poétique nouveau que T.S. Eliot publie *The Waste Land*.

Pour Williams, c'est la catastrophe : *« Notre œuvre vacilla et marqua un temps d'arrêt sous le coup du génie d'Eliot qui rendit le poème à l'académisme. »* Cependant la publication de l'œuvre d'Eliot *(Je me sentis ramené de vingt ans en arrière)* le conforta dans sa volonté de poursuivre, fût-il le seul ! son dessein du Nouveau Monde : ce fut *le Grand Roman américain*, parodie du genre romanesque traditionnel, puis ce livre déroutant et splendide : *Au grain d'Amérique*.

Son père était un Anglais qui ne se fit jamais naturaliser américain, et sa mère, d'ascendance espagnole et française, était née à Saint-Domingue. Cette dispersion des origines joue un rôle certain dans la recherche de William Carlos Williams. Comme il le note, à propos de *Au grain d'Amérique* justement : *« Je voulais essayer de découvrir le sens que pouvait avoir pour moi le pays où, plus ou moins accidentellement, j'étais né. Je voulais essayer de me mettre dans la peau de quelques-uns des fondateurs, ou si l'on veut, des héros de l'Amérique, en étudiant les documents de l'époque. Je voulais que rien ne s'interposât entre moi et leurs écrits... »*

Il en résulte un livre étonnant qui d'Eric le Rouge à Edgar Allan Poe, en passant par la destruction de Tenochtitlan, la traversée du *Mayflower*, la fondation de Québec, George Washington, l'arrivée des esclaves... compose une sorte de saga écrite sur des tons divers. Parfois l'auteur s'efface totalement derrière le document qu'il se contente de citer, parfois il s'incarne dans les figures du passé.

Il y avait, dit-il, les Indiens d'abord, puis nous, les conquérants : *« L'histoire commence pour nous par le meurtre et l'esclavage, non la découverte. Non, nous ne sommes pas des Indiens, mais nous sommes de leur monde. Le sang ne signifie rien : l'esprit, le fantôme de cette terre bouge dans notre sang, anime notre sang. »* C'est ce fantôme qui fut détruit au long de l'histoire américaine, mais faussement détruit : il est là, toujours, et c'est lui qu'il faut ranimer. La leçon de William Carlos Williams tient peut-être dans cette phrase : *« Nous n'avons pas d'autre choix, si désespéré qu'il puisse nous paraître : revenir à l'origine ; tout recommencer ; détruire tout ce qu'il y a... »*

De cette œuvre très vaste de Williams, nous ne connaissions jusqu'ici, en français, à part *Autobiographie*, qu'un choix de poèmes introuvable aujourd'hui (2). Les deux volumes actuellement publiés comblent une lacune importante, et il faut les prendre ensemble. En effet, *Filles de fermiers* est un recueil de quarante-cinq nouvelles qui permet d'approcher et de vérifier la méthode de l'auteur. C'est vrai qu'il fut à la fois médecin *et* écrivain. Spécialisé en obstétrique et en pédiatrie, William Carlos Williams écoute les récits et les confessions, à la fois simples et pathétiques, de ses patients : c'est une parole naissante, située au ras de l'événement, et qu'il feint de reproduire telle quelle, s'interdisant d'intervenir. Une galerie de portraits tracés et transcrits dans une écriture « blanche », voilà *Filles de fermiers*.

C'est également William Carlos Williams à l'écoute de *son* Amérique — sorte de Christophe Colomb découvrant, pour de bon, le Nouveau Monde ! La volonté d'objectivité de Williams n'est cependant qu'apparente : il y a en elle toute la compréhension et toute la pitié du monde.

HUBERT JUIN.

★ AU GRAIN D'AMERIQUE et LE GRAND ROMAN AMERICAIN, de William Carlos Williams ; traduits et préfacés par Jacques Darras. Christian Bourgois, un volume de 376 pages. Environ 80 F.

★ *FILLES DE FERMIERS*, de de William Carlos Williams, choix de nouvelles traduites par André Simon. Christian Bourgois, 384 pages. Environ 80 F.

(*) Signalons le numéro 14 de la revue *In'hui*, entièrement consacré à William Carlos Williams. Cet ensemble de 343 pages est indispensable à qui veut approcher l'auteur de *Paterson*. On y découvre de nombreux textes inédits en français, et un choix de poèmes particulièrement révélateurs, par exemple *Cette fleur vive, verte, l'asphodèle*, que Laurette Veza estime être « le Grand Testament » de Williams. Emily Mitchell Walace, dans ce même numéro, analyse longuement la correspondance échangée entre Williams et Pound : les abondantes citations qui nourrissent cette étude en font un texte particulièrement précieux. *In'hui*, 3, rue Laennec, 80000 Amiens.

(1) *Autobiographie*, traduit par Jacqueline Ollier. Gallimard, 1973.

(2) *Poèmes*, préfacés et traduits par William King. Seghers, 1963.

« Paterson » : *un grand poème épique*

AU grand roman de la fondation, *Au grain d'Amérique*, succède le grand poème de l'existence. Les différents « livres » (cinq au total) qui composent *Paterson* parurent de 1946 à 1958. L'entreprise fut différemment accueillie, et, d'une manière générale, surprit les admirateurs de l'écrivain.

Paterson est une cité industrielle voisine de Rutherford. Elle est située sur les deux rives du Passaic qu'un pont, en cet endroit, relie. L'auteur témoigne pour la ville et son quotidien. Il pénètre dans la réalité brutale dont Paterson est le creuset :

« Sois réconcilié, poète, avec ton monde, c'est la seule vérité ! »

Le souci du langage « américain » se fait plus vif encore. L'essentiel est de dire exactement Paterson, en rompant avec les « collages » du type « archéologique » comme on en trouve dans les *Cantos* de Pound ou dans *The Waste Land* d'Eliot. Paterson n'est pas une terre vaine, c'est un territoire où vit, travaille et meurt un homme nouveau, un Américain. Il n'est pas question un seul instant de succomber au régionalisme : Paterson est la ville, toutes les villes. Il faut, pour saisir Paterson,

« divorcer
d'avec la permanence du lieu,
d'avec le savoir,
d'avec l'enseignement »...

Dans cette ville élue par Williams, il y a un homme. Cet homme lui aussi a pour nom Paterson. C'est un médecin et c'est un poète : c'est Williams même. Dès lors, l'entreprise deviendra un dialogue, un affrontement, une complicité entre la ville (le parc, la bibliothèque, le pont...) et l'homme.

William Carlos Williams loge dans son poème des fragments de lettres qu'il a reçues, des extraits de journaux locaux, des bribes d'ouvrages lus. Il lui semble que la conquête du réel est à ce prix :

« Le monde est le lieu d'élection du poème. Quand le soleil se lève, il se lève dans le poème, et quand il se couche, l'obscurité descend et le poème s'assombrit... »

Certes ! *Paterson* est un poème où les langages et les styles se succèdent, s'opposent, s'attirent et alternativement se repoussent. Cette richesse stylistique n'a d'autre but que de mettre le lecteur à l'écoute de ce qui se dit dans le texte :

« On parle tant du langage — alors qu'il n'y a personne pour entendre... »

Bref ! une œuvre capitale, exactement mise en français, malgré mille difficultés, par Yves di Manno. On remarque à l'évidence, lisant *Paterson*, combien et comment ce texte a pesé sur l'évolution présente de la poésie américaine.

Une incomparable fraîcheur

Dans le temps où paraît *Paterson*, le même éditeur publie le premier volume d'une trilogie romanesque de William Carlos Williams : *Mule blanche*. Ce volume a vu le jour en 1937. Son climat est celui d'une Amérique fragile, celle qui vit encore les suites de la fameuse crise économique qui l'ébranla. Les héros de *Mule blanche* sont des Américains de première génération : elle, Curlie, vient de Norvège ; lui, Joe, est d'origine allemande. Le livre s'ouvre sur la naissance de la seconde fille de Curlie et de Joe. Lorsqu'il se referme, la petite fille vit sa seconde année. L'ouvrage mériterait ce sous-titre : « Un an de l'existence de Flossie ! »

On trouve ici le grand prosateur qu'est Williams. Chaque chapitre inaugure un regard neuf sur la réalité, dévoile quelque chose qui n'a jamais été observé, quelque chose que l'habitude et le quotidien rendaient si familier qu'on oubliait de le voir... Il y a, dans ces pages, une fraîcheur incomparable. On y saisit l'une des plus hautes qualités de l'auteur : l'étonnante tendresse qu'il met à contempler le monde, à surprendre le vrai, à prouver que rien n'est inutile. Tendresse ? On devrait dire : amour.

H. J.

★ PATERSON, par William Carlos Williams, traduit par Yves di Manno, préface de Serge Fauchereau. Flammarion, 275 pages. Environ 50 F.

★ MULE BLANCHE, par William Carlos Williams, traduit par René Dalllie. Flammarion, 285 pages. Environ 50 F.

Le culte du signe pur

● *Vingt poètes pour une anthologie.*

PUBLIEE avec retard, l'anthologie des *Vingt Poètes américains* tombe juste. La poésie américaine, par certains de ses aspects, pourrait bien nous parler aujourd'hui plus intimement que jamais. Il suffit, pour s'en convaincre, de relier les textes de cette anthologie à l'exposition des «Réalismes» présentée actuellement à Beaubourg. Ce qui fait l'intérêt des tableaux « précisionnistes » ou, mieux encore, de ceux d'un Edward Hopper, on le trouve également dans le présent volume : une certaine façon de faire passer la pensée et l'émotion à travers une vision « objectiviste » de la réalité, une approche du monde où le « dedans » — la subjectivité — s'efface constamment devant le « dehors ».

Hors d'une mode

Les rédacteurs de l'anthologie, les poètes Michel Deguy et Jacques Roubaud, n'ont pas cherché à rejoindre une mode. Ils se proposaient, plus simplement, de compléter nos connaissances : celle de la poésie américaine en général et, en particulier, celle de sa récente évolution, étonnante à plusieurs égards. Venant après des publi-
égards. Venant après des publications plus « foisonnantes » mais aussi plus impressionnistes (1), ils ont préféré, pour rendre la richesse de cette évolution, réduire le nombre de poètes au profit de celui des poèmes.

Les critères de leur choix rejoignent ceux de l'« objectivité » suggérée plus haut, mais sans s'y confondre. Conformément à l'esprit de leurs propres écrits, Deguy et Roubaud sont d'abord attentifs, chez les autres, à leur originalité formelle, à leur invention au niveau de la formule et du procédé. La nouveauté du propos, dans leur esprit, est produite — « de dehors » — par l'activité de la forme.

La poésie moderne se partage grossièrement en deux tendances : pour l'une, qui serpente du surréalisme à la poésie « beat », le poème est moins un genre littéraire que l'expression la plus tendue de la pensée ; inventant spontanément son sujet, au fur et à mesure qu'il s'écrit, il n'aspire pas tant à la perfection qu'à l'éclat d'une « illumination » — dans le sens rimbaldien — qui, soudain, affleure dans les mots. Inachevé en lui-même, le poème ne s'accomplit que dans un échange avec l'expérience vécue, celle du poète autant que celle du lecteur. L'autre tendance, préférée par les auteurs de l'anthologie, souligne, dans le poème, son autonomie ; « objet » artificiel et travaillé comme un bijou, il constitue lui-même sa propre justification. Le poète adresse moins un message au monde qu'il ne transforme en texte certains de ses échos, comme pour leur donner une forme définitive.

A l'intérieur de ce cadre, le choix de Deguy et Roubaud est riche et varié. Et pas seulement parce que les poètes présentés appartiennent à des écoles (Black Mountain, New-York School), ou à des générations différentes. En deçà de ces frontières, ils se divisent — et se rassemblent — selon plusieurs axes : poètes de la ville (d'Oppen à Schuyler) et de la campagne (Denise Levertov, Merwin), musiciens (Olson, Tarn) et logiciens (Gertrude Stein, Antin), abstraits (Zukofsky, Ashbery) et hyperréalistes (Blackburn, Schuyler encore), intimistes d'un laconisme parfois « oriental » (Corman, Eigner, Rosmarie Waldrop) et bavards à la limite de la logorrhée (Duncan). Certains cherchent à intégrer au présent des mythes du passé (Spicer, Rothenberg, Eshleman), d'autres, comme Koch ou Mathews, combinent le goût de la formule avec celui du non-sens. Certains poèmes encore sortent franchement du rang : ainsi ceux de W. S. Merwin, où la sensibilité, au lieu d'être précédée par le langage — en l'occurrence plutôt traditionnel, — semble le déborder de l'intérieur.

Malgré leurs différences, tous ces poètes ont droit à une égale qualité de traduction (due à dix-sept traducteurs différents). En comparant les versions françaises aux textes originaux — reproduits en regard, — on n'en a pas moins quelques surprises, et jusque sur le plan de la ponctuation. Pourquoi donc — à plus forte raison chez un poète « formaliste » — traduire le double point par des points de suspension ?...

Des textes fabriqués

Sans être complète, l'anthologie de Deguy et Roubaud est bien « digne » de son objet. La poésie américaine y apparaît dans ce qu'elle a de plus significatif. Il n'empêche qu'à côté d'un « lyrisme minimal » et laconique, détectant un frisson véritable à fleur du quotidien, toute une partie de cette poésie sonne un peu creux. La volonté d'écrire qui la domine, au détriment de toute « nécessité intérieure », finit par engendrer des textes rhétoriques et fabriqués qui, irrémédiablement, sombrent dans la prose.

Exploitant plutôt qu'explorant sa propre subjectivité, le poète rejoint ici une technocratie du langage qui finit par purger son discours de toute pensée. Tout ce qu'on nous propose à la place est un culte du « signe pur » où, curieusement, le puritain américain rencontre un « dandy » comme Michel Bulteau.

PETR KRAL.

★ VINGT POETES AMERICAINS, traduits par une équipe de traducteurs. Présentation de Jacques Roubaud. Choix de Michel Deguy et Jacques Roubaud. Edition bilingue Gallimard, 496 pages. Environ 110 F.

(1) Cf. notamment Serge Fauchereau : *Quarante et un Poètes américains*. Denoël (Lettres nouvelles), Paris, 1971.

Vendue pour 50 dollars

DEPUIS deux cents ans, c'était un ragot qu'on taisait pudiquement. Le temps n'était pas venu, pour les Etats-Unis, d'admettre qu'un des « pères fondateurs » de la jeune république américaine, un de ses présidents les plus prestigieux, un Sudiste de surcroît, comme Thomas Jefferson, ait pu mener une double vie pendant trente-huit ans, avoir près de lui à Monticello une maîtresse qui lui donna de nombreux enfants : et cette femme — ô horreur ! — était noire...

Cette « révélation » n'en est pas vraiment une et, dès 1802, un journaliste de Richmond avait dévoilé l'existence de Sally Hemings et de la « famille esclave » du président. Argument que devaient reprendre plus tard *a contrario* les abolitionnistes pour se dresser contre l'esclavage et proclamer que *« le meilleur sang de Virginie coule dans le sang des esclaves »*... Etait-il possible de renier le sang de Jefferson ?

Barbara Chase-Riboud, une Américaine noire de Philadelphie mariée à un des plus grands photographes français, le revendique, ce sang mêlé, ce métissage de toute une nation. Dans *la Virginienne*, qu'elle intitule « roman », elle met au jour, sous le couvert d'une extraordinaire histoire d'amour, les complicités étranges propres au Sud qui existaient entre Blancs et Noirs. Un monde moite, débauché et puritain, où l'on punit le crime de métissage, où les esclaves sont vendus comme des bêtes, où on les marque au fer pour les punir, où l'on affranchit les « bons » esclaves à condition qu'ils quittent les Etats ségrégationnistes pour, finalement, s'entasser dans les ghettos industriels du Nord, déracinés une seconde fois.

« Bien personnel »

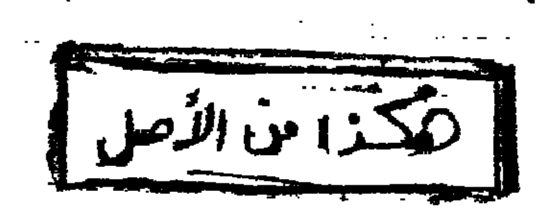
Esclave-maîtresse, Sally Hemings de Monticello (la merveilleuse demeure dont Jefferson a fait les plans) est une quarteronne, demi-sœur de la femme de Jefferson. Barbare Chase Riboud s'est servi de documents réels, de lettres, d'articles de journaux pour recréer le monde des esclaves de Virginie à l'époque de Thomas Jefferson et faire la preuve que le « roman historique » n'est pas un genre mineur : nous suivons avec un réel intérêt l'histoire de Sally, étonnamment belle avec ses yeux d'ambre d'un jaune profond qui sont la marque d'une quarteronne, et qui, venue à Paris, adolescente, comme servante, séduit le patron dans l'effervescence des journées de 1789 et qui préférera rester auprès de lui jusqu'à sa mort, au risque d'être mise à l'encan comme esclave. Car la liberté loin de lui ne lui paraît pas enviable. Et elle sait que les esclaves émancipés n'ont pas le droit de vivre en Virginie.

En 1826, âgée de cinquante-sept ans, elle sera vendue pour 50 dollars parmi l'« ensemble des biens personnels ayant appartenu à Thomas Jefferson ».

Barbara Chase-Riboud lève un pan de l'énigme. Déjà des historiens ont jugé le livre inopportun et inadmissible, car il jetait une ombre sur un grand homme. Comme si la tare de l'esclavage n'avait pas pesé assez lourd...

NICOLE ZAND.

★ LA VIRGINIENNE, de Barbara Chase-Riboud. Traduit de l'américain par Pierre Alien. Albin Michel, 360 pages. Environ 59 F.



lettres américaines

Une société narcissique ?

● Un sombre diagnostic démenti par l'actualité.

COMME certains essais vieillissent vite ! Le livre de *Christopher Lasch*, qui fut un best-seller lors de sa parution aux Etats-Unis en 1979 et qui vient seulement d'être traduit en français, paraît singulièrement dépassé dans le contexte créé par l'élection de M. *Ronald Reagan*. *Cette* description désabusée de la vie américaine n'est guère conforme à l'humeur ambiante, au moment où un conservateur, sûr de lui, incarnant un indéniable « *sursaut américain* », propose de *retrouver « les chemins de la grandeur »*.

Le sous-titre évoque, sans doute volontairement, le slogan : « *Lower your expectations* » (« rabattez-en sur vos espoirs »), que le gouverneur de Californie, M. Jerry Brown faisait inscrire il y a quelques années sur les panneaux de signalisation routière de son Etat. En fait, ce sont les « espoirs » personnels du gouverneur Brown qui se sont écroulés au cours des années 1979-1980. Les temps sont durs pour les leaders écologiques et pacifistes, voire bucoliques, comme M Carter vient d'en faire lui aussi l'amère expérience. Ce n'est pas la « *démoralisation dans le domaine des sciences humaines* » qui règne outre-Atlantique, comme l'écrit Christopher Lasch. Ce serait plutôt le réarmement moral..

Cela dit, cet ouvrage mérite mieux que le sarcasme. Lasch a sûrement commis une erreur à court terme dans son diagnostic sur la société américaine. Son tableau pêche par un catastrophisme excessif et par le caractère systématique de la thèse qui démontre le déclin américain (ce qui l'apparente, malgré sa forme plus à un pamphlet qu'à un essai de sociologie). *Mais* à plus long terme ? Personne encore ne peut savoir si le sursaut sera durable. Les arguments de Christopher Lasch méritent donc d'être examinés.

Ils peuvent se résumer ainsi : dans tous les domaines, depuis une vingtaine d'années, les valeurs qui ont fait la force de la civilisation nord-américaine sont en pleine décadence, quand elles n'ont pas tout simplement disparu. Le verdict est comparable à celui de Michel Crozier dans *le Mal américain* (voir *le Monde* du 11 décembre 1980). *Partout triomphent le* sauve-qui-peut individuel, le refus des responsabilités collectives, le faux-semblant, le culte de l'apparence, bref, le narcissisme, élevé à la hauteur d'une institution. La contemplation — complaisante et morbide — a remplacé l'action.

Le sport a dégénéré en spectacle passif. On trouve chez Lasch, ancien gauchiste marxisant, de curieuses émotions nostalgiques sur le rôle du sport dans la formation de l'esprit « *impérialiste* » américain au temps de Theodore Roosevelt. Les futurs chefs d'entreprise, ingénieurs, diplomates ou commerçants pratiquaient alors le football, la boxe, l'équitation, la marche à pied, le tir et l'aviron. Tout cela était sain, gratuit, spontané. Au contraire, ces dernières années, « *le professionnalisme et son extension aux universités (...), ont miné cet état d'esprit et donné naissance, chez les athlètes, à une vision totalement mercantile de leur art* ».

En politique, la théâtralisation des attitudes remplace la recherche rationnelle des solutions. La vieille tradition optimiste américaine, selon laquelle tout problème de la cité peut être résolu si l'on applique avec bonne foi et sans préjugés les ressources *de son intelligence et de sa* volonté, est battue en brèche : seul compte l'effet immédiat produit sur un public abreuvé d'images et comme drogué par la succession rapide de celles-ci. Le résultat lointain, et parfois désastreux (*comme dans le cas du* Vietnam), n'est plus mis en relation avec des décisions dont on ne sait bientôt plus qui les a prises. Assez curieusement, mais non sans arguments, Lasch attaque également à ce sujet John *Kennedy et Richard Nixon*.

La « femme castratrice » ?

La société *américaine*, saoûle d'images, serait en voie d'analphabétisation. Christopher Lasch, pourtant issu du mouvement contestataire des années 60, tient le discours élitiste typique des conservateurs. L'école, loin de promouvoir la responsabilité individuelle et collective « *contribue à la propagation de l'abrutissement intellectuel et de la passivité* ».

Dans le domaine sexuel l'auteur dénonce « *la hantise de la performance* », mais sombre dans le moralisme le plus désuet quand *il affirme : « Faire de la sexualité une valeur en soi interdit toute référence à l'avenir et n'offre aucun espoir de relations durables* ». Le ton, ici, devient franchement réactionnaire et semble illustrer cette angoisse dont *Lasch détecte* partout la présence : « *escalade de la guerre entre les sexes* » ou peur supposée, chez le mâle américain, de la « *femme castratrice* ». La classe ouvrière est déclarée — dans une note en bas de page — plus *équilibrée* que la classe bourgeoise parce que les maris y consacrent moins de temps à leur femme.

Christopher Lasch ne pèche pas par excès de nuance. Parfois la société qu'il décrit n'existe que dans son imagination. Parfois elle est bien là, en chair et en os. En définitive, ce « complexe de Narcisse », qui paralyserait l'Amérique, n'a pas épargné son auteur, qui a fait œuvre subjective. D'où l'intérêt du livre. Mais aussi ses limites.

DOMINIQUE DHOMBRES.

★ LE COMPLEXE DE NARCISSE. LA NOUVELLE SENSIBILITE AMERICAINE, de Christopher Lasch Traduit de l'américain par Michel L. Landa. Laffont, 349 pages. Environ 72 F.

société

L'amour de la belle ouvrage

● *Un compagnon charpentier serein et un mineur patient.*

BENIGNO CACERES est un autodidacte peu ordinaire. Compagnon charpentier durant dix-huit ans, animateur de Peuple et culture, historien de l'éducation populaire, des métiers et du mouvement ouvrier, romancier, il est devenu docteur en sciences sociales du travail à l'âge de soixante ans, muni de son seul certificat d'études. L'Université a reconnu une riche personnalité aux talents divers.

Dans *Martin Tournebise, Béarnais-la-Rose-d'Amour,* Benigno Cacérès reprend un de ses thèmes favoris : l'amour de la belle ouvrage. Le travail est au centre de la vie de Martin Tournebise, artisan charpentier et ancien compagnon du tour de France. Une mauvaise chute qui l'immobilise lui donne le temps de confier à des carnets ce que fut sa vie d'homme, de renouer avec des ancêtres charpentiers et scieurs de long et avec les compagnons qui l'initièrent aux secrets du métier. Martin use d'une langue lisse et franche, sans fioritures, comme la charpente qu'il dresse sur le clocher d'une église.

L'homme ne cherche pas à en conter. Son propos serein évoque une vie simple et accomplie d'artisan béarnais. Martin lie des relations quasi mystiques avec la forêt généreuse, le bois odorant, les outils fraternels. Ce rapport privilégié avec la nature peut paraître anachronique à l'heure des O.S. et de la productivité. Le narrateur déplore justement qu'on fasse fi aujourd'hui d'un savoir et d'une technique qui valent bien tous les diplômes. Martin Tournebise est de ceux qui remplissent humblement une mission au service des hommes au cours de leur passage sur la terre. La simplicité bonhomme et l'optimisme discret de Benigno Cacérès réchauffent le cœur.

Un « ch'timi »

Dans *Un mineur nommé Patience*, un « ch'timi » de quatre-vingt-douze ans, récemment décédé, raconte son temps de « fosse » au service de la Compagnie d'Anzin, à Denain. Adolphe Dubrecq devint mineur, en avril 1900, à peine âgé de douze ans. La loi autorisait encore le travail des enfants dans les mines. Le père d'Adolphe était descendu à l'âge de huit ans.

Adolphe, surnommé Patience, est fier de son métier, en dépit de la dureté du travail. On attaque la houille au pic, la détresse et le paternalisme règnent dans les corons ; les syndicalistes sont pourchassés. Mais il semble bien que Patience — ce n'était pas son genre — ne se soit guère engagé dans le mouvement revendicatif. Il égrène surtout les bons souvenirs. Des terribles grèves de 1906, où les mineurs affrontèrent l'armée, il a surtout retenu qu'elles étaient dirigées par des « meneurs étrangers », comme si cette thèse, chère au patronat, suffisait à expliquer la dureté d'un conflit. Quand Patience promène son père, paralysé des suites de son travail à la mine, dans une brouette par les rues de Denain, il en retient l'élément pittoresque...

On se demande bien pourquoi l'éditeur a ajouté aux souvenirs d'un de ces ouvriers tels que le patronat les aime, le point de vue d'un descendant des dirigeants de la mine. Les souvenirs d'Adolphe Dubrecq ne sont ni explosifs ni singuliers : ce sont ceux d'un homme qui a toujours fait preuve d'une longue... patience.

BERNARD ALLIOT.

★ **MARTIN TOURNEBISE, BÉARNAIS-LA-ROSE-D'AMOUR, de Benigno Cacérès, le Seuil, 205 pages, environ 50 francs.**

★ **UN MINEUR NOMMÉ PATIENCE, d'Adolphe Dubrecq, propos recueillis par Claude Pasteur, Éditions France-Empire, 225 pages, environ 42 francs.**

L'ouvrier partagé

AVEC Danièle Linhart, sociologue au C.N.R.S., on aborde le travail sous un angle scientifique. Son enquête sur le terrain remet en cause bien des concepts mis à la mode par les médias ces temps derniers, à propos du refus du travail et du ras-le-bol généralisé que manifesterait la classe ouvrière.

Danièle Linhart montre notamment que les problèmes posés par la désaffectation au travail sont digérés par l'organisation taylorienne. La main-d'œuvre réfractaire, par exemple, peut être aisément remplacée par des travailleurs intérimaires.

En ce qui concerne l'autonomie, elle fait observer que, dans les tâches les plus parcellisées, le système fonctionnne du fait que le savoir technique des ouvriers supplée aux défaillances du savoir théorique. En fait, l'ouvrier est partagé entre son refus de la « robotisation » et son désir de se réaliser dans son activité. Le capitalisme industriel est donc conduit, d'une part, à rechercher une main-d'œuvre nouvelle d'ouvriers « taylorisables », sans traditions, en province ou à l'étranger, et, d'autre part, à instaurer une « stratégie d'autonomie responsable », c'est-à-dire à créer « les conditions propres à une coopération des ouvriers ». Danièle Linhart distingue là une double contradiction du capitalisme industriel : la mise en application du taylorisme auprès d'une nouvelle main-d'œuvre conduit à la contestation de l'organisation du travail, tandis que la mise en œuvre de l'« autonomie responsable » produit des professionnels plus qualifiés et plus revendicatifs.

L'enquête enrichissante de Danièle Linhart met à jour aussi la puérilité des affirmations sur la prétendue « démission » de la classe ouvrière. Il est vrai qu'elles sont formulées par des spécialistes qui n'ont guère eu l'occasion de confronter leurs théories avec le vécu de cette population. — B. A.

★ **L'APPEL DE LA SIRÈNE : L'ACCOUTUMANCE AU TRAVAIL, de Danièle Linhart, le Sycomore, 199 pages, environ 58 francs.**

correspondance

A propos de Sartre

L'article que Michel Contat a consacré au livre de Jeannette Colombel Sartre ou le Parti de vivre *a été contesté par plusieurs de nos lecteurs. Nous publions des extraits de la lettre que nous a adressée à ce sujet M. Marcel Dumont, qui se présente comme « lecteur assidu de Sartre depuis 1940 et professeur de philosophie (honoraire) aux facultés catholiques de Lyon et divers lycées ».*

Michel Contat reproche à Jeannette Colombel une « *proximité trop grande* », une « *adhérence totale* ». Quand on parle d'un auteur, dit-il, ou bien on a sur lui un point de vue nouveau et on s'efforce de le faire partager, en le discutant, avec ceux qui l'ont lu, ou bien on estime que cet auteur est mal compris et on l'expose à ceux qui ne l'ont pas lu.

A mon avis, Michel Contat fait une erreur de jugement. Jeannette Colombel non seulement apporte un « *point de vue nouveau* » sur Sartre par la synthèse vivante qu'elle réalise, mais encore elle expose, en même temps, « *l'essentiel de sa pensée* » pour ceux qui ne la connaissent pas.

Michel Contat reproche au livre de Jeannette Colombel d'être une « *paraphrase* » qui réduit les contradictions de l'auteur, mais il reconnaît qu'elle montre, « *contrairement à une opinion répandue* », que la pensée de Sartre est optimiste et tonique, et propose une « *nouvelle morale* ». Ici Contat se contredit. En effet, il sait, mieux que personne, que Sartre a toujours été mal compris parce qu'il dérange et provoque (ce que montre admirablement Jeannette Colombel).

Contat le reconnaît lui-même : « *L'opinion répandue se trompe,* avoue-t-il, *sur le vrai Sartre* », et, d'autre part, « *cette même opinion n'a jamais compris cette nouvelle morale* » que Sartre a élaborée durant toute sa longue vie de penseur et d'homme engagé à la fois (ce que montre aussi très précisément avec de nombreux exemples Jeannette Colombel).

Peu de philosophes ont eu leur appartement plastiqué ! Peu de philosophes ont été aussi injuriés, calomniés, traînés dans la boue, aussi bien par des universitaires « respectables » que par des catholiques, des communistes, des marxistes, des rationalistes et des structuralistes... Jeannette Colombel en donne d'étonnantes citations.

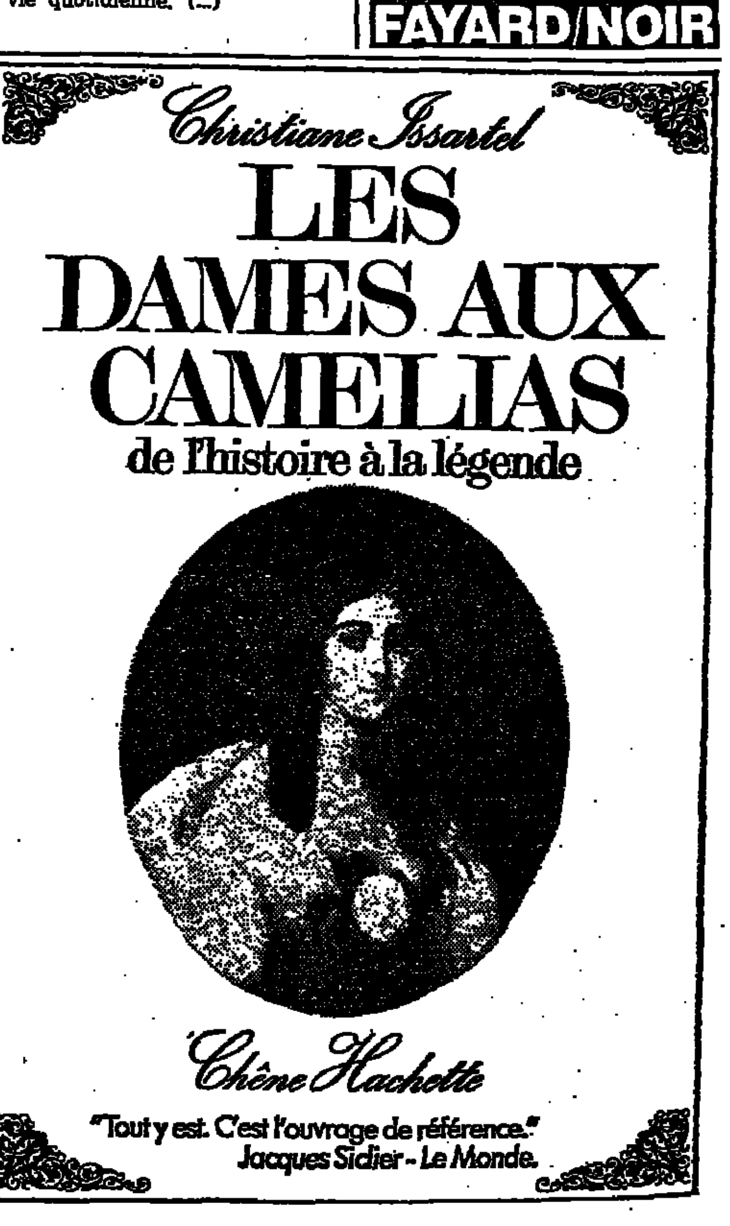
C'est le premier livre en dehors des Mémoires de Simone de Beauvoir qui nous livre un Sartre « en personne », en chair et en os, concret, authentique et pas seulement un exposé abstrait de ses idées. Nous sommes ici devant un « Sartre en situation », et c'est un portrait tout à fait original.

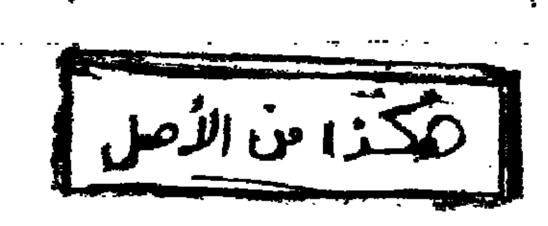
Michel Contat me paraît injuste quand il parle à propos du livre de Jeannette Colombel de « *paraphrase, allusive et embrouillée, dans un style oral, exclamatif et négligé* ». *Sartre ou le Parti de vivre* est l'histoire d'une rencontre entre une ancienne stalinienne et notre plus grand philosophe. C'est le témoignage d'une conversion intellectuelle qui a eu de profonds retentissements sur la vie de son auteur. (...)

Ce que Sartre apportait de nouveau, au sein d'une tradition philosophique académique, coupée du monde, c'est de penser en prise directe sur le réel, c'est d'imbriquer sans cesse ses écrits théoriques avec des textes de circonstance, c'est-à-dire avec des textes politiques, mais aussi avec une œuvre littéraire engagée. (...)

Le livre de Jeannette Colombel montre avec une vivacité tonifiante que ces textes politiques sont, pour Sartre, aussi essentiels que ses œuvres littéraires et philosophiques, et elle s'appuie pour cela sur le témoignage de Sartre lui-même.

Il y a dans son livre, et c'est ce qui m'a frappé, un va-et-vient continuel, typiquement sartrien, entre la pensée théorique et la vie quotidienne. (...)





Le Monde

culture

EXPOSITIONS

AU CENTRE CULTUREL DE BOULOGNE

Les arbres qu'on peint

Parler des arbres, c'est parler des hommes, de l'histoire de leurs mentalités. En France, à part le cas de quelques souverains poètes de l'arbre, comme Gellée, il n'y avait de grande peinture que d'histoire. L'arbre dans le paysage n'était qu'ornement d'arrière-plan. Il fallait une civilisation commerçante comme le pays flamand pour produire des peintres qui se penchent sur l'environnement naturel immédiat et fassent de l'arbre le sujet d'un tableau. Tel est l'art de Ruysdaël : troncs nus et feuillages découpés sur l'horizon du plat pays et, en même temps, fondus avec la grisaille du ciel. Dans ce cas, ce n'est plus des hommes que parle l'arbre, mais de l'homme, du peintre. Chacun le peindra à sa manière, en formes linéaires ou en masses de lumière. Les feuilles, une à une, comme on croit que les peignaient Gellée, Poussin et Gainsborough, ou l'effet d'ensemble, comme les impressionnistes.

Il n'est pas courant de trouver dans un centre culturel de banlieue, une exposition qui évoque, avec plus de deux cents numéros, peintures, dessins, estampes, sculptures et photographies, du dix-septième siècle à nos jours, la place de l'arbre dans l'art. On n'y trouve pas de Gellée ni de Ruysdaël, mais tout de même des dessins de Boucher et Fantin-Latour, Verboom et Waterloo, Dughet er Carracci, Millet, Corot, Jongkind, Redon... Quelle variété d'approches et d'émotions rendues au crayon pour saisir ici les formes antiques d'un chêne, orgueilleuses d'un orme, ou hospitalières d'un platane.

Il a fallu attendre la marche des peintres dans les sous-bois de Barbizon, Corot en tête (il a ici trois lumineux fusains), pour que l'artiste, oubliant délibérément les grands desseins historiques, se mette en accord avec la nature et peigne des arbres entre ciel et terre, comme un paysage dans le paysage.

Tandis que les peintres romantiques allemands, comme Friedrich, renouant avec les frayeurs mystiques des Germains, peignent des arbres aux branchages menaçants dans un paysage tourmenté de commencement du monde, dans la France rationaliste des impressionnistes, la réalité de l'arbre s'estompe, s'engloutit dans une matière picturale qui analyse le processus de la vision. L'arbre n'est plus que le support d'une trémissante masse de lumière, avant de disparaître tout à fait avec l'art abstrait. La démonstration est bien illustrée ici par Mondrian, dont l'Arbre bleu, *de 1911, est chevelu et fou comme un Friedrich.*

*En France, le processus de « dénaturalisation » est irrésistible. On voit Herbin de 1906 qui truelle de couleurs fauves une forme d'arbre, jusqu'à en faire un roc. Tandis que la même année Kupka, le peintre qui venait de l'Est (Tchécoslovaquie), le montre enveloppé d'une brume post-romantique. Les arbres étaient pour pour les fauves, comme Derain (*le Vieil arbre, *1905) et Vlaminck (*Forêt, *1910), l'occasion de tartiner des couleurs crues. Mais les cubistes n'y voyaient qu'une forme géométrisée dans le paysage, forme qui va mener l'arbre tout droit dans l'abstraction. On perçoit bien dans le* Paysage toscan, *de Magnelli en 1920, l'imminence du passage. Et finalement, après être passé du second au premier plan, l'escamotage total de l'arbre. Il n'est plus là, mais il y est toujours par les structures qu'il inspire. Ce processus se confirme* chez Villon, *en 1958, dans les allures d'arbres en jaune et or,* le Long du bois.

C'est avec la nouvelle résurgence figurative que l'identité des choses fait sa réapparition, dans le paysage de l'art contemporain. On trouve ici des pommiers envahissants de Samuel Buri, des châtaigniers au feuillage plat de Cueco, la torsion des oliviers de Jérusalem en belle matière noir et blanc d'Arikha, le dessin, tout souffle suspendu, de l'arbre sur un mur, de Mazurovsky, l'incertaine esquisse d'un paysage, de Giacometti, un rare crayon inachevé de Balthus, l'Arbre en fête, *de Calder,* l'Arbre des noms, *de Desclozeaux,* l'Arbre de vérité, *de Hadju, sculpté dans un métal blanc, comme celui de Pavlos découpé dans le plexiglas et les personnages d'Etienne-Martin, taillés dans le bois rustique. Les jeunes artistes sont loin d'être oubliés, et la photo était une obligation dans une exposition où il est question d'arbres, surtout en ce qui concerne les plus anciennes photos. Au milieu du siècle dernier, photographes et peintres s'étaient rencontrés sur le terrain, si l'on peut dire, dans la forêt de Fontainebleau, où les premiers photographiaient les arbres comme des peintres et les seconds les donnaient à voir comme aucune « machine » ne pouvait le faire.*

JACQUES MICHEL.

★ Centre culturel de Boulogne, 22, rue de la Belle-Feuille. Jusqu'au 23 avril.

LA DÉMOLITION DE LA MENUISERIE DE L'AVENUE JEAN-MOULIN

Après la démolition, le 16 mars, de l'ancienne menuiserie du 40-44, avenue Jean Moulin (*le Monde* du 18 mars) les artistes qui l'avaient occupée et leurs leaders syndicaux se sont rendus au ministère de la culture et de la communication, rue de Valois, puis rue Berryer, à la Fondation nationale des arts graphiques et plastiques, nouveau siège de la Délégation à la création aux métiers d'art, aux manufactures, pour réclamer la récupération immédiate des œuvres mises sous séquestre, le relogement des artistes expulsés et l'indemnisation des œuvres et des outils détruits.

Après avoir rappelé que l'évacuation était « *juridiquement fondée* » le ministère de la culture et de la communication, dans un communiqué, estime « *regrettable qu'elle ait eu lieu avant que les recherches de la Ville de Paris et du ministère de la culture concernant l'aménagement de nouveaux ateliers dans des bâtiments existants du quartier aient abouti à des offres précises* ». Il « *accepte de prendre en charge gratuitement, à titre exceptionnel et provisoire, la garde des œuvres mises sous séquestre* ».

THÉATRE

Josette Boulva dans « Phèdre »

Visage de-sexué, visage affiné et pâli, semblable à ceux des princes-dieux de l'Egypte que des siècles de mort n'ont pas entamés. Le visage de Phèdre s'élève au-dessus d'une ample robe noire que seul un souffle anime. Phèdre n'a pas de corps, non plus que les autres protagonistes du cérémonial racinien *inventé par Jean Gillibert.* Elle est noire, ainsi qu'Oenone. Ainsi qu'Aricie, Hippolyte est blanc, un ange de cire aux yeux baissés, aux traits indéfinis, équivoque et gêné par la force virile attachée à lui, et qui porte en oblique, comme une croix, son épée. Les autres sont noirs et blancs. Tous tiennent un éventail translucide, qui, placé devant eux les éloigne dans le temps, on dirait des souvenirs flous. Ils gravitent autour et à l'intérieur du cercle d'un enfer nu. Au bord, se tient une *figure* entièrement enveloppée de rouge : Thésée.

De même que dans toute religion, les liturgies transcrivent des passages, de même *Phèdre* chorégraphie les gestes d'une recherche, gestes perdus, menus ou bien larges, forcément essentiels. Totem, poupée-fétiche, elle tend devant elle un pan de tissu solaire — reste de ses origines — s'en couvre. Les plis cassés font d'elle une statue fantôme. Sa voix module les alexandrins qui deviennent une musique haute, désincarnée et brûlante, chant d'une passion qui dépasse son sujet, son objet. Ligne de pureté qui réunit et annule le bien et le mal, la culpabilité et l'aveu.

Josette Boulva porte aux sommets de l'art les ambitions théâtrales de Jean Gillibert qui sont de créer « *des images du monde destinées à creuser l'homme jusqu'à l'os* », d'approcher au plus près des domaines où la raison se prend de vertige. Cela tient du mystère de l'acteur, mais se situe, peut-être, hors de sa conscience, de sa volonté.

En tout cas, à l'exception de Jean Gillibert (Thésée), de Gilbert Beugnot (Hippolyte), d'André Cazalas (Tirésias) — hiératique, — les autres sont difficilement supportables.

Mais il y a Josette Boulva, prêtresse qui, creusant aux sources de l'amour, trouve l'inceste et le nomme, Phèdre, image de la « majesté d'être », visage de la tragédie.

COLETTE GODARD.

★ Cité internationale, la Resserre, 20 h 30.

MUSIQUE

UN SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA GESTION DE L'OPÉRA DU NORD

Le syndicat intercommunal de Lille - Roubaix - Tourcoing pour l'Opéra du Nord vient d'être créé. Il a tenu sa première réunion le 17 mars à Lille et élu à sa présidence Mme Monique Bouchez, adjointe au maire de Lille. Jusqu'alors l'Opéra du Nord s'appuyait sur une association de type 1901. En passant du régime de droit privé à celui d'établissement public, il acquiert une nouvelle identité juridique qui devrait faciliter ses rapports avec l'Etat.

Le syndicat intercommunal est administré par un comité composé de quatre délégués de chaque ville : le principe d'une présidence tournante, le changement de titulaire ayant lieu tous les deux ans, a été adopté. La contribution des communes pour les trois premiers exercices a été fixée de la façon suivante : quatre sixièmes à la charge de Lille, un sixième pour Roubaix et un sixième pour Tourcoing. Le premier budget voté pour l'année 1981 est relativement modeste : 22,5 millions de francs. La part des communes est de 8,3 millions de francs, celle de l'établissement public régional de 9 millions de francs et l'on espère une subvention de 4 millions de l'Etat (l'an dernier elle avait été de 1,8 million).

L'Opéra du Nord qui a été créé en 1979 emploie actuellement cent soixante-dix personnes. Selon un rapport de M. Elie Delfosse, directeur général, les premiers résultats sont positifs : le nombre des abonnés qui était de sept cent quatre-vingt-dix-sept pour la saison 1979-1980 est aujourd'hui de mille sept cent trois. — *(Corresp.)*

VARIÉTÉS

LA NOUVELLE REVUE DU LIDO

Lancé en 1946 par Pierre Louis-Guérin, son animateur, Joseph et Louis Clérico, ses propriétaires, le Lido est devenu *une institution internationale* le jour où les Américains se sont entichés de la nouvelle formule proposée aux Champs-Elysées : un divertissement luxueux tout en mouvement (rythme, changement des décors, des costumes, des lumières) conçu pour dispenser *dans* l'instant *une sorte de bonheur* naïf, mais en même temps et dans le même lieu, la possibilité de dîner, de boire, de fumer, de parler.

La renommée du Lido n'a fait que croître depuis, et la revue, renouvelée en principe tous les trois ans, *s'est revêtue plus de richesse, plus de* brillance — l'argent, comme on dit, amenant l'argent. L'équipe elle-même, solidement constituée autour de Pierre Louis-Guérin, a affronté la création d'un deuxième Lido au Stardust de Las Vegas : là aussi, tous les trois ans depuis 1958, elle doit imaginer un autre spectacle, évidemment différent de celui de Paris.

Le Lido a changé d'adresse en 1977. Quittant un lieu qui ressemblait étrangement à un vaste hall d'hôtel de la fin du siècle dernier où les touristes, les *hommes d'affaires,* les *cadres* étrangers et français s'entassaient les uns sur les autres un peu comme dans le couloir du métro, le Lido a remonté légèrement les Champs-Elysées, s'est abrité à l'emplacement de l'ancienne salle du Normandie et est devenu un gigantesque cabaret de mille quatre cents places avec piscine contenant 100 mètres cubes d'eau, piste de glace, piste tournante et une machinerie très sophistiquée.

Exceptionnellement, la revue précédente avait duré quatre ans. Celle qui est présentée à Paris depuis le 16 mars a coûté la bagatelle de 20 millions de francs répartis dans les décors, les costumes et les huit semaines pleines de répétitions. Cosignée comme toujours par Pierre Louis-Guérin, René Fraday — ancien boy de Mistinguett — et Donn Arden, avec le même générique pour les costumes (Folco), les décors (Veccia et Warren), la direction musicale (Pierre Delvincourt) et la même « capitaine » des girls — Miss Bluebell qui, depuis trente-cinq ans, a dirigé près de huit mille filles âgées de seize à vingt-deux ans et appartenant à treize nationalités différentes, — l'actuelle revue surenchérit encore dans la magnificence et la somptuosité de l'écrin où évoluent les quatre-vingt-dix personnes du spectacle.

Bien entendu, les thèmes des séquences sont choisis pour leur exotisme (la Russie des tsars, l'Afrique traditionnelle, *un peu trop peut-être...*), pour *le* voyage dans le temps et l'espace au royaume de la fantaisie (du Rockefeller Plaza à Rio-de-Janeiro) et pour la nostalgie un peu floue d'un passé supposé de fête. Les numéros visuels sont, comme de coutume, remarquables : les Rios — merveilleux équilibristes, — Dominique — manipulateur plein de vivacité et d'humour — et un étonnant numéro burlesque de phoques, récemment découvert par Pierre Louis-Guérin dans un petit cirque d'Oslo.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Le Lido, 20 h. 30 et 0 h. 30.

VIDÉO

« BERNARD FRANK EST INSUPPORTABLE » de Danielle Jaeggi

La confidence chuchotée

Assisterions-nous à la naissance d'un nouveau genre cinématographique, l'entretien-confidence ou l'entretien psychodrame ? Nous avions *vu au cours de l'hiver, de cette* même Danielle Jaeggi (déjà connue pour son premier film de cinéma de long métrage *la Fille de Prague au sac trop lourd),* l'échange, en forme de championnat du monde de ping-pong intellectuel, de deux vedettes de la scène littéraire, *Sollers et Guégan ont deux mots à se dire.* A côté de Danielle Jaeggi, à la caméra vidéo, Raphaël Sorin était un meneur de jeu discret et invisible, ou plutôt inaudible : il n'avait pratiquement rien à dire, se contentait de vérifier que le jeu dialectique suivait son cours animé.

Avec ce *Bernard Frank est insupportable* (titre repris d'une remarque de Jean-Paul Sartre), Raphaël Sorin est l'interlocuteur indispensable pour *faire mousser le bain de culture où* nous plonge l'auteur de *la Panoplie littéraire.* On discutera encore une fois de l'utilité de faire connaître au public le visage d'un écrivain, visage « commenté » par des paroles, des intonations, l'intonation de sa parole. L'homme de plume ne parle pas exactement comme il écrit. Ce n'est pas davantage un homme de medias. Le seul cabotinage auquel il s'expose, si l'on peut dire, est sa passion immodérée pour la chose littéraire, cette sorte de cinéphilie pour amateur de littérature, ramenant tout à l'étalon-mètre de son jugement souverain placé au-delà de tout soupçon.

Un être chaleureux et lunaire, un homme comme en marge du réel, perce l'écran vidéo — car il s'agit bien de vidéo, d'une vidéo bavarde *certes, et pourtant étonnamment* cinématographique, ces gracieux mouvements de la main du locuteur observés à la loupe par la caméra inspirée de Danielle Jaeggi, testons d'une gestuelle qui s'harmonisent aux arabesques du discours. On comprend que Bernard Pivot ait *pu* s'intéresser à pareil travail : du « plan d'ensemble » que reste malgré tout « Apostrophes », nous passons au « très gros plan », à la confidence chuchotée. Bernard Frank a fait entièrement confiance à la petite équipe qui l'écoutait, ils lui ont largement rendu cette confiance. Répétons-le, ils n'étaient que deux, Danielle Jaeggi et Raphaël Sorin, face à un fin lettré en quête de son absolu.

LOUIS MARCORELLES.

★ Les Forums cinémas, tous les jours à *18 h. 15.*

NOTES

Cinéma

« Divine Madness » de Michael Ritchie

On vient voir et entendre, grand écran panavision et dolby sound à l'appui, la Wonder Girl (ou plutôt la Wonder Woman) admirée au Palace en 1978 ou dans « The Rose » en 1980. Bette Midler superstar... est bigrement décevante. Ni exactement du « reportage » comme aux temps glorieux de « Monterrey Pop » ou de « Gimme Shelter », ni un vrai film comme avec Marilyn ou Mae West. Plutôt la superbâtardise d'un genre trafiqué à plaisir, aux couleurs bariolées de nos shows télévisés. Le personnage existe certes, il aurait pu crever l'écran si quelqu'un s'était placé derrière la caméra, et non devant un ordinateur — L.M.

★ Voir les exclusivités.

Disques

Les blues quotidiens de Charlélie Couture

Depuis son apparition, il y a plus d'un an, à la péniche amarrée le long du canal Saint-Martin, on sait que Charlélie Couture a l'étoffe d'une de ces personnalités qui, de temps en temps, modifie le paysage de la chanson.

Né il y a vingt-cinq ans à Nancy, dans une famille mélomane, Charlélie Couture a d'abord reçu une éducation classique. Puis il a appris à voir, à écouter, à entrer chez les gens, à ramasser une suite de sensations, et il s'est mis à composer des musiques au piano, à la guitare, à l'harmonica. En dix ans, il a écrit plus de trois cents chansons, des ballades et des blues quotidiens.

Compositeur inspiré, chanteur à l'univers large, Charlélie Couture a dû se battre depuis un an pour ne pas être cantonné dans la marginalité. Le voici qui réapparaît aujourd'hui avec un magnifique album où les orchestrations sophistiquées et les textes se concilient remarquablement. Les chansons parlent d'une vie qui passe un peu comme une pochette-surprise : « Les images se succèdent sans qu'il y ait de recette », dit Couture avec une façon originale d'investir les personnages qu'il crée.

Une vraie réussite du premier artiste français ayant signé un contrat chez Island Records International. — C.F.

★ 33 tours, distr. Phonogram 6313145.

Crosby Stills and Nash replay

Ils ont formé avec Neil Young un super-groupe où chacun se complétait, se fondait littéralement pour faire jaillir une musique d'une simplicité apparente comparable un moment à celle des Beatles. Chacun servait l'autre, le forçait à s'exprimer le mieux possible. Il y avait une lutte musicale face à face et puis les quatre bondissaient sur un nouveau thème avec une maîtrise instrumentale, une finesse harmonique et une perfection vocale peu commune. Cet album de compilation qui reprend d'anciens titres enregistrés sans Young — avec qui la rupture semble consommée — donne surtout la nostalgie d'un groupe qui, au début des années 70, avait atteint les sommets de la musique rock (W.E.A. Filipacchi music A.T.L. 50 766).

Photo

Bernard Descamps chez Agathe Gaillard

Qu'est-ce qui déclenche chez Bernard Descamps, lors de la promenade, la prise de vue, l'arrêt sur la vue, le minuscule temps suspendu ? La coïncidence, une certaine réunion d'éléments, une mise en place instantanée des passants dans une fraction d'architecture, une harmonie ou une disharmonie, un fourmillement de sensations, des remarques de l'ordre du minime, du presque imperceptible.

Se demander si Bernard Descamps a fait des progrès, depuis sa précédente exposition, à Beaubourg, en 1978, n'aurait pas grand sens. Cet œil malin pratique un style de photographie qui n'a pas de raison de cesser et qui s'enclenche à nouveau sur les mêmes sollicitations, les mêmes cadrages, les mêmes énigmes d'apparence.

HERVÉ GUIBERT.

★ 3, rue du Pont-Louis-Philippe, Paris (4e).

PETITES NOUVELLES

■ **RECTIFICATIF.** — C'est l'association l'Image des autres, et non *le cinéma lui-même, qui organise* la Semaine du film documentaire et d'ethnologie au Marais, comme nous l'avions annoncé dans « le Monde » daté 15-16 mars. Au programme, jusqu'au 24 mars : quinze films français et québécois. Des discussions sont prévues, après la dernière projection, les 20 et 21 mars.

■ Le concert du Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, prévu ce jeudi 19 mars, à 20 h. 30, au Théâtre de l'Empire, est annulé. Le remboursement des billets s'effectue sur place de 20 heures à 21 heures ce même soir, et tous les *jours sauf le dimanche, à la caisse* de Radio-France.

■ Anne Quesemand et Laurent Berman ont repris à la galerie Nane Stern leur spectacle calligramme (« le Monde » du 13 janvier). Ils le jouent jusqu'au 21 mars à 19 h. 30 (25, avenue de Tourville, 75007 Paris).

■ Le groupe Extincteur, composé en partie d'élèves du lycée Lavoisier, présente son nouveau spectacle « Wahnsinn Paris » (théâtre musical) vendredi 20 mars et lundi 23 mars, à 20 h. 30, à l'Institut national de jeunes sourds de Paris (254, rue St-Jacques, 75005 Paris).

■ L'association Guitare-Plus organise du mercredi 1er avril au dimanche 12 avril, au Conservatoire national de région de Nantes (île Beaulieu) un stage international de guitare classique (technique et interprétation) sous la direction du guitariste brésilien Turibio Santos. Ce dernier n'a pas donné de cours en Europe depuis 1975.

Renseignements et inscriptions : Guitare-Plus, 11 bis, rue Maurice-Sibille, 44000 Nantes. Téléph. (40) 73-66-42.









SPECTACLES

théâtres

SPECTACLES NOUVEAUX

Visitation de l'Inde : Cité internationale, La Galerie (589-38-69), 20 h. 30.
Colporteurs d'images : Galerie Nave Stein (705-52-76), 19 h. 30.
Mic Parade : La Tanière (337-74-39), 20 h. 30.
Alexandre Reverend, 20 heures, La Grande Shirley, 21 h. 15. Comédie de Paris (281-00-11).
Amour et poésie : Théâtre 13 (589-0599), 20 h. 30.
Glaces : Espace Marais (271-10-19), 20 h. 30.
L'Illusion comique : Aubervilliers, Théâtre de la commune (833-16-16), 20 h. 45.
La Nuit des rois : Boulogne T.B.B. (603-60-44), 20 h. 30.

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (742-57-50), 18 h. 15 : Conférence G. Ligeti.
Comédie - Française (296 - 10 - 20), 20 h. 30 : Sertorius.
Chaillot (727-81-15), Salle Gémier, 20 h. 30 : les Pieds dans le plat.
Odéon (325-70-32), 20 h. 30 : Britannicus.
Petit Odéon (325-70-32). 18 h. 30 : Détruire l'image.
T.E.P. (797-96-06), 20 h. 30 : Henri Tachan.
Centre G.-Pompidou (277 - 12 - 33). débats, 18 h. 30 : L'idéologie républicaine ; cinéma, 19 h. : Maria Klonaris, Katerina Thomadaki : danse, 18 h. 30 : Centre national chorégraphique de Rennes.
Théâtre de la Ville (274-11-24), 18 h. 30 : Lluis Llach ; 20 h. 30 : le Canard sauvage.

Les autres salles

Aire libre (322-70-78), 20 h. 30 : Elle lui dirait dans l'île ; II, 22 h. : Une heure avec F.-G. Lorca.
Bouffes du Nord (239-34-50), 20 h. 30 : la Cerisaie.
Bouffes Parisiens (296-60-24), 21 h. : Diable d'homme.
Carrefour de l'Esprit (633-48-65). 20 h. 30 : les Dilemmes de la balance.
Cartoucherie, Aquarium (374-99-61). 20 h. 30 : Un conseil de classe très ordinaire ; Epée de Bois (808-39-74), 20 h. 30 : Hernani.
Chez Georges (326-79-15), 20 h. : I. Volture.
Centre culturel du Marais, (278-66-65), 20 h. 30 : Germination II.
Centre d'arts celtiques (258-97-62), 20 h. 30 : Prévert Jacques, Breton André.
Cinq Diamants (588-01-00), 20 h. 30 : Metropolitan Opera.
Cité internationale Universitaire (589-38-69), Grand théâtre, 21 h. : les Fiancées de K ou l'Eternel masculin ; La Resserre, 20 h. 30 : Phèdre.
Comédie Caumartin (742 - 43 - 41), 21 h. : Reviens dormir à l'Elysée.
Comédie des Champs - Elysées (723-37-21), 20 h. 45 : Madame est sortie.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Jeudi 19 mars

Comédie Italienne (321-22-22), 21 h. : les Malheurs de Pantalon.
Daunou (261-69-14), 21 h. : Et ta sœur !
Edouard-VII (742-57-49), 21 h. : Deburau.
Espace Marais (271-10-19), 22 h. : les Bonnes.
Essaïon (278-46-42), 21 h. : la Vie en douce. — II, 21 h. 30 : Est-ce que les fous jouent-ils ?
Fondation Deutsch de la Meurthe (236-54-39), 21 h. : Brandon, Fourbon et Cie.
Fontaine (874-74-40), 20 h. 30 : J'aimerais bien aller à Nevers ; 22 h. : les Aviateurs
Gaîté - Montparnasse (322 - 16 - 18). 22 h. : Elle voit des nains partout.
Huchette (326-38-99). 20 h. 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h. 30 : la Leçon.
Le Lierre (589-59-84), 20 h. 30 : Œdipe roi.
Lucernaire (544-57-34). Théâtre Noir, 18 h. 30 : Où donc est-elle ma lumière ? ; 22 h. 15 : la Chambre de Marguerite. — Théâtre Rouge, 18 h. 30 : Pardon M'sieur Prévert ; 20 h. 30 : Jafabule. — Petite salle, 18 h. 15 : Parlons français.
Madeleine (265-07-09). 20 h. 45 : Siegfried.
Marigny (256-04-41), 21 h. : Domino. — Salle Gabriel (225-20-74), 21 h. : le Garçon d'appartement.
Mathurins (265-90-90), 21 h. : Huis Clos ; Pétition.
Michel (265-35-02), 21 h. 15 : On dînera au lit.
Michodière (742-95-23), 20 h. 30 : le Président.
Moderne (874-10-75), 20 h. 30 : le Rêveur.
Montparnasse (320-89-90), 18 h. 45 : l'Evangile selon saint Marc ; 21 h. : Exercice de style. — Petite salle, 20 h. 30 : Pierrot d'Asnières.
Œuvre (874-42-52), 20 h. 45 : Un habit pour l'hiver.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 30 : Joyeuses Pâques.
Poche - Montparnasse (548-92-97), 21 h. : le Butin.
Studio des Champs-Elysées (723-35-10), 20 h. 45 : le Cœur sur la main.
Studio Fortune, 21 h. : Pénélope.
Studio-Théâtre 14 (539-88-11), 20 h. 30 : Antigone.
Tai Théâtre d'Essai (278-10-79), 20 h. 45 : l'Ecume des jours.
Théâtre Adyar (304-20-97), 20 h. 30 : l'Ecume des jours.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 30 : Y'en a marre ; 22 h. : la Chambre infernale.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h. 30 : le Pique-Assiette.
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80), 20 h. 30 : Liels et Karl.
Théâtre de la mer (589-70-22), 19 h. 30 : Ode maritime ; 21 h. : le Silence de la mer.
Théâtre de Paris (281-25-10), 20 h. 30 : Vu du pont.
Théâtre de la Plaine (342-32-25), 20 h. 30 : Pinok et Matho.
Théâtre Saint-Georges (878-74-37), 20 h. 30 : la Culotte d'une jeune femme pauvre.
Tristan-Bernard (522-08-40), 21 h. : Fils de personne.
Variétés (233-09-92), 20 h. 45 : l'Intoxe.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 20 h. 30 : Jamais deux sans moi ; 21 h. 30 : Des phantasmes dans le caviar ; 22 h. 45 : la Revanche de Nana.
Blancs - Manteaux (887-17-84), 20 h. 45 : Areuh = MC2 ; 21 h. 30 : A. Valardy. — II, 20 h. 15 : Tribulations sexuelles à Chicago ; 21 h. 30 : Poulet frites ; 22 h. 30 : Refrains.
Café d'Edgar (320-85-11), 20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchent frères siamois ; 21 h. 30 : Sueur, cravate et tricot de peau. — II, 23 h. 15 : Camisole blues.
Café de la gare (278-52-51), 19 h. 15 : le Cracheur de phrases ; 21 h. : le Grand vide sanitaire.
Connétable (277-41-40), 20 h. 30 : le Grand-Ecart ; 21 h. 30 : J. Rigaux ; 22 h. 30 : Duo S Perry.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince.
Débarcadère (607-79-39), 21 h. 30 : A. Cuniot.
L'Ecume (542-71-16), 20 h. 30 : Goun.
Le Fanal (233-91-17), 20 h. : la Chasse est ouverte ; 21 h. 15 : le Président.
Galerie Peinture fraîche (551-00-85), 20 h. 30 : la Couleur.
Lucernaire (544-57-34). 22 h. 30 : C. Sauvolle.
Operanight (296-62-56), 20 h. 30 : Votez Frankenstein.
Petit Casino (278-36-50). I, 21 h. : Phèdre à repasser ; 22 h. 15 : le Concerto déconcertant. — II, 21 h. : Poupette Pompon ; 22 h. : Des bigoudis à l'intérieur de la tête.
Le Point Virgule (278-67-03), 20 h. 30 : Tranches de vie.
Sélénite (354-53-14), 20 h. 15 : Racontez-moi votre enfance ; 21 h. 30 : Génération Hollywood.
Soupap (278-27-54), 21 h. 30 : Amours noires, humeurs tendres.
Splendid (887-33-82), 22 h. : le Troisième Jumeau.
La Tanière (337 - 74 - 39), 23 h. : D. Desmas.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : Un polichinelle dans le tiroir ; 21 h. 30 : Ma vie est un navet.
Théâtre des Quatre - Cents - Coups (320-39-69), 20 h. 30 : les Jumelles ; 21 h. 30 : Bon jour les monstres ; 22 h. 30 : l'Amour en visite.
Vieille Grille (707-60-93), 20 h. 30 : Y'a des grillons dans le foyer. G. Sagel, J. Serizier, Cl. Prechac ; 22 h. 30 : J.-C. Asselin, J.-Y. Lacombe.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Sept ans de bail... bye bye !
Deux Anes (606-10-26), 21 h. : Quand les ânes voteront.

La danse

American Center (321-42-25), 21 h. : Tirana.
Ranelagh (288-64-44), 20 h. 30 : Trudy Kressel.
Roquette (805-78-51), 20 h. 30 : Cie Tamar.
Théâtre Présent (203-02-53), 20 h. 30 : F. Dupuy.

Les comédies musicales

Mogador (874-33-74), 20 h. 30, Magic Story.
Porte Saint - Martin (607-37-53), 20 h. 30 : Rose-Marie.

Le music-hall

Bobino (322-74-84), 20 h. 45 : Guy Bedos
Casino Saint-Martin (208-21-93), 21 h. : Pierre Péchin.
Centre Mandapa (589-01-60), 20 h. 45 : Malambo Latino.
Espace Gaîté (327-95-94), 20 h. 15 : France Léa ; 22 h. : Riou. P. Pouchain.
Forum des Halles (297-53-47), 20 h. 30 : Plume Latraverse.
Gaîté - Montparnasse (322 - 16 - 18), 20 h. 15 : H.-F. Thiéfaine.
Gymnase (247-79-79), 20 h. 30 : Coluche.
Lucernaire (544-57-34), 22 h. 30 : Sylvie Joly.
Olympia (742-25-49), 21 h. : Dalida.
Palais des congrès (758-27-78), 21 h. : Serge Lama
Palais des glaces (607-49-93), 22 h. 30 : Bob Kerky.
Palais des sports (828-30-48), 21 h. : Holiday on ice.
Théâtre La Bruyère (874-76-99), 20 h. 45 : Popeck.

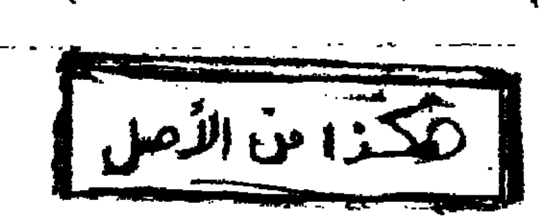
Les concerts

Salle Pleyel, 20 h. 30 : M. Dalberto, A. Dumay, F. Lodéon, B. Pasquier (Franck, Debussy, Fauré).
Palais des Congrès, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. : E. Krivine, sol. : A. Fischer (Hugon, Mozart, Rimski-Korsakov).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : F. Gulda (Mozart).
Salle Berlioz, 20 h. 30 : F. Kondo, D. Salzer (Wolf, Menotti) ; E. Berchot, A.-M. Bochard - Balichon, (Fauré, Strauss).
Salle Cortot, 21 h. : E. Naoumoff (Bach, Mendelssohn, Schumann, Naoumoff).
Eglise Saint - Germain - des - Prés, 20 h. 30 : A. Isoir (Bach, Mozart, Buxtehude, Grigny, Franck).
Salle Gaveau, 20 h. 30 : Duo Ondine (Bach, Schubert, Hindemith, Gaubert, Martinu).
Crypte Sainte-Agnès, 22 h. : J.-Cl. Mara, P. Stinga.
Eglise Saint - Louis des Invalides, 20 h. 30 : Ensemble Bach de Paris, Chorale J. von Websky (Bach).
Lucernaire, 19 h. 30 : Cl. Gonzales (Bach, Busoni, Mozart, Chopin...) ; 21 h. : P. Ferrette, P. Ruby (Lawes, Scarlatti, Albeniz, Duarte).
Galerie A.-Oudin, 20 h. 30 : G. Buquet.









SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

Chaillot (704-24-24), 15 h., Les réalismes entre les deux guerres : Moana, de R. Flaherty ; 19 h., Le cinéma grec : Electre, de M. Cacoyannis ; 21 h. : Un seul amour, un grand amour, de G. Sidney.

Beaubourg (278-35-57), 15 h., Hommage à Lotte Eisner : la Rue, de K. Grune ; 17 h., Cinéma tunisien : le Mariage de Sabrina ; Guellala, de S. Ferchiou ; 19 h., Les réalismes entre les deux guerres : Salvation Hunters, de J. von Sternberg.

Les exclusivités

ALICE DANS L'ESPACE DES MERVEILLES (Esp., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).
ALLONS Z'ENFANTS (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70), Richelieu, 2e (233-56-70), Quintette, 5e (354-35-40), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Concorde, 8e (359-92-82), Français, 9e (770-33-88), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01), Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
L'AMOUR HANDICAPE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86), Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
LA BIDASSE (A., v.o.) : Movies-Halles, 1er (260-43-99), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
BIENVENUE M. CHANCE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
LA BOUM (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) Paris, 8e (359-53-99), U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Passy, 16e (288-62-34).
BRUBAKER (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Montparnos, 14e (327-52-37).
CAFE EXPRESS (It., v.o.) : Movies-Halles, 1er (260-43-99), St-Michel, 5e (326-79-17), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Ambassade, 8e (359-19-08), Parnassiens, 14e (329-83-11). V. f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).
LA CAGE AUX FOLLES No 2 (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Normandie, 8e (359-41-18).
ÇA PLANE LES FILLES (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Caméo, 9e (246-66-44), Montparnos, 14e (327-52-37), Mistral, 14e (359-52-43).
CELLES QU'ON N'A PAS EUES (Fr.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
CES MALADES QUI NOUS GOUVERNENT (Fr.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93), h. sp.
C'EST LA VIE (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), h. sp.
CHANGEMENT DE SAISONS (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82).
LE CHEF D'ORCHESTRE (Pol., v.o.) : Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40).
LE CHINOIS (A., v.o.-v.f.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43), U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44), Magic-Convention, 15e (828-20-64), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Tourelles, 20e (364-51-98).
LA CITE DES FEMMES (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
LA COCCINELLE A MEXICO (A., v.o.-v.f.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Miramar, 14e (320-89-52), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).
LE CONTRAT (Pol., v.o.) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74), St-Germain-Huchette, 5e (634-13-26), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
LA DAME AUX CAMELIAS (Fr.-It., v.f.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70), Richelieu, 2e (233-56-70), Quintette, 5e (354-35-40), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80), Pagode, 7e (705-12-15), Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Wepler, 18e (387-50-70), Athéna, 12e (343-00-65).
LE DERNIER METRO (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33), Forum-Ciné, 1er (297-53-74), Marignan, 8e (359-92-82), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Parnassiens, 14e (329-83-11), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
DES GENS COMME LES AUTRES (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67), P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79), Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Nations, 12e (343-04-67), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LE DIABLE EN BOITE (A., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46), Parnassiens, 14e (329-83-11).
DIVA (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70), Berlitz, 2e (742-60-33), Saint-Germain-Village, 5e (634-13-26), Concorde, 8e (359-92-82), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
DIVINE MADNESS (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Ambassade, 8e (359-19-08), Français, 9e (770-33-88), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
DON GIOVANNI (Fr.-It., v. it.) : Studio Raspail, 14e (320-38-98).
DINASTY (Chi.-Taiwan, v.f.) : Bonaparte, 6e (326-12-12), George-V, 8e (562-41-46), Lumière, 9e (246-49-07), Images, 18e (522-47-94).
EUGENIO (It., v.o.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65), Quintette, 5e (354-35-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86).
FAME (A. v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
LA FEMME DE L'AVIATEUR (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LA FIANCEE DU PIRATE (It., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
FLASH GORDON (A., v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33).
LES FOURBERIES DE SCAPIN (Fr.) : France-Elysées, 8e (723-71-11), mat., Athéna, 12e (343-00-65) H.Sp.
GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
GLORIA (A., v.o.) : Studio-Cujas, 5e (354-89-22) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
GRAU ZONE (Suis, v.o.) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74).
HISTOIRE D'ADRIEN (Fr.) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74).
HOUSTON TEXAS (A., v.o.) : Saint-Germain-Studio, 5e (634-13-26) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
HURLEMENTS (A., v.f.) (**) : Cin'Ac Italiens, 2e (296-80-27).
KAGEMUSHA (Jap., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60).
LE LAGON BLEU (A., v.o) : U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
LES LONGUES VACANCES DE 36 (Esp., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).
LE MIROIR SE BRISA (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
MON ONCLE D'AMERIQUE (Fr.) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LES MOTOS SAUVAGES (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Secrétans, 19e (206-71-33).
L'OR DANS LA MONTAGNE (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
PALERMO (All., v.o.) : Pagode, 7e (705-12-15) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LA PROVINCIALE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
PSY (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97).
LA PUCE ET LE PRIVE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75).
RAGING BULL (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) : Helder, 9e (770-11-24) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
RECHERCHE (Ira., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
LE RISQUE DE VIVRE (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04).
LE ROI DES CONS (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétans, 19e (206-71-33).
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93) ; Grand-Pavois, 15e (554-46-85).
RUDE BOY (Ang., v.o.) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Balzac-Olympic, 8e (561-10-60) ; 14 Juillet-Bastille, 12e (357-90-81).
SAUVE QUI PEUT (LA VIE) (**) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
SHINING (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
SUPERMAN II (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
STARDUST MEMORIES (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).
LA TERRASSE (It., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).
THE ROSE (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LE TROUPEAU (Turc, v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
UNE ROBE NOIRE POUR UN TUEUR (Fr.) : Caméo, 9e (246-66-44).
UNE SALE AFFAIRE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
UN ETRANGE VOYAGE (Fr.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
UN MAUVAIS FILS (Fr.) : Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
VENDREDI 13 (A., v.o.) (**) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : Maxéville, 9e (700-72-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
VIENS CHEZ MOI, J'HABITE CHEZ UNE COPINE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
ZOLTAN (A., v.f.) (**) : Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

Les grandes reprises

AMERICA, AMERICA (A.), v.o. : Noctambules, 5e (354-42-34), h. sp.
L'AMI AMERICAIN (All.), v.o. : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
BABY DOLL (A.), v.o. : Noctambules, 5e (354-42-34), h. sp.
LE BAL DES VAMPIRES (A. (*), v.o. : Saint-Michel, 5e (326-79-17), Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
BOB MARLEY LIVE EXODUS (A.), v.o. : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94).
BONAPARTE ET LA REVOLUTION (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04).
CARABINE NATIONALE (Esp.), v.o. : Denfert, 14e (321-41-01).
LES 101 DALMATIENS (A.), v.f. : Napoléon, 17e (380-41-46) ; Royale, 8e (265-82-66) ; Grand-Pavois, 15e (554-46-85).
LES CHASSES DU COMTE ZAROFF (A.), v.o. : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LE CHRIST S'EST ARRETE A EBOLI (It.), v.o. : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LA CONSEQUENCE (All.), v.o. : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
DELIVRANCE (A.) (*), v.f. : Opéra-Night, 2e (296-62-56) ; Tourelles, 20e (364-51-98), mardi 21 h.
DERSOU OUZALA (Sov.), v.o. : Jean-Cocteau, 5e (354-47-62).
LE DIBBOUK (Pol.), v.o. : Marais, 4e (278-47-86).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
FANTASIA (A.), v.o. : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90).
LA FEMME A ABATTRE (A.), v.o. : Action Christine, 6e (325-85-78).
HESTER STREET (A.), v.o. : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
L'IDIOT (Jap.), v.o. : Racine, 6e (633-43-71) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic, 14e (542-67-42).
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A.), v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
LENNY (A.), v.o. : Studio-Logos, 5e (354-26-42).
MACADAM COW-BOY (A.), v.o. : Champo, 5e (354-51-60).
MONTY PYTHON, SACRE GRAAL (Ang.), v.o. : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
PAIN ET CHOCOLAT (It.), v.o. : Actua-Champo, 5e (354-51-60).
LE PARRAIN No 1 (A.), v.o. : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
POURQUOI ? (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
QUAND LA VILLE DORT (A.), v.o. : Action Christine, 6e (325-85-78) ;
RENCONTRES DU IIIe TYPE, EDITION SPECIALE (A.), v.o. : Quintette, 5e (354-35-40) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Broadway, 16e (527-41-16) ; v.f. : ABC, 2e (236-55-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
LA REGLE DU JEU (Fr.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).
LE ROMAN DE MARGUERITE GAUTIER (A.), v.o. : Action Ecoles, 5e (325-72-07) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

LES FILMS NOUVEAUX

ACCROCHE-TOI, J'ARRIVE, film américain d'Alvin Rakoff. V.o. : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

ANNA MAGNANI, UN FILM D'AMOUR, film belge de Chris Vermocken : Olympic, 14e (542-67-42).

LE CHENE D'ALLOUVILLE, film français de Serge Penard : Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Secrétans, 19e (206-71-33) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44).

LE CONCOURS, film américain de Joël Oliansky. V.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82). V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LE MONSTRE QUI VIENT DE L'ESPACE, film américain de W. Sachs (**). V.o. : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97). V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).



«Le public rit, applaudit longuement, preuve qu'il a le goût de la qualité rare» (Le Monde)



«FARID CHOPEL et son compère GED MARLON caricaturent jusqu'à la folie la vie d'aviateurs américains. On meurt de rire» (Nouv. Observateur)

LOCATION 874.74.40 et AGENCES

TH. MONTPARNASSE
DERNIERES SEMAINES
L'EVANGILE SELON SAINT MARC
dit par RAYMOND GEROME
mercredi à vendredi 18 h 45
samedi 15 h - dimanche 17 h 30
lundi 21 h

— ACTUELLEMENT —



GAUMONT AMBASSADE 2, v.o. (dolby)
FRANÇAIS, v.o. (dolby)
HAUTEFEUILLE, v.o. (70 mm dolby)
MONTPARNASSE PATHE, v.o. (dolby)



Un talent fou, fou, fou...
Robert Chazal (France-Soir)

Incontournable et superbe.
Pierre Murat (Télérama)

Sublime...
On pleure de plaisir.
Robert Benayoun (Le Point)

Divine Madness

Le spectacle en direct mieux que si vous y étiez...
Robert Chazal (France-Soir)

LLUIS LLACH
THEATRE DE LA VILLE

THEATRE - CHEZ GEORGES
11, rue des Canettes-6e - 326-79-15
LA VOITURE
« Un P.-D. G., sa femme, leur fille, un auto-stoppeur... dans une société qui se dégrade, mais ne s'arrête jamais... Comédie ! de MARIA KOLEVA. Mise en scène au rythme du « modern - jazz », par CARLOS WITTIG-MONTERO. »
A 20 h., durée 1 h. 30, relâche dim. et lundi.



POUR LES SALLES CONSULTER LA LIGNE PROGRAMME

RADIO-TÉLÉVISION

A VOIR

AU SOMMAIRE DE « L'ÉVÉNEMENT » SUR TF 1

La justice au jour le jour

Reprise en main du magazine « l'Evénement » sur TF 1. Jean-Marie Cavada est passé par là. Au sommaire, ce jeudi soir, un sujet d'actualité : la saisine directe revue et corrigée par la loi « sécurité et libertés ». Voici ce dont il s'agit. Chaque jour à Paris une cinquantaine de personnes appréhendées sont conduites au dépôt, au « violon » municipal. Photos de face et de profil, empreintes digitales, fouille, menottes... les gardiens de la paix chargés de vous conduire le long des couloirs obscurs du Palais de justice ne tiennent pas à courir de risques. Salle d'attente des substituts du procureur de la République : vous poireautez un moment, pas longtemps et vous entrez faire votre déposition.

Qui, vous ? Un jeune le plus souvent. Un étranger une fois sur deux. Ce jour-là : un voleur à la tire, un drogué, encore en train de planer, soupçonné d'avoir blessé un revendeur, une gamine invitée à une soirée qui en a profité pour dévaliser ses hôtes, un immigré possesseur de faux papiers. Bref ! des petits délinquants, des petits escrocs interrogés avec bonhomie par une jolie blonde et un pince-sans-rire visiblement habitués à en voir de toutes les couleurs.

« Tirer au crochet, quand même, c'est pas rien ! Le vol à la roulotte, bon. Le vol dans les grands magasins, je veux bien, mais le crochet ! » *Eux se détendent comme de beaux diables. Pour celui-là, au crochet ou à la roulotte, peu importe. Ce qu'il veut c'est voler le bourgeois. Et celui-ci, à qui l'on reproche des voies de fait contre trois agents de la force publique, de s'indigner :* « Ils m'ont frappé dessus. Sa fracture, le flic il l'avait déjà. Il a voulu en profiter pour se faire arrêter huit jours ! »

Le substitut ne peut pas s'empêcher de sourire. Après quoi, passage facultatif dans le box en verre où les avocats d'office tenteront de vous tirer des vers du nez histoire d'assurer là, tout de suite, dans l'après-midi, votre défense. Et conversation avec le « psy » de service. Enfin, le banc de la dernière chance à la porte du tribunal correctionnel. Ça va vite, très vite : quarante-trois prévenus jugés en une seule séance. Expéditive, la justice ! Ses verdicts : trois mois de prison ferme pour le toxicomane ; seize mois et 6 000 francs d'amende pour le voleur — il est recherché par Interpol ; quant à la fille, si elle rembourse ses victimes, elle sera exemptée de peine.

Oui, ça va vite, trop peut-être. Même en cas de flagrant délit — en fait c'est de cela qu'il s'agit, — on se dit qu'un supplément d'enquête ne ferait pas de mal aux inculpés. Ils n'en veulent pas, remarquez. Chaque fois qu'on leur en donne le choix, ils optent pour l'audience immédiate et préfèrent savoir à quoi s'en tenir sans plus attendre.

Au même programme, une intéressante enquête sur les Français, ils sont relativement nombreux, arrêtés pour trafic de drogue à Algésiras au passage de la frontière, en provenance du Maroc. Très bon reportage ensuite sur la force anti-pirate qui patrouille au large de la Thaïlande déguisée en boat-people sur des bateaux de pêcheurs, des bateaux-chèvres destinés à appâter les forbans !

CLAUDE SARRAUTE.

★ Ce jeudi 19 mars, TF 1, 21 h. 25.

A ÉCOUTER

« La Fête manquée », de Boulgakov

Créée à Moscou le 28 novembre 1926, la Fête manquée, de Mikhaïl Boulgakov, a été rapidement retirée de la scène, pour des raisons politiques, et depuis lors elle n'a jamais été rejouée. C'est donc pour la deuxième fois seulement qu'elle est montée à présent, dans une traduction française et une adaptation de Paul Ritchgorsky, et une réalisation de Claude Roland-Manuel. L'événement a lieu à France-Culture, c'est-à-dire à la radio : ce n'est pas la première fois que cette chaîne apporte ses moyens à la mise en scène de pièces inédites.

Dans l'appartement qu'elle cherche à conserver malgré les restrictions du nouveau régime, Zoïka Peltz se livre à des activités illégales, reçoit des personnages étranges : aventuriers, ex-aristocrates, fonctionnaires remués par des tragédies personnelles, tous ceux qui ne trouvent pas de place dans la société. Tous partagent le même désir de fuir, de partir, et s'adonnent, en attendant, à des fêtes tristes et baroques organisées la nuit par Zoïka. Un seul parvient à s'échapper, le « Chinois », celui dont il est juste au fond qu'il quitte la société soviétique — tandis que pour les autres le dénouement est une « fête manquée », et leur punition.

Mais cette tragédie de construction classique est également une farce ; ses personnages, il ne peut en être autrement, des bouffons ; et l'écriture elle-même apparaît à l'opposé de la langue tragique : populaire, directe, très moderne.

C'est précisément cette force moderne du texte de Boulgakov, ainsi que sa traduction française, qui justifie l'adaptation radiophonique. Menée avec discrétion et finesse, la réalisation ne respecte pas seulement le texte, elle parvient également, par l'éloge de la dimension théâtrale (découpage des scènes, entrées et sorties soulignées par les bruits de pas et de planches, plaisir évident des comédiens dans leur jeu) et quelques apports spécifiques (quelques musiques, quelques ambiances) à produire un exemple réussi de théâtre radiophonique.

BRIGITTE ANDERSEN.

★ Ce jeudi 19 mars, France-Culture, 20 heures.

Selon les sondages CESP

FRANCE-INTER ET RADIO-MONTE-CARLO EN HAUSSE

Selon un sondage du CESP (Centre d'études des supports de publicité) qui a eu lieu du 9 janvier au 5 février, l'écoute de la radio, en audience cumulée (nombre d'auditeurs ayant écouté au moins une fois dans la journée) est de 27 517 000 : soit 70,6 % contre 70,4 % l'an passé à la même époque. Europe 1 passe en tête avec 9 471 000 auditeurs (24,3 % contre 25,1 %) suivie par R.T.L. avec 9 057 000 auditeurs (23,3 % contre 26 %). France Inter qui enregistre une hausse de 16,6 % de son écoute arrive, ensuite, avec 8 652 000 auditeurs. Radio-Monte Carlo est, également, en progression nette pour l'audience cumulée (4 305 000 auditeurs soit 11,1 % contre 9,8 %).

Au quart d'heure moyen (nombre de personnes à l'écoute en moyenne à chaque quart d'heure de la journée) les chiffres sont les suivants :

Radio : en général : 4 135 000 (10,6 % contre 10,3 % pour le premier trimestre 1980). R.T.L. au premier rang : 1 229 000 (3,2 % contre 3,5 %) ; Europe 1 : 1 050 000 (2,7 % contre 2,6 %) ; France-Inter : 837 000 (2,1 % contre 1,8 %) ; R.M.-C. : 491 000 (1,5 % contre 1,3 %).

A la télévision, l'audience est en légère hausse. Elle est de 31 876 000 téléspectateurs en audience cumulée (personne ayant regardé au moins une fois la télévision au cours d'une journée moyenne de semaine), soit 81,8 % contre 80,1 % l'an passé à la même période. T.F. 1, 23 237 000 (59,7 % contre 55,1 %) ; Antenne 2, 19 769 000 (50,8 contre 49,1 %). Seule F.R. 3 enregistre une baisse d'audience : 11 030 000 (28,3 % contre 34,8 %).

LA F.T.I.A.A.C.-C.F.D.T. RÉCLAME UNE CONVENTION COLLECTIVE NATIONALE DE LA RADIO-TÉLÉVISION

Les effets de la grève prévue ce jeudi 19 mars à l'appel de la FTIAAC (Fédération des travailleurs de l'information de l'audiovisuel et de l'action culturelle C.F.D.T.) pourraient ne pas être très perceptibles à l'antenne des sociétés de programmes, même si certaines émissions en direct sont supprimées (*le Monde* du 19 mars).

En effet, à cause de la récente réglementation du droit de grève dans les chaînes de radio et de télévision, les auditeurs et les téléspectateurs subissent moins de préjudices en cas d'arrêts de travail.

Les responsables de la FTIACC-C.F.D.T. ont souligné le 18 mars que ce mouvement est l'un des premiers qui vise à la fois le secteur public et le secteur privé ainsi que les travailleurs intermittents, et qu'il se produit après deux années de revendications destinées à réclamer la mise en place d'une convention collective nationale de la radio-télévision ; convention que le développement des nouvelles techniques et la prochaine restructuration du système audiovisuel rendent, selon la FTIAAC, de plus en plus nécessaire.

« *C'est maintenant qu'il faut préserver et garantir l'avenir des personnels* », ont déclaré les responsables syndicaux, soulignant que le secteur audiovisuel aura doublé d'importance d'ici sept à huit ans. La FTIAAC réclame donc des règles homogènes en matière de couverture sociale, de qualification, de conditions de travail et de salaire ; un statut unique pour ceux qui travaillent alternativement pour divers employeurs et, enfin, un interlocuteur pour les négociations, commun à toutes les catégories professionnelles de la radio-télévision. Précisons que le ministère de la culture et de la communication vient d'annoncer qu'un négociateur était désigné : il s'agit de M. Bertrand Cousin, chef du service juridique et technique de l'information (service dépendant du premier ministre).

Les ennuis de Cabu à Antenne 2

De l'interdiction à la suspension

La décision de la direction d'Antenne 2 de mettre fin à la collaboration du dessinateur Cabu aux émissions « Récré A 2 » et « L'invité du jeudi » pourrait bien ne pas être maintenue.

En effet, ce jeudi 19 mars, au cours du journal d'Antenne 2 midi, le producteur Jacques Martin a en quelque sorte « demandé la grâce » pour celui qui, par son dessin paru dans le premier numéro de *Charlie-Matin* l'avait raillé : le dessin n'épargnait pas le responsable des dimanches après-midi d'Antenne 2.

Fait aggravant : cette caricature a été montrée au cours du journal du lundi 16 mars dans un reportage sur le travail de l'équipe de *Charlie-Hebdo*. Jacques Martin, mécontent, a alors demandé que Cabu ne puisse plus travailler sur la chaîne en menaçant de donner sa propre démission au cas où le persifleur resterait.

Demande acceptée par la direction de la société, selon laquelle, au nom d'une « *solidarité indispensable entre personnes travaillant dans une même société* », il est « *inadmissible qu'un collaborateur en insulte un autre* ».

A la suite des « excuses » de Jacques Martin et des réactions multiples suscitées par une interdiction d'antenne de Cabu, cette position de principe sera-t-elle tenue ? Il semble qu'on ait déjà, à Antenne 2, trouvé un biais, sinon un artifice de langage, pour expliquer que Cabu était simplement « suspendu » d'antenne.

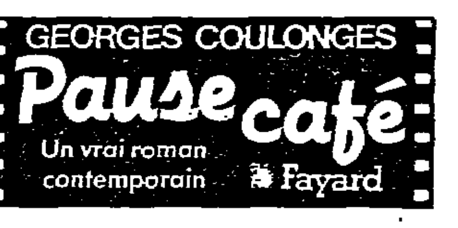
Jeudi 19 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h Journal.

20 h 35 Série : Pause-café.
Sixième épisode du feuilleton de Georges Coulonges. Trois élèves viennent de se faire renvoyer du lycée pour avoir fumé de l'« herbe ».

21 h 30 Magazine : l'Evénement.
De J.-M. Cavada.
Au sommaire : la saisine directe, ou les nouveaux flagrants délits ; Boat people ou la force anti-pirates ; les prisonniers d'Algésiras.



22 h 30 Visions : Arman.
De J.-P. Mirouze.
Visite chez le sculpteur qui transfigure les objets usuels.

23 h 35 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Jeudi cinéma : Trafic.
Film français de J. Tati (1971), avec J. Tati, M. Kimberley, M. Fraval, H. Bostel, M. Maisongrosse, T. Kneppers.
Désopilante comédie sur les inconvénients de la civilisation de l'automobile. Des gags directement inspirés d'une réalité que Tati, fin observateur, fait voir de tout près.

23 h 30 Journal.

En cas de grève, le programme de remplacement suivant sera diffusé :

20 h 35 Cinéma : « Accident ».
Film anglais de J. Losey (1967), avec D. Bogarde, S. Baker, J. Sassard, M. York, V. Merchant, D. Seyrig.
Après un accident de voiture qui a coûté la vie à son élève préférée, un professeur de philosophie d'Oxford se souvient de certains événements qui précédèrent le drame.
Sur un scénario d'Harold Pinter, un film d'atmosphère feutrée empreint d'ambiguïtés psychologiques et laissant affleurer des passions secrètes. Mise en scène et interprétation remarquables.
Le film sera suivi de « Cinéaste de notre temps : René Clair », en hommage au cinéaste disparu, à la place de « Jeudi cinéma », et le dernier journal est supprimé.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 30 Cinéma : la Veuve Couderc.
Film français de P. Granier-Deferre (1971), avec S. Signoret, A. Delon, J. Tissier, O. Piccolo, M. Chaumette, M. Lapointe (Rediffusion.)
En 1934, en Bourgogne, un jeune homme, évadé du bagne, devient l'ouvrier agricole et l'amant d'une fermière d'âge mûr.
Une adaptation parfaite d'un roman de Simenon. Réalisme psychologique. Climat insidieux de passions et de conflits. Simone Signoret donne une étonnante dimension humaine à son personnage.

21 h 55 Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h. La Fête manquée, de M. Boulgakov ; adapt. : P. Ritchgorsky.
22 h 30. Nuits magnétiques : Le magazine des objets.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30. Concert (en direct de la salle Pleyel) : « Sonate pour violon et piano en la majeur », de C. Franck, « Elégie pour violoncelle et piano en ut mineur », de G. Fauré, « Sonate pour violoncelle et piano en ré mineur », de Debussy, « Quatuor pour piano et cordes n° 1 en ut mineur », de G. Fauré, avec Augustin Dumay, violon, Bruno Pasquier, alto, Frédéric Lodéon, violoncelle, Michel Dalberto, piano.
23 h. Ouvert la nuit : Les compositeurs composent et proposent : Francis Miroglio (Monteverdi, Bach, Miroglio, Varèse, Mozart, Webern).

Vendredi 20 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Réponse à tout.
12 h 25 Une minute pour les femmes.
Tabac plus pilule : mauvais ménage.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
14 h 5 Histoire d'un livre.
18 h C'est à vous.
18 h 20 Un, rue Sésame.
18 h 45 Avis de recherche.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF 1.
20 h Journal.
20 h 35 Au théâtre ce soir : « Danse sans musique ».
Comédie policière de R. Puydorat et A. Gray, d'après P. Cheyney, mise en scène R. Clermont, réalisation P. Sabbagh, avec C. Marchand, G. Barray, N. O'Hara.
22 h 15 Expressions.
Magazine culturel de C. Weihoff et B. Caufman.
Le chant de la pierre ; Moderne classique ; Les sons et la musique ; Un instant d'éternité.
23 h 25 Journal et cinq jours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : Les gaietés de la correctionnelle.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
L'image de la famille.
15 h Série : Le Saint.
Les rivaux.
16 h Magazine : Quatre saisons.
17 h La télévision des téléspectateurs.
17 h 20 Fenêtre sur...
Peintre de notre temps : Kermadec.
17 h 50 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 La guerre des insectes (1[er] épisode).
D'après J. Courtois-Debrieux ; adaptation de G. Questi ; réalisation P. Kassovitz ; avec M. Carrière, M. Fernandes, P. Chesnay, etc.
Des insectes envahissent le monde : une histoire d'espionnage bien menée.
21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Cinéma-mensonge et cinéma-vérité.
Avec F. Reichenbach (« Le monde a encore un visage »), P. Cauvin (« Nous allons vers les beaux jours »), J. Witta-Montrobert (« la Lanterne magique »), P. Drevet (« les Gardiens des pierres »).
22 h 55 Journal.
23 h 5 Ciné-club : « Chotard et compagnie ».
Film français de J. Renoir (1932), avec Charpin, J. Lory, G. Pomiès, J. Boitel, Mme Treki, M. Dalban, L. Seigner. (N.)
Un épicier de province accepte, à contre-cœur, le mariage de sa fille avec un écrivain bohème. Son gendre sème la pagaille dans le magasin. Mais il reçoit le prix Goncourt, et l'épicier le force à écrire pour exploiter son talent.
Une pièce de Roger Ferdinand filmée par Renoir sans grande conviction. Ce film, peu connu, est surtout plaisant par l'interprétation de quelques-uns des acteurs.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Vive le basket ; Des livres pour tous.
18 h 55 Tribune libre.
Syndicat national des lycées et collèges.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Super-bécanes.
20 h Les jeux.
20 h 30 V 3 - Le nouveau vendredi : Dis papa, c'est quoi un surdoué ?
Une émission d'A. Sabas.
Quel crédit accorder aux tests qui mesurent l'intelligence ? Un reportage de P. Aubert et C. Saless.
21 h 30 Téléfilm : Fumées mauves.
Un comédien à la recherche de son talent volé... Bien décevant.
22 h 25 Journal.
22 h 45 Magazine : Thalassa.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales.
8 h, Les chemins de la connaissance : L'expérience du désert : à 8 h 32, D'Ibn Sina à Avicenne ; De Boukhara à la montagne Sainte-Geneviève.
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Matinée des arts du spectacle.
10 h 45, Le texte et la marge : « Alexandre I[er] », d'H. Troyat.
11 h 2, Centième anniversaire de la naissance de Paul Le Flem.
12 h 5, Agora : Pour un nouveau développement, avec F. Perroux.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Musique extra-européenne : La jeune musique brésilienne d'aujourd'hui.
14 h, Sons : N. Y. sur flippers...
14 h 5, Un livre, des voix : « les Fêtes de l'automne », de P. Debré.
14 h 47, Un homme, une ville : Proust à Combray, avec R. Barthes (redif.).
15 h 50, Contact.
16 h, Pouvoirs de la musique.
18 h 30, La certaine France de mon grand-père, d'après E. Guillaumin.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Les grandes avenues de la science moderne : L'évolution des espèces et la biologie nucléaire.
20 h, Relecture : Sarah Bernhardt.
21 h 30, Black and blue : L'école de guitare du G.I.T., en Californie.
22 h 30, Nuits magnétiques : Le choc amoureux.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Quotidien-Musique : Eveils romantiques (Boccherini, Chopin) ; 7 h 5, L'intégrale de la semaine (Mozart) ; 7 h 40, Actualité du disque ; 8 h 30, Informations culturelles.
9 h 2, Le matin des musiciens : La passion selon Saint Jean.
12 h, Musique de table : Musique légère (Exaudet, Y. Prin et anonyme du dix-huitième siècle) ; 12 h 35, Jazz classique ; les années 20 et 30 en Europe ; 13 h, Actualité lyrique.
14 h, Musiques : Les chants de la terre : la musique turque en 1981 ; 14 h 30, Les enfants d'Orphée ; 15 h, Concerto : œuvres de Tomasini, dir. Melkus, et Sibelius, dir. Dutoit ; 16 h, Les cercles musicaux : Beethoven, ses amis, ses élèves (Cherubini, Mayr).
18 h 2, Six-Huit : Jazz time ; 18 h 30, Magazine de D. Lemery.
20 h, Concert (cycle d'échanges franco-allemands) : « Sept lieder de jeunesse », de Berg ; « Symphonie n° 5 en ut dièse mineur », de Mahler, par l'Orchestre symphonique de la Radio de Stuttgart, dir. G. Bertini, avec Yvonne Minton, mezzo-soprano (en direct de Stuttgart).
22 h 15, Ouvert la nuit : Portrait par petites touches : François-René Duchable, piano, interprète Chopin ; 23 h 5, Vieilles cires : « Concerto pour trois claviers et orchestre en ut majeur », de Bach, par l'Orchestre Philharmonia, dir. E. Fischer, avec D. Mathews, R. Smith et E. Fischer.

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 19 MARS

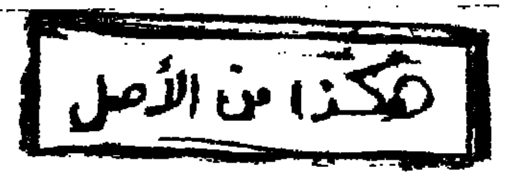
— *MM. Roger Garaudy*, auteur de *l'Appel aux vivants*, candidat à l'élection présidentielle, et Jean-Jacques Servan-Schreiber, ancien président du parti radical, sont les invités de l'émission « Face à face » de R.T.L., à 18 h. 30.

— *M. Jean-Marie Le Pen*, président du Front national, candidat à l'élection présidentielle, participe au journal d'Europe 1, à 19 heures.

VENDREDI 20 MARS

— *M. Georges Séguy*, secrétaire général de la C.G.T., est reçu au journal d'Antenne 2, à 12 h. 45.

— *M. André Lajoinie*, président du groupe communiste à l'Assemblée nationale est l'invité du journal de TF 1, à 13 heures.



هكذا من الأصل

JUSTICE

FAITS ET JUGEMENTS

Dordogne : le candidat gaulliste n'avait pas diffamé le socialiste.

La cour d'appel de Bordeaux vient d'infirmer le jugement rendu le 27 novembre 1980 par le tribunal correctionnel de Bergerac qui avait condamné à une peine d'amende M. Bernard de Montferrand (R.P.R.), conseiller municipal de *Montferrand-du-Périgord* (Dordogne), à la suite d'une plainte en diffamation déposée par le principal adversaire de celui-ci à l'élection législative partielle de la 2e circonscription du département, M. Michel Suchod (P.S.), *conseiller* général de Lalinde. M. Suchod, qui a été élu député au deuxième tour de scrutin, le 30 novembre, avait reproché à M. de Montferrand d'avoir écrit, à tort, dans une profession de foi, qu'il s'était *opposé, en 1977, au conseil général*, à l'octroi d'une subvention à une association catholique locale (*le Monde* du 29 novembre).

La cour d'appel a confirmé que le candidat gaulliste avait, à ce sujet, commis une inexactitude, mais elle a estimé que l'honneur du candidat socialiste n'avait « *manifestement* » pas été mis « *en cause* ». La cour a relaxé M. de Montferrand et débouté M. Suchod de ses demandes en le condamnant aux dépens.

Les suites judiciaires d'une action de commando à Nanterre.

M. Thierry Devernoix de Bonnefon, juge d'instruction au tribunal de grande instance de Nanterre, chargé de l'information ouverte après les violents incidents qui avaient opposé, le 16 décembre 1980, à l'université de *Paris-X*, un commando du *Groupe union défense (GUD)* venu du centre d'Assas à Paris à les étudiants de Nanterre (*le Monde des 17 et 19 décembre*) a convoqué trois de ces derniers pour le vendredi 20 mars, afin de leur notifier des inculpations d'action concertee menée à force ouverte, de coups et blessures volontaires et de dégradation de véhicule.

Dans les jours qui avaient suivi les faits, le magistrat avait inculpé vingt-sept membres du commando du GUD, dont trois sont encore détenus, en application de l'article 314 du code pénal (loi anticasseurs). Les nouvelles inculpations, visant cette fois des étudiants de Nanterre, seront consécutives à des réquisitions du parquet prises nommément contre les intéressés et les considérant déjà en inculpés et non en témoins.

En riposte à l'attaque dont ils avaient été l'objet, plusieurs étudiants de Paris-X avaient pris en chasse leurs agresseurs, les avaient rejoints à la station du R.E.R. et frappés à coups de pierres et de pieds de chaises. Dans l'affaire, la voiture du R.E.R. à l'intérieur de laquelle s'était achevé l'affrontement avait été endommagée et la R.A.T.P. avait porté plainte.

● *Condamnations après un attentat contre un bar.* — Les motifs antiracistes invoqués par les auteurs de l'attentat contre le bar Le Polly Magoo, le 16 juillet 1980 (*le Monde* du 17 juillet), ont été jugés injustifiés par la dixième chambre correctionnelle de Paris. MM. Jean-Marc Niang, trente et un ans, et Julio Guttierez, vingt-trois ans, ont été condamnés, mardi 17 mars, à cinq ans d'emprisonnement, dont deux avec sursis. Pour complicité, Mlle Dominique Guillemot, qui comparaissait libre, a été condamnée à trois ans d'emprisonnement dont deux avec sursis. Le ministère public avait requis six ans d'emprisonnement contre les deux garçons et quatre, dont une partie avec sursis, pour la jeune fille. La société propriétaire obtient 183 000 F de dommages-intérêts.

● *La Cour de cassation a rejeté le pourvoi de Mlle Colette Meynard*, trente-trois ans, institutrice, militante du SGEN-C.F.D.T., condamnée le 9 juillet 1980 à *cinq années de détention* dont la moitié assortie du sursis, par la Cour de sûreté de l'Etat. La jeune femme s'était rendue dans des camps palestiniens, en 1978, en compagnie de deux militants du Front de libération nationale de la Corse (F.L.N.C.). Selon la Cour, Mlle Meynard était complice de ces deux hommes, qui cherchaient à nouer des contacts pour se procurer des armes et un entraînement (*le Monde* des 9, 10 et 11 juillet 1980).

● *Le professeur Jean-Henri Soutoul*, chef du service de gynécologie obstétrique de l'hôpital Bretonneau, à Tours, poursuivi pour diffamation par les médecins du centre d'interruption volontaire de grossesse de Tours (*le Monde* du 15 mars 1980), a été relaxé, lundi 16 mars, par la *cour d'appel d'Orléans*, qui a confirmé le jugement du tribunal de grande instance de Tours du 5 juin 1980. — *(Corresp.)*

Des peines de six ans à neuf ans de réclusion pour trois séparatistes.

La Cour de sûreté de l'Etat a condamné, mercredi 19 mars, à *des peines de six à neuf ans de* réclusion criminelle, les trois séparatistes corses accusés d'avoir participé à une série d'attentats en 1978, notamment contre « le domaine Fornali », propriété de la famille Béghin à Saint-Florent (Haute-Corse).

La cour a condamné Hervé Corteggiani, militant de base du Front de libération nationale de la Corse (F.L.N.C.) à une peine de sept ans de réclusion criminelle ; Antonine Battestini, suspecté d'avoir été l'un des chefs séparatistes pour la Haute-Corse à neuf ans de réclusion criminelle.

Après un délibéré de cinq heures et demie, la cour a prononcé des sanctions plus modérées que celles que l'avocat général, M. Robert Olivier, avait demandées. Il avait requis des peines de cinq à quinze ans de réclusion criminelle (*le Monde* daté 16-17 mars).

● *Menaces contre le président de la LICRA.* — Ayant reçu récemment une lettre de menaces visant sa famille, et signée « cercle Adolf-Hitler », ainsi que de nombreux appels téléphoniques apparemment de la même origine, M. Jean Pierre-Bloch, président de la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme, a fait une démarche auprès de M. Christian Le Gunehec, procureur de la République, qui a chargé la police judiciaire d'une enquête. Un « cercle Adolf-Hitler » avait revendiqué un attentat par explosif commis, le 12 janvier, 24, rue Saint-Lazare, à Paris, contre les locaux d'une manufacture dont le président est M. Paul Meyer.

● *L'affaire Van Puffelen.* — Une demande de mise en liberté en faveur de M. Robert Van Puffelen, trente-quatre ans, citoyen néerlandais, accusé d'avoir voulu tuer son épouse dans la nuit du 4 au 5 octobre, en faisant exploser la voiture dans laquelle elle se trouvait, boulevard Saint-Germain, à Paris, (*le Monde* des 7, 8 et 9 octobre 1980), a été rejetée, lundi 16 mars, par le premier juge d'instruction au tribunal de Paris, M. Claude Hanoteau.

Mme Cornélia Van Puffelen, amputée des deux jambes à la suite de l'explosion, convaincue de l'innocence de son mari, avait demandé, le 9 mars, la libération de son époux.

FAITS DIVERS

● *Un avion de combat Jaguar*, de la 11e escadre de chasse, s'est écrasé, mercredi 18 mars, peu après le décollage, à une dizaine de kilomètres de sa base de Toul (Meurthe-et-Moselle). Le pilote, le colonel Georges Phelut, quarante-cinq ans, a été tué. Commandant la base de Toul depuis juin 1980, le colonel Phelut totalisait trois mille trois cents heures de vol, dont trois mille sur avion à réaction.

SPORTS

FOOTBALL

Sochaux éclipse Saint-Étienne en coupe de l'U.E.F.A.

Un fort vent d'ouest a soufflé, mercredi 18 mars, sur la Coupe européenne des clubs champions dont les quarts de finale constituaient autant de confrontations Est-Ouest. Fait sans précédent, trois des équipes professionnelles occidentales, le Bayern de Munich, Liverpool et l'Inter de Milan, se sont qualifiées en s'imposant sur le terrain de leurs adversaires respectifs, le Banik d'Ostrava (Tch.), le C.S.K.A. Sofia et l'Etoile rouge de Belgrade.

La quatrième, le Real de Madrid, abordera, ce jeudi 19 mars, son match retour en position favorable après avoir déjà réussi un résultat nul (0 à 0) à Moscou contre le Spartak.

Deux équipes françaises restaient en compétition dans la Coupe de l'Union européenne des associations de football (U.E.F.A.). Déjà battue son son terrain par 4 buts à 1 au match aller, l'Association sportive de Saint-Etienne a connu une nouvelle défaite à Ipswich. Après avoir répliqué par Zimako (80e min.) à un premier but de Butcher (46e min.), les Stéphanois ont concédé deux nouveaux buts en fin de match à Wark (82e min. sur penalty) et à Mariner (90e min.). En revanche, le Football Club de Sochaux s'est qualifié et sera, les 8 et 22 avril prochain, le deuxième club français de l'histoire, après Bastia, à participer à une demi-finale de la Coupe de l'U.E.F.A.

De notre envoyé spécial

Sochaux. — A force de voir les minutes passer, ils avaient fini par y *croire, les Grasshoppers de Zurich ! Il* ne restait que cinq minutes à jouer et le club suisse était toujours *à égalité, un but partout*, avec Sochaux, en match retour des quarts de finale de la Coupe de l'U.E.F.A. Comme le match aller, à Zurich, s'était soldé par un résultat nul 0-0, c'était bel et bien les Suisses, à ce moment-là, qui étaient qualifiés pour le tour suivant de la Coupe d'Europe, au bénéfice du but marqué sur terrain adverse.

Ils y croyaient d'autant plus, les Zurichois, que les Sochaliens avaient jusque-là tout tenté devant la cage de Berbig, sans que leur écrasante domination ne soit récompensée. Tirs à côté, sur le poteau, mêlée confuse devant les buts, interventions du gardien d'un torse, d'une jambe, tout semblait ligué pour que l'équipe de Sochaux soit boutée hors de la Coupe de l'U.E.F.A. malgré son cran et sa débauche d'énergie.

Qu'a-t-il pu se passer dans la tête de Bernard Genghini qui a eu la possibilité, sans doute la dernière du match, aussi franche en tout cas, de faire basculer le sort. Un coup franc à 20 mètres, bien placé, exercice dans lequel un autre joueur français, éliminé ce même soir dans les brumes d'Angleterre de la Coupe d'Europe, est passé maître ? Bernard Genghini, après coup, le raconte à sa manière : « *Il faut garder son calme et surtout y croire. Tout voir en un coup d'œil. Le mur, le gardien. Y aller sans précipitation.* » Bernard Genghini l'a tiré à la Platini, son coup franc. Berbig n'a même pas bougé. Et le stade Bonal a laissé éclater sa joie, trop longtemps contenue et chassé d'un cri puissant toutes ses craintes. Sochaux était qualifié pour les demi-finales.

Tout avait pourtant bien mal commencé pour les Francs-Comtois. Les Grasshoppers, les tombeurs d'Ipswich la saison passée, avaient, par Koller, marqué dès la cinquième minute un but suspect de hors-jeu, mais accordé par l'arbitre. Les Sochaliens s'étaient laissés piéger, d'entrée de jeu, sur le dégagement du gardien helvète Berbig, dont ils connaissaient cependant la puissance de frappe. « *C'est tellement vrai*, a reconnu Jean Fauvergue, l'entraîneur des Sochaliens, *que nous avions répété mardi, la veille donc du match, pour nous garder de ce genre d'accident. La défense a hésité, s'est avancée un poil trop tard. Les Suisses ont bien joué le coup.* »

Avec ce but d'avance, les affaires de Sochaux étaient bien mal engagées. Les comptes, vite établis, montraient que, pour se qualifier, il fallait désormais expédier par deux fois le ballon dans la cage de Berbig. Tout le mérite des Sochaliens, ainsi cueillis à froid, a été de ne pas se démoraliser et de livrer un combat — il n'y a sans doute pas d'autres mots — à la manière des Stéphanois de la bonne cuvée, d'attaquer sans cesse le but adverse, de donner coups de boutoir sur coups de boutoir sans jamais se décourager. En fait, les rescapés français en Coupe d'Europe ont réagi comme s'ils avaient des années d'expérience dans ce type de compétition, alors que beaucoup d'entre eux la découvrait encore au début de saison. Patrick Revelli, le briscard des aventures stéphanoises en Coupe d'Europe, en était bien épaté, comme René Hauss, le manager de Sochaux. « *Avec une telle équipe, tout peut désormais arriver. Pourquoi pas la finale même si Sochaux, je l'admets, est sur le papier le plus faible des quatre clubs qualifiés par les demi-finales.* »

Dans ce football total, en mouvements constants, malgré les vagues sochaliennes qui déferlaient sur le but suisse, l'ironie a voulu que la victoire vienne de deux coups de pied arrêtés. Le premier, modèle du genre, à la vingt-cinquième minute, du Yougoslave Durkalic, sur corner. Un tir à effet qui contourne tout le monde, Sochaliens et Zurichois, gardien compris. Il y avait de quoi donner du cœur au ventre aux courageux Sochaliens qui n'avaient pourtant fait, malgré l'égalisation, que la moitié du chemin. A un partout, c'était toujours les « Sauterelles » (1) de *Zurich qui allaient en demi-finale.* Fort heureusement pour les bleus et jaunes, les Sauterelles avaient, ce *mercredi soir, des ailes de plomb et* c'était elles qui subissaient la nuée adverse avec détermination et stoïcisme, *mais sans les sursauts qui* leur auraient permis de se sortir d'un tel guêpier.

FRANÇOIS JANIN.

(1) « Grasshopper » signifie *sauterelle.*

Quarts de finale, matches retour

COUPE DES CLUBS CHAMPIONS

Bayern Munich bat *Banik Ostrava (Tch.)	4-2	(2-0)
Liverpool (Ang.) bat *C.S.K.A. Sofia (Bulg.)	1-0	(5-1)
Inter Milan (It.) bat * Belgrade (You.)	1-0	(1-1)

COUPE DES VAINQUEURS DE COUPE

West Ham (Ang.) bat *Tbilissi (U.R.S.S.)	1-0	(1-4)
*Benfica (Port.) bat Dusseldorf (R.F.A.)	1-0	(2-2)
*Rotterdam (P.-B.) bat Slavia Sofia (Bulg.)	4-0	(2-3)
C.Z. Iéna (R.D.A.) bat *Newport (Galles)	1-0	(2-2)

COUPE DE L'U.E.F.A.

*Ipswich (Ang.) bat Saint-Etienne (Fr.)	3-1	(4-1)
*Sochaux (Fr.) bat G. Zurich (Suisse)	2-1	(0-0)
*Lokeren (Belg.) bat AZ'67 (P.-B.)	1-0	(0-2)
*Cologne (R. F. A.) bat Stand. Liège (Belg.)	3-2	(0-0)

Les clubs qualifiés sont en gras. Entre parenthèses figurent les résultats des matches aller. Le tirage au sort des demi-finales aura lieu vendredi 20 mars à Zurich.

CYCLISME

Le Paris-Nice du renouveau

Victoire de l'Irlandais Roche

Déjà vainqueur du Tour de Corse devant Michel Laurent et Bernard Hinault, l'Irlandais Stephen Roche (vingt et un ans), récemment incorporé à l'équipe Peugeot, a gravi un nouvel échelon dans la hiérarchie du cyclisme en gagnant Paris-Nice, qui s'est déroulé du 12 au 18 mars.

Le coureur d'outre-Manche a su redresser la situation avec autorité après avoir cédé provisoirement la première place du classement général à un autre néo-pro, le Néerlandais Adri Van Der Poel, durant l'étape du mont Ventoux (*le Monde* du 17 mars). Roche a construit sa victoire en deux temps : une attaque opportune dans la montée du Tanneron lui ayant permis de distancer son adversaire direct entre Mandelieu et Nice, il a ensuite réalisé la meilleure performance au cours de l'étape contre la montre sur les pentes du col d'Eze qu'il a escaladé en 21 minutes 9 secondes, mais il n'a pas battu le record qui appartient à Raymond Poulidor depuis 1972 (21 minutes 4 secondes pour les 11 kilomètres).

Délaissé par les vedettes Hinault, Moser, Saronni, Zoetemelk et Raas, qui lui avaient préféré l'épreuve italienne Tyrrenee-Adriatico, Paris-Nice a marqué l'éclosion d'une nouvelle génération de routiers qui se sont rapidement adaptés au rythme des courses professionnelles. Roche est l'un des plus jeunes vainqueurs de cette épreuve au palmarès de laquelle figurent notamment Roger Lapébie, Louison Bobet, Anquetil, Merckx, Poulidor, Zoetemelk, Michel Laurent et Duclos-Lassalle (en 1980). Il faut remonter à 1935, l'année de la victoire de René Vietto qui avait vingt et un ans à l'époque, pour retrouver un cas *semblable*.

La première épreuve par étapes importante de la saison, qui vient *de confirmer* la supériorité actuelle du groupe Peugeot, avait lieu selon la formule open. Cependant, l'absence des Soviétiques et du Colombien Florez, vainqueur du Tour de l'avenir, a faussé les données de l'affrontement. Seule contre treize équipes professionnelles, la sélection des amateurs scandinaves n'a pas pesé lourd. L'open exige avant tout que l'équilibre numérique entre les deux catégories soit respecté.

JACQUES AUGENDRE.

Septième étape
Première demi-étape :
MANDELIEU - LA NAPOULE

1. Jean-Luc Vandenbroucke (Belg.), les 57 km en 1 h. 28 min. 3 sec. (moy. : 39,182 km/h) ; 2. Clère (Fr.) ; 3. Roche (Irl.) ; 4. Laurent (Fr.) ; 5. De Vlaeminck (Belg.), à 46 sec. avec un peloton de 20 coureurs.

Deuxième demi-étape :
NICE - COL D'EZE

1. Stephen Roche (Irl.), les 11 km en 21 min. 9 sec. (moyenne 28,580 km/h) ; 2. Knudsen (Norv.), à 2 sec. ; 3. Vandenbroucke (Belg.), à 12 sec. ; 4. Laurent (Fr.), à 22 sec. ; 5. Simon (Fr.), à 22 sec.).

Classement final. — 1. Stephen Roche (Irl.), 30 h. 17 min. 50 sec. ; 2. Van der Poel (P.-B.), à 1 min 19 sec. ; 3. De Wolf (Belg.), à 1 min. 55 sec. ; 4. Bazzo (Fr.), à 3 min 22 sec. ; 5. Zijerveld (P.-B.), à 3 min. 34 sec. ; 6. Beucherie (Fr.), à 4 min. 19 sec. ; 7. Alfonsel (Esp.), à 4 min. 39 sec. ; 8. Bossis (Fr.), à 5 min. 11 sec. ; 9. Vandenbroucke (Belg.), à 8 min. 15 sec. ; 10. Clère (Fr.), à 9 min. 44 sec.

D'un sport à l'autre...

BASKET-BALL. — *Vainqueur en 1977, 1978 et 1979, les Italiens de Squibb Cantu ont gagné le 18 mars pour la quatrième fois la Coupe d'Europe des clubs vainqueurs de Coupe de basket-ball en battant, à Rome, les Catalans de Barcelone, 86-82. Au même moment, à Saint-Nazaire, les basketteuses de Riga (U.R.S.S.) enlevaient pour la dix-septième fois la Coupe d'Europe des clubs champions féminins en battant l'Etoile rouge de Belgrade, 83 à 65.*

ESCRIME. — *M. Jack Guittet, âgé de cinquante et un ans, a démissionné, le 18 mars, de ses fonctions de président de la Fédération française d'escrime en raison d'un différend avec certains membres de son comité directeur concernant notamment les prochaines élections au Comité national olympique et sportif français (C.N.O.S.F.). Elu une première fois en 1977, M. Guittet avait obtenu un second mandat de quatre ans le 18 octobre 1980.*

TENNIS. — *Thierry Tulasne s'est qualifié le 18 mars pour les quarts de finale du tournoi de Nancy (doté de 50 000 dollars) en battant le Brésilien Marcos Hocevar, 6-2, 6-0. En revanche, Pascal Portes a été éliminé par l'Espagnol José Lopez-Maseo, 6-4, 3-6, 4-6. A Rotterdam, dans le tournoi comptant pour le Grand Prix et doté de 175 000 dollars, Yannick Noah a passé le 17 mars le premier tour face à l'Américain Peter Rennert, 5-7, 6-4, 6-1.*

PRESSE

« OUEST-FRANCE » N'A PAS PARU JEUDI

Le quotidien *Ouest-France* n'a pas paru ce jeudi 19 mars par décision de la direction, en raison de divers mouvements de grève prévus à l'atelier de composition qui devaient perturber sa fabrication.

Au cours d'une réunion du comité d'entreprise, mercredi 18 mars, les revendications des syndicats ont été repoussées. Aussitôt ils ont appelé les ouvriers et employés de jour à un arrêt de travail de 14 h. 30 à 16 heures et les ouvriers de la composition *et les employés de nuit* à un arrêt de 22 heures à 23 h. 30, précisant qu'il ne serait pas effectué de dépassement d'horaires. La direction du journal a alors fait afficher une note annonçant que le numéro de jeudi ne serait ni imprimé ni fabriqué, et décidant de « *mettre en chômage technique l'ensemble des services de nuit* ».

Les sections syndicales C.G.T. et C.F.D.T. estiment que la décision de la direction de *Ouest-France* « *correspond à un lock-out* ».

Il y a une dizaine de jours, la direction du *Télégramme de Brest, placée dans la même situation*, avait décidé de ne pas faire paraître le journal.

DEUX NOMINATIONS A L' « INTERNATIONAL HERALD TRIBUNE »

A l'*International Herald Tribune*, M. Philip M. Foisie vient d'être *nommé directeur* de la rédaction, et M. Walter N. Wells, rédacteur en chef.

M. Foisie, cinquante-neuf ans, journaliste au *Washington Post* pendant vingt-cinq ans, sera plus spécialement chargé du développement de l'édition asiatique du *Herald*.

M. Wells, trente-huit ans, qui vient du *New-York Times*, aura en charge les pages éditoriales du quotidien.

Rappelons que l'*International Herald Tribune*, dont le directeur général est M. Lee W. Huebner, est un quotidien composé à Paris et diffusé à cent quarante mille exemplaires dans plus d'une centaine de pays.

● *Le Centre informatique du service juridique et technique de l'information* (69, rue de Varenne) — qui dépend du premier ministre — a été inauguré le mercredi 18 mars.

Ce centre doit permettre notamment le fonctionnement d'une base de données à usage interne, constituée par le traitement informatique d'une centaine de titres de la presse nationale et professionnelle. Il comprendra en outre de nombreux fichiers (presse nationale répertoriée avec ses quelque quinze mille titres, *moyens audiovisuels*, médias français et étrangers dans le monde).

● *A la suite de la diffusion d'un tract syndical* national du Syndicat des journalistes C.G.T. prenant à partie M. Michel Bavastro, P.-D.G. de *Nice-Matin*, ce dernier a engagé une procédure de licenciement contre deux délégués syndicaux, MM. André Baudin, journaliste, et Sylvain Tassi, employé de presse, malgré l'avis défavorable du comité d'entreprise.

Dans un communiqué, publié mercredi 18 mars, « *l'Union nationale des syndicats de journalistes (S.N.J., C.F.D.T., C.G.T., FO) proteste avec indignation contre cette répression antisyndicale réitérée. L'U.S.N.J. assure de sa solidarité les deux salariés ainsi mis en cause et exige qu'on renonce à toute sanction à leur encontre.*

» *Elle invite toutes les sections syndicales, tous les membres de la profession, à appuyer cette démarche en intervenant auprès de la direction de* Nice-Matin, *214, route de Grenoble, boîte postale 23, 06021 Nice Cedex (Télex : 460-788) et du S.N.P.Q.R., 8, place de l'Opéra, 75002 Paris (Télex : 220-517).* »

RAPATRIÉS

● *Pour les Français du Maroc.* — A la suite de la visite au Maroc de M. Barre, les autorités financières de ce pays viennent de prendre des dispositions qui allègent de nouveau le problème des transferts de fonds entre la France et le Maroc.

C'est ainsi que sont maintenant transférables les comptes capital présentant un solde inférieur ou égal à 20 000 DH à la date du 31 décembre 1980.

De même, sont transférables les comptes d'attente présentant un solde inférieur ou égal à 10 000 DH, également à la date du 31 décembre 1980.

Chaque Français du Maroc rapatrié, désirant bénéficier de ces mesures, doit s'adresser à sa banque en se référant à la circulaire 1388 de l'Office des changes du Maroc.

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.	La mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

OFFRES D'EMPLOIS



THOMSON-CSF
recherche un

CONTROLEUR DE GESTION

Position II

Ce poste conviendrait à un cadre technique ayant quelques années d'expérience de laboratoire et/ou chantiers et souhaitant se reconvertir dans un domaine de gestion.

Il sera l'adjoint du Chef de Service administratif de la direction commerciale pour :
- établissement des budgets,
- le contrôle des dépenses et des engagements de dépenses,
- les statistiques commerciales,
- l'analyse des résultats,
- nombreux contacts intérieurs et extérieurs.

Anglais lu et écrit souhaité.
Connaissances informatiques appréciées.
Formation complémentaire possible.
Lieu de travail : banlieue SUD-OUEST.

Ecrire avec C.V. et photo à THOMSON-CSF, Division TVT, Boîte postale 34, 92360 MEUDON-LA-FORÊT.

IMPORTANT ORGANISME SOCIAL
recherche

UN INFORMATICIEN

DE HAUT NIVEAU POUR UN POSTE D'ÉTAT-MAJOR A PARIS

Diplômé des grandes écoles : CENTRALE, MINES DE PARIS, TÉLÉCOMMUNICATIONS, ou équivalent.

Sens développé des relations humaines et goût de la concertation.
Expérience de dix ans minimum dans la direction de centre d'informatique de gestion ou la responsabilité de grands projets de télégestion.

Ecrire sous référence T 026.098 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, en joignant curriculum vitae et prétentions.

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES
DE DOCUMENTATION TECHNIQUE
recherche

CHEF DE SECTEUR

IL SERA CHARGÉ :
– De la synthèse et de la conception de la documentation de systèmes électroniques complexes.
– De la coordination d'équipes de rédaction.
Expérience électronique et micro-informatique indispensable.

RÉDACTEURS ÉLECTRONICIENS
Responsables d'affaires

Envoyer C.V. et prétentions sous n° 91.429 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

Administration recherche
AGENTS TECHNIQUES
pour négociation rédaction de marchés industriels d'État. DUT ou équivalent minimum. Ecrire au S.C.C. 46, bd Bessières, 75017 Paris.

Recherche :
1) INFIRMIER SURVEILLANT PSYCHIATRIQUE ;
2) INFIRMIERS ou INFIRMIÈRES PSYCHIATRIQUES ;
3) ERGOTHÉRAPEUTE et SECRÉTAIRE MÉDICALE AYANT EXPÉRIENCE MILIEU PSYCHIATRIQUE.
Écrire avec référence ou téléphoner - 407-90-60 - au Médecin-Directeur du Centre LES LYCÉENS à Neufmoutiers-en-Brie 77610 FONTENAY-TRESIGNY.

L'Institut National de Recherches en Informatique et en Automatique recherche pour son centre de calcul équipé d'un 68 DPS/Multics à Roquencourt puis Antibes :

UN OPERATEUR
Niveau DUT

UN INGENIEUR LOGICIEN
Niveau Maîtrise minimum.

Dans les 2 cas, anglais technique indispensable. Pratique grands systèmes appréciée.
Adresser C.V. à INRIA, Service du Personnel et des Affaires sociales, B.P. 105, 78153 LE CHESNAY CEDEX.

ASSOCIATION LOISIRS SPORTIFS VOCATION SOCIALE
recherche pour siège Paris

CHARGÉ DE MISSION
PROSPECTION - ETUDES - PRODUITS

Pour : mener une action de promotion régionale auprès des groupes collectivités.
– Assurer, sur objectifs, une action de prospection méthodique et soutenue auprès de collectivités (C.E., Mairies, etc.).
– Assurer les études et analyses nécessaires au développement de son secteur.

Une formation supérieure (Ecole de commerce), une expérience personnelle de l'animation de la promotion des ventes de 2 à 3 ans, une réelle motivation pour le secteur associatif et la pratique sportive sont indispensables. De fréquents déplacements en province sont à prévoir.
Automobile indispensable.

LIBRE RAPIDEMENT.

Adr. C.V., photo s/n° 45712 P.A. SVP, 37, rue Général-Foy, 75008 Paris.

Urgent
cherche
PROFESSEUR
sciences naturelles
second cycle.
Ecole Sainte-Marie-de-Meaux. Téléphone : 434-04-32.

VILLE D'ANTONY 92
recherche
pour halte, garderie et crèche familiale :
1° PUERICULTRICES diplômées d'État (dont une pour assurer la direction de l'équipement).
2° MONITRICE de jardins d'enfants, titulaire du diplôme d'État d'éducateur de jeunes enfants.
3° AUXILIAIRES de puériculture, titulaires du certificat d'auxiliaire de puériculture.
Candidature, curriculum vitae et copie des diplômes à M. le maire, hôtel de ville, 2, rue des Champs, 92160 ANTONY.

CONSTRUCTEUR de MATÉRIELS ÉLECTRIQUES destinés à l'Armée (équipement de shelter, transmissions...) recherche

REPRÉSENTANT A LA COMMISSION

– Ce poste conviendrait à un retraité des services transmission de l'armée ;
– Rémunération à la commission.

Écr. avec C.V. à n° 91.521 Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

COLLABORATEUR haut niveau. Écr. M. LAMARQUE, 149, rue St-Honoré, Paris-1er, qui transm.

INGÉNIEURS LOGICIELS
2 à 5 ANS D'EXPÉRIENCE

DIPLOMÉS GRANDES ÉCOLES

Connaiss. 6800-8080-9085.
Aptes à diriger techniciens
POSTES A POURVOIR
en BANLIEUES NORD et SUD

145.000 F +
Écr. avec C.V. détaillé + salaire actuel SOUS RÉFÉR. N° 4286, à PRO MULTIS 47, rue des Tournelles 75003 PARIS, qui transmettra.

Agence immobilière GARE MONTPARNASSE fondée 1942 320-70-12 - RECHERCHE NÉGOCIATEURS (TRICES) Vente RIVE GAUCHE

information divers

POUR
TROUVER
UN
EMPLOI

LE CENTRE D'INFORMATIONS DE L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages) :
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
- Les bnes réponses aux tests.
- La graphologie et ses pièges.
- Les trois types de curriculum vitae, etc.

Pour informations, écrire CIDEM, 5, sq. Mondovi, 78 Le Chesnay.

Pour bien choisir votre métier FRANCE-CARRIÈRES chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

L'État offre des emplois stables, bien rémunérés à toutes et tous avec ou sans diplômes.
Pour les connaître demander une doc. gratuite sur la revue FRANCE-CARRIÈRES (C 16) B.P. 402-09 Paris.

Emplois outre-mer, étranger MIGRATIONS chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

occasions

MOQUETTE PURE LAINE PRIX POSÉ
75 F T.T.C. m2. 658-81-12.

secrétaires secrétaires secrétaires

HOLDING MINIÈRE
recherche
pour la Direction Commerciale de ses bureaux Parisiens *(quartier Montparnasse)*

secrétaire
BILINGUE ANGLAIS

Familiarisée avec l'emploi de données chiffrées et la gestion de dossiers commerciaux

Envoyer C.V. sous réf. 13749 M à BLEU Publicité 17, rue du Docteur Lebel - 94300 VINCENNES - Q.T.

C.E. cherche d'urgence pour emploi temporaire à la Défense, excellente Sténodactylo capable assurer petit secrétariat. Téléphoner pour rendez-vous : M. DUBAELE 767-39-50 ou 33-10.

SOCIETE MULTINATIONALE DE CONSEIL EN ORGANISATION
offre opportunité immédiate pour une

SECRÉTAIRE TRILINGUE
(Allemand langue maternelle, français, anglais)
les trois langues parlées et écrites couramment.

Trois ans d'expérience minimum.

Adresser curriculum détaillé en anglais s/n° 91.534 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

ADMINISTRATEUR DE BIENS PARIS (1er), recherche
SECRÉTAIRE
EXPÉRIMENTÉE
POUR SERVICE IMMEUBLES LOCATIFS
Min. 35 ans, notions informat. et comptabilité, dactylo ou correspondancière. Téléphone : 260-31-31.

Cabinet d'avocats, WAGRAM, rech. Dactylo-Réceptionniste pouvant assurer petit standard, présentation impeccable. Adr. C.V. à M. SAINT-HILAIRE, 4, rue de la Porte-du-Parc, à SÈVRES 92310, qui transmettra.

DEMANDES D'EMPLOIS

J. H. - 29 a., étudiant gde école, activités littéraires, bilingue allemand, français. Étudie toutes propositions.
Écr. s/n° 6097, le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

CADRE SUPÉRIEUR
Bonne expérience direction commerciale et export. rech. poste

COLLABORATION
direction P.M.E., éventuellement missions temporaires.

Écr. s/n°T026127M, R.-Presse, 85bis r. Réaumur, 75002 Paris.

capitaux propositions commerciales

Sté Parc Promotion et gestion campings. Etudes et conseil achat terrains, associations, formalités. Renseignements : 670, av. de Lattre-de-Tassigny, FREJUS. Tél. (94) 95-08-73.

travaux à façon

ENTREPRISE. Sérieuses référ., effectue rapid. travaux peinture, menuiserie, décor. coordination tous corps d'État. Devis gratuit. Tél. : 368-47-84 et 893-30-02.

automobiles

ventes

de 12 à 16 C.V.

Particulier vend LAND ROVER BROUSSE S TTE 904 1978 essence châssis court, 18.000 km. Hard Top 42.000 F. 354-76-12 - 357-88-00.

divers

BMW OCCASIONS
320-323-520-525-528-728 80/81 peu roulées garantie. AUTO PARIS XV - 533-69-95 63, r. Desnouettes, Paris (15e).

L'immobilier

constructions neuves

En bordure du 17e arrondissement
dans résidence neuve
DU 2 AU 5 PIÈCES
Livraison immédiate ou septembre 1981
Prêt conventionné possible
HAMPTON & SONS. Tél. : 737-33-60
Tous les jours sauf mardi et mercredi de 11 h à 19 h.

locations non meublées offres

Paris

13e Mº National, 2 pièces 40 m² + terrasse 18 m², entrée, cuisine, w.-c., placard, bains chf. cent., 6e (dernier étage) ascenseur, très calme. Tél. heures de brx. 686-89-85.

MONTPARNASSE (14e)
Immeuble tout confort
SANS COMMISSION
3 PIÈCES 66 m² loyer : 2.444 F
Charges 585 F - Parking 274 F
4 PIÈCES 77 m² loyer : 2.859 F
Charges 683 F - Parking 274 F
Téléphoner pour visite 273-21-20 (heures bureau).

PERNETY dans imm. récent, bon stand., asc., chf cent. STUDIO 28 m². 1.380 F + charges. Téléphone : 293-69-38.

Région parisienne

A louer vide dans immeuble de standing grand studio 47 m² avec grand balcon 12 m², tout confort à 150 m du lac d'Enghien. Prix 1.300 F + charges 300 F. Tél. 415-02-92.

locations non meublées demandes

Paris

URGENT. Pour le 1er avril AVOCAT cherche 3/4 pièces, non meublées, à usage personnel. Trois premiers étages : Ve, VIe, VIIe, XVIe arrondissements. Téléphone : 856-70-69 l'après-midi ou 707-71-86 avant 10 heures.

Part. à part. ch. fin avril, 2 P., cuis., s. de bains, 1.700 F cc. maximum. Tél. dom., 651-92-68 ou burx 329-21-30, poste 309.

URGENT
Part cherche appart. 3 pièces. Loyer maximum 2.200 F., dans Paris exclusivement. Tél. : le soir au 526-87-87.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES, villas, pavill. toutes banl. Loyer garanti 5.000 max. 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE
pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades - 285-11-08.

EMBASSY SERVICE
8, av. de Messine, Paris (8e) rech. pour clientèle étrangère et diplomates, APPARTS PARIS et MAISONS Ouest résident. LOCATION OU ACHAT 562-78-99

bureaux

SIÈGES DE SOCIÉTÉS
avec secrétariat, tél., télex
TOUTES DÉMARCHES pour créations d'ENTREPRISES
ACTE S.A. - 261-80-88 +

VOTRE SIÈGE A PARIS
VOTRE SIÈGE A LONDRES
de 80 à 300 F par mois.
CONSTITUTION DE STÉS.
G.E.I.C.A. - 296-41-12 +
56 bis, rue du Louvre, Paris-2e.

PARIS - PORTE DE BAGNOLET part. loue burx 220 m², avec tél. standard 5 lignes + 4 park., imm. très bon stand., r.-de-ch. 50, rue de la Justice, Paris-20e. Téléphone : 340-20-92.

CONSTITUTION de SOCIÉTÉS – télex-secrétariat tous services
ASPAC PARIS-8e 293-60-50 +
votre SIÈGE SOCIAL
délais rapides - prix compétitifs

---

1 à 10 BURX ts quartiers depuis 500 F par mois
AGENCE MAILLOT **293-45-55**
Spécialiste burx depuis 1961.

DOMICILIATION 8e
R.C.-R.M., 150 à 300/mois
TELEX-SECRÉTARIAT
AGECO - 294-95-28

PARIS-11e Pptaire loue *1.600 m²* impeccables - Tél. : 563-83-33.

RUE FÉDÉRATION (15e) proximité Hilton, à louer immédiatement, bureau 2 pièces meublées, bail de 100.000 F par trimestre - Mme de KERAUTEM. Téléphone : 273-08-73.

fonds de commerce

A vendre Paris 1er 50 m antiquaire Louvre broc déco bijoux neuf occ. fac. 5 m. sur 30 m² + appt F2 tt conf. impecc. ch. gaz alarme, loyer 13.000 p. an poss. avt com. sauf res 200.000 de 11 h à 19 h s. sam. dim. 236-98-68.

Urgent PARIS
Belle librairie 35 m² + loggia + dépend. 6 m. façade entièrement réf. Loyer 21.000 F, bail encore 7 ans, autres activités possibles. Prix 160.000 F. Tél. 307-45-63.

Cause retraite, à vendre SOCIÉTÉ DE CONFECTION Clientèle sûre et sérieuse. Fabrication et négoce. Tél. : 343-76-80.

Vd très beau fonds de commerce restauration en bordure du lagon à Saint-Gilles-les-Bains, île de la Réunion. S'adresser M. Monnier, 6, lot. du Lagon, 97434 Saint-Gilles-les-Bains.

AJACCIO
Vieille ville
Vend Pizzeria, ouverte toute l'année, matériel très bon état, très bonne affaire. 270.000 F. Écr. s/n° 6.067, le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

locaux commerciaux

A VENDRE
Entrée de Nîmes
EMPLACEMENT COMMERCIAL
DE PREMIER ORDRE
10.000 m² - 150 m de façade
SUR GRANDE ARTÈRE
Écrire HAVAS NIMES Nº 595.478.

RUEIL-MALMAISON
Sté cède bail dans imm. récent pour cause déménagement 420 m² de burx sur 2 niveaux 2e et 3e étage entièrement cloisonnés + 8 park. Prix location annuel : 450 F/m². Extension possible sur immeuble attenant en fin de construction, locaux libres de suite. Tél. 024-20-21.

hôtels particuliers

COLOMBIE-MUETTE
HOTEL PARTIC. 470 m²
Verdure. Soleil. 354-95-10.

ROUEN 24, RUE THIERS
Hôtel particulier, 226 m² au sol + 2 niveaux. Prix intéressant. Ecr. s/n° T026016M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

maisons individuelles

LUBERON-LOURMARIN
Maison village, 7 pièces, 170 m². + 2 greniers + 3 caves. jardin 250 m². Prix : 600.000 F. Écrire s/n° T 26.123 M à Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

QUARTIER MONTSOURIS
Maison individuelle + grand atelier d'artiste, autour de son jardin 300 m². Après 19 heures. Téléphone : 327-52-15.

pavillons

TREMBLAY-LES-GONESSE vd Pav. 5 p. tt cft, chf cent. gar. jard clos 900 m², sam. dim. 11 h à 18 h : 39, rue de ROISSY.

LA GARENNE-COLOMBES
Pavillon sur 500 m² de terrain 6 P. ss-sol, gar. + dépend. 1.150.000 F - 574-56-33.

PRÈS ORSAY 300 m. RER sur 780 m² terrain villa toit de chaume Séj. 50 m² 5 ch. mezzanine 2 bains, cuis. équip. sous-sol 3 voit. cave à vin + atelier 1.300.000 Sofia 460-14-53.

terrains

LOUVECIENNES
Près Paris Ouest EXCEPTIONNEL Terrain boisé 6.000 m² - Site CHATEAU DU BARRY
Permis de construire accordé VILLA GRD LUXE - PRIX ÉLEVÉ
Continental immobilier
Tél. 742-65-34.

---

77 OZOIR-LA-FERRIÈRE beau terrain 555 m², façade 16 m., clos arbres fruitiers et thuyas. 275.000 F. 585-16-21.

PART. vend magnifiques terrains boisés avec tennis, bord de mer, MORBIHAN. Bastard. 2, rue Meissonier, 75017.

PACY-SUR-EURE près 50' SAINT-LAZARE. DOMAINE de 45 ha. Qualité exceptionnelle. Très belles parcelles à bâtir de 247.500 F H.T. IMOBEL - Tél. : 265-18-43.

chasse-pêche

Pptaire loue pour pêche exclusivement à 1/2 h de Paris par autoroute du Sud, site boisé avec îles sur 3,5 ha. nbreux bras de rivières, conviendrait à C.E., association ou collectivités. Téléphone : 292-24-59.

villas

Part. vend villa gd stand. 257 m², tennis de loz. privé bord de lac. Forêt landaise, proxim. Pyla. Prix 1.050.000 F. - (43) 97-02-40.

PRÈS ROUEN
Belle maison à 1 heure de Paris. Charme normand, mezzanine. Construction récente. Proximité du vieux village. Prix intéressant. Pour tous renseignements tél. à Mlle C. Alvarez 062-87-61 de 8 h à 17 h.

---

8 km DE DRAGUIGNAN (Var) 500 m centre village. Urgent cause départ, particulier vend villa récente 1974 F 4. Densité au sol 306 m², surface habitable 147 m², terrain 1.193 m², bien entretenue, jardin arboré, prix ferme définitif 750.000 F. Tél. (94) 70-42-28. Ecrire s/n° 6.098 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Buzzes-Chaumont
pavillon avec jardin
3-4 pièces, 4.000 F/mois. Tél. vend., 11 à 15 h. 202-28-41.

VAR. Particulier vend villa 430 m² habit. dans terrain boisé 6.500 m², calme. Px 1.350.000 F Téléphone : (91) 48-76-18.

A VENDRE
LUXUEUSE VILLA
10 km de Lucerne
(Centre Suisse)
Parc arborisé, piscine, vue panoramique sur lac des quatre cantons. Année de construction 1962, rénovation totale 1980. Surface : 1.890 m². Habitation : 600 m² (12 pièces). Prix de vente : 1.700.000 FS. Facilités de paiement possible. Renseign. s/chif. 88-6994, Schweizer Annoncen AG ASSA, Postfach, CH-6002, LUZERN.

CHATOU 15' R.E.R., Calme charmante VILLA ILE DE FRANCE 1979 Récept. + mezzanine, 3 ch., 2 bs, cuis. éq., salle jeux, gar. 2 voit. Jardin 850 m². Prix 950.000 F. EXCLUSIVITÉ AGENCE DE LA TERRASSE, LE VÉSINET - 976-05-90.

fermettes

Fermette 45 km Paris. S. à mang., liv. chem., poutres, 2 ch., gde cuis., s. de bns, cab. de toil., wc. Gds placards. Mazout. Tt cft. Env. 100 m² + 1er ét. Fac. aménag. Gde cave. Jdin. 700.000 F. Vis. samedi mat., 236-98.68, dim.

manoirs

CHARM. GENTILHOMMIÈRE du 18e s. entre Gisors et Gournay à prox. de la forêt de Lyons, récept., cuis., 6 chbres, chauff. central, communs sur 1/2 ha. bon état général. IMMOBILIAE. Téléphone : 551-75-89.

domaines

LOIRET
135 km Paris
joli territoire de chasse de 94 ha bois et plaines dont étang 5 ha, bâtiments ferme à restaurer. S.B.S. Villemurlin, 45600 SULLY-SUR-LOIRE

Achète grand domaine à vocation forestière et chasse. préférence départements : 45, 41, 18, 89, 58. Écrire sous le n° 200893, ORLET, 136, avenue Charles-de-Gaulle, 92522 NEUILLY-SUR-SEINE

emplois régionaux

BOUYER-PROFESSIONNEL
Enginiering et systèmes en électro-acoustique
recherche

CHEF DE SERVICE TECHNICO-COMMERCIAL

Votre fonction :
- encadrement et organisation d'une équipe projet et devis ;
- visite systématique et au coup par coup de la clientèle France ;
- animation séminaires destinés à la clientèle ;
- suivi documentation.

Votre profil :
- vous êtes BTS ou Ingénieur depuis quelques années ;
- vous avez exercé une fonction commerciale ;
- vous connaissez la distribution des matériels électriques ou électro-acoustiques ;
- vous êtes dynamique et avez le sens du contact commercial.

Rémunération motivante avec intéressement au C.A.

Envoyer C.V. et prétentions à : BOUYER-PROFESSIONNEL B.P. 405, 82004 MONTAUBAN CEDEX.

MONTEUR D'OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES EN NORMANDIE
recherché par importante Société à Rouen pour prospection terrains
– définition programmes ;
– étude de faisabilité ;
– animation des équipes d'Ingénierie ;
– dipl. souhaités : sciences éco, sup. de Co, sciences Po ;
– expérience indispensable.

Adresser C.V. et photo à JD 350 HAVAS (B.P. 907) 76023 ROUEN CEDEX.

Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux
recherche

UN INGÉNIEUR
CHARGÉ DE MISSION

Techniques de développement des entreprises (produits, innovation, équipement).

Expérience :
TECHNICO-COMMERCIAL 5 ans minimum.
Formation Ecoles centrales - ENSI

Env. C.V., photo et prét. à la Direction de l'Action industrielle, C.C.I.B., 12, place de la Bourse, 33076 Bordeaux Cedex.

Sté Expertise Comptable recherche pour secteur HAUTE-MARNE collaborateur de haut niveau pour missions contrôle, révision et gestion dans PME d'importance régionale. Ce poste conviendrait plus particulièrement à un candidat ayant une forte expérience de cabinet Audit ou de Sté expertise comptable. Position Cadre, avantages sociaux. Ecrire avec prétentions s/n° 8.080 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
recherche
pour son bureau de SENS

COLLABORATEUR qualifié
Expérience cabinet souhaitée - Position cadre - Avantages sociaux.

Écrire avec C.V. et prétentions s/n° 8.055 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

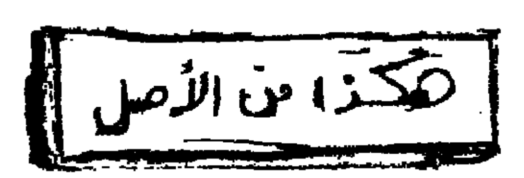
emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE
ouvre une inscription pour un poste de

PROFESSEUR ORDINAIRE OU EXTRAORDINAIRE
de philosophie moderne et contemporaine
à la Faculté des lettres

Il s'agit d'un poste à temps complet
Titre exigé : doctorat
Entrée en fonction : 1er octobre 1981

Les candidats sont priés de faire valoir leurs titres avant le 15 MAI 1981, au secrétariat de la Faculté des lettres, place de l'Université-3, 1211 Genève 4, auquel ils peuvent s'adresser pour connaître les conditions.



Le Monde

régions

Pays de la Loire

AU CŒUR DE LA VILLE

L'ancienne manufacture des tabacs de Nantes va être restaurée

De notre correspondant

Nantes. – *Les bulldozers viennent d'entrer en action au cœur de Nantes pour abattre le mur d'enceinte de la vieille manufacture des tabacs, abandonnée depuis sept ans après un siècle d'activité. Seule la clôture sera détruite. Tous les bâtiments (27 000 mètres carrés de plancher) vont être réaménagés dans le cadre d'une vaste opération de rénovation urbaine décidée par la municipalité nantaise pour redonner vie au quartier de la gare. Il en coûtera 100 millions de francs. Le chantier qui vient de s'ouvrir durera jusqu'à l'automne 1984.*

« *Je suis bien venu quinze fois visiter ces bâtiments avant de me persuader qu'il était possible de les restaurer au lieu de les détruire...* » Le maire adjoint de Nantes, M. Albert Mabé, professeur de génie civil à l'école supérieure de mécanique de Nantes, a ausculté en spécialiste les grands hangars de pierre avant de proposer au conseil municipal de lancer l'opération de rénovation de la manufacture des tabacs. Les élus ont beaucoup voyagé aussi pour achever de se convaincre. Ils ont visité l'usine Leblanc de Melun et des greniers à grains aux Pays-Bas : « *La Manu sera sauvée* », ont-ils finalement annoncé en présentant le plan quadriennal d'aménagement de la cité. Pendant cent ans – de 1874 à 1974, – la sirène de cette usine a rythmé la vie nantaise comme la fabrique voisine des petits-beurre « LU ».

Les tours de « LU » qui marquaient l'arrivée à la gare ont été décapitées : il n'en subsiste plus aujourd'hui que des moignons pitoyables. La « Manu », elle, ne va pas disparaître. Mieux, elle va revivre et redonner un peu de vie à un quartier qui, depuis sept ans, s'est endormi.

Située à quelques centaines de mètres de la gare, la « Manu » se trouve au cœur du centre traditionnel de Nantes, mais elle a toujours été un peu coincée entre un cimetière, une caserne, le Jardin des plantes et la voie ferrée. Le cimetière et la caserne, pas question d'y toucher, mais le Jardin des plantes a bien failli disparaître. La précédente municipalité, dirigée par le sénateur André Morice (centre républicain), qui a fourni à la SEITA les terrains équipés sur une zone industrielle de la banlieue nantaise pour y construire la nouvelle usine et a reçu en échange la propriété des deux hectares de terrain de la vieille « Manu », avait conçu à cet endroit une grande opération immobilière. Un nom avait été trouvé : « *Les allées de Jules-Verne* », et on était à la veille de lancer les expropriations quand l'imminence des élections municipales a conduit à bloquer ce projet, à l'automne 1976.

La nouvelle municipalité, dirigée par M. Alain Chenard, député P.S., espère que le futur tramway apportera une nouvelle animaton autour de la « Manu » pour laquelle un vaste projet de restauration a été défini. Il comporte quatre-vingt-cinq logements H.L.M., une décentralisation en cet endroit des services techniques municipaux (l'urbanisme et les permis de construire) amenant cinq cents emplois et une série d'équipements spécifiques au quartier : crèche, halte-garderie, permanence médico-sociale, foyer du troisième âge, bibliothèque de quartier, commerces et restaurant de cent vingt places. C'est aussi ici que seront aménagés trois équipements qui font actuellement défaut à la ville : une maison des associations, une auberge de la jeunesse et un centre de ressources audiovisuelles. En tout, une quinzaine d'opérations. Chaque programme a été confié à un maître d'œuvre particulier, au terme d'un concours qui a mis aux prises douze équipes d'architectes. On a souhaité en effet traiter l'ensemble avec beaucoup de diversité pour gommer l'austérité des bâtiments de l'ancienne « Manu ».

JEAN-CLAUDE MURGALÉ.

NOUVELLES DIFFICULTÉS POUR LES PARCS RÉGIONAUX

La directrice du parc de Brière est licenciée

De notre correspondant

Saint-Nazaire. – Mᵉ Léone David, directrice du parc naturel régional de Brière, près de Saint-Nazaire, a été licenciée, le 3 mars dernier, par le comité syndical du parc pour « faute grave ». Sept ans après son entrée en fonctions, la seule femme en France directrice d'un parc naturel a été mise à la porte pour des raisons qui ici laissent plus d'un Briéron perplexe.

Les 7 000 ha de marais devenus propriété indivise des Briérons par lettre patente du duc François II de Bretagne en 1461 sont un monde à part. L'eau dormante des canaux isole un univers encore replié sur lui-même et où les fusils parlent encore parfois pour régler les querelles. Cette fois, ce n'est pas la canardière qui a parlé, mais une arme aussi meurtrière : l'accusation de vol. Le 3 mars, M. Bernard Legrand, sénateur, président élu du parc, a reproché deux « indélicatesses » à sa directrice : s'être fait régler sur le budget du parc des communications téléphoniques privées et des voyages personnels. Un autre reproche suivait : manque de rigueur dans la gestion. « *L'argent des populations briéronnes a été détourné* », affirmé un élu communal, membre du comité syndical érigé en tribunal.

Le fond du problème c'est de savoir si la Brière voulait vraiment son parc naturel régional. Les Briérons, pêcheurs et chasseurs avant tout, méfiants à l'égard de l'étranger, supportaient mal une structure destinée à protéger un milieu de vie privilégié. Depuis la création du parc, en 1971, les habitants des communes riveraines du marais grommelaient que l'on contrariait leurs habitudes de vie. Certains profitent pourtant des retombées touristiques. Quelques habitués du marais se vantent de retirer en une seule saison 80 000 francs des promenades en barque organisées pour faire visiter la Brière. Mais l'utilité du parc ne paraît toujours pas admise. En outre dans une région où le chômage est important en raison des difficultés des industries nazairiennes, les sommes affectées au parc « passent mal ». On reproche ainsi la création du village-musée de Kerhinet qui a coûté 5 millions de francs. On comprend mal les budgets votés pour les recherches biologiques, botaniques, agronomiques...

Femme parmi les hommes, elle semble payer aussi pour cette situation et pour avoir exercé un pouvoir qui a suscité bien des jalousies masculines. C'est une « machination » affirme Mᵐᵉ David. Elle s'en prend à son président, le sénateur Legrand, qu'elle accuse de « *s'être employé à saper son autorité de directrice auprès des Briérons* ». Elle met en cause le directeur adjoint du parc qui, avec une patience de fourmi, a constitué un dossier contre elle depuis 1975, date de son entrée en fonction.

Mᵐᵉ David réfute tout. Sur d'éventuelles fautes de gestion, elle rappelle, que, pour chacun de ses actes, pendant sept ans, elle a reçu l'approbation du comité syndical du parc et de son président. Le budget qu'elle a présenté chaque année a toujours été adopté sans problème. Les dépassements de dépenses ? Seulement des « glissements justifiés ». Les factures de voyages personnels ? Faux. Seuls les coups de téléphone privés sont reconnus mais l'autorisation de dépense (550 francs) aurait été signée par le président du parc « en connaissance de cause ».

Mᵐᵉ David s'indigne de ce qu'un travail de sept années soit balayé en quelques heures par de pareilles accusations. Son meilleur dossier, c'est celui du parc de Brière qui était considéré comme l'un des plus réussis de France. Aussi a-t-elle immédiatement intenté un recours au tribunal administratif pour licenciement illégal. De plus, elle veut engager un procès en diffamation contre ses accusateurs. Toute la Brière en est secouée, et au-delà, l'ensemble des vingt-deux parcs naturels régionaux dont la vie, ballottée entre l'Etat et les collectivités locales souvent réticentes, n'a cessé d'être difficile.

MICHEL LE TALLEC.

A PROPOS DE...

LES PROPOSITIONS DE LA CHAMBRE DE COMMERCE

Paris ville internationale ?

M. Jean Theves, président de la chambre de commerce et d'industrie de Paris, a présenté, le 17 mars, des propositions pour que la région parisienne conserve une place de premier rang au niveau mondial dans les domaines du tourisme d'affaires, de l'installation de grands sièges de sociétés étrangères et des activités à rayonnement international.

Un rapport, établi par la chambre montre que Paris est la ville d'Europe qui a accueilli le plus de congrès en 1979. Avec deux cent vingt-cinq manifestations, la capitale ravit donc à Londres la première place mondiale pour ce genre d'activités.

Pour le seul parc de la porte de Versailles, le nombre de réunions a augmenté de 58 % au cours de ces dix dernières années. Globalement, les experts constatent un taux de croissance de 3 à 6 % par an de la demande de superficie et du nombre d'exposants à Paris. Le nombre des visiteurs étrangers augmente de 15 % environ par an.

La capitale a, en outre, amélioré ses infrastructures d'accueil. Ainsi, la capacité des salles de conférences est passée de dix mille places en 1970 à soixante mille places en 1980 pour l'organisation de salons, et la chambre de commerce et d'industrie fonde beaucoup d'espoirs sur le parc de Villepinte, en Seine-Saint-Denis, qui, en 1982, accroîtra les capacités d'accueil, pour les expositions « couvertes », de 70 000 mètres carrés.

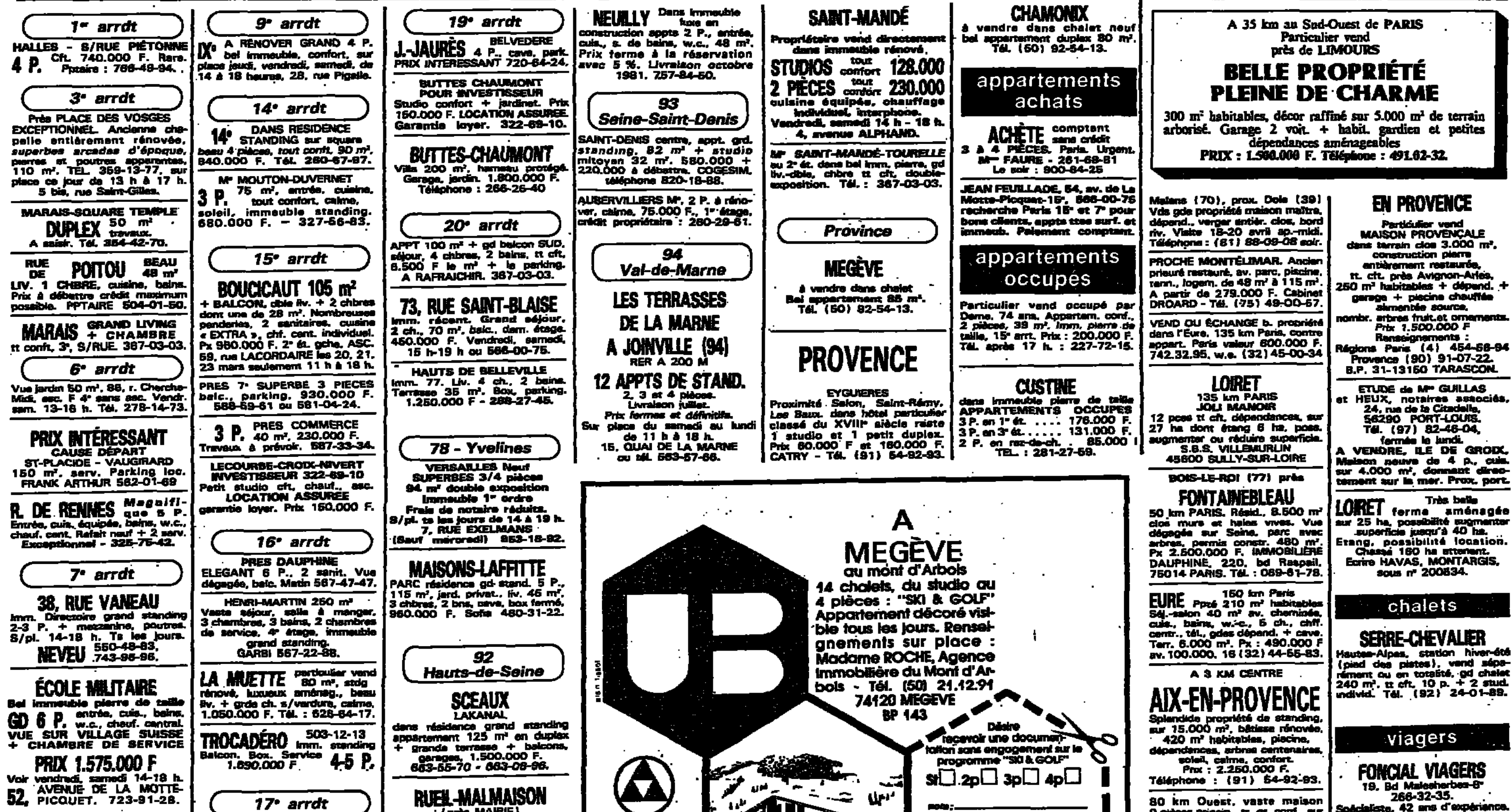
Estimant que la région Ile-de-France possède des « *atouts considérables* » pour occuper une des premières places parmi les grandes agglomérations mondiales, les responsables de la chambre de commerce regrettent que « *les pouvoirs publics et les autorités régionales n'aient pas réellement pris en main le devenir international de l'Ile-de-France* ».

Ils affirment que « *l'image de marque de l'administration laisse beaucoup à désirer et que l'attitude des pouvoirs publics est souvent peu incitative et la politique de promotion encore insuffisante, voire inexistante* ». Ils proposent donc la création d'un comité régional, qui aurait pour rôle de participer à la définition d'une véritable politique de développement régional de coordonner les différentes actions de promotion menées à l'étranger et de proposer des actions susceptibles d'accroître le rayonnement international de la région.

Il ne s'agit là que d'un ensemble de propositions dont la plupart vont sans doute être reprises dans le rapport plus général que M. Arrighi de Casanova, président du Palais des congrès, a été chargé par le premier ministre de préparer sur le rôle international de Paris et de sa région.

JEAN PERRIN.

● *L'hebdomadaire* « la Gazette du Limousin » annonce la parution du premier numéro d'une édition Haute-Vienne, dans une plaquette distribuée au porte à porte et qui recouvre l'hebdomadaire gratuit « Presse-Service » édité par « Centre-Presse », quotidien du groupe Hersant. L'abonnement, offre exceptionnelle de lancement, est de 75 F par an. Dans un éditorial intitulé « Pourquoi ce journal ? ». Il est dit notamment : « *Parce que le temps est venu de réaliser le journal réclamé depuis longtemps (...) consacré uniquement aux nouvelles de chez nous, celles de nos bourgs et de nos hameaux, celles qui nous intéressent. Tout simplement parce qu'il est temps de reconnaître que l'audio-visuel, et en particulier la télévision, est imbattable grâce à l'instantanéité de sa quête aux informations mondiales et même nationales et que mieux vaut laisser au petit écran ce secteur de l'information (...).* » – (Corresp.)



CARNET

Naissances

— Le docteur Jean MURAT et Mme, née Marie-Annie Houssais, ainsi que Pierre, Sylviane, Caroline, Alban, Anne et Claire, ont la joie d'annoncer la naissance de

François,

le 11 mars 1981.
27, rue de Boisdénier,
37000 Tours.

Décès

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Paul BARROIN,
née Madeleine Rivoal,

survenu le 17 mars 1981, dans sa soixante-dix-septième année.
De la part de :
M. et Mme Pierre Barroin,
M. et Mme Jean Barroin,
ses enfants,
M. et Mme Frank Barroin,
M. et Mme Hervé Barroin,
Béatrice, Laurent et Nathalie,
ses petits-enfants,
Et de toute la famille.
Les obsèques auront lieu en l'église de l'Immaculée-Conception, 34, rue du Rendez-Vous, à Paris (12e), le 20 mars 1981, à 10 h. 30.
Cet avis tient lieu de faire-part.
17, rue Faraday,
75017 Paris
13, rue Schumann,
95600 Eaubonne.

— Le conseil d'administration,
La direction et les collaborateurs de la Fiduciaire économique et financière,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Robert DANTON,
expert-comptable,
commissaire aux comptes,
membre de la direction,

survenu le 17 mars 1981.
128, boulevard Haussmann,
75008 Paris.

— M. Paul Fessy,
Mme André Paranque,
Mme Ennemond Fessy,
Mme Antoine Copperet,
M. et Mme Georges Fessy,
M. et Mme Martial Fessy,
M. et Mme Paul Paranque,
M. et Mme Jean Paranque,
M. et Mme Edmond Paranque,
M. et Mme Michel Paranque,
M. et Mme Régis Paranque,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme Etienne Parcot,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Paul FESSY,
née Juliette Paranque.

Les obsèques seront célébrées à Lyon, en l'église d'Ainay, sa paroisse, le vendredi 20 mars, à 14 heures.
9, rue Sala,
69000 Lyon.

[Infirmière, Juliette Fessy-Paranque s'était engagée dès le débarquement des troupes alliées en Provence à l'hôpital militaire-402 de la 1re Armée française. Elle participa ainsi à la campagne de France et d'Allemagne dans l'équipe chirurgicale du médecin-général du Bourguet. Elle avait épousé, en 1950, M. Paul Fessy, l'un des responsables des maquis de l'Ardèche, qui fut maire de Cruas à la Libération, et dont le frère avait été tué dans l'attaque d'un convoi ennemi dans la vallée du Rhône.]

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Robert FOUCHARD,

survenu le 13 mars 1981, en Arabie Saoudite, dans sa soixante et onzième année.
De la part de :
M. et Mme Claude Fouchard,
M. et Mme Philippe Fouchard,
M. et Mme Jean-Pierre Goulut,
M. et Mme Hubert Fouchard,
M. et Mme Jean-Louis Fouchard,
M. et Mme Alain Fouchard,
Mme Catherine Drai,
M. et Mme Jean-Luc Fouchard,
Mlle Brigitte Fouchard,
ses enfants,
ses petits-enfants,
ses frère et sœurs,
Et de toute la famille.
Le obsèques auront lieu à Dole (Jura), à une date ultérieure.

— Le président-directeur général,
Le conseil d'administration et le personnel de la compagnie Air Inter, ont le regret de faire part du décès de leur contrôleur d'État,

M. Maurice GUENANFF,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 14 mars 1981.
Les obsèques ont été célébrées à Saint-Nicolas-du-Pelem (Côtes-du-Nord), le 17 mars 1981.

[Né en 1921 à Saint-Nicolas-du-Pelem (Côtes-du-Nord), Maurice Guénanff, ancien élève de l'École nationale de la France d'outre-mer et de l'E.N.A., a occupé divers postes dans l'administration de la République du Sénégal avant d'être nommé administrateur civil au ministère de l'économie et des finances. Il fut membre du cabinet du ministre de 1969 à 1977. Conseiller municipal de Landevennec. Il était membre du comité directeur des clubs Perspectives et Réalités.]

— Rouen, Barbezieux, Rivedoux-Plage (île de Ré).
Les familles Mizrahi - Madrolle ont la douleur de faire part du décès de leur père et grand-père

M. César MIZRAHI,

survenu le 18 mars 1981, en son domicile, à Rivedoux-Plage (île de Ré).
L'inhumation se fera au cimetière de Rivedoux le vendredi 20 mars, à 15 heures.
Ni fleurs ni couronnes.

— Le docteur et Mme Jackie Soussy et leurs enfants,
M. et Mme Henry Bensaïd et leurs enfants,
M. et Mme Léon-Jean Chekli et leur fils,
M. et Mme Gilbert Narboni et leurs enfants,
Le docteur et Mme Charles Moha et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Claude Missud et leurs enfants,
M. Bernard Elkaïm et ses enfants,
Mlle Hélène Moha,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Alexandre MOHA,
née Alice de Paz,

survenu le 15 mars 1981.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité le 18 mars 1981.
La famille ne reçoit pas.
44, rue des Entrepreneurs,
75015 Paris.

— La Fédération du Val-de-Marne du parti socialiste,
La section d'Ivry du parti socialiste,
La Fédération des élus socialistes du Val-de-Marne,
ont le regret de faire part du décès de leur camarade et ami

Mandy MOSCOVICI,
conseiller municipal socialiste d'Ivry.

Les obsèques auront lieu le lundi 23 mars 1981, à 14 h. 30, au cimetière parisien de Bagneux (porte centrale).

VENTE AUX ENCHÈRES

HOTEL DES VENTES
73, fbg St-Honoré - 75008 PARIS
Mes LOUDMER, POULAIN, C.-P.
MARDI 24 MARS, à 10 heures
GRANDS VINS
et VIEUX ALCOOLS
Tél. : 266-90-01 - Télex 641958 F.

— Mme Gilberte Pérotin - Dumon,
Anne, Odile et Virginie Pérotin,
ont la douleur de faire part du décès de

Yves PÉROTIN,
archiviste - paléographe,
croix de guerre 1939-1945,
médaille de la Résistance,

survenu à Perpignan, dans sa cinquante-neuvième année.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 6 mars 1981.

— M. Georges Peugniez,
son époux,
Mlle Geneviève Peugniez,
M. et Mme Jean-Louis Peugniez et leurs enfants,
M. et Mme Michel Peugniez et leurs enfants,
M. et Mme Christian Cappon et leurs enfants,
ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Georges PEUGNIEZ-RINGO,

survenu le 2 mars 1981, dans sa soixante et onzième année.
Les obsèques ont eu lieu le 5 mars 1981, en l'église Saint-Nicolas de Bapaume.
8, faubourg de Péronne,
62450 Bapaume.

— Lyon.
Mme Bernard Schandalow,
M. et Mme Roger Schandalow,
Le docteur et Mme Pierre Aourchtein et leurs enfants,
Ainsi que toute leur famille,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Bernard SCHANDALOW.

Inhumation au cimetière de la Guillotière (Rhône), vers 15 h. 15, le lundi 23 mars 1981.

— Le conseil d'administration,
Et les membres de la Société française de rééducation fonctionnelle, réadaptation et médecine physique, ont la tristesse de faire part du décès du

docteur René WAGHEMACKER,
trésorier de la Société,
un des pionniers de la médecine de rééducation en France et en Europe.

Remerciements

— Mme Fernand Pouey,
M. et Mme Jean Rebeyrol et leurs enfants,
Les familles Pouey, Lafage, Ozon, profondément touchés des témoignages de sympathie qui leur ont été prodigués lors du décès de

Fernand POUEY,

remercient vivement toutes les personnes qui se sont associées à leur peine.

— Mme Louis Vallon adresse ses remerciements émus aux nombreux amis qui lui ont témoigné leur sympathie et leur affection après le décès de

Louis VALLON

et s'excuse de ne pas répondre directement à chacun d'entre eux.

Anniversaires

— Pour le premier anniversaire de la mort du

colonel Louis ANÉ,

une messe sera célébrée à sa mémoire le dimanche 22 mars, à 11 heures, en l'église Notre-Dame-de-Beauregard de La Celle-Saint-Cloud.

— Il y a un an, le 20 mars 1980,
Jean-Michel CARLES
mourait à l'âge de trente-quatre ans.
Il reste vivant dans le souvenir de tous ceux qui l'ont connu et aimé.

— Il y a cinq ans mourait
Pierre SCHWARTZ.
Que ceux qui l'ont connu, estimé, aimé, veuillent bien se souvenir.

Messes anniversaires

— Samedi 21 mars, à 11 h. 30, le Père Michel Riquet dira, en la chapelle de la Maison de la Compagnie de Jésus, 42, rue de Grenelle, Paris-7e, une messe pour le dixième anniversaire du décès de

Maryse CHOISY.

Communications diverses

— La Fédération Louis-Combet organise des stages de travaux manuels artisanaux au mois de juillet à Lille, Nancy et Mulhouse.
Des renseignements peuvent être obtenus à la Fédération : 55, rue Henri-Chevalier, 69004 Lyon.

— Loge Saint-Jean aux Trois-Chardons no 13. Régime écossais rectifié. Jeudi 2 avril, à 19 h. 30 : « L'homme contemporain au physique, au mental, au spirituel ».
Sur invitation. L. N. F. B.P 81, 75160 Paris Cédex 04. Envoi de la charte de la Maçonnerie traditionnelle libre sur demande.

Avis

— On nous prie d'insérer l'avis suivant : Lucie ANNENKOFF.
Je voudrais vous contacter Lydia - Nadine - 56, Wooler St. Londres S.E. 17 - Tél. : 701-57-78.

— On nous prie d'insérer l'avis suivant : Destination Israël. M. E. PARADON, 5, pl. de la Pierre, Valence (Drôme) France. Recherche contacts avec les enfants de Béthanie. Charmes-s-Rhône (Ardèche) 1941/1944

Soutenances de thèses

— Université de Paris-III, samedi 21 mars, à 14 heures, salle Gérard, M. Philippe Hamon : « Le personnage et les personnages dans les « Rougon Macquart », d'Émile Zola ».

— Université de Paris-IV, mardi 24 mars, à 14 h. 30, salle Louis-Liard, M. Jean-Baptiste Carpentier : « L'image politique : éléments d'une rhétorique de l'affiche électorale ».

— Université de Paris-VII, vendredi 27 mars, à 14 heures, à l'Institut Charles-V, salle A. 50, M. Jean-Jacques Lecercle : « Le nonsense : genre, histoire, mythe ».

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.			
222 F	371 F	521 F	670 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
387 F	701 F	1 016 F	1 330 F
ETRANGER (par messageries)			
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
256 F	436 F	618 F	800 F
II. — SUISSE, TUNISIE			
324 F	576 F	828 F	1 080 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Édité par la S.A.R.L. *le Monde.*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.


Imprimerie du « Monde »
5, r. des Italiens
PARIS-IXe
1978

Commission paritaire no 57 437.

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

Le Tribunal de Grande Instance de Paris, le 5 juin 1979, statuant par jugement contradictoire :
Dit que l'emploi du mot « CELESTINO » par la Sté CIRATEL COGEKIT ELECTRONIC constitue l'imitation frauduleuse de la marque « CELESTION » enregistrée sous le numéro 899.462 et dont la Société ROLA CELESTION est propriétaire ;
Fait interdiction à la Sté CIRATEL COGEKIT ELECTRONIC de continuer à faire usage de la dénomination « CELESTION » et ce sous astreinte de huit cents francs (800 F) par infraction constatée, passé le délai d'un mois à compter de la signification ;
Condamne la Sté CIRATEL COGEKIT ELECTRONIC à payer à la Société ROLA CELESTION la somme de cinquante mille francs (50 000 F) ;
Dit que le dispositif du présent jugement sera publié aux frais de la société défenderesse dans deux journaux ou revues spécialisées choisis par la société demanderesse, sans que le coût total puisse excéder cinq mille francs (5 000 F) ;
Condamne la Société CIRATEL COGEKIT ELECTRONIC aux dépens.
Ce jugement a été confirmé par l'arrêt de la 4e Chambre de la Cour d'Appel, à Paris le 21 juillet 1980.

INFORMATIONS « SERVICES »

P.T.T.

Changement de nom à l'annuaire et délivrance des paquets-poste

Le secrétariat d'Etat aux P.T.T. donne les précisions suivantes sur la taxation applicable dans le cas d'une modification du contrat d'abonnement téléphonique, entraînant un changement de l'inscription à l'annuaire :

— Changement de titulaire au profit d'une personne physique ou morale : ascendant ou descendant direct, ayant-droit en cas de décès du titulaire, successeur commercial (conditions fixées à l'article D 345 du code des P.T.T.), 210 F de taxes ;

— Inscription, suppression ou changement d'utilisateur déclaré, 120 F de taxes ;

— Changement de raison sociale (personne morale), 75 F de taxes ;

— Changement de nom (personnes physiques) — Il a été décidé de considérer comme un changement de nom toute modification du contrat au profit de l'un des conjoints soit sur demande express de l'ancien titulaire, soit à la suite d'un jugement de divorce — gratuit ;

— Changement de numéro d'appel à la demande du titulaire, 75 F de taxes.

∴

Les lettres recommandées et les objets avec valeur déclarée doivent obligatoirement être présentés au destinataire ou à son fondé de pouvoir dûment accrédité, pour être remis contre signature. Les paquets-poste recommandés peuvent être délivrés à la concierge. En cas d'absence ou de refus de cette dernière, ils doivent être présentés à l'appartement.

Par contre, les paquets ordinaires ne sont pas montés à l'étage. Ils sont remis à la concierge ou déposés dans une boîte réservée à cet effet, s'il en existe une.

En cas d'impossibilité et de non-réponse du destinataire à l'appel des préposés, les paquets ordinaires sont mis en instance au guichet du bureau de poste dont dépend le bénéficiaire.

Telle est la réglementation en vigueur. Le secrétaire d'Etat aux P.T.T. vient de la rappeler en réponse à une question écrite de M. Jean-Pierre Abelin, député U.D.F. de la Vienne, qui s'étonnait du nombre, à son opinion trop important, des « avis de passage » laissés au domicile des destinataires de paquets-poste ou d'objets recommandés, notamment en région parisienne (*Journal officiel* du 19 janvier).

PARIS EN VISITES

SAMEDI 21 MARS

« Un hôtel de la place des Vosges », 15 h., 9, place des Vosges, *Mme Bouquet des Chaux*.

« Rodin », 15 h., 77, rue de Varenne, Mme Garnier-Ahlberg.

« Vincennes le 21 mars 1804 », 15 h., entrée du château, Mme Lemarchand.

« Hôtel de Sully », 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Pennec.

« L'Académie de France », 16 h. 30, 62, rue Saint-Antoine, Mme Pennec (Caisse nationale des monuments historiques).

« Le Marais », 15 h. 15, 8, rue des Hospitalières-Saint-Gervais (Mme Barbier).

« Gainsborough », 15 h. 30, Grand Palais (Approche de l'art).

« La donation Wildenstein », 11 h., 2, rue Louis-Boilly (Arcus).

« La Sainte-Chapelle », 15 h., boulevard du Palais (L'Art pour tous).

« La cathédrale russe », 15 h., 12, *rue Daru (Connaissance d'ici et d'ailleurs)*.

« Hôtels d'Aumont et de Sens », 15 h., 7, rue de Jouy (Mme Ferrand).

« Siège de la Banque de France », 15 h., 1, place du Général-Catroux (Mme Hager).

Hôtel de Lassay, 15 h., 28, rue de l'Université (Histoire et Archéologie).

« La Sorbonne », 15 h., 46, rue Saint-Jacques (P.-Y. Jaslet).

« *La Cité », 15 h.*, métro *Cité* (M. de La Roche).

« Le mystère des Templiers », 15 h., 195, rue du Temple (Paris et son histoire).

« Le Marais », 15 h., métro Saint-Paul) *(Résurrection du passé)*.

« Pissarro », 15 h. 30, Grand Palais (Tourisme culturel).

« *Le Marais* », 14 h. 30, 2, rue de Sévigné (Le Vieux Paris).

« Pissarro », 10 h. 30, Grand Palais *(Visages de Paris)*.

CONFÉRENCES

14 h. 30, Palais de Chaillot, place du Trocadéro, Mlle Thérel : « Synthèse de l'enseignement religieux et des courants de pensée dans le programme iconographique de la cathédrale ».

14 h. 45, Théâtre Tristan-Bernard, 64, rue du Rocher, M. M. Limat : « La légende du futur » ; M. H. Montias : « Pourquoi l'Eglise a-t-elle freiné le développement de la science ? » ; M. T. Saussez : « A la veille de l'élection présidentielle. Quel président pour la France ? » (Club du Faubourg).

17 h. 30, 12, rue Cortot, M. J. Ouvard : « D'Annibal au tunnel du *Fréjus » (Centre culturel de Montmartre)*.

15 h., Palais de la découverte, avenue Franklin-Roosevelt, M. P. Costabel : « Siméon Denis Poisson et son œuvre scientifique ».

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 19 mars 1981 :

DES ARRETES

● Portant création d'un *Bulletin officiel des services du premier ministre* ;

● Modifiant les chiffres limites fixés aux articles A 117-1 et A 117-2 (acquisition de biens mobiliers) du code du domaine de l'Etat ;

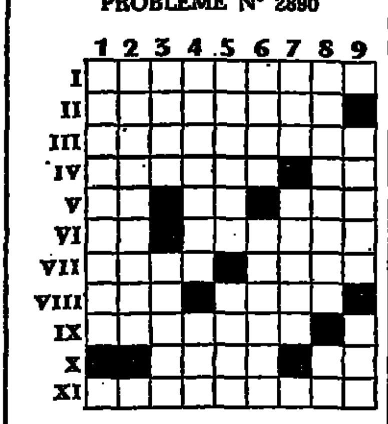
● Rendant obligatoire pour tous les employeurs et tous les *salariés compris dans son champ* d'application les dispositions de la convention collective de la métallurgie de Saône-et-Loire du 29 avril 1980.

UN DECRET

● Portant classement parmi les sites pittoresques de l'ensemble formé par le marché Saint-Germain et les rues Lobineau, Félibien, Toustain, Clément et Mabillon à Paris (6e).

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2890



HORIZONTALEMENT

I. Cessent toute activité quand ils passent à l'action. — II. Instrument à piston. — III. Si elle fait quitter le lit pour la table, ce n'est pas pour le plaisir de la chère ou de la chair. — IV. Marchand de papiers Note. — V. Possessif. En pleine mousse. Sigle d'un organe veillant sur notre organisme. — VI Copulative. Jeu de dames pour jeu des cheikhs. — VII. Le point de vue du touriste. Villa spacieuse. — VIII. Frappé sous le Second Empire, il est mort en république. On y trouve l'ivoire du Japon, le marron d'Inde et le Jaune tout court. — IX. C'est présicément parce qu'ils sont mal vus qu'on les tient à l'œil. — X. De quoi vous faire bondir. Alternative. — XI. Agents chargés de faire la police.

VERTICALEMENT

1. Etat dans lequel on attend paradoxalement la délivrance, alors qu'on retient le sujet prisonnier. — 2. Sorte d'ondulation permanente touchant des sujets dépourvus de tout système pileux. — 3. Siège d'une école dans laquelle on cultivait le paradoxe. Travaux en « cours ». — 4. Portée par des fayots qui s'accommoderaient volontiers d'un supplément de sardines. Porteur d'écharpe ou d'auréole. — 5. Des Parisiens voyagent pour la visiter alors qu'elle a sa place à Paris. Montagnard né à Grenoble. — 6. Transporte le voyageur à l'œil. Butin d'un pilleur de troncs. — 7. *Personnel. Où vient se rafraîchir* celui qui prêche dans le désert. — 8. Le fait d'une nature trop généreuse ou d'un esprit étroit. Virus d'une fièvre assoiffante. — 9. Tour où l'on entrait par la *porte et sortait par la fenêtre*. Forme de savoir.

Solution du problème n° 2889

Horizontalement

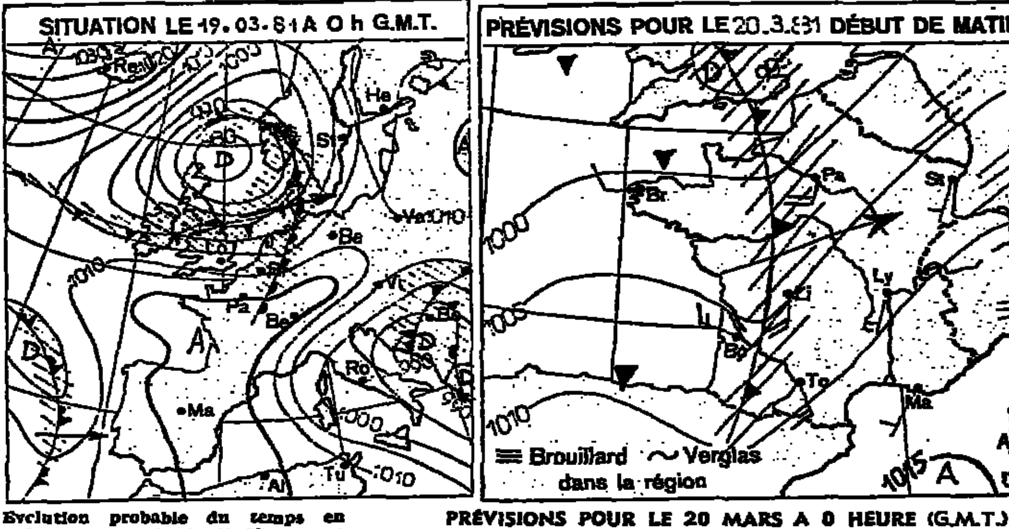
I. Mandoline. — II. Ecorce. Il. — III. Théâtre. — IV. Ré. Pampas. — V. Ordinaire. — VI. Nouet. Ere. — VII. On. Revues. — VIII. As. Art. — IX. Ecu. Oison. — X. Serein. Io. — XI. Parieurs.

Verticalement

1. Métronomes. — 2. Achéron. Cep. — 3. Noé. Dû. Aura. — 4. Drapiers. Er. — 5. Octante. Oïl. — 6. Lerma. Vaine. — 7. Epieurs. — 8. Nl. Arrêtoir. — 9. Elysées. Nos.

G''Y BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 20 MARS A 0 HEURE (G.M.T.)

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 19 mars à 0 heure et le vendredi 20 mars à 24 heures :

Le champ de pressions continuera à s'affaiblir sur la France et la péninsule Ibérique. Les perturbations du proche-Atlantique pénétreront lentement à travers notre pays en accentuant l'adoucissement qui débute déjà sur nos régions septentrionales.

Vendredi matin, le temps sera encore assez frais des Pyrénées orientales au sud du Massif Central, aux Alpes et à la Méditerranée, avec un ciel devenant nuageux et parfois brumeux. Dans la journée, un faible passage pluvieux et un adoucissement seront observés d'ouest en est (neige en moyenne montagne). Sur le reste de la France, le temps sera assez doux et souvent très nuageux. Une bande pluvieuse, située le matin de la Normandie et du Pas-de-Calais au Bassin aquitain, progressera ensuite vers l'est pour atteindre le soir nos régions orientales.

Le jeudi 19 mars, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 012,1 millibars, soit 759,1 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 18 mars ; le second, le minimum de la nuit du 18 au 19) : Ajaccio, 11 et 1 degrés ; Biarritz, 10 et 2 ; Bordeaux, 12 et —1 ; Bourges, 7 et 2 ; Brest, 10 et 7 ; Caen, 10 et 6 ; Cherbourg, 10 et 7 ; Clermont-Ferrand, 6 et —1 ; Dijon, 6 et 2 ; Grenoble, 6 et —2 ; Lille, 8 et 6 ; Lyon, 5 et —1 ; Marseille, 9 et 6 ; Nancy, 6 et 3 ; Nantes, 11 et 6 ; Nice, 12 et 3 ; Paris-Le Bourget, 7 et 5 ; Pau, 10 et —1 ; Perpignan, 10 et 5 ; Rennes, 10 et 6 ; Strasbourg, 7 et 0 ; Tours, 9 et 6 ; Toulouse, 9 et —1 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 21.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 15 et 2 ; Amsterdam, 6 et 6 ; Athènes, 22 et 12 ; Berlin, 5 et 1 ; Bonn, 6 et 3 ; Bruxelles, 7 et 5 ; Le Caire, 35 et 23 ; îles Canaries, 21 et 15 ; Copenhague, 2 et 1 ; Genève, 5 et —3 ; Jérusalem, 26 et 17 ; Lisbonne, 18 et 10 ; Londres, 12 et 6 ; Madrid, 14 et 1 ; Moscou, —1 et —7 ; Nairobi, 23 et 15 ; New-York, 1 et —5

SITUATION DE L'ENNEIGEMENT

Le chutes récentes de neige dans les Alpes du Nord, le Jura, les Vosges, les Pyrénées, vont augmenter l'épaisseur de la couche nivale. En fin de semaine, le redoux sensible, qui va être accompagné de pluies jusque vers 2 000 mètres, va entraîner une fonte nivale et déstabiliser le manteau neigeux.

(Document établi avec le support technique spécial de la météorologie nationale.)

HANDICAPÉS

● *L'Association nationale des amis des handicapés physiques* (ANAHP) fait savoir qu'actuellement elle n'a pas délégué de quêteur chargé de recueillir des fonds auprès des particuliers à leurs domiciles ou sur la voie publique. « *L'Association n'accepte jamais les espèces, et, pour toutes sommes perçues par chèques bancaires ou chèques postaux, l'ANAHP remet aux personnes qui ont bien voulu s'intéresser à ses activités un reçu signé par le président : Jean Scher. Pour tous renseignements concernant l'association, il est souhaitable de consulter le siège social : 5, rue du Tillot 21000, Dijon. Tél. (80) 30-18-34, où une permanence fonctionne tous les jours de la semaine.* »

VENTES

Polémique à Drouot autour d'une collection de tableaux

LA VENTE CHLOMOVITCH EST ANNULÉE L'AFFAIRE CHLOMOVITCH COMMENCE

La vente Chlomovitch est annulée, l'affaire Chlomovitch commence, une affaire juridique compliquée qui tourne autour d'une centaine de tableaux, d'estampes, de dessins, de livres illustrés, désormais revendiqués par des héritiers que personne n'attendait plus (« le Monde » du 19 mars).

Dans le catalogue minutieux établi par Mes Jacques Lenormand et Patrick Dayen, la plupart des œuvres qui devaient être vendues les *19* et *20* mars à l'Espace Drouot — la seule salle de prestige du nouveau Drouot rive droite — sont présentées comme appartenant à « *la collection Erich Chlomovitch, provenance Ambroise Vollard* ».

Il s'agit d'un remarquable ensemble de gravures signées Bonnard, Mary Cassatt, Cézanne, Chagall, Degas, Forain, Picasso, Valéry, des dessins, gouaches et aquarelles de Cocteau, Léger, Picasso dont un dessin aquarellé estimé à 250 000 F et surtout trois œuvres maîtresses de Cézanne *Portrait d'Emile Zola* (estimé 90 000 F), *le Guitariste debout*, de Henri Matisse, 1904 (estimé 450 000 F) et *les Chênes-lièges, Environs de Collioures*, d'André Derain, exécuté en 1905 (estimé 1 million de F). Ce dernier *tableau est aussi le plus contesté* car il n'a jamais été répertorié avec certitude. De toute façon ces œuvres qui ont été vues par une délégation des musées nationaux risquaient l'interdiction de sortie. *Cette fameuse collection* est encore exposée ce jeudi 20 mars au nouveau Drouot, mais elle a peu de chances de jamais revoir le jour.

En effet, le premier vice-président du tribunal de Paris, M. Pierre Drai, statuant en référé, a ordonné « provisoirement » le report de la vente Chlomovitch après une intervention de l'Etat *yougoslave faisant valoir les* droits d'héritiers et assurant d'autre part, qu'une partie des œuvres était destinée au musée de Belgrade, dont les plus beaux fleurons sont justement les toiles d'une précédente donation Chlomovitch, où figurent de magnifiques Derain, Matisse, Cézanne, Rouault, Picasso, etc. De plus, les héritiers du marchand de tableaux Ambroise Vollard se sont aussi manifestés, prétendant que certains tableaux n'avaient été que confiés à l'amateur yougoslave en vue d'une exposition.

Un étrange ramasseur de chefs-d'œuvre

Mais qui était donc cet étrange ramasseur de chefs-d'œuvre ? Erich Chlomovitch venu en France vers 1936 se présentait comme « *président à Belgrade d'une bibliothèque d'étudiants* » qui se proposait de diffuser l'art moderne. Avec beaucoup de séduction, un incroyable aplomb et une force de conviction d'une merveilleuse efficacité, Chlomovitch réussit à se faire confier par Ambroise Vollard et surtout par son frère Lucien toute une collection de tableaux modernes. Il sut aussi s'en faire donner par les artistes eux-mêmes avec qui il savait se lier d'amitié, comme en témoigne une jolie dédicace de Jean Cocteau datée de septembre *1939 : « Souvenir d'un monde cruel à Erich Chlomovitch. Son ami, Jean Cocteau.* »

Mais le 22 juillet 1939 Ambroise Vollard meurt des suites d'un accident de voiture et quelques semaines plus tard c'est la guerre. Erich Chlomovitch prend alors soin de placer dans coffre de la *Société Générale une partie de* son trésor. Quarante ans plus tard, la banque s'avise d'ouvrir le coffre pour se faire payer ses droits de garde, des avocats s'en mêlent et c'est alors l'annonce de la vente *Chlomovitch qui fait sensation*.

Un superbe catalogue est dressé par les commissaires-priseurs eux-mêmes qui pour une fois se passent d'experts, ce qui ne manque pas de provoquer d'autres remous.

Puis la triste nouvelle éclate le jour même de l'exposition : la décision de justice annule, retarde ou reporte la vente, on ne sait pas très bien. Il reste à faire la preuve de la propriété des œuvres, ce qui risque d'entraîner une succession de procès et querelles d'une extrême complication car ni les héritiers Vollard ni les héritiers Chlomovitch — ils sont cinq paraît-il — ne semblent pour l'instant en mesure d'apporter de preuves sérieuses à l'appui de leurs prétentions.

GERSAINT.

RECORD POUR UN DAUMIER A DROUOT

Un dessin de Daumier a atteint la somme de 1 080 000 francs aux enchères, le 17 mars en nocturne, au au nouveau Drouot, lors d'une vente que dirigeait l'étude Laurin, Guilloux, Buffetaud et Cardinet. Ce dessin rehaussé d'aquarelle intitulé « la Parade des saltimbanques », avait été estimé à environ 500 000 F. Il aurait été acquis pour le célèbre homme d'affaires et collectionneur américain Armand Hammer. C'est également le P.-D. G. de la Petroleum Corporation de Los Angeles qui aurait acquis pour 450 000 francs, lors de la même vacation, une huile de Daumier : « le Donneur d'eau bénite à Notre-Dame ».

Le Monde

économie

AFFAIRES

L'accord entre Usinor et Creusot-Loire

(Suite de la première page.)

Les autres apports de Creusot-Loire sont l'usine du Marais près de Saint-Étienne, celle de Valenciennes, premier producteur mondial de roues et d'essieux de wagons, la Société industrielle de Bruay et la société Calibracier (étirage et rectification). Ne sont pas incluses dans l'apport les activités « produits plats » du groupe, à savoir la division « tôles fortes » en acier allié et inoxydable, dont les unités sont implantées au Creusot et à Châteauneuf, près de Rive-de-Gier (ancienne usine Marrel), ni la filiale Imphy (acier au nickel).

De son côté, Usinor apporte dans le nouvel ensemble sa filiale la Société des aciers spéciaux de la Chiers avec les usines de Vireux-Molhain, de Corbie (produits longs) et de Hautes-Rivières (pièces estampées). Le nouvel ensemble occupe une position dominante dans le secteur des aciers de construction alliés et des petits tubes, notamment pour l'automobile, et va mettre en œuvre un programme d'investissement de 800 millions de francs, dont la pièce maîtresse est l'installation d'une coulée continue à l'usine des Dunes dans les délais les plus brefs. L'essentiel du financement sera assuré pour 500 millions de francs par l'État (prêts participatif et prêts du F.D.E.S.), une partie étant fournie par Creusot-Loire.

Pour Usinor, premier producteur français d'acier « *ordinaire* » avec 10,7 millions de tonnes, qui, après l'absorption de Chiers-Châtillon, dispose déjà d'une importante production d'aciers spéciaux (inoxydable et au silicium) dans son usine d'Isbergues (Nord) l'intérêt de l'opération est d'étendre sa gamme vers les « *aciers de construction* » destinés aux industries d'équipement et à l'automobile (moteurs), accentuant sa diversification comme l'ont fait depuis longtemps ses concurrents ouest-allemands Thyssen et Krupp avec leurs filiales Edelstahl et Sudwestfalen. D'une façon générale, la distinction entre aciers spéciaux, généralement élaborés au four électrique à partir de ferraille, et aciers ordinaires obtenus à partir de fonte de hauts fourneaux et de minerai, devient moins importante dans la mesure où les grandes aciéries intégrées se mettent, elles aussi, à fabriquer des aciers spéciaux par les voies classiques.

Pour Creusot-Loire, qui fournit l'essentiel de l'apport industriel, avec, notamment, le très bel outil qu'est l'usine des Dunes, l'accord conclu revêt une grande importance, car il se traduit par un transfert non seulement de l'actif mais aussi du passif, constitué par des déficits cumulés et un endettement très lourd (environ 900 millions de francs). Ce passif est pris en charge par Usinor (75 % du capital de la nouvelle société) et, à travers Usinor par son actionnaire principal, l'État, d'où une participation de Creusot-Loire réduite à 25 % en contrepartie de l'allègement de ses charges financières.

Le début de la restructuration du groupe Empain

Cet allégement, aux frais du Trésor, et ses *modalités étaient* le seul véritable obstacle à la réalisation de cette opération, dont le principe au niveau industriel était acquis dès le début de l'été 1980. Restait le problème financier, c'est-à-dire l'indispensable aide de l'État, dont la solution a été longue et difficile à mettre au point. Il est indéniable que la « *refrancisation* » du groupe Empain-Schneider par l'entrée de Paribas et le remplacement, à sa présidence, du baron Édouard-Jean Empain par M. Didier Pineau-Valencienne annoncés le 27 février dernier, n'ont pu que faciliter les choses : l'hypothèque qui pesait sur cet empire, privé de tête pensante et de management réel depuis un certain temps, a été levée.

M. Pineau-Valencienne a du pain sur la planche. Certes, il lui est facile de noircir la situation pour être en mesure d'entreprendre une restructuration indispensable et, probablement, douloureuse, tout en disposant d'un filet de protection financier mis en place par l'actionnaire principal, Paribas. Ce dernier aura une part prépondérante dans la straégie, tandis que M. Didier Pineau-Valencienne (D.P.-V. pour ceux de la maison) assurera la gestion et le nettoyage immédiat. Il se donne un an pour cela. C'est qu'en dix ans le groupe Empain-Schneider a perdu la moitié de sa substance, surtout dans la sidérurgie, 1 milliard de francs pour la métallurgie de Normandie, 1 milliard de francs en quatre ans pour Creusot-Loire, dont encore 250 millions en 1980, mais aussi dans la machine-outil, 300 millions de francs pour Ernault-Somua, et dans la diversification : vêtements de sports (Fusalp), immobilier, bateaux, etc.

La tâche du nouveau patron sera donc double. Il lui faudra d'abord mettre un terme aux « *hémorragies* », et en premier lieu celle dont le groupe est responsable : ces mêmes vêtements de sports, l'immobilier de loisirs, etc. : « *Ce n'est pas notre métier.* » Pour celles dont il n'est pas responsable, c'est-à-dire la sidérurgie, en raison d'une crise grave et générale, le transfert à Usinor des activités produits longs, non essentielles pour Creusot-Loire, va permettre à cette société de pousser le développement de ses atouts majeurs : mécanique lourde et nucléaire. A cet effet, en contrepartie du transfert, un apport de fonds propres (plus de 300 *millions* de francs) va être immédiatement consenti à Creusot-Loire par sa maison mère Empain-Schneider, sous forme d'avance en compte courant puis d'augmentation du capital. A cette occasion, la Compagnie générale d'industrie et de participation (C.G.I.P.), ex-Petits fils de François de Wendel, qui détient la moitié du contrôle de Creusot-Loire depuis 1975 et servait de contre-poids théorique aux intérêts du baron Empain, réduira sa participation, estimant que son rôle est terminé et que l'opération n'est pas dans ses moyens.

Restera la machine-outil, qui suscite les plus grandes inquiétudes. « *Inutile de lutter contre la machine simple fabriquée en Corée du Sud. Il faut fabriquer en France des machines sophistiquées, développer la robotique* ». Quant à la Société métallurgique de Normandie (S.M.N.), bel outil, avec ses cinq mille neuf cents personnes à Caen-Mondeville et son train à fil moderne, mais aussi avec ses 800 millions de francs de dettes et ses pertes d'exploitation constantes depuis 1975, son problème reste entier. La S.M.N., qui a fusionné avec les Chantiers navals de Dunkerque, est en train de « couler » ces derniers, ainsi que Ernault-Somua à qui la rattache des liens financiers. Sacilor, à laquelle on avait pensé pour reprendre la S.M.N., la trouve bien éloignée de ses bases lorraines et des marchés naturels du fil machine, l'Allemagne et l'Est. « *Mais nous ne ferons jamais de chantage à la fermeture*, assure M. Pineau-Valencienne. *La S.M.N. n'en reste pas moins un problème national, et même communautaire.* »

Pour le reste, ce dernier entend élaguer, centraliser la stratégie, la trésorerie, les ressources humaines. Il a constitué un nouvel état-major, avec l'entrée, au comité financier, de M. René Larre, ancien directeur du Trésor et de la Banque des règlements internationaux, et engagé deux « jeunes loups ». Une fois le « nettoyage » effectué, les bilans épurés avec la prise en compte des pertes réelles (2 à 3 milliards de francs), viendra l'heure du développement du secteur porteur, l'application du nucléaire, l'électro-mécanique, la téléphonie privée de Jeumont-Schneider, la sécurité électrique de Merlin-Gerin. C'est alors que Paribas interviendra pour mobiliser les capitaux nécessaires.

FRANCOIS RENARD.

Constitution prochaine du pôle Sacilor-Ugine Aciers

La cession à Sacilor de sa filiale Ugine Aciers par le groupe Pechiney Ugine-Kuhlmann (PUK) devrait intervenir dans les prochaines semaines, permettant de constituer le deuxième pôle de la restructuration de l'industrie des aciers spéciaux, le premier étant Usinor.

Initialement, le groupe PUK avait engagé des négociations avec Creusot-Loire mais les avait rompues au début de 1979 pour se tourner vers le groupe sidérurgique Sacilor, désireux, lui aussi, d'étendre sa gamme vers les aciers spéciaux, et qui, en juillet 1979, avait déjà absorbé les Aciéries de Pompey.

Mais la discussion devait se révéler difficile, PUK désirant se débarrasser au plus tôt d'Ugine Aciers (500 000 tonnes par an, premier producteur français d'acier inoxydable), qui a perdu 2 milliards de francs en quatre ans — un véritable boulet — et Sacilor se montrant peu soucieux d'acquérir des usines déficitaires, essentiellement celle de Fos, qui fabrique des produits longs (barres et fil) à partir de ferraille et constitue un problème à elle toute seule, du fait, notamment qu'elle a été financée presque intégralement à crédit en 1972-1974 (plus de 1 milliard de francs). Après de nombreuses péripéties, les bases d'un accord semblent avoir été jetées : Sacilor ne reprend que deux grandes unités d'Ugine Aciers sur trois, celles d'Albertville (produits longs) et de L'Ardoise, dans le Gard (lingots d'acier inoxydables pour produits plats), avec leur endettement (plus de 500 millions de francs), dont PUK gardera 15 % à 20 %.

Quant à l'usine de Fos, elle n'est pas, pour l'instant, reprise par Sacilor. Celui-ci, néanmoins, a pris une option, qui pourra être éventuellement levée au deuxième semestre 1981, après des études plus approfondies sur sa gestion et son exploitation. Comme pour Usinor, l'État aidera Sacilor à supporter la charge de cet endettement, et contribuera très largement à finance un programme d'investissement de 800 millions de francs, où figurent une coulée continue à Albertville, déjà commencée, et une autre à l'Ardoise.

F. R.

LE GROUPE SCREG RACHÈTE UNE SOCIÉTÉ AMÉRICAINE DE PLATE-FORMES OFF SHORE

Le groupe français de bâtiment et de travaux publics S.C.R.E.G. vient d'acquérir, par le biais de sa filiale spécialisée S.C.R.E.G.-Finance, 80 % du capital de la société Ingalls off-shore à Morgan-City, en Louisiane. Cette société construit des plates-formes métalliques et en assure la maintenance. Jusqu'ici, son activité était limitée aux États-Unis.

En 1980, le chiffre d'affaires consolidé du groupe S.C.R.E.G., qui emploie plus de trente mille personnes, a atteint 8,2 milliards de francs, dont 40 % sont réalisés à l'exportation. Établi au Texas depuis 1975, où il a des intérêts dans plusieurs sociétés immobilières, S.C.R.E.G. a renforcé sa situation aux États-Unis en prenant, en 1980, une participation majoritaire dans Monarch Tile (carreaux de céramique) et en acquérant la totalité de Mielsons, une entreprise de travaux publics du Colorado.

La Compagnie générale des eaux entre dans l'orbite de la C.G.E.

La Compagnie générale d'électricité (45 milliards de francs de chiffre d'affaires) a pris, avec le Crédit commercial de France et la banque Rivaud, une participation de 15 % dans le capital de la Compagnie générale des eaux (15 milliards de francs de chiffre d'affaires espérés pour 1981, cent vingt sociétés, quarante mille agents). Les deux groupes vont ainsi accélérer une coopération industrielle amorcée voilà quelques mois.

M. Ambroise Roux, P.-D.G. de la Compagnie générale d'électricité, est satisfait. Pour une mise de fonds somme toute modeste eu égard aux disponibilités du groupe, il entre dans une affaire fort juteuse au dire des spécialistes, et qui recèle en outre de sérieuses synergies avec son groupe.

Voilà déjà quelque temps que la C.G.E. lorgnait du côté de l'autre C.G.E., dirigée par M. Guy Dejouany. Régnant avec la Lyonnaise des eaux sur le marché de la distribution des eaux en France — ce qui leur a souvent valu les foudres de la commission de la concurrence, — la Compagnie générale des eaux a entamé ces dernières années une politique de diversification tous azimuts qui intéressait fort le groupe de M. Roux : prise de contrôle des Maisons Phénix ; de la Générale de chauffe ; économies d'énergie, énergies nouvelles, notamment le solaire, équipements hydrauliques et de télésurveillance ; services divers aux collectivités locales, etc.

Une vieille amitié liant les deux P.-D.G., il fut décidé l'an dernier d'amorcer des coopérations ponctuelles dans certains de ces domaines. En outre, au début de 1981, le président de la Générale des eaux avait demandé à M. Roux et à M. Calvet, président de la B.N.P., de venir « renforcer », à titre personnel, le conseil d'administration de la société. On s'orientait donc vers un lent rapprochement sans que des liens financiers soient apparemment envisagés.

C'était compter sans la fièvre « boursicoteuse » qui a gagné quelques milieux financiers depuis l'affaire Hachette. Avec un capital largement réparti dans le public et un conseil d'administration n'en contrôlant qu'une très faible partie, la Générale des eaux était, compte tenu de sa rente de situation et de ses perspectives de développement, une de ces sociétés sur lesquelles on pouvait faire un « coup ». De fait, de mystérieux achats ont commencé dès la fin de 1980, inquiétant fort les dirigeants de la société. Ceux-ci se tournèrent, début mars, vers la C.G.E. pour lui demander de « *prendre la tête d'un syndicat de défense* ». Ainsi fut-il fait. La C.G.E., avec le concours du C.C.F. et de la banque Rivaud, se porte alors « *brutalement sur le marché* », et acquiert 9 % du capital.

Survient alors M. Jean-Luc Gendry, de la B.P.G.F., l'homme de l'affaire Hachette et de bien d'autres. Il indique à M. Roux qu'il vient de racheter au mystérieux acquéreur — qui tient à conserver l'anonymat — une option sur 6 % du capital, et il lui propose de reprendre ce paquet.

Avec 15 % des actions de la Générale des eaux, le « syndicat » au sein duquel la C.G.E. joue le rôle de chef de file, devient donc le premier actionnaire de la Générale des eaux. Il peut compter en outre sur l'appui de l'U.A.P. et de la Caisse des dépôts, qui possèdent chacun 8 % environ du capital.

Cette opération, qui coûte 400 millions de francs environ au « syndicat », dont 150 millions de francs à la C.G.E., va accélérer le processus de rapprochement et de coopération entre le groupe de M. Roux et la Générale des eaux.

« *Nous allons chercher les complémentarités de compétences*, explique-t-on à la C.G.E. *Nous sommes d'abord un industriel, alors que la Générale des eaux est surtout tournée vers les services. Nous sommes dans l'électrotechnique, ils sont dans la physico-chimie et la biologie avec le traitement des eaux. Nous vendons surtout à de grands clients publics ou privés. Ils s'adressent aux collectivités locales et aux petits usagers, à travers notamment la Générale de chauffe, qui compte 1,5 million de clients.* »

Les deux C.G.E. vont donc couvrir une large gamme des équipements individuels et collectifs dans les bâtiments : du compteur d'eau aux systèmes économisant l'énergie, des automatismes à la télésurveillance, des chaudières à la climatisation, de l'équipement électrique à l'épuration des eaux.

Pour le moment, les accords entre les deux groupes ne prévoient pas de rapprochement juridique. Ni au niveau des maisons mères. Ni à celui des filiales. Si « *rien n'est aujourd'hui décidé, rien n'est cependant à exclure* » dans un avenir plus ou moins proche, a déclaré M. Roux.

J.-M. QUATREPOINT.

M. Giraud annonce trois actions nouvelles de défense du textile-habillement

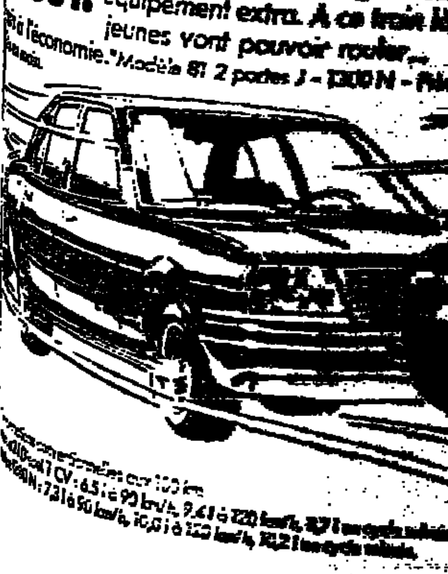
Après avoir annoncé, en novembre, un programme de renforcement de l'industrie textile fondé pour l'essentiel sur un soutien de l'investissement, le gouvernement a décidé, afin de répondre aux demandes des industriels, d'engager de nouvelles actions « défensives » en faveur du textile et de l'habillement. Écartant, dans l'immédiat, la fermeture pure et simple des frontières et le recours à l'article 19 du GATT (1), qui « *n'est facilement exploitable que pendant une période de temps relativement courte* », le ministre de l'industrie, M. André Giraud, a annoncé, mercredi 18 mars, les trois actions nouvelles déclenchées par les pouvoirs publics afin de « *casser en 1981 le rythme des importations à bas prix* » de produits textiles.

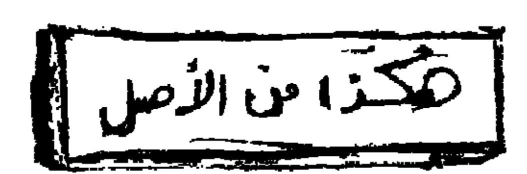
Dans un premier temps, la surveillance aux frontières a été renforcée. En deux mois de contrôles intensifs, 96 infractions ont été constatées et les services des douanes, avec l'aide des professionnels, ont détecté quatre fraudes plus importantes, portant sur des produits (filés de coton, chemises et survêtements, chandails, chemises pyjamas et chemises) dont l'origine réelle (pays de l'Est notamment) ne correspondait pas à l'origine déclarée par l'importateur (R.F.A., Autriche, Italie et États-Unis).

Par ailleurs, le ministère de l'industrie a adressé le 17 mars à la Commission économique européenne un mémorandum lui demandant de proposer des solutions à la crise et des moyens d'action nécessaires pour redresser l'évolution du commerce extérieur de la Communauté dans ce secteur.

Enfin, les pouvoirs publics ont entrepris des demandes bilatérales avec six pays dont les importations de certains produits (tee-shirts, chandails, gants, anoraks, pantalons, chemises, chemisiers, robes) avaient progressé récemment de façon jugée « *excessive* », afin de les inciter à la « *modération* ».

(1) Le recours à cet article permet à un pays de bloquer totalement pendant une période donnée toutes les importations de certains produits, quelle que soit leur provenance.





MONNAIES

NOUVELLE BAISSE DU DOLLAR

Après avoir baissé au début de la matinée de jeudi jusqu'à 4,80 F, le dollar s'est ensuite stabilisé aux lentours de 4,83 F, soit à un niveau sensiblement plus bas que celui de la veille (4,87 F). A Francfort, la devise américaine se traitait *en fin de* matinée à 2,0425 DM (contre 2,0690 la veille), après être descendu à l'ouverture du marché jusqu'à 2,0325 DM. A Paris, le deutschmark continue à coter un peu au-dessus de son taux pivot à 2,36 F. Le cours de la livre sterling s'est également replié au cours de la matinée pour s'établir finalement autour de 2,3725 dollars. Il semble que des opérateurs aient vendu du sterling pour acquérir des marks allemands.

Le recul du dollar est lié à la continuatoin du mouvement de baisse constaté sur les taux d'intérêt. L'eurodollar à six mois est assorti d'un taux d'intérêt de 13,75 %. Une banque de New-York, la Chemical Banz, a ramené, mercredi 18, son taux de base de 17,50 % à 17 %. « Le dollar restera fort mais pourrait encore fluctuer fortement », a déclaré pour sa part M. Languetin, vice-président de la Banque nationale suisse, selon qui le franc suisse devrait, au cours des mois à venir, se valoriser, ce qui devrait aider les autorités helvétiques à lutter contre l'inflation, ce qu'elles ont, a dit encore M. Languetin, la ferme intention de faire.

Le prix de l'or qui avait, mercredi après-midi, reperdu une partie du terrain gagné dans la matinée du 18, a recommencé à remonter jeudi 19. Il a été coté, par opposition à Londres, 512,75 dollars l'once de 31,103 grammes (contre 510,25 dollars à la cotation de mercredi matin et 506 dollars à celle de l'après-midi).

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U....	4,8270	4,83	— 105	— 85	— 200	— 160	— 370	— 270
$ can.....	4,0630	4,0870	— 220	— 180	— 360	— 310	— 560	— 440
Yen (100).	2,32	2,3245	+ 55	+ 85	+ 130	+ 165	+ 530	+ 600
DM.......	2,3580	2,3615	— 25	— 5	— 25	+ 5	+ 95	+ 170
Florin....	2,13	2,1335	+ 15	+ 35	+ 40	+ 70	+ 205	+ 265
F.B. (100).	14,39	14,4130	— 315	— 145	— 540	— 300	— 810	— 250
F.S.......	2,5950	2,5990	+ 75	+ 110	+ 175	+ 210	+ 570	+ 675
L (1 000)..	4,8190	4,8280	— 285	— 215	— 540	— 455	—1395	—1210
£.........	11,04	11,0530	— 145	— 50	— 200	— 70	— 30	+ 250

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM.......	10 1/2	11	11 5/8	12	11 5/8	12	11 1/8	11 5/8
$ E.-U....	4	4 1/2	13 1/2	14	13 1/2	14	13 1/2	14
Florin.....	9 1/2	10	10	10 1/2	10 1/8	10 5/8	10 1/8	10 5/8
F.B. (100).	12 1/4	13 3/4	12 1/2	13 1/2	13 1/8	13 7/8	13 3/8	14 1/8
F.S.......	1 3/4	2 1/4	7 1/2	8	7 1/2	8	7 1/2	8
L (1 000)..	15	16 1/2	17	18 1/2	17 1/4	18 3/4	18 1/4	19 3/4
£.........	11 1/2	12 1/2	12 1/4	12 3/4	12 1/4	12 3/4	12 1/4	13
F français	11	11 1/2	11	11 5/8	11 1/2	12 1/8	12	12 3/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AGRICULTURE

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PRODUCTEURS DE LAIT

Le compromis européen sur les prix concernera au premier chef les éleveurs

Les grandes manœuvres autour de la fixation des prix agricoles pour la campagne 1981-1982 sont engagées. Après l'action des forces *de l'ordre les manifestants venus de Bretagne* ont cessé leurs contrôles à la frontière franco-belge.

Le président de la F.N.S.E.A., M. Guillaume, qui devrait être reconduit ce jeudi 19 mars à la tête du syndicat, a été reçu mercredi matin par Mme Veil, présidente de l'Assemblée européenne. Devant elle, M. Guillaume s'est réjoui de la position prise par la commission agricole de cette assemblée, qui préconise un relèvement moyen des prix de 12 %, une diminution des M.C.M. (montants compensatoires monétaires) positifs de moitié. M. Guillaume a cependant estimé que l'Assemblée devait encore faire un effort vers les 15,3 % d'augmentation demandés par les organisations paysannes. Les producteurs de lait français, en tenant leur assemblée générale et en manifestant mercredi dans Paris, ont rappelé cette demande.

Alors qu'à Bruxelles se terminait un tour de table sur la fixation des prix agricoles, à Paris, les producteurs de lait entamaient leur assemblée générale annuelle, mardi, qui s'est poursuivie mercredi 18 mars en présence de M. Méhaignerie.

La hausse des prix indicatifs du lait et la fixation de la taxe de coresponsabilité, destinée en principe à faire participer les éleveurs à la conquête des marchés extérieurs, sont la préoccupation commune des ministres et des producteurs.

Le décor est simple : côté cour, le budget communautaire absorbe une trop large part de ses recettes pour le soutien du marché et des prix des produits laitiers. *Une taxe de coresponsabilité de 2 % apporte* à ce budget le ballon d'oxygène lui permettant de limiter les dépenses consacrées à ce secteur, mais n'est pas suffisamment dissuasive pour enrayer la progression de la production de lait. D'où l'idée d'une super-taxe qui frapperait les augmentations de production.

Côté jardin, le revenu des producteurs : il a diminué selon certains calculs, au mieux stagné selon d'autres. Son augmentation passe par un relèvement substantiel des prix et par un accroissement de la production, réalisable du fait des gains de productivité possibles. Or les taxes de coresponsabilité sont un frein à la production.

En toile de fond, le vieux débat communautaire entre les partisans d'une Europe exportatrice de produits agricoles et ceux d'une *Communauté* autosuffisante, payant à un coût raisonnable la sécurité de son approvisionnement.

Dans le rapport qui sera présenté à l'assemblée de la Fédération nationale des producteurs de lait, se fait jour une préoccupation qui n'est certes pas nouvelle, *mais qui a le mérite d'être chiffrée* : le vieillissement des producteurs, lié au découragement par des mesures telles que les taxes de coresponsabilité, ne risque-t-il pas, à terme, de susciter des déséquilibres graves : insuffisance de production peut-être pas, mais concentration excessive *dans l'Ouest, au détriment* de l'équilibre régional sans doute, perte de positions sur le marché extérieur et donc recettes d'exportations amoindries certainement.

Une forte concentration

Depuis onze ans, il a disparu en moyenne chaque année en France trente-sept mille détenteurs de vaches. Cent par jour. En 1980, 58 % des cinq cents dix-sept mille producteurs de lait ont plus de cinquante ans, 12 % plus de soixante-cinq ans et 9 % seulement moins de trente-cinq ans.

Le nombre de vaches laitières s'est à peu près maintenu au niveau de ce qu'il était en 1970, soit 7,45 millions de têtes. Un quart des étables ont plus de vingt vaches en 1980, contre 6 % en 1969 ; le troupeau est concentré dans le grand Ouest (Bretagne, Pays-de-Loire, Basse-Normandie) : 41 % contre 37 % en 1969.

Ce mouvement de « vieillissement-concentration-spécialisation géographique » va-t-il se poursuivre ? Si l'on prolonge la courbe actuelle, il n'y aura plus que trois cent *cinquante* mille producteurs de lait en 1985 ; en fait, d'après d'autres projections, le mouvement de disparition devrait se ralentir et aboutir à la présence de quatre cent mille étables d'ici cinq ans, avec un troupeau laitier de 7,1 millions de têtes, la *productivité* par vache (1 000 kilos par animal et par an à gagner encore par rapport à nos partenaires européens) compensant la *diminution* du troupeau.

C'est à la lumière de ces données démographiques qu'il faut regarder les résultats économiques : de 1973 à 1978, la collecte de lait a nettement moins augmenté en France que dans les autres pays de la C.E.E. ; elle a repris en 1979 dans l'Hexagone à un rythme plus rapide. Cette tendance s'est accentuée en 1980 : + 4,8 % en France, contre + 4 % en R.F.A., + 2,2 % aux Pays-Bas, mais aussi — 2,4 % au Danemark, qui commence à éprouver des difficultés à conserver ses débouchés extérieurs (*le Monde du 18 mars*).

La France a assuré l'écoulement de sa production par la diversification des fabrications, de fromages notamment, dans un marché de consommation interne globalement en hausse (+ 20 kg par habitant en France, + 6 kg en moyenne dans la C.E.E. entre 1976 et 1979). Le solde du commerce extérieur s'est amélioré, passant de 4 milliards en 1978 à 7,2 *milliards* en 1980, avec toutefois trois ombres : les ventes à l'intérieur de la C.E.E. marquent le pas ; la progression des exportations aux pays tiers est moins forte pour certains produits que celle de nos principaux concurrents ; les importations, par contre, en provenance de ces pays (R.F.A., Grande-Bretagne, Belgique) progressent, ce qui amène la F.N.P.L. à s'interroger sur l'efficacité des entreprises françaises.

Les montagnes de poudre de stock et de beurre enfin ne sont plus si monstrueuses : le stock public de poudre de lait, qui s'élevait à 1,13 million de tonnes en 1976, dans la Communauté, n'est plus en 1980 que de 229 000 tonnes, dont 9 800 pour la France et 152 000 pour l'Allemagne fédérale.

Le stock de beurre, qui s'est élevé en *1978 à 418 000 tonnes*, représente une « *montagnette* » de 239 000 tonnes fin 1980, dont 39 000 pour la France et 129 000 pour l'Allemagne fédérale.

Problèmes, dans ce contexte, pour les producteurs français : les m.c.m. (montants compensatoires) positifs qui favorisent les *exportations* d'Allemagne, de Grande-Bretagne et des Pays-Bas, et la mauvaise volonté notoire de la Communauté, du fait des pressions de Bonn et de Londres notamment, pour *dégonfler* encore les stocks par des ventes vers l'U.R.S.S., opération de dégagement qui est reconnue comme étant la moins onéreuse, moins en tout cas que le « beurre de Noël ».

Les prix, les m.c.m., les taxes de coresponsabilité, les ventes aux pays tiers, à l'U.R.S.S., sont au centre des négociations de Bruxelles. A l'assemblée des pro*ducteurs de lait*, M. Méhaignerie n'a pas manqué de dire qu'il ferait le maximum à Bruxelles pour obtenir le meilleur accord possible le 1er avril prochain. En attendant, le syndicalisme fait monter la pression, comme avant chaque marathon bruxellois. Mercredi 18 mars, de 1 000 à 1 500 producteurs ont *manifesté* devant le siège du bureau d'information de la C.E.E., rue des Belles-Feuilles, à Paris, ainsi que devant le siège du secrétariat de l'Assemblée européenne, boulevard Saint-Germain. « *Ceci afin de ne pas être en retard sur l'action syndicale qui ne manquera pas de se développer* », a précisé M. Deneux, président de la F.N.P.L.

JACQUES GRALL.

ÉNERGIE

LE NUCLÉAIRE ET LA « FRANCISATION »

Le gouvernement français a constaté *« avec satisfaction »*, après la communication de M. Gir[illegible] le 18 mars, au [illegible]seil des ministres, sur *« les nouvelles relations »* entre Fra[illegible]ome et Westinghouse, *« que l[illegible] deux [illegible]rmes sont parvenues à une situation d'équilibre qui facilitera le développement de leur coopération »*.

La veille, les deux constructeurs de chaud[illegible] nucléaires avaient signé à Genève cet accord de transfert de technologie qui était suspendu — jusqu'à présent — à l'acceptation de leurs gouvernements respectifs. Le président de Westinghouse Power Systems, M. Gordon C. Hurlbert, a déclaré que, malgré la fin de l'accord de licence, son entreprise pensait recevoir plus d'argent de Framatome au cours des années 80 que lors de la décennie 1970.

Rappelons que Framatome a versé quelque 2 milliards de francs à Westinghouse pour ses licences (sur les chaudières et les combustibles).

A en croire M. Hurlbert — cité par le *Financial Times* du 19 mars, — le nouvel accord prévoit le paiement annuel de 1982 à 1992 d'un *droit* (que M. Giraud a appelé *« compensation »*) pour l'utilisation de la technologie P.W.R. (à eau pressurisée). De plus, Framatome continuer[illegible] de verser des royalties à Westinghouse jusqu'en 1988 pour tout réacteur P.W.R. vendu avant le 29 novembre 1982.

● *Pas plus de 30 millions de F en dix ans, selon le C.E.A.* — Dans un communiqué publié le 19 mars, le Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.) précise les aspects financiers du nouvel accord entre Westinghouse et Framatome. Il y a lieu de distinguer, affirme le C.E.A., *« le règlement selon le calendrier initialement prévu, de paiements restant dus au titre des centrales engagées dans le cadre de l'ancien accord »* et *« les règlements liés aux dispositions du nouvel accord de coopération technique »*. *« Leur solde*, poursuit-il, *en tout état de cause très faible et ne pourra excéder, au total, pour l'ensemble des dix années de l'accord, un chiffre de l'ordre de 10 % de la valeur d'une seule tranche électro-nucléaire. »* Rappelons qu'une telle tranche coûte environ 3 milliards de francs.

SOCIAL

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

La C.G.T. recule de 7 points dans les houillères

Aux élections des membres des comités d'établissement dans les divers bassins des houillères, la C.G.T. enregistre un net recul par rapport au précédent scrutin de 1978. Au total, dans l'ensemble des houillères et pour le collège des 49 127 ouvriers (1), la C.G.T. recule de 7.4 points et perd ainsi la majorité absolue qu'elle y détenait jusqu'à présent en obtenant 49,7 % des voix au lieu de 57,1 % en 1978.

Ce recul bénéficie à tous les autres syndicats, surtout de la C.F.D.T. (+ 3,6), puis à la C.F.T.C. (+ 1,9) et à F.O. (+ 1,9 aussi).

Le recul le plus important de la C.G.T. est observé dans les Houillères du Nord Pas-de-Calais (— 7,5). Si la C.G.T. y reste largement majoritaire ainsi que dans les Houillères du Centre-Midi, en revanche, elle perd la première place en Lorraine où la C.F.D.T. la dépasse.

Voici les résultats — en pourcentage des voix exprimées — dans les collèges des ouvriers.

● *Nord-Pas-de-Calais :*
C.G.T., 61,1 % au lieu de 68,6 % en 1978; C.F.T.C., 15,9 % (13,5 %); F.O., 11.6 % (9.3 %) ; C.F.D.T., 11.4 % (8.6 %).

● *Lorraine :*
C.F.D.T., 31.5 % au lieu de 28.8 % ; C.G.T., 29.5 % (33.6 %) ; C.F.T.C., 23.2 % (22,9 %) ; F.O., 15.8 % (14.7 %).

● *Centre-Midi :*
C.G.T., 62.6 % au lieu de 66.2 %; F.O., 16 % (14.4 %) ; C.F.T.C., 15 % (13,7 %) ; C.F.D.T., 6.4 % (5.7 %).

● *Ensemble des bassins :*
Inscrits : 49 127 (59 708 en 1978); votants : 36 502 (44 125) ; exprimés : 35 651, soit 72.6 % (43 165, soit 72.3 % en 1978). C.G.T. : 49.7 % au lieu de 57,1 % en 1978 ; C.F.T.C., 18,4 % au lieu de 16.5 %; C.F.D.T., 17.9 % au lieu de 14.3 %, et F.O., 14 % au lieu de 12.1 %.

Dans l'ensemble des usines d'Ugine, la C.G.T. recule aussi, *mais moins fortement* (— 1,6 dans le collège des ouvriers) ; la C.F.T.C. régresse aussi (— 2.5 %), F.O. (+ 4.7 %) et la C.F.D.T. (+ 3 %) bénéficient de ces pertes d'influence. Mais les résultats varient beaucoup selon les usines. Toujours dans le premier collège, la C.G.T. recule à Ugine (— 7,5 %) et à L'Ardoise (— 1.9 %), mais progresse à Fos (+ 11 %) où c'est la C.F.D.T. qui perd 6.3 points.

Résultats de l'ensemble des comités d'établissements Ugine-Aciers (Ugine, Fos, L'Ardoise, Annecy, Saint-Denis et le siège social). Il s'agit d'une moyenne de listes :

● *Premier collège* (ouvriers) : Inscrits : 4 859 voix (5 716 en 1979) ; exprimés : 3 824 voix (4 272). Ont obtenu : C.G.T. 2 238 voix (2 570 en 1979), soit 58.52 % contre 60.16 % en 1979 ; C.F.D.T. : 908 (888), soit 23.74 % (20.79 %) ; F.O. : 403 (249), soit 10.53 % (5,83 %) ; C.F.T.C. : 229 (363), soit 5,98 % (8.50 %) ; non syndiqué : 6 (85), soit 0,16 % (1.99 %).

● *Deuxième collège* (employés, techniciens, agents de maîtrise) : Inscrits : 1 076 voix (1 095 en 1979) ; exprimés : 879 voix (216). Ont obtenu : C.G.C. 269 voix (193 en 1979), soit 30.60 % contre 23.40 % en 1979 ; C.G.T 224 (216), soit 25.48 % (26.18 %) ; C.F.D.T. 140 (140), soit 15.93 % (16.37 %) ; C.F.T.C. 80 (57), soit 9.10 % (6.91 %) ; F.O. : 79 (124), soit 8,98 % (15,03 %) ; non syndiqués : 73 (82), soit 8,30 % (9.94 %).

(1) Les résultats ne sont pas encore définitifs pour les autres collèges, en raison de plusieurs ballottages.

Grève suivie aux mines de fer de Lorraine

Parmi les conflits en cours, il faut noter la reconduction, ce jeudi 19 mars, de la grève, entamée mardi, des mineurs de fer lorrains C.G.T. et C.F.D.T. Selon les syndicats, le mouvement est suivi par *« la presque totalité des travailleurs »*, à 60 % pour la journée de mercredi, indique la direction, qui précise que *« des entraves à la liberté du travail ont lieu dans les mines appartenant au groupe Usinor »*. La C.G.T. et la C.F.D.T. ont entrepris cette action pour s'opposer à *« la liquidation du bassin ferrifère lorrain »*, qui employait quelque 23 000 personnes, dans 62 puits, en 1962, et qui n'en comptait plus, fin février 1981, que 4 329 (3 398 ouvriers, 841 employés et agents de maîtrise, 90 ingénieurs et cadres), travaillant dans 22 puits. Les deux syndicats réclament *« l'ouverture immédiate de négociations pour empêcher les 90[illegible] nouvelles suppressions d'emplo[illegible] [500 départs naturels et 400 retraites anticipées ou conversions] prévues en 1981 »*. Une manifestation doit être organisée vendredi à Thionville.

A l'Agence nationale pour l'emploi (A.N.P.E.), la consigne de grève de vingt-quatre heures, lancée mercredi par la C.G.T. et la C.F.D.T., a été suivie à 30.8 % selon la direction et à 40 % selon les syndicats. Cet arrêt de travail avait pour but de protester contre le projet de statut des salariés, qui doit être soumis, ce jeudi 19 mars, au conseil d'administration de l'A.N.P.E.

Les deux syndicats, qui réclament l'obtention du statut de la fonction publique, estiment que le projet préparé *« risque, notamment, d'entraîner des licenciements en cas de réduction budgétaire et accentue l'arbitraire, avec l'introduction de primes aux services rendus et d'avancements au choix »*.

A Homécourt (Meurthe-et-Moselle) les trois grévistes de la faim (une conseillère générale communiste et deux ouvriers), installés depuis huit jours dans les locaux de la Société lorraine de produits alimentaires (SOLPA), qui a licencié ses 380 employés en mars 1980, ont cessé leur jeûne, estimant que leur initiative, relayée par la radio libre C.G.T. « Lorraine cœur d'acier », avait *« percé le mur du silence entourant la situation de la SOLPA »*.

En revanche, trois employés du cadastre de Paris continuent leur grève de la faim, entreprise lundi 16 mars, avec le soutien de la C.G.T. et de la C.F.D.T., pour obtenir la titularisation des personnels auxiliaires après un an de présence et la reconduction des contrats signés en novembre. Pour appuyer cette action, les quelque 300 à 400 agents non titulaires du cadastre de Paris ont cessé le travail depuis lundi.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

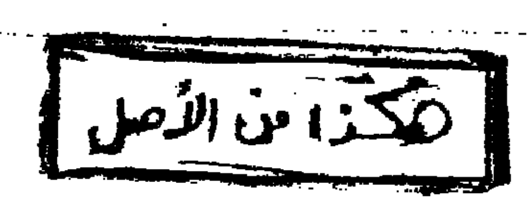
● *Du Pont de Nemours*, le géant américain et mondial de la chimie (69 milliards de francs de chiffre d'affaires) change de président. Atteint par la limite d'âge, M. Irving S. Shapiro, en fonction depuis 1973, est remplacé par son adjoint direct, M. Edward G. Jefferson.

Etranger

● *M. Draper, prochain président de l'Exim Bank.* — Le président Reagan a annoncé le 18 mars son intention de nommer un banquier californien, M. William Draper, à la tête de la banque Export Import (Exim Bank). M. Draper a été co-président du comité pour l'élection de M. Bush à la présidence, jusqu'à ce que celui-ci ait décidé de rejoindre M. Reagan comme candidat à la vice-présidence. M. Reagan a prévu, dans le cadre de son plan de redressement économique, de limiter le montant des prêts autorisés par l'Exim Bank, organe gouvernemental chargé de soutenir les exportations américaines. — *(A.F.P.)*

Social

● *Les conseillers en formation continue* (C.F.C.) de Paris, au nombre de cinquante-deux, ont de nouveau fait grève, mardi 17 mars, à 82 %, selon leurs propres estimations, pour protester contre le rappel d'un certain nombre d'entre eux à la formation initiale.



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

19 MARS

Nouveau repli

Les ventes bénéficiaires, qui depuis quelques jours contrariaient l'allure du marché, ont continué jeudi d'exercer leur effet sur la cote et pour la seconde séance consécutive les cours sont repliés, l'indicateur instantané s'inscrivant à la clôture à 0,8 % en dessous de son précédent niveau.

Comme la veille, ces pertes n'ont pas été très lourdes, une quinzaine de titres au plus ayant vraiment souffert. Mais c'est surtout la raréfaction des ordres d'achat dont la Bourse a pâti, provoquant de fréquents décalages à la baisse, qui même fractionnaires ont, par leur multiplication, pesé sur la tendance.

La réticence des opérateurs à s'engager pourrait s'expliquer, selon les professionnels, par le retour progressif d'une sensibilité vis-à-vis des problèmes de l'extérieur. Ainsi la baisse de la production industrielle en janvier (− 7,20 %) et de la consommation des Français en février (− 1,7 %), disait-on autour de la corbeille, commencerait à préoccuper les investisseurs, tout comme la tournure prise par la campagne électorale. La bourse ne croirait-elle plus à la réélection assurée du président en place ?

Parmi les valeurs les plus affectées, citons Maritime chargeurs (− 6,5 %), Radiotechnique (− 5,6 %), Primagaz (− 4,3 %), Crédit du Nord (− 4,1 %), S.C.R.E.G. (− 3,3 %), Nord-Est (− 3,1 %), Hachette (− 3,1 %) et Signaux (− 3,1 %). Malgré l'annonce d'une découverte de pétrole au Cameroun, Elf-Aquitaine a baissé de 1,9 %.

L'or a continué de monter à Londres (512,75 dollars l'once contre 506 dollars) et de fléchir à Paris avec le lingot à 85.000 F (− 110 F). Le napoléon, cependant, a paru se stabiliser à 840,10 F (+ 0,10 F). Le volume des transactions a fortement augmenté : 24,34 millions de francs contre 8,97 millions.

LA VIE DES SOCIÉTÉS

PERTES RECORD POUR LA BRITISH STEEL. — Selon les premières indications comptables, le déficit du géant britannique de la sidérurgie pour 1980 atteindrait 660 millions de livres, soit 7,3 milliards de francs. Il dépasserait ainsi de 115 millions la perte de l'exercice 1979, déjà sans précédent. Les prévisions faites un an auparavant dans le cadre du plan d'assainissement portaient sur un bénéfice de 45 millions de livres. Si le président de British Steel, en place depuis l'été 1980, parvient à redresser l'affaire, les comptes de 1981 pourraient se solder par une perte moitié moindre.

LES COMPTES DE GUEST KEEN AND NETTLEFOLDS (G.K.N.) ONT VIRÉ AU ROUGE EN 1980. — Cet autre grand de l'industrie britannique, spécialisé dans la fabrication d'équipements pour l'automobile, la construction mécanique et métallurgique et l'engéniérie, a été durement touché par la récession et a enregistré un déficit avant impôts de 1,2 million de livres contre un bénéfice de 125,8 millions en 1979. Sa perte aurait été plus importante encore (25 millions de livres) si le groupe n'avait pas renoncé à pratiquer des amortissements supplémentaires sur ses actifs. Un dividende final de 4 pence est *néanmoins versé, faisant un total de* 8 pence contre 19,4 pence.

PROMODÈS. — Bénéfice net du groupe pour 1980 : 117,3 millions de francs contre 85,3 millions. Dividende global : 48 F contre 39 F.

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE. — Bénéfice net pour 1980 : 104,5 millions de francs, contre 95 millions. Dividende global : 42 F (+ 12 %).

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1980)

	17 mars	18 mars
Valeurs françaises	101,7	101
Valeurs étrangères	106,8	106,7

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	112,5	111,7

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 19 mars ..... 11 5/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	18/3	19/3
1 dollar (en yens)	206,95	207,90

NEW-YORK

Valse-hésitation autour de l'indice des 1 000

Wall Street a, mercredi, engagé derechef un « flirt » serré avec la barre des 1 000 de l'indice Dow Jones. *De nouveau en baisse à l'ouverture sur* la lancée de la veille, le marché s'est redressé en début d'après-midi, refranchissant ce seuil psychologique. Mais sur de nouveaux courants de ventes survenus à l'approche de la clôture, il n'a pas réussi à se maintenir au-dessus, et l'indice des industrielles s'est inscrit à 994,05 (+ 1,53 point) après avoir *atteint 1 003,33. Une forte activité* a continué de régner et 55,74 millions de titres ont changé de mains contre 66,74 millions précédemment.

Cette tentative de reprise a été favorisée par la désescalade des taux d'intérêt. La Chemical Bank a donné le signal d'une nouvelle baisse en ramenant son prime rate à 17 %, et le loyer de l'argent prêté par les banques aux courtiers est descendu en dessous de 16 %. Mais le franchissement de la barre des 1 000 est traditionnellement un exercice difficile qui engendre des forces de résistance. Ce nouvel échec n'est pas imputable à d'autres causes, pour l'instant. Sur 1 947 valeurs traitées, 966 ont monté et 629 ont fléchi.

VALEURS	Cours 17 mars	Cours 18 mars
Alcoa	36 1/8	36 1/4
A.T.T.	52 5/8	52 7/8
Boeing	35 3/8	34 3/4
Chase Manhattan Bank	46 3/4	47 1/8
Du Pont de Nemours	50 1/2	50
Eastman Kodak	80 1/8	79 3/4
Exxon	69 7/8	69 1/2
Ford	23	25 1/8
General Electric	67 3/8	67 7/8
General Foods	33 1/4	32 5/8
General Motors	52 1/4	54 3/8
Goodyear	19 1/8	19 1/2
I.B.M.	64 1/4	64 3/4
I.T.T.	31 3/4	32 1/4
Kennecott	53 1/4	54
Mobil Oil	65 3/4	65 3/8
Pfizer	52 3/8	53 7/8
Schlumberger	99 1/2	98 5/8
Texaco	37 7/8	36 1/2
U.A.L. Inc.	25	24 7/8
Union Carbide	58 3/8	58 5/8
U.S. Steel	31 3/4	32
Westinghouse	30 3/4	30 3/4
Xerox Corp.	58 5/8	59 1/4

BOURSE DE PARIS 19 MARS COMPTANT

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.F. (Sté Cent.)	771	771
Ass. Groupe Paris-Vie	1995	2000
Concorde	340	343
Epargne de France	380	380
Financ. Victoire	319	309
France I.A.R.D.	145	145
GAN (Sté Centr.)	753	752

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.A.M.E.	94 50	94 80	Siminco	286 20	285	Union Habit.	269	269
Créditel	110	106	Sté Cent. Banq.	83	80	Un. Imm. France	243	240
Créd. Gén. Ind.	240 10	246	Société Générale	282 50	283	Sofragi	292	298
Crédit Lyonnais	286	286 50	Soficomi	245	245	Applic. Hydraul.	235	235
Electro-Banque	177 50	180 50	Sovabail	318	318	Artois	322	322
Eurobail	143	143	Unibail	312	312	Centen. Blanzy	407	406
Financière Sofal	370	375	Un. Ind. Crédit	226 50	227	(NY) Centrest	113	112
Fr. Cr. et B. (Cie)	156 50	156 50	Cie Foncière	155 10	159	(NY) Champex	130 50	131
France Bail	309	313	C.G.V.	210	208	Comindus	412	410
Hydro-Energie	20	20 50	Fonc. Ch.-d'Eau	1000	990	Cie Industrielle	302	302

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Forges Strasbourg	135 30	135 20	D.F.P.-Gén. F. Paris	485	515
(U) F.B.M. ch. fer	70	....	Publicis	700	710
Frankel	361	363 10	Selsa	58 50	....
Huard-U.C.F.	104	105 50	Sallier-Leblanc	314	316
Jaeger	164 50	164 50	Waterman S.A.	189 90	193 10
Jaz	86 70	90	Brass. du Maroc	216	216
Lachaire	158	159	Brass. Ouest-Afr.	41	41
Métal Déployé	334	320 o	A.E.G.	161	....
Nadella	25	22 80 o	Akzo	40	40 50
Nodet-Gougis	312	325	Alcan Alum.	182	182
Peugeot (act. ost.)	125	120			

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Métallurgique Minière	163 50	168
Océanic	26 80	14 90 o
Pétrofigaz	415	438
Pronuptia	260	270
Sabl. Morillon Corv.	120	....
Total C.F.N.	90	....
Ufiner	223	....
Voyer S.A.	1 58	....
Rorento NV	265	268 30

SICAV

	Emission Frais inclus	Rachat net
Uni-Japon	496 79	473 31
Unirente	1248 70	1207 64
Valorem	244 69	233 58
Worms Investiss.	411 90	393 22

HORS-COTE

Compartiment spécial

Autres valeurs hors cote

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h 15 et 14 h 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
2480	4,5 % 1973	2448	2435	2430	2435
3100	C.N.E. 3%	3040	3060	3082	3052
475	Afrique Occ.	522	513	512	503
495	Air Liquide	495	488	487 10	486
240	E.J. Lefebvre	242	241 50	242	244 50
130	E. Saun.-Duv.	120 70	120 50	120 50	120 50
540	Essilor	553	553	551	553
245	Esso S.A.F.	256	251	251	250
336	Eurafrance	341	342	342	342
70	Nouvelles Gal.	74 50	75	75	73 80
290	Olida-Caby	313	309 80	310 50	309 80
101	Opfi-Paribas	105 50	104 10	104 10	105 10
104	Papet. Gascogne	99	99	99	98
119	Paris-France	125	124	124	122
300	U.I.S.	300	295 50	295 50	294 10
161	U.C.B.	158 20	157	157	165
180	Un. Fr. Banque	172	171	171	169 50
155	U.T.A.	161	161	161	162
245	Gen. Motors	255 50	260 80	262	260 80
49	Goldfields	50 10	50 10	50 10	50
87	Harmony	97 80	96 50	96 30	96 50
8	Hitachi	8 80	8 60	8 50	8 60
266	Hoechst Akt.	273	274	274	272
136	Cie Pétr. Imp.	131 50	132 80	132 80	132 80
41	De Beers	40 70	40 45	40 45	40 45
645	Deutsche Bank	673	670	670	670
395	Dome Mines	408	410	409 80	410
230	Du Pont-Nem.	244	245 50	245 50	240 60
385	Eastman Kodak	389 20	385	385	384
93	East Rand	94 50	91 50	91 10	92
147	Ericsson	142 40	142 50	142 50	141 50
375	Exxon Corp.	344	340 70	340 70	342
105	Ford Motor	110 10	120	120	118 50
230	Free State	224 50	234 70	233	234 70
88	Gencor	92 90	93 50	92 80	96 90
320	Gen. Electr.	332	335	336 30	336
530	Schlumberger	498	494	483	494
46	Shell transp.	43 15	42 40	42 50	42 30
575	Siemens A.G.	605	602	589	....
76	Sony	86 80	84 50	84 30	86 10
270	Unilever	280	281	281	....
97	Un. Min. 1/10	105	104 50	104 50	....
270	Unit. Techn.	268 70	271 60	271 60	273
380	West Drief.	365	363	351	358
280	West Deep	236	237 30	234 80	238 50
365	West Hold.	353	347 50	347 50	346 50
285	Xerox Corp.	284 40	286	286	286 50
2 70	Zambia Corp.	3 34	3 17	3 18	3 12

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 19/3	Cours des billets aux guichets: Achat	Vente
États-Unis ($ 1)	4 870	4 830	4 710	4 980
Allemagne (100 DM)	235 890	236 980	229	241
Belgique (100 F)	14 390	14 401	13 800	14 300
Pays-Bas (100 fl.)	213 180	213 030	206	217
Danemark (100 krd)	75 030	75 100	72 500	77 500
Norvège (100 k)	91 600	91 320	89	94
Grande-Bretagne (£ 1)	11 052	11 010	10 750	11 350
Grèce (100 drachmes)	9 595	9 698	....	....
Italie (1 000 lires)	4 831	4 833	4 600	5
Suisse (100 fr.)	259 500	259 450	254	267
Suède (100 krs)	107 400	106 980	104 500	110
Autriche (100 sch)	33 320	33 340	32 400	34
Espagne (100 pes.)	5 801	5 812	5 550	5 950
Portugal (100 esc.)	8 715	8 680	8 500	9 400
Canada ($ can 1)	4 122	4 087	3 980	4 210
Japon (100 yens)	2 355	2 320	2 240	2 370

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 19/3
Or fin (kilo en barre)	85250	85250
Or fin (en lingot)	85110	85000
Pièce française (20 fr)	840	840 10
Pièce française (10 fr)	489 90	475 10
Pièce suisse (20 fr)	800	804 90
Pièce latine (20 fr)	576	579 90
Souverain	722	720
Pièce de 20 dollars	3204	3201 20
Pièce de 10 dollars	1650	1595
Pièce de 5 dollars	786	800
Pièce de 50 pesos	3388 50	3355
Pièce de 10 florins	605	610

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 19 mars 1981 a été tiré à 543 107 exemplaires.

A B C D E F G

En 1980

Les échanges entre les États-Unis et l'U.R.S.S. ont baissé de moitié

De notre correspondant

Moscou. — *Les sanctions économiques prononcées par certains pays occidentaux à la suite de l'intervention de l'armée rouge en Afghanistan ont quelque peu perturbé le tableau d'honneur des partenaires commerciaux de l'U.R.S.S. Si la France conserve le troisième rang qu'elle occupe depuis deux ans déjà, elle se place derrière la R.F.A. (toujours première) et la Finlande, alors qu'en 1979 les Etats-Unis occupaient la deuxième place. Les échanges soviéto-américains ont, en 1980, pratiquement chuté de moitié.*

Commentant les résultats du commerce extérieur soviétique, qui viennent d'être rendus publics, Tass écrit, le 18 mars, que « *la plupart des partenaires occidentaux de l'U.R.S.S. font preuve de bon sens et appliquent une politique d'approfondissement des relations commerciales et économiques avec l'U.R.S.S. en dépit des efforts déployés par les adversaires de la détente et de la coopération* ».

En 1980, le commerce avec les pays capitalistes a dépassé 31,5 milliards de roubles (1), en augmentation de 23 % par rapport à l'année précédente. La progression est de 40 % avec la R.F.A. (5,8 milliards de roubles), de 50 % avec la Finlande (3,9 milliards de roubles), de 40 % avec la France (3,75 milliards de roubles avec, pour la première fois, l'apparition d'un déficit aux dépens de Paris), de 40 % également avec l'Italie, qui, comme la France, a vu ses échanges avec l'U.R.S.S. tripler en cinq ans.

D'autres Etats, remarque Tass, « *se sont laissé entraîner dans la politique des « sanctions économiques » sur ordre de Washington et en dépit de leurs intérêts nationaux* ». C'est le cas du Japon, dont le commerce avec l'U.R.S.S. est resté au niveau de 1979, de la Grande-Bretagne, dont les échanges ont légèrement diminué, et surtout des Etats-Unis. Le commerce soviéto-américain est revenu de 2,8 milliards de roubles en 1979 à 1,5 milliard de roubles en 1980. Les Etats-Unis, qui occupaient la deuxième place parmi les partenaires capitalistes de l'U.R.S.S., ont ainsi été relégués à la septième.

DANIEL VERNET.

(1) 1 rouble vaut 7 francs.

Tout en maintenant officiellement l'embargo

Washington pourrait négocier un nouvel accord céréalier avec Moscou

Les Etats-Unis pourraient entreprendre la négociation d'un nouvel accord sur la fourniture de céréales à l'U.R.S.S., tout en maintenant l'embargo imposé après l'invasion par les troupes soviétiques de l'Afghanistan. C'est ce qu'a indiqué, mardi 17 mars, le secrétaire à l'agriculture, M. John Block, devant la sous-commission sénatoriale du budget de l'agriculture.

L'accord quinquennal conclu entre les Etats-Unis et l'U.R.S.S., afin de régulariser les achats de grains et de soja de celle-là à ceux-ci, arrive effectivement à échéance le 30 septembre prochain.

Au lendemain de l'entrée des troupes soviétiques en Afghanistan, M. Carter avait décidé d'interdire la vente à l'Union soviétique des volumes de grains et de soja qui dépassaient le niveau de l'accord initial. Ainsi, l'U.R.S.S. a dû se contenter de 8 millions de tonnes sur les 25 millions de tonnes dont elle avait passé commande. Dans un premier temps, le candidat Reagan s'était opposé à cette mesure, la jugeant dangereuse pour les producteurs américains et inefficace. Depuis, le président Reagan a décidé de prolonger cet embargo, le lever aurait pu, en effet, être considéré par Moscou comme un geste de faiblesse ou d'apaisement. Mais les Etats-Unis ne souhaitent pas pour autant la désorganisation du commerce céréalier, laquelle serait préjudiciable à leurs exportations. Ainsi, l'administration Reagan envisagerait de conclure un nouvel accord commercial avec l'U.R.S.S.

Toutefois, afin de n'être point tenu par un engagement à long terme, le nouvel accord ferait l'objet de décisions annuelles.

Le souci des Etats-Unis est d'autant plus réel que les décisions d'embargo n'ont été respectées que partiellement. D'une part, les grandes compagnies américaines elles-mêmes ont accru leurs exportations vers l'U.R.S.S. à partir d'autres pays, Espagne notamment. D'autre part, l'Australie, le Canada et surtout l'Argentine, qui se veut l'alliée la plus fidèle de Washington pour la défense du monde occidental, ont comblé en partie le déficit céréalier de l'U.R.S.S. En Europe même, des négociants allemands ont expédié en U.R.S.S., en toute légalité, des aliments pour bétail à base de céréales importés des Etats-Unis, respectant la lettre et non l'esprit de l'engagement pris par les Neuf en janvier 1980.

Par cet accord les Neuf prévoyaient de ne pas se substituer aux Américains, en conservant aux ventes de grains vers l'U.R.S.S., leur niveau traditionnel.

C'est précisément la détermination de ce niveau traditionnel qui fait question aujourd'hui avec la demande française d'exporter en 1981 600 000 tonnes de céréales pour l'Union soviétique. Les mi- en Union soviétique. Les ministres des affaires étrangères des Dix ont confié à la Commission un mandat assez vague, d'où il ressort cependant, si l'on en croit le porte-parole du gouvernement fédéral allemand, que la Commission doit demander à Washington si le contrat envisagé par Paris n'est pas contraire aux engagements pris par la C.E.E. à l'égard des Etats-Unis. Dans cet esprit, ceux-ci seraient à la fois arbitre et joueur, puisqu'ils envisagent la renégociation d'un accord pour leur propre compte.

La crise de l'automobile

Le gouvernement japonais veut inciter les constructeurs à limiter leurs ventes vers les États-Unis

Tokyo (*A.F.P.*). — Le gouvernement japonais envisage d'encourager les constructeurs automobiles japonais à restreindre volontairement leurs exportations vers les Etats-Unis, a déclaré mercredi 18 mars M. Tanaka, ministre du commerce international et de l'industrie (MITI). Devant une commission de la Chambre haute, il a ajouté que le MITI avait déjà approché les industriels afin de voir s'ils seraient disposés à exercer volontairement des contrôles sur leurs exportations.

« *La question est de savoir si nous réduirons les exportations de voitures aux Etats-Unis au moyen de la loi, ou grâce à des restrictions volontaires dans le cadre des « conseils administratifs ». Pour l'instant, je n'ai pas l'intention de recourir à des mesures législatives* », a dit M. Tanaka. Il s'est déclaré « *convaincu à 80 %* » que le problème avec les Etats-Unis pourrait être résolu de cette manière.

Reste donc à convaincre les industriels et ce ne sera peut-être pas chose aisée. Les constructeurs nippons ont en effet beau jeu de faire remarquer qu'ils ont déjà fait preuve de modération dans leurs exportations vers les Etats-Unis puisque les ventes de Toyota et de Nissan ont respectivement fléchi de 5 % et de 5,1 % en février 1981, dans le même temps où les exportations vers l'Europe baissaient de 2,3 % et de 5,7 %. Les constructeurs se déclarent en conséquence hostiles à toute forme de réglementation tout en laissant entendre qu'ils continueront à se montrer prudents.

Les autorités américaines ont en tout cas réagi favorablement à l'initiative du gouvernement japonais. « *C'est un pas dans la bonne direction* », a déclaré le porte-parole de la Maison Blanche. La déclaration de M. Tanaka a été faite quelques jours avant que le groupe ministériel chargé d'étudier la question des importations japonaises aux Etats-Unis ne remette ses conclusions à M. Reagan.

LES PERSPECTIVES S'AMÉLIORENT POUR LA PRODUCTION estime la Banque de France

« *Les perspectives conjoncturelles tendent à s'améliorer sans qu'il y ait lieu pour autant de s'attendre à une augmentation notable de la production* », écrit la Banque de France dans son enquête mensuelle de conjoncture.

« *Les chefs d'entreprise pensent, le plus souvent, que l'expansion saisonnière de l'activité au printemps devrait revêtir une ampleur normale et que la tendance à une lente reprise pourrait ainsi se manifester au cours des prochains mois. Ils s'estiment toutefois fondés à persévérer dans leur réserve en matière d'embauche et surtout d'investissement, tant que ne seront pas levées les incertitudes qui pèsent encore sur l'orientation générale de l'économie* ».

● *Un colonel de l'armée espagnole* a été grièvement blessé par balles, jeudi, alors qu'il se trouvait près de la basilique de la Vierge de Begona, à 5 km au nord de Bilbao. Deux inconnus ont tiré sur l'officier et ont pris immédiatement la fuite. — (*A.F.P.*)

LA CAMPAGNE PRÉSIDENTIELLE

M. Mitterrand ne peut pas gagner si je n'ai pas au minimum un million cinq cent mille voix

affirme M. Crépeau (M.R.G.)

M. Michel Crépeau, candidat du Mouvement des radicaux de gauche à l'élection présidentielle, qui était l'invité, mardi 17 mars, de l'émission « Concret » sur Radio-Monte-Carlo, a déclaré que « *toute une fraction considérable de l'opinion, notamment chez les jeunes, ne se reconnaît pas vraiment dans le langage ni du parti communiste ni du parti socialiste* ». Le maire de La Rochelle a ajouté : « *Je pense que François Mitterrand, la gauche, ne peut pas gagner si je n'ai pas au minimum un million cinq cent mille voix.* »

Rappelant qu'au second tour il se prononcerait en faveur de M. Mitterrand, M. Crépeau a estimé que le parti socialiste « *est toujours un appareil qui impose sa loi* », ajoutant : « *Je crois que, dans sa pratique interne, il donne l'exemple de ce qu'il ne faudrait pas faire si nous avions aujourd'hui un gouvernement de gauche, car le problème n'est pas de remplacer une monarchie par une autre monarchie, une technocratie par une autre technocratie et une bureaucratie par une autre bureaucratie.* » Interrogé sur le point de savoir s'il préférait voter pour M. Marchais ou pour M. Giscard d'Estaing si tel était le choix lors du second tour de l'élection présidentielle, le député de la Charente-Maritime a indiqué qu'il préférerait « *aller à la pêche* », précisant : « *Cela me poserait un cas de conscience, parce que confier le téléphone rouge, la police, l'armée à M. Georges Marchais, je pense que cela dresserait, inquiéterait une immense majorité de la nation française.* » Selon M. Crépeau, il n'y a « *aucune conciliation possible entre un radicalisme qui représente la priorité de l'homme et un giscardisme qui représente la priorité des intérêts du monde de l'argent* ». Le giscardisme, a encore dit le candidat du M.R.G., est caractérisé par le fait qu'« *il n'y a aucun principe, il n'y a que des intérêts* ».

« L'HUMANITÉ » VOIT EN M. CHEYSSON LE SYMBOLE DE « CONVERGENCES » ENTRE MM. GISCARD D'ESTAING ET MITTERRAND

L'Humanité du jeudi 19 mars consacre une pleine page, destinée à l'affichage, à M. Claude Cheysson, membre de la Commission européenne. « *M-me conseiller, même politique* », affirme, en grands caractères, le quotidien du P.C.F., au-dessus de deux photographies : l'une montre M. Cheysson à Bruxelles avec M. Etienne Davignon (Belgique), vice-président de la Commission, et M. Jean-François Deniau, alors ministre du commerce extérieur et aujourd'hui principal animateur de la campagne de M. Giscard d'Estaing ; l'autre reproduit l'affiche de campagne de M. François Mitterrand, sur laquelle M. Cheysson figure, parmi d'autres, au côté du candidat socialiste.

« *Si un homme symbolise ce qu'il est convenu d'appeler les convergences entre François Mitterrand et M. Giscard d'Estaing, c'est sans conteste Claude Cheysson*, écrit *l'Humanité*. *Diplomate, « héritier d'une certaine tradition » bourgeoise libérale » tel qu'il se définit lui-même* (30 Jours d'Europe, *mars 1980*). *Claude Cheysson est à Bruxelles le représentant de Giscard et, à Paris, le conseiller politique de François Mitterrand. Selon* le Nouvel Observateur *de cette semaine, qui l'a interrogé sur sa participation à l'état-major électoral du candidat du P.S., François Mitterrand songe à en faire son premier ministre s'il est élu.* »

Des citations, faites de phrases isolées, tendent à accréditer l'idée que M. Cheysson incarne une politique commune à MM. Giscard d'Estaing et Mitterrand.

[N.D.L.R. — En droit comme en fait, les membres de la Commission européennes ne dépendent pas des gouvernements qui les désignent. M. Cheysson n'est donc pas le représentant de M. Giscard d'Estaing à Bruxelles.]

● *M. Alain Peyrefitte* a reproché à M. Mitterrand, jeudi 19 mars sur France-Inter, de s'appuyer sur des « *arguments faux* » pour exprimer sa « *légitime répugnance* » envers la peine de mort. Invité, le 16 mars, de l'émission *Cartes sur table* d'Antenne 2, le candidat socialiste avait déclaré qu'il ne ferait pas procéder à des exécutions capitales s'il était élu président de la République. « *On ne fait pas la loi avec des convictions personnelles*, a ajouté M. Peyrefitte. *La loi est l'expression de la volonté générale* ».

AMÉLIORATION PROGRESSIVE DANS LES TRANSPORTS PARISIENS

Les syndicats continuent à réagir en ordre dispersé dans le conflit de la R.A.T.P. Les autonomes et F.O. ne s'y associent pas. La C.F.D.T. avait donné une consigne d'arrêt de travail dans le métro vingt-quatre heures avant la C.G.T. Mais ce jeudi 19 mars la C.F.D.T. retire son ordre de grève alors que la C.G.T. maintient le sien (elle doit décider jeudi en fin d'après-midi ce qu'elle fera le vendredi 20). Mercredi 19, seule la C.G.T. avait appelé à manifester devant le siège de la Régie, quai des Grands-Augustins, à Paris.

Le métro, le mercredi 18, a fonctionné au moins à 90 % de la normale et le RER toujours à 100 %. Ce jeudi, la situation était identique. Le trafic des autobus était assuré à 55 % dans la matinée du jeudi 19, alors qu'il ne l'était qu'à 50 % mercredi. Les forces de police, il est vrai, sont de plus en plus discrètes aux abords des dépôts, sauf dans trois d'entre eux, où elles sont intervenues ce jeudi matin pour dégager des piquets de grève.

Comme souvent dans ce genre de conflit, la situation commence à se dégrader. M. Maurice Bourgoin, directeur du réseau ferré de la R.A.T.P., a accusé les ouvriers du dépôt de Pavillons-sous-Bois (Seine-Saint-Denis) d'avoir saboté jeudi matin une cinquantaine d'autobus.

En Ouganda

DES OPPOSANTS ONT MENÉ UNE OPÉRATION DE GUÉRILLA PRÈS DE KAMPALA

Kampala (*Reuter*). — Plusieurs dizaines de soldats ont été tués ou blessés au cours de l'attaque, lundi 16 mars, de la maison du vice-président Paulo Muwanga. Il s'est agi, en fait, d'une opération bien organisée par des maquisards, estimait-on mercredi de source diplomatique et militaire dans la capitale ougandaise.

Un porte-parole du MOSPOR, Mouvement de lutte pour les droits politiques (clandestin) de l'ancien ministre de la défense Yoweri Museveni, avait affirmé la veille que soixante-douze soldats avaient été tués au cours des combats à Kawanda, un faubourg de Kampala (*le Monde* du 19 mars).

Mercredi, des barrages routiers interdisaient la circulation entre Kampala et Kawanda, à 11 kilomètres du centre de la capitale.

En outre, sept civils auraient trouvé la mort au cours des combats, selon certaines sources. Ils auraient été tués par des soldats. Cette attaque est l'opération la plus importante menée par des maquisards anti-gouvernementaux depuis la reprise des attentats voilà un mois.

En fuite depuis deux ans

JEAN-JACQUES MAURICE A ÉTÉ ARRÊTÉ

Evadé depuis 1979 de la maison d'arrêt de Perpignan, recherché depuis plusieurs semaines après la tentative d'évasion, le 24 février, de la prison de Fresnes, de son frère Philippe, Jean-Jacques Maurice, âgé de vingt-huit ans, a été arrêté, jeudi 19 mars en fin de matinée, à Courbevoie (Hauts-de-Seine), par les membres de la brigade criminelle.

Cette arrestation intervient le jour où la chambre criminelle de la Cour de cassation devait examiner le pourvoi formé par Philippe Maurice contre l'arrêt de la cour d'assises de Paris qui l'avait condamné, le 28 octobre 1980, à la peine de mort. Son frère Jean-Jacques, déjà condamné pour plusieurs vols et agressions et qui était en cavale depuis plus de deux ans, est suspecté d'avoir fait passer, le 24 février, par l'intermédiaire d'une jeune avocate, Mᵉ Brigitte Hemmerlin, le pistolet dont Philippe Maurice s'est servi pour tenter de s'évader de la maison d'arrêt de Fresnes. Un surveillant-chef de la prison avait été grièvement blessé.

● *La consommation des ménages en produits industriels* a baissé de 1,6 % en février, revenant, d'après l'INSEE, de 18,28 milliards de F en janvier à 17,98 milliards de F le mois dernier. Par rapport à février 1980, la baisse est de 3,3 %. Mais la référence à février 1980 est trompeuse dans la mesure où, à l'époque, les ménages avaient massivement tiré sur leur épargne pour multiplier leurs achats dans la crainte de fortes hausses des prix. Cette fuite devant la monnaie avait pris fin au printemps 1980 et s'était traduite par un net recul de la consommation. Compte tenu de ces mouvements très contrastés, il semble que la tendance actuelle soit à une très légère croissance

● *Fermeture de la garderie des Beaux-Arts.* — Après l'incendie qui a détruit, lundi 16 mars, la garderie autogérée de l'école des Beaux-Arts, 14, rue Bonaparte à Paris (6ᵉ) (*le Monde* du 18 mars), la direction de l'établissement indique qu'« *il n'apparaît plus possible aux responsables de l'école de continuer l'expérience d'insertion d'un service social spécialisé dans un établissement d'enseignement supérieur* ». Il a donc été décidé que « *l'association du centre d'activité des enfants des Beaux-Arts ne disposerait plus désormais de locaux dans son établissement pour exercer ses activités* ».

● *Pollution de la Saône après un accident de camion.* — Quelque 16 000 litres d'aniline — un produit toxique employé dans l'industrie des colorants textiles — se sont déversés dans la Saône après un accident de camion, le 18 mars, sur l'autoroute A-6, près de Charnay-lès-Mâcon (Saône-et-Loire). Toutes les mesures de protection ont été prises pour préserver les zones de captage et les points d'eau situés dans le département du Rhône.